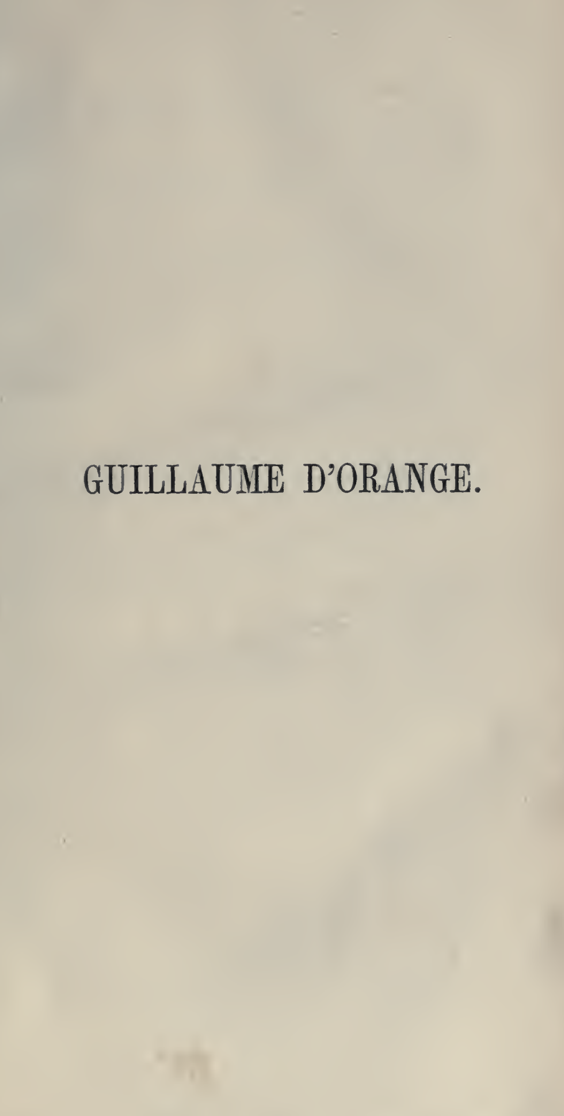


(37)

.750

$\frac{1}{455}$



GUILLAUME D'ORANGE.

GUILLAUME D'ORANGE.

CHANSONS DE GESTE

DES XI[e] ET XII[e] SIÈCLES,

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS

ET DÉDIÉES A

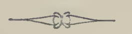
SA MAJESTÉ GUILLAUME III, ROI DES PAYS-BAS,
PRINCE D'ORANGE ETC.

PAR

M. W. J. A. JONCKBLOET.

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GRONINGUE.

Tome Deuxième.



LA HAYE,
MARTINUS NYHOFF,
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.
1854.



Imprimerie de A. Ter Gunne & Co. à Deventer.

EXAMEN CRITIQUE

DES CHANSONS DE GESTE

DE

GUILLAUME D'ORANGE.

I.

En publiant les plus anciennes chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange, nous croyons combler une lacune regrettable dans la littérature romane, lacune déjà sentie par les Bollandistes lorsqu'ils publièrent la légende du saint fondateur de l'abbaye de Gellone ([1]).

Si ce recueil a pu être mis au jour, c'est à la munificence de S. M. le Roi des Pays-Bas, Guillaume III, le chef actuel de la Maison d'Orange, qu'on en est redevable. S. M. a aplani les difficultés les plus graves en me confiant la mission d'aller transcrire et collationner les manuscrits de Paris, et en accordant un subside généreux pour l'impression de ces fastes de l'antique gloire du nom d'Orange.

J'aime à proclamer hautement cette protection toute royale pour une œuvre littéraire, et je saisis avec empressement l'occasion d'en renouveler ici à Sa Majesté, en face de l'Europe, l'expression de ma profonde et sincère gratitude, de mon respect, et de mon entier dévouement.

([1]) Acta Sanctorum Maii, Tom. VI, pag. 811: »De Francica veteri lingua fortassis non male mereretur, qui ejusmodi poëmata proferret in lucem."

Les poèmes sur Guillaume d'Orange commandent la sympathie d'une grande partie de l'Europe civilisée. L'histoire populaire du héros français qui fut l'effroi des Maures d'Espagne, qui sauva, non seulement la France, mais la civilisation chrétienne; ces poèmes où se reflète à chaque page, d'un côté la terreur qu'inspirèrent aux populations chrétiennes les farouches Musulmans, et d'autre part l'ardeur belliqueuse, la profonde dévotion de ces mêmes populations, qui sentirent instinctivement qu'il s'agissait de la défence des plus hauts intérêts de la société; ces souvenirs terribles ne peuvent laisser que d'offrir par leur côté historique une étude attrayante, non seulement à la France, qui les a transmis d'âge en âge, mais encore à l'Italie, qui a palpité sous les mêmes émotions, et surtout à l'Espagne qui a été si longtemps le théâtre des mêmes combats, des mêmes victoires.

Au point de vue littéraire ce recueil doit intéresser non seulement la France, mais encore la Hollande et l'Allemagne, où, dès les premières années du treizième siècle, ces mêmes poèmes furent traduits par les poètes les plus distingués. La traduction de Wolfram von Eschenbach est restée inachevée, et feu le savant Lachmann, qui nous a donné la meilleure édition des œuvres du profond *Minnesinger*, a constaté de quel intérêt pour l'appréciation et la critique du poème allemand doit être la connaissance de l'original sur lequel le poète a travaillé (1). De la version hollandaise de Nicolas de Haarlem, composée entre les années 1191 et 1217, il ne nous reste qne des fragments: l'histoire de la littérature de ce pays réclame donc impérieusement la connaissance des chansons françaises pour combler cette lacune (2).

(1) »Wenn wir sein französisches original sicher nachweisen könnten, so dürfte man vielleicht hoffen *bei näherer kenntniss desselben* die einheit des ganzen noch wieder zu finden, wie sie in Wolframs seele sich gebildet hatte." Wolfr. von Eschenbach, herausgegeben von Karl Lachmann, Vorrede, s. XL.

(2) Voyez mon Histoire de la Poésie flamande au Moyen Age (Geschiedenis der Midden-Nederlandsche Dichtkunst) Tom. I, pag. 311—332.

Du reste, l'intérêt très-réel de ces poèmes en eux-mêmes est multiple.

Envisagés au point de vue de l'esthétique, et analysés d'après les règles sévères dans lesquelles la science moderne a restreint l'épopée, leur juste appréciation peut offrir matière à la discussion; cependant cette discussion même, à laquelle nous ne voulons aucunement nous soustraire, montrera qu'elles contiennent de la poésie vraiment grande, et justifiera pleinement, et au-delà, l'opinion de Fauriel ([1]), que „l'ouvrage est infiniment curieux dans son ensemble, et plein de beautés dans plusieurs de ses parties."

Mais ce qui est incontestable, c'est que nulle chanson de geste n'est comme la réunion des chansons sur Guillaume d'Orange apte à nous initier aux mystères de la formation, à l'histoire du développement des traditions populaires, de la poésie épique au moyen âge en France, et partant chez tous les peuples.

Voilà où réside surtout l'intérêt scientifique de ce recueil.

Faire ressortir le prix inestimable de nos chansons de ce côté, en cherchant à analyser aussi complètement que possible l'œuvre complexe des trouvères du douzième siècle; en cherchant à nous rendre compte de la connexité de l'histoire et des traditions populaires, de la fusion de plusieurs de ces traditions, des variations que le récit primitif a subies; en cherchant à déterminer l'époque de ces fusions, et à exhumer la raison de l'élargissement graduel du cadre dans lequel se mouvait la grande figure du héros populaire: — voilà surtout le but de cette dissertation.

On s'étonnera peut-être qu'il faille encore entreprendre ce travail, lorsque plusieurs écrivains du plus grand mérite ont disserté sur les chansons de Guillaume d'Orange. Il est vrai, Fauriel ([2]), M.M. Paulin Paris ([3]) et Conrad Hoff-

---

([1]) Histoire de la Poésie Provençale, Tom. II, pag. 306.

([2]) Histoire de la Poésie Prov., passim, surtout dans le deuxième et troisième volume.

([3]) Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, Tom.

mann (¹) se sont occupés à plusieurs reprises de ce sujet, mais on avouera que leurs travaux n'ont rien moins qu'épuisé de telles recherches.

M. Hoffmann a rendu un éminent service à l'étude de la poésie romane par la publication d'une partie de la plus ancienne rédaction du *Moniage Guillaume*, et de sa dissertation comparative sur un texte postérieur; mais d'un côté il ne s'est occupé que d'une très-mince partie de la tradition (le peu de lignes qu'il voue, pag. 62, aux autres branches sont aussi incorrectes que superficielles, comme nous le démontrerons plus tard); — d'autre part son point de vue est surtout esthétique, et il ne tient aucun compte des documents historiques et des dates.

Fauriel s'est occupé de la chanson principale et de quelques branches secondaires; mais son point de vue est presque toujours tout aussi général. Souvent il ne semble pas se douter de la fusion intime de plusieurs traditions distinctes, et lorsqu'il nous présente „un aperçu de l'histoire de ces chansons" (²), il avoue bien que „toutes les traditions poétiques, tous les chants épiques sur les exploits du duc Guillaume le Pieux, ont été amalgamés avec d'autres traditions, enveloppés et comme fondus dans d'autres chants populaires, dans d'autres fables romanesques, relatifs à d'autres incidents des guerres du Midi contre les Arabes, et à la conquête de la Septimanie et de Narbonne" (pag. 409); mais comme toute sa dissertation ne tend qu'à prouver que ces chansons sont d'origine provençale, il ne s'arrête qu'à discuter l'introduction du personnage d'Aymeri de Narbonne dans ce cycle. Il donne à entendre que d'autres traditions ont concouru à former l'histoire de Guillaume, mais il ne fixe pas l'époque de leur fusion, „époque qu'il ne s'agit pas

---

III, pag. 113—172; et dernièrement dans le XXIe volume de l'Histoire Littéraire de la France, pag. 435—551.

(¹) Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orange; aus den Abhandlungen der K. bayr. Akademie der Wissensch. I Cl. VI Bd., III Abtheil. München 1852.

(²) Hist. de la Poésie Provenç. Tom. II, pag. 406 suiv.

encore de déterminer," dit-il, mais sur laquelle il oublie de revenir.

Du reste, ces „autres traditions" étaient, selon Fauriel, toutes relatives „à d'autres incidents des guerres du Midi contre les Arabes." Ailleurs cependant ([1]), en rendant compte de l'intervention supposée de Guillaume dans le couronnement du roi Louis, il comprend bien qu'un élément nouveau vient s'immiscer dans l'histoire poétique du héros, mais il ne s'occupe guère de le déterminer. „Où les auteurs de ce roman, demande-t-il, puisèrent-ils la connaissance du fait auquel se rapportent ces allusions?" Mais sa réponse prouve à l'évidence qu'il proclame à bon escient son aperçu historique „incomplet" ([2]). La voici cette réponse: „C'est ce qu'il n'est pas facile de dire avec assurance. Il n'est toutefois guère probable que ce fut dans les ouvrages où nous la trouvons aujourd'hui plutôt indiquée que précisée historiquement. Il y a, ce me semble, bien plus d'apparence que ce fut plutôt dans quelqu'une des traditions historiques qui, une fois entrées dans les chants populaires primitifs concernant Guillaume le Pieux, s'y développèrent et s'y transformèrent de diverses manières, aussi longtemps que ces chants eurent vie et cours parmi le peuple."

On le voit, c'est à peu près le *quia inest vis dormitiva*. Or, ces résultats vagues et incomplets ne nous dispensent nullement de nouvelles recherches.

Enfin M. Paulin Paris a écrit deux dissertations sur les poèmes de Guillaume d'Orange: je ne m'arrêterai qu'à la dernière, qui est la plus complète. Elle comprend toutes les branches de ce cycle, en remontant jusqu'aux chansons qui s'occupent de l'aïeul du héros, Garin de Montglane, et en descendant jusqu'à son arrière-cousin Foulque de Candie.

Lorsqu'on me trouvera souvent en contradiction avec M. Paris, il ne sera pas superflu de déclarer ici que je professe la plus haute estime pour l'éminent savoir et l'élégant talent

---

([1]) Ibidem, Tom. III, pag. 89.
([2]) Ibidem, Tom. II, pag. 406.

du savant académicien. Ses vastes recherches sur l'histoire des chansons de geste sont d'un grand prix pour l'histoire de la littérature romane; cependant on comprendra aisément qu'une étude spéciale sur une seule geste puisse et doive entrer plus à fond dans plusieurs questions, qu'un travail général, qui embrasse toutes les traditions, ne peut qu'effleurer, ou sur lesquelles une différence de point de vue ou de but explique le silence. Si nous nous sommes attachés surtout à la rectification ou le complétement de certains détails du travail de M. Paris, c'est parce que tout ce qui est signé de son nom mérite une attention redoublée, et, s'il y a lieu, une controverse sérieuse.

Or, l'histoire de la formation et du développement des diverses branches de l'histoire poétique de Guillaume; l'examen des causes de la fusion des diverses traditions qui s'y trouvent amalgamées; un essai sur les époques où ces fusions se sont opérées, tout cela ne semble être entré que d'une manière fort secondaire dans le plan du savant écrivain. L'usage qu'il a fait pour son analyse de tous les manuscrits, anciens et modernes, au lieu de s'en tenir pour le fond à une seule version, sauf à comparer les autres, noter leurs divergences et en tirer les conclusions probables, le prouve à l'évidence.

Il nous a bien livré quelques idées pour servir à la critique de la tradition, mais, comme il l'a dit lui-même dans sa première dissertation (1), il a craint "de les présenter dans toutes leurs conséquences et avec tous les développements qu'elles réclameroient," croyant devoir laisser cette tâche à l'éditeur du texte des chansons.

Ici toutefois, par une étrange anomalie, l'auteur croit avoir résolu toutes les questions qui se lient à l'histoire du développement de ce cycle poétique. Entendons-le lui-même.

"Nous avons exposé les commencements et les progrès de la légende de Guillaume au Court-nez. Nous avons vu *comment* ce guerrier, fondateur d'une abbaye, dans laquelle il

(1) Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 121.

était mort au commencement du IXe siècle, avait d'abord été célébré comme le plus rude adversaire des Sarrasins d'Espagne, le conquérant de Nîmes et d'Orange; *comment* la tradition de ses exploits dans le midi de la France s'était ensuite confondue avec l'histoire réelle de l'établissement des Normands dans le royaume de Sicile, sous la conduite de Guillaume Fierebrace ou Bras-de-Fer, fils de Tancrède de Hauteville; *comment* il passa enfin pour le défenseur des descendants de Charlemagne. Peu à peu les récits dont il était le héros se complétèrent par d'autres chansons sur son père Aimeri de Narbonne, sur son aïeul Ernaut de Beaulande"; etc. (1).

M. Paris a „exposé les commencements et les progrès de la légende" en ce sens, qu'il a donné un aperçu du sujet des diverses branches; mais il s'est fort peu occupé à faire la critique des différentes parties. C'est un point sur lequel il se fait complètement illusion, et je doute qu'après avoir étudié sa dissertation l'on ait une idée précise des causes qui ont déterminé la fusion de tous ces éléments divers. On ne se trouvera pas plus avancé qu'après la lecture du livre de Fauriel.

Je m'étonne qu'en analysant à deux reprises les chansons de Guillaume d'Orange, M. Paris n'ait nullement pris à tâche de compléter le travail de son prédécesseur, qu'il oublie même de nommer. S'il cite le texte de la légende latine, Fauriel en avait donné la traduction; s'il fortifie son argumentation par la production de certains passages de chroniqueurs du neuvième siècle, l'historien de la poésie provençale y fait maintes allusions; et en général on trouvera dans le travail de M. Paris bien peu de chose qui avait échappé à l'attention de Fauriel.

Il est vrai, M. Paris a exposé „comment Guillaume avait été célébré comme le plus rude adversaire des Sarrasins d'Espagne"; je veux même admettre qu'il nous ait démontré que le héros a été „*d'abord*" célébré comme tel; mais je ne puis

(1) Hist. littér. de la France, Tom. XXII, pag. 529.

reconnaître que nous ayons vu que „*d'abord*" il fut célébré „comme le conquérant de Nîmes et d'Orange". Il ne l'a pas prouvé, et il ne le pouvait, puisque l'histoire nous apprendra tout le contraire. Que si M. Paris fait un rapprochement entre la chanson de la prise d'Orange et un texte latin reputé du dixième siècle, plus tard nous montrerons à l'évidence que l'autorité latine n'est pas de beaucoup aussi ancienne, et que d'ailleurs l'argumentation de M. Paris est bien faible sur ce point.

A-t-il ensuite exposé *comment* Guillaume passa enfin pour le défenseur des descendants de Charlemagne? Tant s'en faut.

Après avoir fait la remarque générale que les trouvères ajoutèrent aux souvenirs historiques de Guillaume d'Aquitaine „bon nombre d'aventures empruntées à l'histoire d'autres temps et d'autres guerriers", il continue: „Ainsi l'on vit Guillaume d'Orange protéger le roi de France contre les Normands, comme le firent souvent Hugues le Grand et son fils Hugues Capet, sous les derniers rois Carlovingiens" (1). Cette remarque constate un fait, mais ne l'explique pas. L'honorable écrivain veut-il faire sentir que certains poèmes sur Guillaume ont directement emprunté aux traditions sur un des Hugues nommés? On n'en sait rien, car plus loin, à propos de la branche du *Couronnement du roi Louis*, il se contente de dire que son „début a certainement un grand air d'ancienneté, et que la première inspiration doit en appartenir à l'époque carlovingienne" (2). Un peu plus loin, à propos des plaintes sur les dénis de justice du temps du trouvère (3), il dit encore: „Il nous semble qu'on peut rapporter ces plaintes au temps de la première institution des justices seigneuriales, lorsque les Carlovingiens abandonnèrent le pouvoir judiciaire au profit de ceux qui furent assez riches pour payer le droit de l'exercer" (4).

---

(1) Hist. littér. de la France, Tom. XXII, pag. 437.
(2) Ibidem, pag. 481.
(3) Couronnement, vs. 34—59, Tom. I, pag. 2.
(4) Hist. littér. de la France, Tom. XXII, pag. 482.

Voilà tout; et certainement ces deux suppositions gratuites ne suffisent pas à nous donner une idée, même confuse, ni du fait historique qui sert de base à la nouvelle tradition, ni de la manière dont celle-ci a été jointe aux chants de guerre du Midi.

Ailleurs ([1]), il est vrai, M. Paris semble faire allusion à ces événements, lorsqu'il affirme qu'on a quelquefois confondu Guillaume d'Aquitaine avec Guillaume Longue-espée, duc de Normandie; mais en dernier lieu il n'a pas développé cette thèse: au contraire, il semble l'avoir complètement abandonnée en lui substituant, comme nous venons de le voir, une vague allusion nouvelle à Hugues Capet ou son père, m'ais qu'il n'a précisée d'aucune manière.

Le seul point que M. Paris ait traité plus amplement, c'est l'adoption de la tradition de Guillaume de Hauteville par les chantres de notre héros. C'est surtout dans sa première dissertation ([2]) qu'il a discuté cette thèse: dans la seconde il adhère toujours à son opinion primitive ([3]).

Néanmoins, dans le cours de notre examen il nous faudra reprendre cette discussion, et nous espérons prouver à l'évidence que la thèse n'est pas soutenable.

Enfin quant aux dates de la fusion des diverses traditions, M. Paris écrit ([4]):

„Ces additions poétiques à l'histoire de Guillaume d'Aquitaine nous semblent de la seconde époque des chansons dont il est le sujet; elles ne peuvent remonter au delà de la fin du XIIe siècle; et c'est dans le siècle suivant qu'après avoir fait ainsi du héros primitif le représentant de plusieurs grandes renommées, on a dû revenir sur chaque épisode de cette vie complexe, en exagérer toutes les proportions, et mettre une dernière et malheureuse main à cette longue et célèbre histoire de Guillaume d'Orange et des autres enfants d'Aimeri de Narbonne."

([1]) Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 120.
([2]) Ibidem, pag. 126.
([3]) Hist. littér. de la France, Tom. XXII, pag. 487.
([4]) Ibidem, pag. 531.

La dernière partie de ce passage a en vue les branches de Renouart et les poèmes additionuels d'Aimeri de Narbonne, Gérard de Viane, etc.; nous en reparlerons plus tard pour ce qui concerne la branche de Renouart. Quant à cette décision qui rejettte tout le *Couronnement le roi Louis*, ou du moins son introduction parmi les poèmes de Guillaume d'Orange, à la fin du XIIe siècle, elle me paraît aussi arbitraire qu'injuste. Elle aussi demande une revision, qui, nous n'en doutons pas, mènera à la cassation de cet arrêt.

Ainsi donc, sur toutes les questions que M. Paris nous présente comme résolues, et sur bien d'autres encore, plane toujours l'incertitude la plus complète. Force nous est de reprendre la tâche que nos devanciers ont laissée inachivée quoiqu'en nous aplanissant la route vers son accomplissement. Je voudrais m'en acquitter avec conscience. Si les travaux dont je viens de parler m'ont aplani la voie, la méthode à suivre ne me semble pas douteuse. Mon savant ami M. le Professeur Dozy de Leide nous a laissé dans sa magnifique dissertation sur le Cid (1) un admirable modèle, et je mettrai toute ma gloire à marcher sur ses traces, ne fut-ce que de loin.

(1) Dans ses Recherches sur l'Histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge, Tom. I, pag. 320—706.

II.

La réunion des branches qui forment la grande geste des enfants de Garin de Montglane et d'Aimeri de Narbonne, comprend près de cent vingt mille vers, et la première de ces branches dans l'ordre ses événements est peut-être la dernière dans l'ordre de la composition ([1]). Le préambule de cette chanson ne laisse aucun doute à cet égard. Le voici:

Oiés, oiés seignor, par Dieu omnipotent,
Que Damediex vos doinst honor et joie grant!
Oï avés canter de Bernart de Braibant,
Et d'Ernaut de Beaulande, d'Aimeri son enfant,
De Girart de Viane à l'orgoillox samblant,
Et de Renier de Genves que Dex parama tant,
Ki fu père Olivier le compaignon Rolant;
De Guillaume, de Fouke et du preu Viviant,
Et de la fière geste dont cantent li auquant,
Ki tant soffri de paine sor Sarrasine gent.
Mais tot en ont l'aisié le grant comencement,
De Garin de Monglane le chevalier vaillant,
Dont issi cele gent dont on parole tant.
Jà sarés dont il fu et dont et de quel gent,
Et comment il conquist Montglane et Montirant,
Et la terre environ une jornée grant,
Qu'en ice tans tenoient felon et souduiant;
Et qui fu cele dame dont furent li enfant
Que on apele geste, très le comencent,
El roiaume de France ([2]).

([1]) Voyez M. Paulin Paris, Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 438.

([2]) Hist. litt. de la France, Tom. XXII, pag. 440.

Pour des motifs qu'on appréciera, et dont nous rendrons compte plus tard, nous n'avons imprimé dans cette édition que les branches les plus anciennes, et qui entr'elles forment une sorte d'unité. Il ne sera néanmoins pas superflu pour la clarté de notre examen critique d'analyser rapidement quelques chansons restées en dehors de notre collection, pour rappeler leur caractère général et leurs principaux traits. Il suffira d'un mot pour montrer le lien qui unit les plus anciennes branches aux plus modernes: pour de plus amples détails sur celles-ci nous renvoyons à l'article que M. Paulin Paris y a consacré dans le XXIIe volume de l'Histoire Littéraire de la France.

La série s'ouvre par la chanson de Garin de Montglane, puis vient celle de Girart de Viane (1), et en troisième lieu celle d'Aimeri de Narbonne. Nous ne nous arrêterons pas aux deux premières, il suffira de citer ces vers du Garin (2), qui constatent la filiation des héros:

Garins fu li premiers, bien le puis afichier,
Dont issirent li hoir et li bon chevalier
Qui si firent paiens fors de France cachier,
Que as mons de Mongeai n'osèrent repairier;
Car Reniers fu ses fiz, qui fu père Olivier,
Et Hernaus de Beaulande, qui tant ot le cuer fier,
Qui fut père Aimeri le nobile guerrier.
Et d'Aimeri issi Guillaume o le cuer fier,
Qui puis conquist Orenge, s'ot Guibor à moillier.
Troi fis ot Aimeris, qui tot furent princier,
Qui de Sarrasins fisent mainte sele vuidier,
Pour le loi Dameldieu acroistre et essaucier;
Moult ama Diex le geste, bien le puis tesmoignier.

Quant à la chanson d'Aimeri, en voici le sommaire.

---

(1) Publiée par M. P. Tarbé, Reims, 1850, un vol. in-8o. Cette édition laisse beaucoup à désirer, tant à l'égard du texte que du glossaire.

(2) Ms. de La Vallière, no. 78, fol. 2 vo. Voyez Hist. Litt. de la France, t. c. p. 438.

Après la déroute de Ronceveaux Charlemagne aperçoit sur son chemin une grande et forte ville: c'est Narbonne, qui est au pouvoir des Sarrasins. L'empereur en offre le gouvernement à qui tentera de la conquérir, mais aucun des paladins ne répond à cet appel. Enfin le vieux Ernaut de Beaulande met en avant son fils Aimeri, adoubé depuis moins d'un an, et celui-ci se rend maître de la ville.

Charlemagne étant retourné en France, et Ernaut étant mort de vieillesse, les barons de sa terre conseillent à son fils de se marier, et lui proposent Ermengart, sœur du roi Boniface de Pavie. Soixante chevaliers sont envoyés à la cour du roi Lombard pour lui demander la main de la jeune princesse. Le roi voulant faire preuve de magnificence, veut leur fournir tout ce qui peut leur être agréable, mais les ambassadeurs déclarent qu'ils sont tous de riches et puissants barons, et qu'ils n'ont que faire de l'hospitalité du roi. Alors celui-ci essaye de contraindre les chevaliers à accepter ses offres. Il ordonne à tous les marchands de Pavie de décupler le prix de tous les objets qu'ils vendront à ces étrangers. Il en arriva que bientôt toutes les denrées montèrent tellement de prix que les pélerins et voyageurs ne purent trouver à se loger, à se vêtir, à se nourir dans la ville. Aux bruyantes réclamations excitées par là, le roi fit publier une autre ordonnance, il fit défendre de vendre aux étrangers une seule bûche de bois à brûler. Ceux-ci trouvent cependant un expédient: ils achètent toutes les noix et toutes les coupes de bois travaillé, et ils en alimentent les feux de cuisine, dont la flamme s'élève de manière à faire craindre l'incendie de la ville entière. Alors le roi vaincu se rend auprès des chevaliers, et sur leur demande il accorde à leur seigneur la main d'Hermengart. Pendant qu' Aimeri se rend auprès d'elle, l'amiral de Babylone envoye du secours aux anciens maîtres de Narbonne: une armée formidable vient assiéger cette ville, et pour les mettre en déroute il faut la réunion des forces du roi Boniface, du comte Aimeri et de son oncle Girart de Viane. La ville enfin délivrée, le mariage du comte avec Ermengart est célébré.

Dans le cours de l'ouvrage il est fait mention du roi André de Hongrie; or ce prince règna de 1204 à 1205; le poème doit donc évidemment être postérieur au moins à la première de ces dates.

La première chanson en date où figure Guillaume lui-même, est celle qui est intitulée *Les Enfances Guillaume* ou, dans d'autres manuscrits, *Li Départtemens des enfans d'Aymeri*, ou encore: *Comment li rois manda Aymeri que il li envoisise de ses enfans.* Nous ne l'avons pas admise dans notre premier volume pour des raisons dont nous rendrons compte en temps et en lieu; il sera cependant utile d'en donner ici une idée en l'analysant avec quelque détail ([1]).

Le comte Aymeri de Narbonne a de sa femme Hermengart de Pavie sept fils. L'empereur Charlemagne lui envoie un message pour l'engager à lui envoyer ses quatre fils aînés pour le servir dans son palais.

„Quant il aront servi .v. anz ou sis,"

dit le messager,

„Si les fera chevaliers devenir,
Tant lor dorra, bien se porront garir,
Or et argent et bons chevaus de pris,
Bors et chastiax et viles à tenir."

Aymeri fet part de ce message à ses enfants, et leur en vante les profits, mais Guillaume n'i veut accéder. „Certes," dit-il,

„Certes, aler n'i quier:
Servir .vj. anz, ci a trop grant dangier!
Car par Celui qui le mont doit jugier!
Aler voudrai sus la gent l'aversier,
Combatre à euls à l'espée d'acier;
Or et argent i cuit assez gaignier,
Et si serai de lor terre héritier."

([1]) M. Tarbé a donné une courte analyse de cette chanson et de la suivante (mais elles sont remplies de fautes de tous genres) dans l'introduction au Roman de Girard de Viane, pag. XXII—XXIII.

Il veut réellement partir pour attaquer les Maures, et ses frères Guibert, Ernaut, Bueve et Guérin lui promettent de l'accompagner. Alors Bernart, l'aîné, qui désirait obtempérer à l'ordre de l'empereur, leur reproche de se mettre sous les ordres de son pui-né, tandis que lui devait les guider par droit de primogéniture. Sur ce Guillaume s'enflamme, et il s'écrie:

„Par mon chief! vos mentez.
S'estiez cent sus les chevaus montez,
A clères armes, à gonfanons fermez,
Et fussiez toz d'Aymeri engendrez,
Si serai-je par tot vos avouez
Et desus toz sire et mestre clamez,
Et vos dorroie et chastiaus et citez,
Et bors et viles et riches fermetez."

A ces paroles le messager fixa ses yeux sur l'interlocuteur:

Forz li sembla, et moult desmesurez,
Mautalentis et fiers et enparlez:

et il murmura entre ses dents: „S'il reste en vie et devient chevalier, bien des Turcs mourront de sa main, et maint pays tombera en son pouvoir."

Cependant Aymeri persuade à son fils de partir avec lui pour la cour:

„Car je doi bien l'empereor servir;
Ge tieng de lui ma terre et mon païs,
Tot me dona Nerbonois à tenir."

Guillaume i consent, mais il proteste qu'aussitôt armé chevalier, il partira pour la conquête de l'Espagne, dont il dotera richement ses frères. Le lendemain ils se mettent en marche, suivis de cinqante sommiers chargés d'or et d'habillements précieux. Hermengart prend tendrement congé se son fils Guillaume. Ele attache à son épaule une amulette et le recommande à Dieu. Lui, promet de venir la secourir si elle était attaquée par les infidèles ou les Basques (li Bacle).

Or, le roi arabe Thiebaut ayant appris par ses espions le départ d'Aymeri et de ses fils, rassemble sa flotte „au port

soz Aumarie" et se propose d'attaquer Narbonne que son père avait possédée:

Ce sont les clés d'Espaigne la garnie,
Que les destroiz et les marches i gissent.

Cependant Aymeri ayant passé „Aubemalle", mena son fils à Saint-Gilles „au saint cors por orer." Dans les montagnes non loin de Montpellier ils rencontrèrent des messagers de Tiebaut qui avaient été envoyés à Orenge pour demander la main de la belle Orable que Tiebaut voulait épouser. Clariaus d'Orenge lui fît dire qu'il lui offrait et la ville et la pucelle. Les paiens étaient au nombre de sept mille, Aymeri n'était accompagné que de mille chevaliers: cependant il n'hésite pas à engager le combat. Lui-même se jette le premier dans la mêlée.

Le destrier hurte des esperons d'argent
Que il conquist soz Sarragouce el champ,
Quant Karlemaine ala vengier Rollant.

Son impétuosité le mène si loin qu'il est enveloppé de toutes parts et fait prisonnier. Heureusement son fils Guillaume vint à son secours, armé d'un „grant perchant", qu'il brandissait à deux mains. Les infidèles sont dispersés et Aymeri remonté. Guillaume aussi se rend maître d'un cheval:

Lez une combe si a véu Baucent,
Le bon destrier qui fu à l'amirant.
Orable l'ot gardé moult longuement
Dedenz Orenge en un celier moult grant,
Si li torchoit les costez et les flanz,
Et le crepon et le piz par devant,
Et le viaire de frès hermine blanc.
Sele ot el dos d'ivoire, voirement,
Le frain del chief valoit .c.m. besant;
Coverz fu bien d'un paile escarinant,
Vermeil et inde, par terre traïnant.

Guillaume monte sur cet admirable coursier et se jette de nouveau dans la mêlée. Il tombe sur Aquilant de Luiserne, qui lui fait part du message dont il a été chargé pour Orenge, non sans vanter la beaute merveilleuse d'Orable.

Celle-ci lui avait confié Baucent pour l'offrir au roi Tiebaut: depuis qu'il se l'est laissé prendre il n'osera plus paraître devant son maître, ni devant elle. Guillaume lui ordonne de dire à la belle que c'est lui qui a pris son destrier, et qu'aussitôt qu'il sera armé chevalier, il se présentera devant Orenge pour tuer Tiebaut:

„Et la prendrai à per et à moillier,
Si la ferai lever et baptisier."

En même temps il lui envoye un épervier en signe d'amitié. Aquilant retourne auprès d'Orable et fait sa commission. Lorsqu'elle entendît parler de Guillaume:

Menuement prist color à muer.

Ensuite elle lui envoye un message pour lui dire que s'il la peut „conquester", elle se fera chrétienne pour lui; en outre elle l'engage à être sur ses gardes, parce que les Sarrasins d'Orenge veulent le surprendre. Guillaume, très-joyeux de ce message, confie au porteur un „annelet" pour la belle, et, dit-il,

„S'ele le velt chascun jor esgarder,
Jà de m'amor ne porra consirrer."

Cependant les Sarrasins attaquent les hommes de Narbonne: Guillaume ayant, par amour pour Orable, jeté loin de lui la massue qui jetait l'épouvante parmi ses ennemis, est fait prisonnier par trahison. On veut l'emmener à Orenge et il ne s'y oppose pas,

Quar plus désirre à venir à Orenge,
Véoir la tor et les granz sales amples,
Et dame Orable la demoiselle gente.
S'en Gloriete puet estre en la chambre,
Cele prison ameroit tote France.

Heureusement ses frères le délivrent, non cependant sans regret de sa part. Les infidèles retournent à Orenge, et Clariaux fait à Orable le récit der prouesses de Guillaume.

„N'en parlez plus, sire, dit la pucele;
Par cel seignor qui tot le mont governe!
Si m'a esprise l'amor du bel Guillelme,
Por un petit que ge ne chié à terre."

Tiebaut ayant appris la défaite de ses gens, attaque furieusement Narbonne, dont il avait entrepris le siége; mais il est si bien reçu qu'il est obligé de demander une trève d'un mois. Il en profite pour aller visiter Orenge, et Hermengart envoye un message à son fils Guillaume pour le prier de hâter son retour.

Lorsque Tiebaut arrive à Orenge, Clariaux lui fait part des menaces de Guillaume, mais l'émir n'en tient compte: il monte au palais.

Tiebauz esgarde le palès qui est gent:
Par artiment sont li entaillement,
Ours et lions et porceaus ensement,
Biches et dains et aigles plus de cent,
Si est li ciel fet par enchantement,
Soleil et lune et l'estoile luisant.

Clariaux le fet assoir sur un banc

Tot fet d'yvoire, painturé à argent,
Li pecol sont doré moult richement,
A chascun ot un folet en estant,
Harpent et notent, saillent menuement;
Qui cels esgarde ne demande néant,
Né jugléor, né autre enchantement.

Orable prévenue par son frère de la venue du prétendant, ne veut être qu'à Guillaume, mais Clariaux lui fait observer que l'émir est très-puissant: il lui propose en conséquence un expédient, et lui dit:

„Venez à lui, si devenez sa mie:
Querrons respit qu'i ne vos preigne mie."
Dist la pucele: „Dont seroie garie,
Quar de Guillaume ne perdroié-je mie."

Enfin Clariaux la fiance au roi Tiebaut, qui l'épouse „à la loi de la terre." Orable se lamente et pleure et envoye un messager à Guillaume pour lui apprendre ce qui se passe. Cependant le banquet de noces a lieu, et Orable en profite pour bafouer son époux par ce qu'elle appelle „les geus d'Orenge." Elles consistent en une série d'enchantements. D'abord c'est un cerf qui se détache des arcades et est aussitôt suivi

par une meute de chiens et une troupe de chasseurs, qui mettent tout en émoi. Puis une procession de moines excitant autant de géans à battre de verges Tiebaut et ses compagnons. Puis les ours, les sangliers de l'arc qui prennent part à la fête en se ruant sur les convives; puis une inondation dans laquelle ils sont sur le point de se noyer. Enfin la pucelle fit cesser les enchantements: Tiebaut se coucha dans le lit nuptial, et elle passa dans le jardin. Le lendemain elle se présente devant lui en lui disant:

Tiebaut d'Arabe, or vos levez de ci,
Assez vos estes déportez tote nuit:
Au pucelaige a Guillaumes failli,
Maintes foiées l'avez requit anuit."

Déçu par le charme,

Tiebauz cuidoit qu'ele voir li déist,

et il reprit le chemin de Narbonne. Les assiégés font une sortie dans laquelle Beuves, l'un des trois plus jeunes fils d'Aimeri, est fait prisonnier. Mais ses frères sortent de nouveau de la ville, et Aïmer réussit à enlever un fils de l'émir, qui est échangé contre Bueve et une bonne quantité de vivres, dont on commençait à avoir grandement besoin.

Cependant Aimeri et ses quatre fils arrivent à la cour de Charlemagne, où ils sont bien accueillis, malgré la sauvage fierté dont Guillaume fait preuve en tuant un chevalier qui veut lui montrer les usages de la cour.

Le même jour, après le repas, un champion breton se présente pour „mater" tous les Français qui oseront se mesurer avec lui. Guillaume, quoique n'ayant pas vingt ans accomplis, ne se laisse pas intimider par le hideux géant; il demande à combattre pour l'honneur français, et le tue. Alors l'empereur procède à armer chevaliers Guillaume et ses frères; à peine ont-ils reçu l'accolade, qu'arrive le messager d'Hermengart, qui leur apprend le siége de Narbonne. Bientôt, avec l'aide de l'empereur, ils se trouvent à la tête d'une armée et marchent sur Narbonne. Ils trouvent la terre ravagée, et arrivent enfin en présence de l'ennemi. Le combat s'engage: Guillaume cherche Tiebaut:

„Et où est ore Thiebauz d'Esclavonie,
Qui velt Nerbone avoir en seignorie?
Se ge le tieng en bataille fornie
Encui li ert Orable chalengie,
Qui tant par a la char blanche et dongie!"

Bientôt en effet les deux rivaux se rencontrent: après un combat acharné Tiebaut est à la merci de son vainqueur, mais les Sarrasins se jettent entre eux, font remonter leur chef, et fuyent avec lui vers la mer. Cependant l'émir parvient à rallier ses troupes, et il se jette de nouveau sur les chrétiens. Le carnage est terrible: Aimeri est fait prisonnier, les Français ont le dessous, lorsque les assiégés font une sortie. Aimeri est secouru et délivré, Bauduc et Aarofles, les meilleurs guerriers maures, sont tués, et Tiebaut et les siens refoulés de nouveau vers la mer, où ils s'embarquent en toute hâte.

En Narbonois vinrent por gaaignier,
Mès des paiens i lessent un millier.

Aimeri et ses fils font leur entrée triomphale dans la ville.

Deux mois après leur arrive la nouvelle que les pairs de France voulaient „boisier" le viel empereur en chassant son fils Louis du royaume, et que Charles implorait le secours des preux de Narbonne. Guillaume déclare tout de suite qu'il ira secourir son „seigneur droiturier."

Il est superflu de démontrer que ce n'est là qu'une transition pour relier cette chanson à celle du *Couronnement Looys* qui est en tête de la collection que nous avons imprimée.

III.

Les chansons de geste ont la prétention, que nous discuterons plus tard, d'être des poèmes historiques, de conserver et de reproduire la tradition populaire née presque en même temps que l'évéuement qu'elle glorifie. Pour bien juger nos chansons il est donc indispensable d'intéroger l'histoire contemporaine sur le héros.

Nous possédons sur le règne de Louis-le-Debonnaire plusieurs écrits, tels que les Annales attribuées à Einhart, les Gestes de Louis par Thegan, les Annales Saxonnes, et surtout la chronique d'un auteur, connu, on ne sait trop pourquoi, sous le nom de l'Astronome Limousin (1). Celui-ci, auteur contemporain, dit lui-même "que ce qu'il rapporte avant le temps de l'Empereur Louis, il le tenait d'Ademar, moine très-noble et très-dévot, qui était contemporain de ce Louis et qui avait été nourri avec lui; mais il déclare que ce qui suit, il l'avait vu par lui-même, et l'avait appris lorsqu'il était à la cour" (2). L'espérance de trouver dans ces ouvrages beaucoup de détails sur notre héros est néanmoins déçue, parce qu'ils ne s'arrêtent en général que sur les résultats généraux des événements sans s'occuper beaucoup des personnages qui ont contribué à les accomplir.

Cependant ces ouvrages et la précieuse chronique de l'abbaye de Moissac nous permettront, à l'aide de quelques auteurs modernes, de dessiner rapidement la silhouette du Guillaume historique.

---

(1) Tous dans le Tom. VI du Recueil des Historiens des Gaules de Dom Bouquet.

(2) L. C. préface, pag. VI.

En l'année 778 il naquît à Charlemagne un fils, que son père fit baptiser du nom de Louis. C'est sur la tête de ce fils que l'empereur plaça, dès sa naissance, la couronne de l'Aquitaine. Dans le but d'assurer et d'organiser l'empire de cet enfant, il nomma dans le pays des comtes et des abbés, et conféra des bénéfices à plusieurs vassaux, tous originaires du Nord de la France, et qui étaient assez prudents et assez courageux pour rendre dangereuse toute rébellion, soit ouverte soit occulte. Il leur confia la garde du royaume, la défence des frontières et l'administration territoriale des bourgs royaux. Il nomma comte de Bourges d'abord Humbert, puis Estourmi; à Poitiers, Aubouin; à Périgueux, Guibaud; à Clermont Itiers; au Puy, Boulle; à Toulouse, Orson; à Bordeaux, Séguin; à Albi, Aimes; à Limoges enfin Roard (¹).

A l'âge de trois ans Louis fut couronné roi d'Aquitaine par le pape Adrien, et l'empereur l'envoya dans son royaume sous la tutèle d'un certain Arnold (²). Plus tard, l'empereur craignant que l'influence des mœurs étrangères ne corrompît le caractère franc du jeune prince, il fit conduire son fils auprès de lui, ne laissant en Aquitaine que les marquis nécessaires à la défense des frontières contre toute invasion étrangère.

Ceci se passa en 785. Deux ans plus tard le duc de Toulouse Orson se laissa surprendre par un certain Gascon nommé Alori (³). L'Empereur punît sévèrement Alori et ôta

---

(¹) Astronomus, pag. 88: »Ordinavit autem per totam Aquitaniam Comites Abbatesque, necnon alios plurimos, quos Vassos vulgo vocant, ex gente Francorum, quorum prudentiae et fortitudini nulla calliditate, nulla vi obviare fuerit tutum: eisque commisit curam regni, prout utile judicavit, finium tutamen, villarumque regiarum ruralem provisionem. Et Biturigae civitati primo Humbertum, paulo post Sturbium praefecit Comitem: porro Pictavis Abbonem, Petragoricis autem Widbodum, sed et Avernis Iterium, nec non Vallagiae Bullum, sed et Tholosae Chorsonem, Burdegalis Siguinum, Albigensibus vero Haimonem, porro Lemovicis Rothgarium."

(²) Ibidem, pag. 89: »Praeponens illi bajulum Arnoldum."

(³) »Dolo cujusdam Wasconis, Adelerici nomine," dit l'Astronome, pag. 89. Il était fils de ce duc Loup que Charlemagne avait

en même temps à Orson son gouvernement, à cause de son incurie. Il lui substitua un personnage que l'auteur nomme simplement Guillaume, qui par sa sagesse et son courage dompta les Gascons soulevés.

Guillaume en sa qualité de duc de Toulouse ou d'Aquitaine, car ces deux titres lui sont donnés indifféremment (¹), avait une autorité supérieure dans tous les comtés qui composaient le royaume d'Aquitaine; il étendait même son autorité sur la Septimanie comme faisant partie de son duché d'Aquitaine (²).

Son caractère et ses vertus lui méritèrent la confiance de son souverain, qui l'honora des premières charges de l'état. L'Astronome l'appelle premier porte-enseigne (³), ce qui probablement signifie qu'il avait le commandement en chef de l'armée (⁴). Dans une charte de Louis-le-Debonnaire il est

---

expulsé de ses états; voyez Dom Vaissette, Histoire Gén. du Languedoc, Tom. I, pag. 444—445.

(¹) Dom Vaissette, Hist. Géner. du Languedoc, Tom. I, pag. 702*a*, 757*a*.

(²) Ibidem, Tom. I. pag. 452.

(³) Pag. 92: »Willelmus primus signifer." Cf. Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. I, pag. 735 suiv.

(⁴) Voyez M. Dozy, Recherches sur l'Histoire polit. et littér. de l'Espagne au moyen âge, Tom. I, pag. 446.

M. Perz dans son édition de l'Astronome (Monumenta Germ. Hist. Tom. II, pag. 612), change le sens du passage que nous avons en vue en déplaçant la virgule. Il lit: »Erat enim ibi Willelmus primus, signifer Hadhemarus." Cette leçon semble s'accorder avec un passage d'Ermoldus Nigellus (Lib I, vs. 272) que nous citerons plus tard.

Cependant voici un passage d'un auteur du même siècle qui nous donne raison. Le biographe de Wala, chef des armées et premier ministre de Charlemagne, qui plus tard devint abbé de Corbie, s'exprime ainsi (Pertz, l. l. pag. 537): »Cum jam pater esset electus, quasi Christi *signifer* ad aciem contra immanissimos hostes *primus* ubique processit ad campum..... et qui primum arma tulerat contra Abitrices, gentem indomabilem, demum contra vitiorum portenta virtutem vexilla gloriosus praedicatnr."

Au reste, dans nos chansons on lit, V, 3307 (Tom. I, pag. 302):

qualifié de „in aula genitoris nostri Comes clarissimus" (1); et l'auteur contemporain de la vie de saint Benoît d'Aniane affirme qu'il était „Comes in aula imperatoris prae cunctis clarior" (2).

Par sa position autant que par son grand courage il devint bientôt le bouclier de la France contre les invasions toujours renouvelées des Sarrasins d'Espagne.

Hesham ayant succédé en 788 à son père Abd-al-rahman I comme émir de Cordoue, forma bientôt le dessein d'attaquer les Chrétiens par tous les côtés. Il fit publier dans toute l'Espagne *l'Algihad*, c'est à dire la guerre contre les ennemis de l'Alcoran. A cet appel les plus ardents Musulmans coururent aux armes: l'armée qui se forma, quoique montant à peine à cent mille hommes, fut divisée en deux corps, dont l'un marcha contre les Chrétiens des Asturies, et l'autre, commandé par le visir Abd-almalek, s'avança en Catalogne et se disposa à entrer de là en France. (3).

Cette invasion eut lieu en 793. Charlemagne faisait la guerre sur les bords du Danube, Louis d'Aquitaine était en Italie avec les meilleures troupes du Midi. Aux approches des Sarrasins, les habitans des plaines se refugièrent: les ennemis se dirigèrent sur Narbonne où ils mirent le feu aux faubourgs, et puis se portèrent du côté de Carcassonne. Cependant le comte de Toulouse, Guillaume, avait fait un appel aux comtes et aux seigneurs du pays. De toute part les Chrétiens en état de porter les armes accoururent se

---

Et bien doit France avoir en abandon,
Séneschaus est, s'en a le gonfanon.

C'est dans ce sens que Rollant se mettant à la tête d'une troupe d'écuyers, dit, dans la chanson d'Aspremont (Ed. Bekker, pag. 28*e*),

Ge serai hui vostre goffanonier.

Ainsi l'on lit dans le Fierabras, vs. 3118:

Jeu seray l'estandart: ab me vos reliatz.
Tan eum le bran mi dur, bon gueren vos auratz.

(1) Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom I, preuves: pag. 34*b*.

(2) Acta Sanctorum Februar. Tom. II, pag. 615*b*.

(3) M. Reinaud, Invasions des Sarrazins en France; pag. 98—103.

ranger sous son étendard. Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords de la rivière d'Orbieux, au lieu nommé Villedaigne, entre Carcassonne et Narbonne. L'action fut extrêmement vive. Guillaume attaqua le premier les infidèles, qui soutinrent le choc avec beaucoup de valeur et repoussèrent les Français. Ceux-ci se défendirent pendant quelque temps, mais ils furent enfin taillés en pièces et leurs chefs obligés de prendre la fuite. Guillaume fut le seul qui tint ferme: quoiqu'abandonné des comtes et de presque toutes ses troupes, il soutint tous les efforts des infidèles et abbatit à ses piés un de leurs chefs. Le duc fit dans cette occasion des prodiges de valeur; mais accablé par le nombre, et se trouvant presque seul au milieu des ennemis, il se retira heureusement avec ce qui lui restait de troupes, après avoir fait acheter bien chèrement aux Sarrasins le champ de bataille dont ils demeurèrent les maîtres [1]

De leur côté, les infidèles, qui avaient perdu un de leurs chefs, n'osèrent pas aller plus avant, et contents du riche butin qu'ils avaient fait, ils retournèrent en Espagne, où ils furent reçus comme en triomphe [2].

---

[1] Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. I, pag. 453.

[2] M. Reinaud, Les Invasions en Sarrazins, pag. 104. Voici la relation de la chronique de Moissac (Dom Bouquet, Recueil, Tom. V, pag. 74):

»Qui venientes Narbonam, suburbium ejus igne succederunt, multosque Christianos: ac praeda magna capta, ad urbem Carcassonam pergere volentes, obviam eis exivit Wilhelmus, et alii comites Francorum cum eo. Commiseruntque praelium super fluvium Oliveio, ingravatumque est praelium nimis, ceciditque maxima pars in ipso die ex populo Christiano. Wilhelmus autem pugnavit fortiter in die illa. Videns vero quod sufferre eos non posset, quia socii ejus dimiserunt eum fugientes, divertit ab eis. Sarraceni vero, collectis spoliis, reversi sunt in Spaniam."

Chron. brev. Sti Galli (Ibidem, pag. 360):

»Willihelmus pugnavit contra Sarracenos ad Narbona, et perdidit ibi multos homines, et occidit unum Regem ex ipsis cum multitudine Sarracenorum."

Les mêmes paroles se lisent dans les Annales Einsidlenses, ad annum 793; apud Pertz, Monumenta Germ. Histor, Tom. V, pag. 139*a*.

Plus tard, en 801, ce fut d'après l'avis du comte Guillaume que le roi Louis attaqua Barcelonne, ville extrêmement forte et par sa situation fort dangereuse pour la sûreté de la France,

Urbs . . . . . Francorum inhospita turmis,
Maurorum votis adsociata magis,

comme dit le poète Ermoldus Nigellus (¹).

L'armée fut divisée en trois corps, dont un fut commandé par le comte Guillaume, qui contribua le plus à la prise de la ville (²).

Voilà à peu près tout ce que l'histoire contemporaine raconte des exploits du fameux comte Guillaume. On sait de reste par des autorités authentiques que le héros bâtit un monastère dans la partie la plus sauvage des environs de Lodève. Il paraît que dans les dernières années de sa vie sa piété l'engagea à se retirer de temps en temps dans le monastère d'Aniane, auprès de son ami l'abbé Benoît; enfin il embrassa définitivement lui-même l'état monastique et entra en 806 dans son abbaye de Gellone, où il mourut, après avoir acquis un grand renom de sainteté, le 28 Mai 812.

(¹) Lib. I, vs. 67; dans le Recueil de Dom Bouquet, Tom. VI, pag. 13.

(²) M. Reinaud, Invasions des Sarrazins, pag. 112—115, Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. I, pag. 461—462.

Je ne m'arrête pas à la description du siége que nous fournit l'Astronome et surtout le poète Ermoldus Nigellus, parce que nos chansons ne font aucune mention de cette expédition, sur laquelle d'ailleurs mon ami M. Dozy ouvrira des vues toutes nouvelles dans le 2e volume de ses Recherches sur l'Hist polit. et Litt. de l'Espagne au moyen âge.

IV.

Maintenant comparons l'histoire et la tradition poétique; mais préalablement voyons s'il est possible de déterminer l'époque où la tradition a commencé à se propager.

Sans aucun doute la gloire du champion chrétien qui pacifia tout le Midi, qui fut un vrai boulevard de la foi et des institutions chrétiennes, fut de suite célébrée par ses compagnons d'armes et le peuple sauvé. La poésie, aussi bien que l'histoire, s'empare d'une action héroïque qui a frappé l'imagination populaire, au moment même où cette action s'est offerte à l'admiration des compagnons même du héros. Cela est dans la nature des choses, l'histoire est là pour le constater. Le fameux Cid Campéador en offre un exemple frappant, puisque moins d'un demi siècle après sa mort il était déjà devenu le héros des chants populaires [1].

Mais il faut ensuite à la tradition du temps et le concours des circonstances pour grandir et s'étendre de manière à s'élever à des proportions assez colossales pour dominer, éclipser ou attirer à soi d'autres faits illustres. Il paraît que dans le premier quart du neuvième siècle la tradition populaire des gestes du fameux comte ou duc de Toulouse n'avait pas encore acquis cette célébrité. Cependant Ermol-

---

(1) Dans la chronique latine d'Alfonse VII de Castille, mort en 1157, écrite par un auteur quasi-contemporain, on lit:

Ipse Rodericus, mio Cid semper vocatus,
De quo cantatur, quod ab hostibus haud superatur,
Qui domuit Mauros, *caet.*

Voyez, M. Dozy, Recherches sur l'Hist. polit. et littér de l'Espagne au moyen âge, Tom. I, pag. 605—606.

dus Nigellus, poète latin qui, en 826, chanta les hauts faits du règne de Louis-le-Debonnaire, dans un poème élégiaque en quatre chants ([1]), n'oublie pas le comte Guillaume que l'Astronome et le chroniqueur de l'abbaye de Moissac nomment à peine: il en parle même avec beaucoup de distinction.

Dans son premier livre, Ermoldus raconte avec beaucoup de détails le siége et la prise de Barcelonne par l'armée de Louis, alors roi d'Aquitaine. Parmi les chefs francs il peint en premier lieu (Lib. I: vs. 137) ce

Dux — Tolosana — Wilhelmus ab urbe,

qu'il intitule plus tard (vs. 172) „Wilhelmus comes," ou simplement „Vilhelm" (vs. 273, 372, 489). Le comte de Toulouse, qui conseille l'entreprise (vs. 139 suiv.), est déjà ici le „comes clarissimus." Le roi s'appuye sur son épaule, comme plus tard, en 1555, Charles-Quint sur celle de son homonyme ([2]); il rend hommage à son mérite, vs. 160,

„Dux bone, pro meritis semper habebis honos."

Le poète lui donne le premier rang parmi ses pairs, vs. 272:

Urbis ad exitium congregat ille (Lud.) duces:
Parte sua princeps Vilhelm tentoria figit,
Heripreth, Liuthard, Bigoque, sive Bero,
Santio, Libulfus, Hilthibreth, atque Hisimbard,
Sive alii plures, quos recitare mora est.

En parlant des Sarrasins il fait dire au comte, vs. 148:

([1]) Muratori, qui le premier a publié le texte de ce poème, (Rerum Ital. Scriptores, Tom. II parte altera) a cru qu' Ermoldus fut abbé d'Aniane; M. Pertz s'est rangé de son avis (Monum. Germ. Hist. Tom. II, pag. 464), mais Dom Bouquet a démontré que rien n'était moins prouvé (Recueil des Historiens de la Gaule, Tom. VI Préface, pag. III—IV).

Si réellement le poète eut été abbé du monastère où Guillaume était si bien connu, il est probable qu'il aurait parlé plus amplement du saint moine qui avait été l'ami de son prédécesseur l'abbé St. Benoît.

([2]) Lib. I, vs. 171:

. . . . . . humeris fortasse recumbens
Vilhelmi comitis, haec quoque dicta dabat.

„Gens . . . .

Quae mihi nota nimis, et sibi notus ego.

Moenia, castra, locos, seu cetera saepe notavi."

De ce dernier passage surtout résulte avec évidence que les exploits de Guillaume contre les Maures n'étaient pas inconnus au poète. Peut-être fait-il allusion à la terrible bataille de Villedaigne, peut-être a-t-il en vue d'autres exploits du héros que la poésie populaire chantait déjà.

Ermoldus lui aussi raconte ce que la renommée lui a appris (Lib. I: vs. 65), la renommée qui remplit l'air en chantant les hautes gestes, Lib. III: vs. 471:

Auras
Fama replet tenues, gesta novella canens.

Il le proclame au commencement de son premier livre, vs. 5:

Caesaris armigeri conor describere gesta,
Quae recitat merito mundus amore pio.

Ainsi, tout le monde déjà glorifiait les gestes du roi: ils étaient récités ou chantés partout. Mais ces faits *guerriers* du roi sont plutôt ceux de ses contes et marquis. On ne s'étonnera pas qu'ils fussent déjà célébrés par le peuple, à tel point que l'Astronome croit pouvoir se taire sur les exploits des paladins morts à Roncevaux parce que leurs noms étaient déjà vulgairement célébrés: quorum, quia vulgata sunt nomina, dicere supersedi ([1]).

Cependant Ermoldus ne s'arrête pas à tous les exploits particuliers, ce serait au delà de ces forces, Lib. I: vs. 15:

Non ego gestorum per singula quaeque recurram:
Nec fas, nec potis est, nec valet ingenium.
. . . .
Paucaque de multis pagina nostra legat.

Du reste, tout n'est pas parvenu à sa connaissance, Lib. I, vs. 61:

Culmina terrarum, vel quot castella peragrans
Subdidit imperiis, arma ferente Deo,
Sunt mihi nota minus; vel si modo nota fuissent,

([1]) Dom Bouquet, Recueil des Hist. de la Gaule, Tom. VI, pag. 88.

Non poterat stolidus cuncta notare stilus.
Sed quae fama recens stupidas pervexit ad aures,
Incipiam canere: caetera linquo catis.

Ainsi il n'entrait pas dans le cadre du poète de chanter tous les exploits des preux de l'empereur, il ne s'attache qu'aux plus récents. Que si rien ne nous indique explicitement qu' Ermoldus ait eu connaissance de poèmes populaires qui plaçaient le comte Guillaume au dessus de tous ses contemporains, non seulement rien ne prouve que ces poèmes n'existassent pas déjà dès la première moitié du neuvième siècle, mais le contraire semble même résulter du premier rang que ce poète lui assigne, et des allusions assez transparentes à d'autres prouesses connues et glorifiées.

Le poète latin révèle même sa connaissance de la poésie populaire par quelques traits qu'il a de commun avec certaines chansons de geste. Tel est, par exemple, le récit du couronnement de Louis, sur lequel nous aurons à revenir. Il y en a un autre, extrêmement remarquable, et qui prouverait presque qu' Ermoldus a connu des chansons sur Guillaume. Dans son Livre I: vs. 171, comme nous l'avons déjà remarqué, il nous peint l'empereur.

. . . . . humeris fortasse recumbens
Vilhelmi comitis.

Or, nous retrouvons ce même trait dans la chanson des Enfances Guillaume, et certes cette coïncidence ne peut pas être fortuite. Voici le passage du poème populaire:

Vet s' en Guillaumes, li marchis Fierebrace,
Nostre emperère le conduit à grant masse,
Son braz li met desus la destre espaule
Et si li dit, *etc.*

Un autre auteur, également contemporain, qui s'est occupé de notre héros, c'est le moine saint Ardon, disciple de saint Benoît, premier abbé d'Aniane, qui écrivit la vie de son maître deux ou trois ans après la mort de celui-ci, c'est à dire en 823 ou 824 (¹).

(¹) Voyez Acta Sanctorum. Februar. Tom. II, pag. 609*b*.

Dans le sixième chapitre de son récit il parle du duc Guillaume [1], qu'il dit avoir vu et connu. C'est surtout de la fondation du monastère de Gellone dont il s'occupe: il ne donne point de détails sur la vie du héros dans le siècle. Il l'appelle cependant le plus renommé des seigneurs de la cour impériale, „Guillelmus comes, qui in aula Imperatoris prae cunctis erat clarior." Il fait allusion à sa noble naissance: „nobilibus natalibus ortus," et n'oublie pas les honneurs et le renom qu'il avait acquis: „summum, quem jam animo (*Var.* quem genuino) perceperat honorem." Il croit bien faire, dit-il, en racontant les actes pieux de sa vie sainte: „Ratum puto, si de piis conversationis ejus actibus vel (*Var.* pro) nescientibus pandam." [2]

En combinant cette phrase avec les précédentes, on pourrait à la rigueur en déduire que c'est par antithèse aux récits de ses actes militaires ou chevaleresques, à la gloire mondaine qu'il s'était acquise, que le saint moine veut mettre en relief ses vertus religieuses et sa gloire chrétienne; on pourrait donc aussi en tirer la conséquence que dès le premier quart du neuvième siècle, douze ans après sa mort, on chantait déjà ses louanges. Mais ce n'est là qu'une supposition, sinon gratuite, du moins pas assez bien prouvée; et en tout cas, même en l'admettant, on ne saurait pas grand' chose sur le sujet et la nature de ces chansons populaires.

Ce n'est que plus tard que les monuments parlent avec quelque détail des chansons populaires célébrant la gloire de notre héros.

En premier lieu nous avons à parler de la légende latine que les Bollandistes ont imprimée dans les Acta Sanctorum.

Selon Mabillon, l'auteur inconnu de cette vie de saint Guillaume aurait écrit avant le onzième siècle, voire même peu de temps après la mort du héros [3]. M. Reinaud le

---

[1] Ibidem, pag. 615*b*. Plus tard nous transcrirons tout le chapitre.

[2] Les variantes sont tirées du VIe Tome de Mai, pag. 810*b*.

[3] Annales Benedictini, Tom. II, pag. 369. Cf. et Acta Sanctorum Ordinis Benedictini sec IV, parte prima.

fait aussi vivre vers le dixième siècle (1). M. Paulin Paris l'appelle „un témoin pour ainsi dire oculaire et certainement antérieur an XIe siècle" (2). Fauriel le fait tout aussi ancien. „Quant à la date de ce témoignage, dit-il (3), c'est une question douteuse. Une seule chose est certaine, c'est que la biographie...... est antérieure au onzième siècle; elle est donc au moins du dixième."

Un auteur du dixième siècle, et qui donne tant et de si précieux détails, est un témoin d'un grand poids dans l'histoire de la tradition; on ne s'étonnera donc pas qu'il ait toujours été victorieusement mis en avant. Malheureusement l'histoire inexorable récuse ce témoin comme représentant du dixième siècle.

La biographie du saint est suivie de la relation de ses miracles. Les Bollandistes admettent que ce récit est de la main même qui a décrit sa vie; or, cette relation des miracles parle de la visite de saint Fulcran au tombeau de Guillaume: le visiteur est déjà qualifié de l'épithète de *saint*. Comme celui-ci ne mourut qu'en l'année 1006, l'ouvrage où il est mentionné comme béatifié ne peut être antérieur aux premières années de l'onzième siècle (4).

En effet, en comparant le récit des miracles et la biographie elle-même, l'on ne peut douter que ces deux écrits ne soient de la même main et ne facent qu'un seul opuscule. Eh bien, dans cette exposition des miracles on trouve un autre passage qui semble prouver à l'évidence que cet écrit est au moins des dernières années du onzième siècle. Dans le second chapitre (pag. 824a) on lit comment un chevalier, qui avait placé son fils sous la protection spéciale de saint Guillaume, veut le présenter à son patron devant sa tombe et son autel. „Filium, dit-il, semper et nocte et die non

(1) Invasions des Sarrazins en France, pag. 107.

(2) Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 122. Voyez aussi l'Hist. littér. de la France, Tom. XXII, pag. 470 et 436.

(3) Histoire de la Poésie Provençale, Tom. II, pag. 408; voyez aussi pag. 309.

(4) Acta Sanctorum Maii, Tom. VI, pag. 809*a*.

cessavi eidem B. Willelmo commendare, et nunc ad hoc veniebam eumque adducebam, ut possem illum sancto Patri praesentare ante suum tumulum, *et ante suum altare.*" Or, on sait que ce né fut qu'en l'an 1076 qu'Amé évêque d'Oleron, légat du Pape Grégoire VII, consacra, le 13 Août, l'autel de saint Guillaume; (1) ainsi l'ouvrage qui le mentionne doit pour le moins être postérieur à cette année 1076; et nous verrons bientôt qu'il était réellement encore fort peu connu, du moins dans le Nord de la France, dans la première moitié du douzième siècle (2).

Il est vrai qu'il est fort probable que l'auteur ait profité d'écrits plus anciens pour la confection de son œuvre, mais il serait dangereux d'en tirer quelque conclusion pour l'histoire de la tradition poétique.

Eh bien! dans cette biographie de saint Guillaume de la fin du onzième siècle, on trouve deux choses: le récit réputé véridique de sa vie monastique, et des allusions à sa vie mondaine. Voici les passages qui ont rapport à ce dernier point.

„Quant à ses faits et gestes chevaleresques dans le monde, qui ont rapport à sa dignité terrestre et la chevalerie du siècle, quoiqu'ils soient illustres et dignes d'être racontés et répétés éternellement, nous avons cependant pris la résolution de les taire, et de ne nous appliquer qu'à reproduire une partie de ses gestes spirituelles. Quelles sont toutefois les régions, quelles les provinces, les populations, les villes, qui ne proclament la puissance du duc Guillaume, les vertus de son ame, la force de son corps, ses triomphes également glorieux par leur fréquence et par l'ardeur belliqueuse qu'il y déploya? Quelle est la réunion de jeunes gens, l'assemblée de gens du peuple, surtout

(1) Voyez les Acta Sanctorum Maii, Tom. VI, pag. 810*a*, et Dom Vaissette, Histoire Générale du Languedoc, Tom. II, pag. 233.

(2) M. Jules Courtet, dans un article de la Revue Archéologique de 1852, auquel nous reviendrons plus tard, croit la légende postérieure au XIe siècle (pag. 336, note 28). Il ne donne pas la raison de cette opinion, et il ne détermine pas la date qu'il lui assigne.

d'hommes de guerre et de nobles, quelle est la vigile de sainte fête, où l'on n'entende pas chanter agréablement et en paroles modulées quelle fut sa prouesse et sa haute position, avec quelle gloire il servit l'empereur Charles, avec quelle valeur et quel glorieux succès il vainquit et chassa les infidèles, tout ce qu'il en souffrit, tout le mal qu'il leur rendit; enfin comment et combien de fois il les chassa honteusement de toutes les frontières de la France?

„Mais tout cela, et l'histoire entière et si abondante de sa vie, est encore aujourd'hui répandu dans le monde presque entier (¹)."

D'ailleurs cette légende latine elle-même, en adoptant plusieurs traits de la tradition populaire, nous montre combien celle-ci avait de vogue. Le premier chapitre s'occupe de la vie du Saint dans le siècle, et de ses guerres contre les Sarrasins. D'après cette version saint Guillaume était né, au temps de Pepin, d'une illustre famille franque (²). Son père était le comte Theodoric, sa mère s'appelait Aldane. Après avoir donné une éducation brillante et lettrée à leur fils, ils l'envoyèrent à la cour du roi Charles, qui avait succédé à son père. Il s'y distingua et gagna l'amitié du roi. Bientôt son nom devint célèbre, et la renommée ne parla que de la vaillance que Dieu lui avait accordée,

(¹) »Quae mundi fuerunt gesta, videlicet fortia, ad terrenam dignitatem atque ad secularem militiam pertinentia, quamvis inclita ac relatu digna in memoriâ aeternâ, nos tamen silentio praeterire decrevimus, gestis tantum spiritualibus ex parte recitandis calamum applicantes. Quae enim regna et quae provinciae, quae gentes, quae urbes, Willelmi Ducis potentiam non loquantur, virtutem animi, corporis vires, gloriosos belli studio et frequentia triumphos? Qui chori juvenum, qui conventus populorum, praecipue militum ac nobilium virorum, quae vigiliae Sanctorum, dulce non resonant, et modulatis vocibus decantant, qualis et quantus fuerit, quam gloriose sub Carolo glorioso militavit, quam fortirer quamque victoriose barbaros domuit et expugnavit; quanta ab eis pertulit, quanta intulit; ac demum de cunctis regni Francorum finibus crebo victos et refugas perturbavit et expulit? Haec enim omnia et multiplex vitae ejus historia adhuc ubique pene terrarum notissima habetur." Prolog. § 2.

(²) »De praeclara Francorum progenie."

de la force et de la beauté de son corps, de ses vertus diverses. Il reçut enfin la charge de comte et fut mis à la tête du premier corps d'armée. Mais c'est surtout dans les conseils du roi qu'il déploya son activité: il devint le père de la patrie et le défenseur du royaume. Le roi, qui chercha surtout la gloire du Christ, le trouva toujours à ses côtés, toujours le même, soit dans la fortune, soit dans l'adversité.

En ce temps les Sarrasins passent les Pyrénées avec une armée formidable et se jettent sur l'empire chrétien: la victoire est pour eux, ils traînent après eux un grand butin et nombre de captifs: ils se rendent maîtres d'une grande partie du royaume. Le roi fait un appel aux armes, et d'un commun accord le comte Guillaume est choisi pour commander l'armée chrétienne. Il est nommé duc de toute l'Aquitaine, et devient le premier entre ses pairs et le second du roi.

„Bientôt il organise une forte armée, avec laquelle il entre en Septimanie, et traversant le Rhône, il met le siége devant Orange que les Arabes d'Espagne, sous les ordres de leur roi Thiebaut, avaient prise. Sans peine il en chasse les intrus, quoique plus tard il eut à souffrir beaucoup de mal pour cette ville et dans la place même, où néanmoins la victoire lui resta. Après avoir pris la ville, du consentement de tous il la retient pour soi, et en fait la capitale de ses propriétés. Depuis cette ville devint fameuse par le monde entier par la gloire de ce grand duc. Tout ce qu'il fit plus tard, combien de batailles il livra aux infidèles, comment avec l'aide divin il sauva par son épée le peuple de Dieu et agrandit le royaume chrétien, d'après ce qui a été dit plus haut, cela n'a pas besoin d'être couché par écrit, et cela n'entre pas dans le but de cet ouvrage. Il suffit qu'après bien d'opiniâtres combats il défit entièrement les Sarrasins et mit l'effroi dans le cœur des tirans" (1).

---

(1) »In diebus illis Saraceni pariter conglobati magnum valde et inopinabilem producunt exercitum: montes Pyrenaenos transeunt, et una omnes conspiratione ad has partes Aquitaniae, Provinciae ac Septimaniae properant, confinia scilicet Christianorum. Regnum ir-

Evidemment la légende a non seulement emprunté à la tradition populaire, mais elle renvoie même aux chansons épiques. Nous retrouvons ici une allusion palpable à la branche des *Enfances Guillaume*, et à celle de *la Prise d'Orange*. Le moine de Gellone suppose la ville d'Orange prise par un émir du nom de Thiebaut; il la fait assiéger et pendre par Guillaume. „Tous ces faits, observe Fauriel (¹),

---

rumpunt Caroli, dant infinitas de Christianis strages; victores existunt, spolia diripiunt, captosque ducunt strictis funibus captivos, praeoccupant totam longe lateque terram, quasi jure perpetuo possidendum..... Omnes [regis principes et consiliarii] per Dei providentiam in unam concordant sententiam, ut scilicet comes Willelmus, armis inclitus, bello victoriosus, militiae Gallicanae studiis gloriosus... eligatur, et ipse cum suis legionibus contra barbaros concite dirigatur. Adjudicatur etiam conclamante exercitu, ut totius Aquitaniae, quoniam dignus est, investiatur Ducatu..... Ergo fit inter Principes primus, ipse secundus a Rege, suscipit legationem, nec laborem recusat, mittitur contra barbaros.

»Itaque Willelmus Dux..... procedit, fortem et electum producit exercitum, itaque Septimaniam ingressus, transito quoque Rhodano, ad urbem concitus Arausicam agmina disponit et castra (quam illi Hispani cum suo Theobaldo jampridem occupaverant), ipsam facile ac brevi caesis atque fugatis eripit invasoribus, licet postea et in ea et pro ea multos et longos ab hostibus labores pertulerit, semperque praevaluerit decertando. Erepta autem urbe, placet omnibus ut sibi eam detineat, faciatque primam suae proprietatis sedem: unde et civitas illa ad tanti ducis gloriam, famosissima multumque celebris magnique nominis, per totum hodieque mundum commemoratur. Quid vero post haec egerit, quot et quanta cum barbaris transmarinis et Agarenis vicinis commiserit proelia; quomodo gladio suo cum auxilio divino populum Dei salvavit, et Christianum dilatavit imperium; ut superius est dictum, nec scripto hoc indiget, nec praesentis est propositi..... Licet multo tempore multaque pertinacia valde diuque decertatum sit, tamen tandem virtute Altissimi cum virtute belli ita Saracenos perdomuit et perturbavit tyrannos." Acta Sanctorum l. l. pag. 812.

(¹) Hist. de la Poésie Provenç. Tom. II, pag. 408.

Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. I, pag. 446, en dit: »Ce récit, dont l'auteur, d'ailleurs respectable, ne vivait que plus de deux cents ans après, paraît presqu'entièrement fabuleux."

C'est aussi l'opinion de Dom Bouquet, Recueil des Hist. de la Gaule, Tom. V, pag. 471, note *b*.

inconnus aux historiens, sont longuement développés dans le roman de Guillaume au court-nez."

Du reste s'il y a conformité avec nos chansons, il y a des divergences non moins notables. Fauriel y a vu trop de conformité lorsqu'il prétend que le légendaire „suppose tout le midi de la Gaule, la Provence et la Septimanie, occupés par les Arabes, sous le commandement d'un émir, assez étrangement nommé Thibaut" ([1]). Cette occupation, nécessairement antérieure à la nouvelle invasion, ne résulte pas nécessairement des paroles du biographe, qui ici semble au contraire suivre la tradition historique et non les récits épiques tels que nous les connaissons aujourd'hui. Il connait, confusément peut-être, comme nous le verrons plus tard, plusieurs branches de la chanson de geste, il fait allusion à plusieurs victoires diverses; s'il ne parle pas explicitement de la fameuse bataille d'Aleschans, on ne peut méconnaître l'allusion qu'il y fait en disant que le vainqueur d'Orange „postea et *in ea* et *pro ea* multos et longos ab hostibus labores pertulerit," et surtout par ces mots „gladio suo cum auxilio divino populum Dei salvavit," — néanmoins on s'apperçoit bien vite dans son récit d'un manque d'opinion arrêtée, d'unité de conviction: il est ballotté entre la tradition historique et la poésie, qui de son temps déjà avait confondu et amalgamé plusieurs traditions originairement étrangères l'une à l'autre.

Il ne faut pas s'étonner de ce dualisme, de cette combinaison de deux éléments si divers dans un récit qui se donne pour véridique. L'histoire nous offre plusieurs exemples de ces récits moitié vrais, moitié imaginaires, où la vérité nue et la tradition déjà ornée, développée outre mesure, se donnent la main. La raison de ce phénomène, M. Dozy la donne en ces termes ([2]): „On conçoit que le héros de l'histoire ne fait pas place d'une manière brusque et absolue au

---

([1]) Hist. de la Poésie Provenç. l. c.
([2]) Recherches sur l'Histoire polit. et littér. de l'Espagne a moyen âge, Tom. 1, pag. 437—438.

héros de la tradition; une telle transition est toujours plus ou moins lente, est toujours graduelle. Il y a d'abord une époque où un prosateur croit en savoir assez sur un personnage qui est devenu le héros de la poésie populaire, pour pouvoir écrire son histoire, son histoire véritable; il le fera avec toute candeur, avec la ferme volonté de dire la vérité, de s'en tenir aux faits et de rejeter les fables des chanteurs populaires. Mais on écrivait fort peu du temps du héros; l'historien, dans la plupart des cas, devra s'en rapporter à la tradition, souvent véridique encore, mais quelquefois altérée; ce ne sont pas les chants populaires qui se mêlent à ses récits; contre eux il se tient sur ses gardes; ce sont plutôt les traditions déjà moins exactes, déjà décolorées, pâles, incomplètes, fausses même, qui s'y glissent imperceptiblement; l'historien ne s'en doute pas; il croit toujours écrire de l'histoire; à son inçu, il ne l'écrit plus."

Dans la première moitié du siècle suivant un nouveau témoin vient déposer en faveur de l'extension de la tradition poétique.

Orderic Vital, moine de l'abbaye de Saint-Evroul en Normandie, né en 1075 et mort probablement peu après l'année 1141, puisqu'il a conduit son Histoire Ecclésiastique jusqu'à cette époque, nous raconte dans son sixième livre (¹) un fait qui vient corroborer le récit du légendaire.

Ayant raconté qu'en 1066 Guillaume de Normandie conquit l'Angleterre et fut couronné roi, il ajoute qu'un de ses barons, qui aimait les pompes mondaines, avait dans sa chapelle un clerc, du nom de Gérold, qui avait la coutume de proposer aux nobles barons, pour amender leur vie, l'exemple des anciens. Il utilisait pour ses admonitions l'ancien Testament et les gestes plus modernes des Chrétiens, où il colligeait les hauts faits des saints chevaliers pour que ses auditeurs les imitassent. Il racontait entre

(¹) Apúd Duchesne, Historiae Normannorum Scriptores, pag. 598.

autres avec beaucoup de charme l'histoire du preux Guillaume, qui après une longue carrière chevaleresque se retira du monde et devint un chevalier de Dieu ([1]).

Dans ce qu'il vient de raconter du chapelain Gérold, le chroniqueur saisit l'occasion d'insérer dans son histoire un abrégé de la vie du saint héros. Il s'est servi pour ce récit non des chants des jongleurs qui chantaient pour le peuple, mais de la relation authentique des moines de Gellone ([2]) qu'un heureux hasard lui avait permis de transcrire. La légende latine était à peine connue en Normandie, mais la cantilène des jongleurs l'était d'autant plus.

Notons en passant que ceci est écrit avant l'année 1135, dans laquelle Orderic composait déjà le neuvième livre de l'ouvrage ([3]).

Maintenant qu'est-ce que le chapelain Gérold récitait en

([1]) »Guillelmus... clientes suos et fautores sublimavit..... Ex his Hugo Abrincatensis, Ricardi cognomine, Goz filius, inter ceteros magnates effulsit..... Hic nimirum amator seculi seculariumque pomparum fuit, quas maximam beatitudinum putabat esse portionem humanarum..... Cum eodem consule commorabantur viri honorabiles clerici et milites..... In Capella ejus serviebat Abrincatensis Clericus, nomine Geroldus. Hic... viros curiales quoscumque poterat, ad emendationem vitae propositis antecessorum exemplis invitibat. Praecipuis Baronibus et modestis militibus, puerisque nobilibus salutares monitus promebat, et de veteri Testamento, novisque Christianorum gestis imitanda sanctorum militum tirocinia ubertim coacervabat. Luculenter enim enarrabat conflictus Demetrii et Georgii, Theodori et Sebastiani, Mauricii ducis Thebaeae legionis et Eustachii praecelsi magistri militum cum sociis suis, qui per martyrium coronari meruerant in coelis. Addebat etiam de sancto athleta Guillelmo, qui post longam militiam abrenunciavit seculo, et sub monachili regula gloriose militavit Domino."

([2]) »Nunc quia de S. Guillelmo nobis incidit mentio, libet vitam ejus breviter hic inserere. Novi quod ipsa raro invenitur in hac provincia, et nonnullis placebit de tali viro relatio veridica.... Vulgo canitur a joculatoribus de illo cantilena, sed jure praeferenda est relatio authentica, quae a studiosis lectoribus reverenter lecta est in communi Fratrum audientia."

([3]) Biographie Universelle, Tom. XXXII, pag. 55; article de M. Weiss.

1066 à son auditoire? Evidemment la vie sainte de Guillaume dans son monastère de Gellone y entrait pour beaucoup; mais pour intéresser les barons et les jeunes nobles, accoutumés à s'enflammer par les mâles accents de la chanson de Roland, il ne suffisait pas de leur proposer la partie monacale des gestes de Guillaume, il fallait nécessairement commencer par les entretenir de cette „longue milice" qui l'avait rendu fameux; et où pouvait-il l'avoir apprise sinon dans „la cantilène" des jongleurs?

Du reste, il voulait leur prêcher une autre morale que celle de leur patron, cet „amant des pompes mondaines," or, il n'est pas douteux que parmi ces pompes mondaines il faille compter les chants des jongleurs, puisque le chapelain a recours à des récits plus dévots, qu'il choisissait probablement justement pour servir d'antidote aux exemples mondains que la poésie leur proposait.

Il est donc constaté que déjà pendant le onzième siècle les chansons épiques sur Guillaume d'Orange étaient très-populaires parmi toutes les classes de la société, mais encore qu'elles s'étaient répandues jusque dans le nord de la France et même en Angleterre.

Quant au sujet de ces chansons, le légendaire du monastère de Gellone nous en indique les principaux traits, et nous fait même entrevoir comment la tradition poétique s'est éloignée de l'histoire par l'adoption d'autres légendes, se rapportant à d'autres héros et probablement à d'autres époques. C'est ce qui d'ailleurs nous reste à prouver.

V.

Comparons donc l'histoire et la tradition populaire et poétique, voyons si réellement les chansons qui célèbrent la gloire du héros du Midi ont un fond historique.

Il va sans dire que la tradition ne s'est pas arrêtée à tous les événements historiques, puisque tous n'avaient pas le caractère de grandeur poétique qui seul impressionne tout un peuple. Ainsi, par exemple, elle a complètement laissé tomber la vraie installation de Guillaume comme duc d'Aquitaine après le renvoi d'Orson: c'etait un événement purement administratif. Lorsque plus tard il fallait s'expliquer la haute position du héros, cet événement était complètement tombé dans l'oubli, et l'imagination populaire se créa une raison bien autrement attrayante.

La trahison d'Alori avait bien frappé l'imagination des populations, mais elle l'a détachée de l'histoire de Guillaume. Son nom revient cependant dans d'autres chansons, celle d'Ogier par exemple, mais on voit par là même combien cette tradition a été altérée.

En étudiant notre sujet nous verrons que si la tradition n'a pas conservé le souvenir de tous les événements de la vie du héros, elle en a célébré les plus saillants. D'autre part nous verrons qu'elle s'est assimilée des faits sur lesquels son histoire se tait ou avec lesquels elle est en contradiction ouverte. Notre tâche sera donc en premier lieu de rechercher le lien entre les faits historiques du duc Guillaume et les exploits de la tradition; ensuite, lorsque celle-ci nous offrira des scènes que l'histoire contemporaine ne lui attribue pas, nous chercherons si d'autres faits historiques ont eu quelque influence sur la tradition primitive;

nous en rechercherons les causes et nous tâcherons de débrouiller la date de ces fusions.

Afin de mettre de l'ordre et de la clarté dans notre discussion, nous nous occuperons successivement des différentes branches de notre cycle, en commençant par celle qui semble la plus ancienne.

Parmi les faits historiques parvenus à notre connaissance, il y en a un qui de prime abord offre sur certains points une ressemblance indubitable avec une des chansons de notre collection. Le fait historique, c'est la bataille de Villedaigne ou d'Orbieux: la chanson est celle qui a pour titre *La Bataille d'Aleschans.*

„Les actions de valeur que fit Guillaume durant la bataille d'Orbieux ont donné sans doute l'origine aux fables de nos vieux romanciers au sujet de ce duc, de même que l'affaire de Roncevaux au roman du fameux Rolland."

Telle est l'opinion des auteurs de la profonde Histoire Générale du Languedoc (1), telle est la conviction de M. Reinaud (2); et réellement on ne saurait douter que la terreur qu'éprouvèrent les populations du Midi sans défence lors de l'invasion de l'émir de Cordoue, ne les ait fortement impressionnées, au point que leur imagination dut être profondément frappée par le courage du héros qui presque seul arrêta leur armée et les contraignit à repasser les monts. La description animée de chroniqueurs généralement secs et arrides, reflète assez bien cette disposition des esprits. Le fait éminemment épique dut nécessairement donner lieu aux descriptions poétiques, aux traditions populaires, aux chants épiques.

Reste à savoir si la chanson de la bataille d'Aleschans est la dernière expression, l'echo lointain de ces impressions; et pour la solution de cette question il faut étudier en premier lieu les traits correspondants, ensuite les points de différence des deux relations.

(1) Tom. I, pag. 454.

(2) Invasions des Sarrazins en France, pag. 107.

La chanson telle que nous la possédons encore aujourd'hui, mais dégagée de l'introduction explicative que les jongleurs postérieurs ont cru devoir y ajouter (¹), la chanson elle-même nous montre par son début que le souvenir de la bataille qu'elle glorifie était profondément gravé dans l'esprit des peuples.

A icel jor que la dolors fu grans,
Et la bataille orrible en Aleschans,
Li cuens Guillaumes i soffri grant ahan.

„En ce jour de douleur et d'anxiété extrême, lorsque la terrible bataille fut livrée en Aleschans, le comte Guillaume y souffrit une grande peine." Cette journée, cette horrible bataille était encore tellement présente à l'esprit que le jongleur n'a qu'à la nommer pour revivet tous les souvenirs et éveiller la sympathie de son auditoire.

Ensuite le caractère du poème est tel qu'il porte en soi la trace des vives émotions contemporaines; car c'est surtout par rapport à cette chanson que Fauriel a dit avec vérité: „Nulle autre épopée Karlovingienne n'est si fortement empreinte que celle-ci d'un certain sentiment d'inquiétude et d'effroi, que l'on pourrait prendre pour une tradition, pour un reflet dcs émotions contemporaines, excitées par cette terrible lutte de deux siècles entre le midi de la Gaule et les Arabes andalousiens" (²).

Les Sarrasins ont déjà remporté une victoire, ils ont défait un corps de troupes, fait bien des prisonniers, enlevé un énorme butin. Guillaume, averti par un fugitif, vole à leur rencontre, mais délaissé des siens, qui sont tués ou faits prisonniers, après avoir seul soutenu le combat et fait des prodiges de valeur, il est obligé de chercher son salut dans la fuite.

(¹) C'est ainsi qu'elle se trouve dans le manuscrit de l'Arsenal, Belles Lettres françaises, No. 185, et dans celui de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, voyez M. Ad. Keller, Romvart, pag. 29.

Wolfram von Eschenbach n'a pas encore connu l'introduction du Serment de Vivien, puisqu'il a du en composer une nouvelle pour son imitation qui parut vers 1217.

(²) Histoire de la Poésie Provenç., Tom. III, pag. 66.

Voilà pour la conformité de l'histoire et de la tradition dans leurs traits généraux; à côté de cette similitude de faits il y a d'autre part une différence notable.

L'histoire nous montre la France délivrée du joug des infidèles: la chanson de geste suppose leur domination toujours établie sur le Midi; l'histoire parle d'une bataille près de l'Orbieux: la poésie populaire chante la fameuse journée dans l'Aliscamp d'Arles.

Les deux faits s'expliquent par la nature de toute tradition, qui rapproche facilement des faits et des situations analogues, les fond et amalgame et en combine les traits les plus saillants.

Or, quand à la première observation, nous savons que „le grand nom de Charlemagne avait fini par éclipser les noms de ses indignes successeurs, et même ceux de son aïeul Charles-Martel et de son père Pepin. Plusieurs auteurs de romans de chevalerie [mieux vaudrait dire: la tradition populaire], et après eux la plupart des chroniqueurs, mirent sur le compte de ce prince les événements les plus importans qui l'avaient précédé ou suivi. C'est ainsi que la prétendue chronique de l'archevêque Turpin place sous le règne de Charlemagne l'ensemble des invasions sarrasines en France à partir de Charles-Martel jusqu'au dixième siècle.... Il en est à peu près de même du roman de Philomène, qui suppose sous Charlemagne les Sarrasins maîtres de tout le midi de la France, à peu près comme ils l'avaient été un moment sous Charles-Martel, et qui fait honneur à Charlemagne de leur expulsion opérée longtemps avant lui (1)."

Pour expliquer ce fait, auquel se rattache essentiellement le second, il faudra examiner si réellement l'histoire nous offre des événements antérieurs plus ou moins conformes à ceux de notre chanson.

Dès l'année 721 les Arabes d'Espagne, qui depuis onze

(1) M. Reinaud, Invasions des Sarrazins, pag. XXVIII—XXIX; voyez aussi pag. 107.

ans s'étaient rendus les maîtres de cette contrée, menacèrent de ruine le royaume de France. Une armée formidable commandée par Alsamah prit et saccagea Narbonne, et de là se porta sur Toulouse, alors la capitale de l'Aquitaine. Eudes, duc d'Aquitaine, vola au secours de sa capitale; telle était la multitude des Chrétiens sous ses ordres, qu'au rapport des auteurs arabes, la poussière soulevée par leurs pas obscurcissait la lumière du jour. La lutte entre les deux armées fut terrible, et le succès longtemps incertain; mais le chef arabe ayant été tué, les Sarrasins furent défaits, et sous le commandement d'Abd-alrahman regagnèrent tant bien que mal l'Espagne, en gardant Narbonne.

Trois ans plus tard, en 724, une nouvelle invasion leur livra Carcassonne et Nîmes, et bientôt, comme dit un auteur arabe, le vent de l'Islamisme commença à souffler de tous les côtés contre les Chrétiens: tout le midi de la France fut en proie aux plus horribles dévastations (1).

En 730 le gouvernement d'Espagne fut déféré à Abd-alrahman (le Desramé de la chanson), le-même qui, après la défaite de Toulouse, avait ramené l'armée musulmane. Impatient de venger les échecs essuyés les années précédentes par les armes musulmanes en France; il voulait subjuguer cette contrée tout entière. Ayant agrandi ses forces par les guerriers qui lui arrivèrent continuellement de l'Afrique et de l'Arabie, après des préparatifs qui durèrent deux années, il réunit une armée formidable, avec laquelle il entra en France, ravageant tout sur son passage.

A peu près à la même époque (2) les troupes sarrasines du Languedoc firent une tentative contre la ville d'Arles, qui opposa une vive résistance. L'histoire parle d'un sanglant combat qui fut livré sur les bords du Rhône, et où un grand nombre de Chrétiens perdirent la vie. Plusieurs furent emportés par les eaux du Rhône, les autres furent

(1) Voyez pour les détails M. Reinaud, l. c. pag 20—32.

(2) Dumoins d'après Roderic Ximenès, archevêque de Tolède, qui écrivait dans le treizième siècle, principalement d'après les auteurs arabes.

recueillis respectueusement et enterrés dans l'Aliscamp (l'Aleschans) nom de l'antique cimetière d'Arles, où encore au treizième siècle les fidèles alaient visiter dévotement leurs tombeaux ([1]).

Les témoignages chrétiens contemporains sur cette sanglante bataille nous font défaut; il n'y a que les historiens arabes qui en parlent ([2]); mais l'auteur de la chronique de Turpin connaissait vaguement la tradition, puisqu'il affirme que les tombeaux de l'Aliscamp recouvraient les restes des héros de Roncevaux; ce qui prouve d'ailleurs que vers la fin du onzième siècle les souvenirs de cet événement étaient fort embrouillés et la tradition fortement altérée. Et rien n'est moins étonnant; car presqu'en même temps les Chrétiens essuyèrent sur la Dordogne une nouvelle défaite, qui fut suivie bientôt après par une troizième bataille bien autrement renommée, celle de Poitiers, qui mit toute la Chrétienté en émoi.

Abd-alrahman s'étant avancé toujours, brulant tout sur son passage, prit Bordeaux. En vain le duc d'Aquitaine essaya-t-il d'arrêter les Sarrasins au passage de la Dordogne; il fut battu, et le nombre des Chrétiens tués fut si grand que, suivant l'expression d'Isidore de Beja, Dieu seul put s'en faire une idée.

L'histoire a gardé le souvenir de ce second échec, qui obscurcit le premier parce qu'il se trouve en quelque sorte lié à la glorieuse victoire qui le suivit; mais l'imagination populaire s'en tenant à la première impression qui dut être bien vive, et qui resta vivante sous l'influence de circonstances heureuses, et aussi probablement parce que les attaques des Sarrasins sur Arles se renouvelèrent plusieurs fois ([3]); —

([1]) M. Reinaud, l. c. pag. 38—39; comparez Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. 1, pag. 402.

([2]) M. Reinaud, l. c. pag. 39—40.

([3]) En 734 le gouverneur sarrasin de Narbonne, Youssouf, passe le Rhône avec des forces considérables, et s'empare, sans coup férir, d'Arles. Voyez M. Reinaud, l. c. pag. 54 et les auteurs cités à la note 2, auxquels on peut ajouter Dom Bouquet, Recueil des Hist. de

l'imagination populaire vengea le désastre d'Arles de l'oubli des chroniqueurs, et si elle s'occupa de la seconde défaite, ce ne fut probablement que pour ajouter quelques traits au tableau déjà esquissé.

Le duc d'Aquitaine cependant n'étant plus en état de tenir la campagne, alla invoquer l'appui de Charles-Martel, qui marcha à la rencontre des ennemis et les joignit sur les bords de la Loire, où les deux armées se préparèrent aussitôt au combat qui devait décider de la destinée de toute la France (1).

„Jamais de plus grands intérêts ne furent en présence," dit un auteur qui a parfaitement saisi et rendu l'impression de l'ensemble des invasions des ennemis de la foi et de la civilisation chrétienne (2). „Pour les Chrétiens, il s'agissait de sauver leur religion, leurs institutions, leurs propriétés, leur vie même. Pour les Musulmans, outre l'intime persuasion où ils étaient qu'ils défendaient la cause même de Dieu, ils avaient à conserver le riche butin dont ils s'étaient emparés; ils voyaient de plus que la victoire seule pouvait leur assurer une retraite honorable."

La bataille fut terrible: le combat dura tout le jour, et la nuit seule sépara les deux armées. Le lendemain l'action recommença, mais Abd-alrahman ayant été tué, la victoire se déclara en faveur de Charles.

Les Sarrasins décampèrent à la faveur de la nuit, et le vainqueur se contenta de piller leur camp, et après avoir partagé les dépouilles entre ses soldats, repassa la Loire.

Paul Diacre affirme que ce fut le duc d'Aquitaine qui, en arrivant inopinément avec un fort détachement sur le champ de bataille, décida la victoire; mais Dom Vaissette présume que probablement cet auteur s'est trompé en confondant les batailles de Toulouse de 721 et celle de Portiers (3).

---

la Gaule, Tom II, pag. 656, ponr l'année 737. En 840 les Maures dévastèrent encore une fois les environs d'Arles, M. Reinaud, l. c. pag. 138; de même en 848 (pag. 141) et de nouveau en 869 (pag. 151).

(1) Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. I, pag. 398.

(2) M. Reinaud, Invasions des Sarrazins, pag. 43.

(3) Histoire Génér. du Languedoc, Tom I, pag. 398 et 697*b*.

La France haletante sortit victorieuse de cette formidable épreuve; cette bataille décida du sort de l'Europe entière. Dès ce moment ce fut là la persuasion du peuple et de ses historiens, comme le prouve indubitablement la grande place que cet événement n'a pas cessé d'occuper dans la mémoire des hommes.

Nul doute que l'impression terrible de ces événements ne se traduisit en chants populaires ou en poétiques traditions; mais aussi il n'y a aucun danger à admettre que les souvenirs de ces batailles qui se pressèrent s'entremêlèrent d'assez bonne heure: le récit de Paul Diacre semble nous en fournir une preuve qui remonte jusqu'au huitième siècle même (1).

Avant d'aller plus loin une observation générale vient naturellement se placer ici.

Il existe, dans les nations aussi bien que dans les individus, une tendance à comparer le présent au passé, à se rappeler les faits antérieurs lorsqu'ils présentent une conformité quelconque avec ce qui se passe actuellement sous les yeux, et à raviver ces souvenirs, soit parce qu'ils contiennent d'utiles leçons, soit parce que l'esprit qui les anime correspond avec les idées du jour. Presque toujours en même temps les poésies de ce passé revivent avec plus d'éclat, comme de lointains échos; elles n'ont besoin que d'un léger retouchement pour faire de nouveau battre les cœurs, et se mariant aux faits nouveaux elles produisent de nouvelles traditions. L'histoire en fournit des preuves éclatantes à plusieurs reprises, et l'époque que nous étudions pas les moins convaincantes.

Pour l'histoire littéraire de l'Allemagne, M. Gervinus à prouvé à plusieurs reprises cette vérité (2); il en a été de même en France. A propos de la chanson de Roncevaux, p. e., M. Paulin Paris a rendu fort probable la fusion de chansons plus anciennes avec les traditions sur la défaite

---

(1) Il vécut de 740 à 790.

(2) Voyez son admirable livre Geschichte der Deutschen national Litteratur, Th. I.

de Charlemagne ([1]). Il a fort judicieusement observé une frappante analogie avec les traditions poétiques du règne de Charlemagne dans le caractère des événements connus du règne de Dagobert I. Il nous montre l'armée de ce roi conduite par douze chefs, tous nommés, défaite par trahison dans les Pyrénées; et il trouve dans ce récit le prototype des douze pairs tués à Roncevaux et sur lesquels, dit-il, l'histoire se tait complètement ([2]). „Il y a donc lieu, poursuit-il, de conjecturer que ce désastre a pu fournir le sujet d'une ancienne chanson française ou tudesque, et que le langage en ayant vieilli ou s'étant perdu, les poëtes du siècle suivant en auront cousu des fragments à la trame d'une chanson nouvelle, de façon à réunir, dans le même récit, la mort de Roland et celle des douze ducs de Dagobert."

Ce sont là, d'après le savant auteur lui-même, „de simples conjectures;" mais dont rien n'infirme la probabilité: surtout parce que nous croyons réellement fournir un autre exemple d'une semblabe confusion chronologique, née de la réunion de deux gestes en une seule.

En 793 la situation du midi de la France présentait de fortes analogies avec celle de soixante ans auparavant. Le maître de l'empire, nommé Charles, comme son aïeul, guerroyait comme celui-ci en Allemagne; une armée formidable se jeta sur l'Aquitaine, et une opiniâtre bataille fut livrée, où un duc d'Aquitaine fit des prouesses admirables: son armée fut défaite, mais les Arabes se retirèrent. L'imagination frappée par les terribles événements contemporains, dut reprendre en sous-œuvre les chants déjà populaires, la tradition poétique sur la défaite sur les bords de la Dordogne ou les rives du Rhône près d'Arles, deux faits d'ar-

([1]) Hist. Littér de la France, Tom. XXII, pag. 731—733.

([2]) Cependant on lit dans le poème historique du poète saxon (apud Leibnitz, Rerum Brunsvic. Scriptores, Tom. I, pag. 128):

Namque Palatini quidam cecidere ministri.

Et nous avons vu que déjà l'Astronome dit que de son temps leurs noms étaient généralement célébrés.

mes qu'elle avait probablement déjà amalgamés, et trouva ainsi un canevas tout préparé pour y broder la figure si poétique du nouveau sauveur de la patrie.

De cette manière s'expliquerait la domination supposée des Sarrasins dans la chanson [1], et le nom de Desramé introduit dans l'histoire de Guillaume d'Aquitaine, et le théâtre de la bataille transporté sur les rives du Rhône. Le récit épique de la bataille d'Aleschans serait donc un remaniement des traditions sur les combats sur les bords du Rhône, de la Dordogne et de l'Orbieux.

Il est possible que notre chanson se soit formée d'emblée en entant les détails de la dernière bataille sur les traditions existantes; mais il n'est pas plus improbable que la bataille d'Orbieux ait donné lieu préalablement à des chants qui ne regardaient qu'elle; et que la fusion des traditions qui se ressemblaient tellement pour le fond et les traits généraux les plus saillants se soit opérée plus tard, et qu'alors on y ait ajouté quelques détails qui ne s'expliquent pas par les événements antérieurs.

Ce n'est qu'un peu plus tard que nous interrogerons l'histoire sur l'époque probable de cette opération.

Quant à notre chanson, il est évident que la partie la plus ancienne, celle qui semble se rattacher au souvenir des exploits de Guillaume à la bataille d'Orbieux, s'arrête au moment où les portes d'Orange se ferment sur lui (V, vs 2143 environ; Tom. I; pag. 271). C'est là aussi l'opinion de M. Paulin Paris: „Ici, dit-il [2], devrait s'arrêter la branche de la chanson d'Aleschans. Mais les trouvères l'ont allongée d'abord avec bonheur, puis avec une extrême maladresse."

Effectivement, la chanson ne s'arrête pas là: les poètes ont cherché un dénouement plus satisfaisant. Et cela ne peut guère nous étonner, car l'imagination populaire ne pu se contenter à la longue de chanter une défaite quoique di

(1) Voyez cependant sur ce point ci-dessous, pag. 64.
(2) Hist. Litt. de la France; Tom. XXII, pag. 515.

aprée d'admirables traits de courage; une glorieuse vengeance levint le complément nécessaire du premier combat désastreux: la seconde partie de la chanson nous le donne. Guillaume se rend à la cour de l'empereur et y réclame les secours qui lui sont dûs. Il les obtient après une scène violente, reproduite avec toute la plasticité désirable. M. Paris pense „que le rôle de Blanchefleur, les violences de Guillaume, les hésitations de Louis, tout semble imité de la chanson des Loherains" ([1]). Cette opinion nous semble toutefois dénuée de tout fondement. Nulle part on ne découvre la plus légère allusion à cette chanson; et l'on sait d'ailleurs que dans toutes les épopées du moyen âge, tant du cycle de Charlemagne que de celui d'Artus, on rencontre des scènes qui se ressemblent, soit par le caractère général, soit par les incidents; mais, comme l'a observé fort judicieusement M. Gervinus, cela ne prouve en aucune manière qu'elles sont copiées les unes d'après les autres. S'il y a quelque ressemblance entre la scène mentionnée de notre chanson et quelque tableau de la geste des Lorrains, c'est plutôt une analogie de caractère que conformité des incidents de la situation; et en tenant compte des autres branches de la geste de Guillaume, empreintes d'un caractère parfaitement en harmonie avec cette partie de la chanson d'Aleschans, on avouera que la supposition de plagiat ou de copie est tout-à-fait gratuite.

Dès 732 le duc d'Aquitaine Eudes, après la défaite sur les bords de la Dordogne, avait eu recours à Charles-Martel, quoiqu'il vécut en mésintelligence avec lui; Charles se réconcilia avec le chef vaincu, et l'armée des Francs du Nord

---

([1]) Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 153. Dans l'Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 515—516, il dit de même que cette partie est „une imitation assez servile des grands récits d'assemblées féodales de la geste des Lorrains. La reine Blanchefleur, au lieu d'être l'ancienne fiancée de Garin et la femme de Pepin, est ici la femme de l'empereur Louis et la sœur de Guillaume. Elle est traitée par son frère comme l'autre l'est plus d'une fois par le vieux Fromond et Bernart de Naisil. Pour le caractère du roi Louis, il semble également modelé sur celui de Pepin."

vengea le désastre précédent. Les souvenirs de ces événements ont peut-être suffi pour suggérer l'idée de cette dernière partie de la chanson, qui par certains détails semble descendre en ligne directe des chants sur la victoire de Poitiers.

Nous n'insisterons pas sur cette conjecture, qui n'est rien moins que prouvée, cependant nous ferons observer que plusieurs tableaux de cette partie de la chanson ont un grand caractère d'ancienneté, et que sa fin rappelle en tout point l'issue de la bataille de Poitiers: les Sarrasins mis en fuite, Guillaume fait distribuer à ses guerriers le butin conquis, et l'armée franque rentre dans ses foyers.

Quoiqu'il en soit, cette dernière partie est-elle, comme le veut encore M. Paris ([1]), non seulement d'une couleur plus grossière mais encore d'un caractère moins original? Même en refusant de l'admettre comme historique, l'idée de la qualifier moins originale ne nous paraît pas heureuse. Au point de vue de l'art on peut avancer avec le même savant ([2]), que „les récits de Renouard détournent l'attention et la fatiguent;" on peut, au même point de vue, taxer leur auteur de „maladresse;" mais on ne pourra nier qu'ils n'aient un caractère extrêmement populaire et par-là même fort original.

Selon nos vues le personnage de Renouard est une réminiscense d'un héros plus ancien, plus grossier, qui manie le tinel comme le fait Guillaume lui-même dans la chanson des Enfances, ou le jeune Roland dans la chanson d'Aspremont ([3]); mais c'est un souvenir mal compris, tronqué et rendu bouffon à plaisir. Cette tendance de plaire par les descriptions gros-

---

([1]) Ibidem.

([2]) Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 519.

([3]) Voyez l'édition de M. Bekker, pag. 35*b*:

> Espée nule n'i vout onques ballier,
> Car il n'ert mie encore chevalier;
> Mès il sésist à deus mains un levier:
> Sept foreins hommes en féissent levier (*sic?*);
> Rolant iert jeones, mès fort estoit et fier.

tesques, qui mène tout droit au Pulci, se manifeste du moment ou le peuple et la noblesse ne se trouvent plus à la même hauteur de civilisation: les barons prêtent plus facilement l'oreille aux genres de poésie plus cultivée, les anciens chants épiques, trop simples et trop naïfs, restent du domaine du peuple, mais non sans perdre quelque chose de leur dignité, de leur majesté primitive. Nous en avons la preuve en comparant le texte le plus ancien de la chanson du *Moniage Guillaume* avec le remaniement (1).

D'ailleurs, un personnage grotesque et bouffon se rencontre dans d'autres chansons de geste fort anciennes et fort respectables, par exemple, dans la chanson des Lorrains, où le messager bouffon Menuel Galopin est introduit, il est vrai, timidement, mais dans l'intention peu douteuse d'égayer l'auditoire (2). Le personnage de Renouard ou Rainoart est tracé plus hardiment, mais certainement d'après un plan conçu d'avance, comme le prouverait l'étymologie du nom même, si on le fait venir du substantif provençal *Raina* (dispute, querelle, discussion), qui a fait *Rainos* (querelleur, hargneux, grognard) et *Rainar* (grogner, se fâcher, disputer, se montrer hargneux) (3).

Il est impossible de déterminer à quelle époque cette partie a été composée ou plutôt refaite et ajoutée à la chanson primitive; mais elle n'appartient pas aux derniers remaniements de nos poèmes, puisqu'elle existe dans la leçon du manuscrit de l'Arsenal, qui date de plus loin.

La chanson de *La Bataille d'Aleschans* a indubitablement un grand caractère d'ancienneté, et plus que toute autre chanson de geste elle semble se rapprocher de ces „simples chants populaires épiques, ces chants isolés qu'à ses époques de barbarie et de sémi-barbarie, tout peuple compose tou-

(1) Voyez M. le Dr. Conrad Hoffmann, Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orange, pag. 44, 48.

(2) Garin le Loherain, Tom II, pag. 99—106.

(3) Voyez Raynouard, Lexique Roman, i. v. Roqnefort connaît: „*Renos*, *Renous:* fâcheux, grondeur, hargneux, qui est à charge."

jours sur les événements qui intéressent son existence et frappent son imagination." L'isolement du fait chanté, la circonstance que ce fait est encadré dans un grand événement historique qui est tellement sensé présent au souvenir de tout le monde qu'il n'est pas nécessaire de le préciser autrement que par ces vers:

A icel jor que la dolors fu grans,
Et la bataille orrible en Aleschans,

tout cela démontre clairement que si nous n'avons plus dans la chanson d'Aleschans le chant primitif populaire, mieux que toute autre elle rentre dans la catégorie de celles que Fauriel a si bien définies, comme n'étant "guère que des amplifications probablement un peu ornées de ces derniers chants; en un mot, si elles ne sont pas, historiqnement parlant, l'épopée primitive, elles sont du moins ce qui peut le mieux nous la représenter et nous en donner l'idée la plus juste" (1).

Plus tard, lorsque cette terrible bataille d'Aleschans, dont nous avons totalement perdu le souvenir, n'était plus présente aux esprits, la manière abrupte du récit devint nécessairement un obstacle à ses chances de succès; le besoin se fit impérieusement sentir d'encadrer plus précisément les faits admirables de la chanson, d'expliquer et de motiver la bataille. C'est là la destination de la branche du serment de Vivien, qui est évidemment de composition postérieure, et que Wolfram von Eschenbach ne semble pas encore avoir connue, lorsqu'il traduisit la Bataille d'Aleschans vers 1217.

Il est fort difficile, disons mieux, impossible, de déterminer à quel point elle est basée sur des traditions anciennes et historiques. Il n'est pas improbable qu'elle n'ait quelque racine dans l'histoire, mais il est tout aussi possible qu'elle soit de pure invention, et née du besoin d'arrondir et de compléter le récit.

La dernière supposition est même la plus plausible, puisque cette branche abonde en réminiscences de diverses autres

---

(1) Hist. de la Poésie Provenç. Tom. II, pag, 307.

productions. L'épisode de Guichardet, vs. 1155—1320, est un souvenir des exploits de Renouart sur lequel les poèmes romantiques du cycle d'Artus ont visiblement déteint. Quant Vivien frappe Gautier, vs. 1426 suiv., c'est là un souvenir de la chanson de Roland, souvenir assez mal amené, puisque dans la branche suivante (V, 88) il n'est plus question de la vue troublée du héros, qui voit parfaitement. Les vers 1705 suiv. pourraient bien être une allusion à la chanson du *Moniage.* Vs. 1728—30 rapellent les *Enfances;* et lorsque vs. 1788 il est dit de Bertrand que

Par mi les plaies vet le soleil passer,

cela rapelle la mort de Mordret dans le Lancelot du Lac, que le Dante aussi n'a pas oubliée, Inf. 32, 61.

La date de sa composition n'est pas moins obscure. A ce propos nous hasarderons une seule remarque.

Vivien, accablé par le nombre, se jette dans un château ruiné, ou malgré la faim et l'absence de vivres, il se défend opiniâtrement pendant plusieurs jours. Je ne saurais dire si c'est avec raison qu'on a prétendu que „le souvenir de ce lieu de retraite se conserve encore dans le nom de *montagne de Cordes* donné à une élévation séparée de quelques centaines de pas de la ville d'Arles" (1); mais un fait analogue se présente dans l'histoire. Dans une expédition en Orient en 1064 des chevaliers eurent beaucoup à souffrir des Bédouins, qui les assiégèrent pendant trois jours dans une forteresse ruinée, où ils étaient privés de toute nourriture (2). Il est impossible de prouver que le fait historique et le trait de la chanson dépendent l'un de l'autre, et même en admettant leur connexité, reste à démêler lequel des deux a préexisté et donné lieu à l'imitation; car on ne niera pas que parfois l'histoire offre des exemples de réminiscenses de la littérature. Voilà pourquoi nous n'osons

---

(1) Estrangin, Etudes sur Arles, pag. 14, cité par M. Paulin Paris, Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 509.

(2) Sismonde de Sismondi, Histoire des Français, éd. de Bruxelles, chez H. Dumont, Tom. III, pag. 84.

en tirer aucune conclusion certaine, et nous nous bornons à fixer l'attention sur ce point.

Le moment est venu de dire un mot sur l'emplacement où la bataille est sensée être livrée.

Nos chansons se servent de deux dénominations distinctes pour définir le lieu du champ de bataille: *Aleschans*, dans le manuscrit de l'Arsenal *Aliscans*, et *l'Archant*. C'est donc à tort, ou au moins trop confusément, que M. Paulin Paris (1) parle de l'armée sarrasine] qui „se présente devant les murs de *l'Achans*, *Larchans*, ou *Arleschans*", et qu'il voit „dans ces noms ceux de la ville d'Arles et de ses fameux *Eliscamps* ou Champs-Elisées."

Il n'existe aucun doute sur le nom d'Aleschans, Aliscans, „Aleschans-sor-mer, qui n'est autre que celui de l'emplacement du fameux cimetière d'Arles, datant du temps des Romains, et célèbre par les tombes des glorieuses victimes des Sarrasins, soit de celles qui succombèrent lors de l'attaque d'Arles en 730 (2), soit des preux de Roncevaux, selon les chroniques de Turpin et de Philippe Mouskès. Le premier de ces écrivains parle de la sépulture „in coemiterio in Aylis-Campis prope Arelatem" et le second nous apprend que lors de la déroute de Roncevaux:

A cel tans estoient conté
Doi cimentère en dignité:
L'uns iert à Arle, en Aliscans (3);

l'autre était à Bordeaux. On sait que les Aliscamps d'Arles furent en grand honneur pendant tout le moyen âge (4); et „plus tard l'esprit des habitants de la contrée, rempli du souvenir des Chansons de geste, croyait souvent distinguer

(1) Les Manuscrits françois, Tom. III. pag. 143.

(2) Voyez plus haut. pag. 45—46.

(3) Vs. 8970—2 de l'édition de Reiffenberg, Tom. I, pag. 351. »Li uns estoit à Alle en un lieu qui est apelez Aleschans," disent les Chroniques de Sait-Denis.

(4) Voyez la note curieuse de M. de Reiffenberg dans son édition de Phil. Mouskès, Tom. II, pag. 790.

au milieu des éclairs les grandes figures d'Ogier-le-Danois et de Vivien, traînant derrière elles une foule d'antres ombres moins illustres" ([1]).

Sous le nom d'Aliscamps on entendait nécessairement une plaine assez vaste, puisque quand saint Honorat fut nommé évêque d'Arles, les électeurs étaient réunis aux Aliscamps:

Als vases d'Aliscamps
Aqui se fey l'acamps,

lit-on dans la brographie du saint citée par Raynouard dans son Lexique Roman i. v.

On semble moins d'accord sur la signification du second nom: on ne s'entend même pas sur son orthographe. Faut-il écrire, comme nous l'avons fait, *L'Archant*, ou sans article *Larchant?* M. Paulin Paris imprime toujours *Larchant*, et déjà au commencement du treizième siècle on orthographiait ainsi ce nom en Allemagne, témoin Wolfram von Eschenbach qui, dans sa traduction de la plus ancienne de nos chansons, écrit constamment: *Larkant.*

Le texte de notre chanson elle-même rend cependant impossible toute incertitude à cet égard, puisque bien souvent l'article n'est pas apostrophé. Ainsi on lit:

V, 20, 1213. D'escuz et d'armes est covers *li Archans;*
〃 5693. Couvert en sont li pui et li pendant,
Et la marine et trestot *li Archant;*
〃 6251. Et nés et barges et trestoz *li Archant.*

On trouve même avec le pronom démonstratif:

V, 802. Or te voi mort par delez *cel Archant.*

Mais encore, qu'est-ce qu'il faut entendre sous ce nom? M. Paulin Paris a pensé ([2]) que 〃la ville d'Arles est ici désignée sous le nom de *Larchant;*" Wolfram von Eschenbach au contraire y a vu un fleuve. Ainsi nous lisons dans sa traduction:

Gein dem wazzer Larkant
von dem velde Alyschans

([1]) M. Paulin Paris, Les Manuscrits françois, Tom. I, pag. 322.
([2]) Hist. Littér de la France, Tom. XXII, pag. 508.

wart der fürste Vivîans
gehurt in diu rivier (1);

Ensuite,

Larkant, daz snellîchen flôz (2);

Ou encore:

Der junge helt vor got erkant
reit gein dem wazzer Larkant (3);

et de même dans une foule d'autres passages.

Cependant les deux opinions sont erronnées, puisque *l'Archant* n'est ni une ville, ni un fleuve: les passages cités de notre chanson ne permettent pas d'en douter.

Remarquons d'autre part que, soit dans divers manuscrits, soit dans le même apographe, les deux expressions, *l'Archant* et *Aleschans* se remplacent mutuellement. V, 114 le manuscrit A porte:

Qui *en l'Archant* se combat par aïr,

dans le mannscrit de l'Arsenal on trouve cette variante:

Qu' *en Aliscans* se combat par aïr.

Ainsi

V, 388. *En Aleschans* Guillaume querre alon:
Ms. Ars. *Ens en l'Archant* Guillaume querre alon.
V, 7845. Qui fu ocis *en Aleschans* sor mer:
Ms. Ars. Qui fu ocis *en l'Archant* sor la mer.
V, 862. Or te voi mort par delez *cel Archant:*

et sept vers plus loin:

Qu'en ton servise est mort *en Aleschans.*

Il résulte donc, et de la permutation des noms, et de la similitude de l'apposition „sor mer," que les deux noms désignaient la même chose. Or, un simple coup d'œil sur la carte nous dit que *l'Archant* ne peut être que le territoire d'Arles situé sur la rive droite du Rhône, et connu sous le nom *d'Argence* ou *Terre d'Argence.*

En voici une description donnée par les Bénédictins (4):

---

(1) Edition de Lachmann, 40,20 (pag. 441).
(2) Ibidem, 41,3 (pag. 441).
(3) Ibidem, 49,1 (pag. 445).
(4) Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag. 619*a*.

"La terre d'Argence (Ager argenteus), était déjà connue en 885, comme il paraît par une charte de l'empereur Louis le Débonnaire; elle appartenait alors à Leibulfe comte d'Arles, qui l'avait reçue de nos rois en bénéfice, et qui la donna en échange, du moins pour la plus grande partie, à l'église de cette ville. Elle comprenait la portion du diocèse d'Arles qui est à la droite du Rhône, dans le Languedoc, et qui consiste en onze paroisses dont la ville de Beaucaire est le chef-lieu. Pons, fils aîné de Guillaume Taillefer comte de Toulouse en était maître vers l'an 1037, et comme elle dépendait du comté d'Arles, il l'avait eue sans doute d'Emme de Provence sa mère, ou de Guillaume III comte de Provence son oncle maternel. Pons ou ses prédécesseurs la donnèrent en fief aux vicomtes de Narbonne; car..... ceux-ci possédaient le château d'Ugernum et la terre d'Argence au milieu du XIe siècle: Raymond de Saint-Gilles la tenait lui-même, du moins en partie, de l'église d'Arles."

En combinant ces données, il en résulte clairement que *l'Aliscamps* était dans l'opinion des trouvères ou jongleurs une partie spéciale de *l'Archant;* et dès lors on conçoit, non seulement qu'on ait employé indistinctement les deux noms, mais encore qu'ils se trouvent quelquefois juxtaposés; p, e.

V, 2091. Dame, dist-il, mort sont en Aleschans,
Devers la mer, par devers les Archans.

V, 5957. Toz font l'Archant et Aleschans trenbler.

N'oublions cependant pas de remarquer qu'en réalité les deux lieux se trouvent sur deux rives différentes du Rhône, et que dans la chanson il n'est aucunement parlé ni de ce fleuve ni des moyens de le traverser. On doit en conclure, ou que deux événements ont été confondus dans la tradition, ou, ce qui est plus probable, que les auteurs du poème en Romane du Nord montrent par cette confusion leur ignorance du théâtre des événements qu'ils chantaient.

VI.

Nous avons parlé plus haut d'une époque où une nouvelle phase s'ouvre pour nos chansons, lorsqu'on les a combinées peut-être avec des traditions plus anciennes, lorsque certainement on y a ajouté des détails nouveaux, qui s'y laissèrent adapter du moment où l'imagination populaire commençait à amalgamer les traditions de deux Guillaumes également fameux par des exploits à peu près semblables.

L'époque la plus propice à ces changements, à ces additions et cette nouvelle fusion est certainement celle où florissait Guillaume I comte de Provence, ou plutôt quelque temps après sa mort. Ce personnage remarquable et célèbre à si juste titre, a tant de points de ressemblance avec son homonyme d'Aquitaine, que sa propre gloire dut nécessairement raviver les traditions sur le leude de Charlemagne et en provoquer insensiblement la fusion avec les récits nouveaux.

Depuis l'an 889 les Sarrasins s'étaient établis en Provence, où, non loin du golfe de Saint-Tropès, ils avaient bâti un château-fort appelé Fraxinétum par les chroniqueurs du temps. De là ils avaient dominé les pays environnants et porté partout la terreur. Cela dura à peu près un siècle (1). Enfin vers 975 le Dauphiné et la Provence secouèrent le joug sous la conduite de Guillaume comte de Provence, qui força les infidèles dans leurs derniers retranchements. Un combat sanglant fut livré aux environs de Draguignan, dans un lieu appelé Tourtour: les barbares battus se refugièrent dans le château du Fraxinet, où ils furent poursuivis avec

(1) Voyez M. Reinaud, Invasions des Sarrazins, pag. 158—209.

ardeur. Pressés de toutes parts, ils sortirent du château pendant la nuit et essayèrent de se sauver dans la forêt voisine, mais la plupart furent tués ou faits prisonniers.

Le comte Guillaume qui avait délivré sa patrie de la domination sarrasine, tout comme le comte de Toulouse du même nom, avait avec celui-ci encore d'autres points de ressemblance qui peuvent avoir contribué à confondre leurs exploits.

Etant tombé dangereusement malade en 992 à Avignon, il fit prier saint Maieul, abbé de Cluni, de venir le consoler dans cette extrémité. Lé saint se rendit à sa prière, l'exhorta à la mort, et le revêtit de l'habit monastique qu'il avait demandé avec beaucoup d'empressement. Guillaume étant mort peu après, son corps fut inhumé dans un prieuré de l'ordre de Cluni qu'il avait fondé ([1]).

Or, suivant saint Odilon abbé de Cluni, ce comte chassa les infidèles de la Provence par sa propre valeur, conquit sur eux un grand terrain, *et l'unit à son domaine.* Eh bien! ne voila-t-il pas la source de la tradition de la prise d'Orange? „Erepta autem urbe, placet omnibus ut sibi eam detineat, faciatque primam suae proprietatis sedem," dit la légende de saint Guillaume, ce qui s'explique par le fait qu' avec Guillaume I l'hérédité du comté ou de la principauté d'Orange commence réellement.

Du reste, en lisant le septième paragraphe du premier chapitre de la légende de Guillaume de Gellone ([2]), où l'on trouve le dénombrement de ses vertus, sa justice, sa religion et sa charité chrétienne, on ne doutera pas que la tradition n'ait confondu les lieux et les époques et amalgamé les figures si populaires des deux Guillaume, et que le légendaire, pauvre et simple moine, ne fut pas en état de démêler au fond de sa cellule ce qui appartenait à son patron dans une tradition par le charme de laquelle il s'est laissé entraîner.

([1]) Dom Vaissette, Hist. Génér. du Languedoc, Tom. II, pag. 129.
([2]) Acta Sanctorum Maii, Tom. VI, pag. 812*b*.

Ce qui contribua peut-être à la fusion de l'histoire poétique des deux héros, c'est que dans le même temps un comte de Toulouse aussi du nom de Guillaume, mais surnommé Taillefer, épousa la nièce du comte Guillaume de Provence, fille de son frère Rotbold et d'Ermengarde, et „porta dans sa maison ce qu'on appela dans la suite le marquisat de Provence" (1), et établit son principal séjour dans les environs d'Arles (2).

Cette union dut à son tour rappeler le souvenir d'un autre duc d'Aquitaine, nommé Guillaume-le-Pieux, descendant en directe ligne du premier Guillaume d'Aquitaine, et qui épousa vers 887 une princesse de Provence, fille de Bozon I (3). Or, le comte de Charlemagne, aïeul de celuici, était aussi surnommé le Pieux: cette conformité de noms doit encore avoir contribué à raviver la tradition du premier de ces héros et de la rattacher à l'histoire du vainqueur du Fraxinet.

D'ailleurs il y a encore une autre raison qui peut avoir contribué à amalgamer les gestes de Guillaume d'Aquitaine et de Guillaume de Provence: c'est que les comtes de Provence ont quelquefois été appelés comtes d'Aquitaine. Valesius ayant raconté comment Hugues d'Arles ou de Provence est nommé par un chroniqueur Aquitaniae Dux, au lieu d'Aquensium ou Aqui-Sextiensium, explique ce fait de la manière suivante (4): „Aquae enim Sextiae, dit-il, caput sunt Provinciae, Aquitanos porro incolas Aquarum Sextiarum vocatos, et ab his Aquitanis totam Provinciam Aquitaniam dictam esse Leoni Marsicano non mirabitur, qui apud Plinium in libri IV capite XIX legerit Aquarum Tarbellicarum incolas dici Aquitanos, unde nomen Provinciae Aquitaniae, vel Aquitanicae proprie dictae."

Il faut donc donner plainement raison à M. Jules Cour-

---

(1) Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag. 128
(2) Ibidem, pag. 129, 132.
(3) Ibidem, pag. 22.
(4) Dans Muratori, Rerum Ital. Scriptores, Tom. II, pag. 385.

tet, lorsqu'il dit [1]: „Le Guillaume de Provence, qui chassa les Sarrasins de leur dernier retranchement, et mérita le surnom de *Père de la patrie* pour l'ordre qu'il remit dans la Provence dévorée par une effroyable anarchie; qui, courbé sous le poids des ans et de la gloire, demanda le froc à Saint Mayeul, son ami, et s'éteignit dans la pénitence, en 992, ce Guillaume de Provence a été confondu avec Guillaume d'Aquitaine, le fameux leude de Charlemagne, également vainqueur des Sarrasins et des Vascons, qui, chargé d'honneurs et de gloire, prend un jour congé de son vieil empereur, dépose sur le tombeau de saint Julien de Brioude son casque et son épée, et s'ensevelit, au val de Gellone, dans un monastère, fondé par lui, où il meurt, en 812, en odeur de sainteté. Quelques traits de ressemblance ont fait confondre ces deux grandes figures, et le comte de Provence s'est trouvé éclipsé par l'éclat qui environne le fameux Guillaume au cort-nez, le héros de tant de chroniques méridionales."

Il y a cependant loin de là à la conclusion [2]: „Ainsi donc le Guillaume d'Orange des chroniqueurs et des trouvères n'est autre que le grand comte de Provence, Guillaume I, fils de Boson II." Certes, „une grande confusion a été la conséquence inévitable de la similitude de leurs noms et de leurs destinées" [3], mais d'un côté le fond de la tradition la plus ancienne remonte toujours vers la fin du huitième siècle, et d'autre part nous verrons que d'autres Guillaumes encore ont apporté leur part de gloire en tribut au héros de Charlemagne.

L'histoire de Guillaume de Provence n'est probablement pas resté sans influence sur la tradition de la bataille d'Orbieux; c'est peut-être à elle qu'on doit la transposition du champ de bataille sur les bords du Rhône, en mêlant à

---

(1) Notice historique et archéologique sur Orange, dans la Revue Archéologique, IXe année (1852), pag. 336.

(2) Ibidem, pag. 337.

(3) Ibidem, pag. 337, à la note 29.

cette tradition les souvenirs de l'ancien combat près d'Arles, dans cet Archant qui dépendait du domaine de la Provence, et qui par le mariage de Guillaume Taillefer était passé dans la maison de Toulouse. C'est peut-être aussi à l'influence de cette histoire qu'on doit la supposition de la domination des Sarrasins en France à l'époque de la bataille, à moins de l'attribuer aux souvenirs du temps de Charles-Martel, comme le nom de l'émir Desramé semble y autoriser.

D'ailleurs il est fort vraisemblable que c'est encore aux gestes du comte provencal que sont empruntées les chansons sur la prise de Nîmes et d'Orange.

C'est sur ces deux traditions que nous allons jeter un coup d'œil.

M. Paulin Paris a fait la remarque que le stratagème dont s'avise le comte Guillaume pour se rendre maître de Nîmes „semble renouvelé de l'histoire ancienne de Marseille" [1]. Effectivement, dans le sommaire du livre de Trogus Pompejus que nous a laissé Justinus, on lit:

„Rex Comanus insidias Massiliensibus exstruit. Itaque solenni Floraliorum die multos fortes ac strenues viros hospitii jure in urbem misit, plures sirpeis latentes, frondibusque supertectos induci vehiculis jubet; et ipse cum exercitu in proximis montibus delitescit, ut quum nocte a praedictis apertae portae forent, tempestive, ad insidias adesset, urbemque somno ac vino sepultam armatis invaderet."

Mais le stratagème ne réussit pas: une femme qui était dans le secret, voulant sauver son amant, dénonça le complot, et les soldats cachés furent tués.

„Sed has insidias mulier quaedam prodidit, quae adulterare cum Graeco adolescente solita, in amplexu juvenis, miserata formae ejus, insidias aperuit, periculumque declinare jubet. Ille rem statim ad magistratus defert; atque ita patefactis insidiis, cuncti Ligures comprehenduntur, latentesque de sirpeis protrahuntur. Quibus omnibus interfectis,

---

[1] Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 492.

insidianti regi insidiae tenduntur. Caesa sunt, cum ipso rege, hostium septem millia" [1].

Or, le souvenir de cet événement, qui même ne réussit pas, a-t-il duré pendant quatorze à quinze siècles, pour donner lieu à un renouvellement plus heureux dans les chansons populaires sur Guillaume d'Orange? Cela est impossible à constater, mais la chose nous paraît plus que douteuse.

Cependant il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la tradition de chercher à démêler l'origine de l'insertion de ce stratagème.

Nous avons vu que la relation de la prise d'Orange et de Nîmes appartenait primitivement à l'histoire poétique de Guillaume de Provence, mort en 992; donc elle ne put être adaptée aux chansons de Guillaume d'Aquitaine avant les premières années du onzième siècle. Eh bien! le même événement qui fait le sujet de la chanson du *Charroi de Nymes*, nous est raconté, avec quelques variantes, comme ayant eu lieu en 1017 dans le diocèse de Trèves.

Un auteur anonyme du douzième siècle nous a laissé une histoire de la vie de Saint Meinwerc évêque de Paderborn [2], qui mourut en 1036. Dans le 41e chapitre il raconte que l'évêque de Trèves Meingoz étant mort en 1017, Adalberon, abbé de Saint-Paul à Trèves se rendit maître de l'évêché. Mais l'empereur fit élire Poppon, homme noble et vénérable. Une guerre entre l'évêque et le prétendant s'en suivit, dans laquelle Poppon fit détruire plusieurs châteaux qui tenaient pour son ennemi, entr' autres une maison fortifiée dans Trèves même, appelée Sisitra, qui appartenait à un baron du nom d'Athelbert, et que le chroniqueur qualifie de l'épithète de tyran. Maintenant nous laisserons parler l'auteur lui-même (L. c. pag. 542):

„Hic Athelbertus castellum Treviris, quondam in honore

(1) Lib. XLIII, cap. 4.

(2) Apud Leibnitz, Scriptores Rerum Brunsvic. Tom. I, pag. 517. seqq.

sanctae Crucis constructum, possidebat, unde frequenter cum multitudine militum erumpens ad curiam Episcopi, quicquid ibi ad ejus obsequium parabatur, violenter auferens abducebat. Cujus rei ignominia confusus Episcopus, videlicet quod hostem cotidianum sibi tam proximum ob munitionem castelli non posset debellare, multis ad amicos suos habitis querimoniis, ad hujuscemodi infamiam depellandam consilium et auxilium cœpit inquirere.

„Erat autem in exercitu ejus eo tempore vir potens divitiis et viribus fortis, Sicko nomine, qui promisit, se tentaturum, siquo modo posset invenire hujus mali medicamentum. Episcopo sibi satis congratulante, egreditur ille occasionen nacturus, quomodo periclitanti subveniret. Quadam ergo die pergit ad portam castellique fores, rogat sibi ab Athelberto ad refocillandum poculum mitti. Quod cum celeriter allatum ebibisset, tamquam nimium sitis fervorem patiens, pincernam alloquitur, dicens: „Domino tuo, ex parte mea maguas gratiarum actiones nunciato: pariter et haec verba narrare curato, quod vita sospite, hoc poculum rependam sibi citissime grata voluntate." Et his dictis abiit. Captato deinde oportuno tempore triginta hamas praeparat, singulos milites electos, loricatos et galeatos, ensibusque praecinctos in singulis collocat, et desuper linteis apertos, funes, quibus vectes ad portandum inserentur, aptat. Deinde LX viros nihilominus electos et plebeja veste amictos, ensibus eorum in hamis reconditis gestatores constituit, nulloque hominum hujus fraudis, praeter praedictos, conscio, ipse Sicko cum his et aliis paucis militibus vallatus ad castellum tetendit, fores pulsavit. Servo sciscitante, quis sit et quid velit? „Dic Domino tuo, ait, me sibi vinum magnae dilectionis gratia olim promissum deferre, quando ipsum non piguit mihi sitienti poculum dirigere." Jussu ergo Athelberti illi sunt intro missi, et Sicko post alios intrans jubet auferri linteorum velamina: rogat Athelbertum suscipere dilectionis munera. Portitores sicut erant docti uno pariter momento omnia hamarum velamina dejicientes gladios suos arripiunt, insidiae de hamis exilientes gladio

stringunt: fortiter undique ferientes, ipsum Athelbertum occidunt: caeteros aedituos crudeliter mactantes, castellum in solitudinem redigunt. Sic Dei misericordia Episcopus a Tyrannide Athelberonis mirifice est liberatus, et Sicko pro victoria ab Episcopo beneficiis magnifice est illustratus."

On voit que pour le fond cette tradition est absolument la-même que celle du *Charroi de Nîmes*, quoique celle-ci présente un caractère plus fortement accusé, qu'elle soit plus plausible, plus naturelle dans ses détails, qu'elle ait un aspect plus primitif. Cependant nous n'oserions pas décider laquelle des deux a servi de modèle à l'autre: constatons simplement que la tradition affirmait qu'au commencement du onzième siècle le fait, orné et amplifié par l'imagination poétique, avait eu lieu.

Quant au magnifique début de la chanson du *Charroi*, nous en discuterons plus tard la portée; il se rattache à d'autres souvenirs, à d'autres traditions, que nous tâcherons de débrouiller quand nous parlerons de la chanson du *Couronnement du roi Louis.* Maintenant portons toute notre attention sur la *Prise d'Orange.*

L'ancien hagiographe de la fin du onzième siècle ne parle pas de la prise de Nîmes, il ne mentionne que la conquête d'Orange. „Ad urbem Arausicam, dit-il, agmina disponit Guilielmus, et castra, quam illi Hispani cum suo Theobaldo jampridem occupaverant; ipsam facile ac brevi caesis atque fugatis eripit invasoribus."

Ces mots ne semblent en aucune manière résumer, comme le prétend M. Paulin Paris ([1]), le récit de la chanson de la prise d'Orange: ils sont extrêmement vagues et pourraient parfaitement s'appliquer à tout autre poème racontant la prise d'Orange, avec d'autres détails, et même sans aucun stratagème.

Avant de passer à d'autres considérations, constatons ici un fait précieux pour la critique de la tradition.

([1]) Hist. Litt. de la France, Tom. XXII. pag 495.

Nous avons déjà remarqué que le légendaire connait la tradition populaire: or, lorsqu'il est en contradiction avec les chansons que nous connaissons, ou lorsqu'il passe sous silence leurs traits les plus saillants et caractéristiques, faut-il en conclure que les détails différents ou les traits de nos poèmes passés sous silence sont posterieurs à la légende monacale? Par exemple, deux de nos chansons ont pour sujet les stratagèmes dont Guillaume se sert pour se rendre maître de Nîmes et d'Orange: le légendaire n'en fait aucune mention; faut-il en conclure que ces branches sont d'invention plus moderne, postérieure à la fin du onzième siècle? On pourrait le croire; surtout en supposant la légende de Gellone plus ancienne qu'elle ne l'est en réalité; rien n'est cependant moins vrai. Nous savons au contraire que non seulement l'hagiographe ne puisait pas toujours à la source de la tradition populaire, mais il paraît même qu'il n'avait de celle-ci qu'une idée assez confuse. Le texte des miracles du saint est là pour le prouver.

Nous avons observé que le légendaire connaissait la tradition des *Enfances Guillaume*, cependant il ne la connaissait que bien confusément: le fait suivant le prouve à l'évidence. Il paraît qu'il avait entendu parler de la magicienne Orable, qui faisait mouvoir par enchantement les bêtes fauves représentées sur les murailles d'une salle de son palais. Or, voici comment il rapporte cette tradition, qui chez lui a revêtu un caractère totalement différent du récit populaire [1].

„Alia furiosa, Gitburgis nomine, de valle quae Solhas dicitur (quae quidem vallis Guillonensi Monasterio, ubi corpus B. Willelmi quiescit, vicina habetur) per manus amicorum ad B. Willelmi sepulcrum adducta fuit: cujus dementia multas et varias in ecclesia voces cepit; canes denique imitabatur latratu, leones fremitu, ursos rugitu, cunctis stridore dentium horrorem incutiebat. Quod Monachi B. Willelmi videntes, magno pietatis affectu ad ipsum se con-

(1) Acta Sanctorum Maii, Tom. VI, pag. 824*b*.

vertunt, communi prece deprecantes, ut illi energumenae subveniat, atque pro illa misera apud Deum preces fundat. Quid plura? B. Willelmus pro illa intercedit, et illa statim B. Willelmi precibus et meritis plene ac perfecte sanata fuit. Porro illa Dei virtute cognita, atque tam mentis quam corporis salute adepta, postulat citius absolvi a copula maritali, et ancillam fieri in domo B. Willelmi, ad honorem Dei et sub habitu sanctimoniali. Quod et factum est; et illa quamdiu vixit, humiliter in ecclesia servivit, atque ab omni maligno spiritu secura permansit."

Qui ne voit là un remaniement monacal de la tradition de la conversion et du mariage de Guibourc? Le nom même que le moine donne à la femme aliénée prouve que sa relation n'est pas la primitive.

Cette preuve est, si nous ne nous trompons, convaincante pour notre thèse, et le silence du légendaire ne prouve pas nécessairement que la branche du *Charroi de Nîmes* ou de la *Prise d'Orange* soient postérieures à son récit. Quant au dernier sujet, on pourrait à la rigueur déduire de ses paroles qu'il a en vue une autre tradition, puisqu'il semble donner à entendre que, la ville d'Orange ayant été prise d'assaut, Tiebaut fut tué, ou au moins chassé, avec les siens. Cherchons donc si tel autre récit existe ou a existé.

Et d'abord la branche des *Enfances Guillaume* se présente à notre esprit: elle se lie étroitement à la prise d'Orange, puisqu'elle nous donne le récit du commencement des amours de Guillaume et d'Orable, sans cependant en mentionner le dénouement. Il saute aux yeux que la chanson, telle qu'elle nous est conservée, n'est pas complète. Guillaume s'y est trop de fois vanté de pénétrer dans Orange et de prendre la princesse "à per et à moillier"; Orable a également trop de fois promis d'abjurer sa foi et de l'accepter pour époux, pour ne pas voir dans leur mariage la conclusion naturelle du poème. D'ailleurs, le préambule de cette branche, dans quelques manuscrits, assure positivement que ce dénouement s'y trouve. Voici en quels termes:

Huimès orrez de Guillaume chanter,

Si qu'il conquist Orenge la cité,
Et prist Guiborc à moillier et à per;

et dans le couplet précédent:

Par moi orrez la chançon de Guillelme,
Com il conquist premièrement Orenge,
Et com il prist dame Guiborc à feme ([1]).

Cette conclusion cependant ne s'y trouve pas.

Or, en nous attachant à la branche des *Enfances* qui est parvenue jusqu'à nous, de deux choses l'une: ou le jongleur ou copiste qui arrangea les diverses chansons, dans le but de leur donner le plus d'unité possible, a supprimé cette fin pour ne pas faire double emploi, ou il l'a détachée de sa place primitive pour la recoudre à la suite de la branche du *Charroi de Nîmes.*

Cette thèse mérite un examen sérieux.

En étudiant et comparant entr'elles les branches des *Enfances* et de la *Prise d'Orenge* il ne faut pas beaucoup de perspicacité pour s'appercevoir que la seconde n'est pas simplement une partie détachée de la première: la grande différence du fond sur lequel se meuvent les événements le prouve à l'évidence.

Dans la *Prise d'Orenge* Louis est sur le trône que Charlemagne occupait encore dans les *Enfances;* Arragon le fils aîné de Tiebaut est maître dans Orange et non plus les frères d'Orable, qui au contraire sont sensés être en Afrique auprès de l'émir (vs. 595—6); Aimeri de Narbonne n'apparaît plus comme le chef de sa famille, ses fils ne se souviennent même plus que la ville de Narbonne est au pouvoir des Chrétiens; les frères de Guillaume sont encore de jeunes bacheliers dans les *Enfances*, le manuscrit de Boulogne dit expressément d'eux tous,

Bacheler sont jovencel et méchin:

dans la Prise d'Orange leurs enfans jouent un rôle.

Guillaume porte déjà ici sur son nez la trace du coup

([1]) Manuscrit de Boulogne, cité par M. Mone, Anzeiger zur Kunde Teutscher Vorzeit, V, col. 183.

fameux de Corsolt (vs. 338), et à plusieurs reprises il est nommé *le marchis au cort-nez*, tandis que dans l'autre branche il ne porte jamais ce surnom, mais constamment celui de *Fièrebrace.* D'ailleurs, dans la première partie de la *Prise d'Orenge* il ne se soucie guère d'Orable, à qui il ne pense même pas.

Dans sou oisiveté forcée à Nîmes il s'ennuie: (vs. 52)

Lors li remembre de grant joliveté
Que il soloit en France déméner.

Il ne pense nullement à Orable et à la promesse qu'il lui a faite de venir à Orange pour l'épouser; au contraire (vs 86)

„De France issimes [dit-il] il n'a mie lonc tens.
S'éussions ore mil puceles céanz,
De ceus de France, az genz cors avenanz,
Se s'i alassent cist baron déportant,
Et ge méismes allasse donoiant,
Icele chose me venist à talant.

C'est du fugitif Gilbert qu'il semble entendre pour la première fois prononcer les noms d'Orange et d'Orable, et quand il les lui a dépeints en quelques traits significatifs, sa seule réponse est, vs. 208:

„Voir, dit Guillaumes, moult est de grant poissance,
Mès par Celui en cui j'ai ma fiance,
Or ne quier mès porter escu né lance,
Se ge par tens n'i port ma connoissance."

Pas un mot sur les événements antérieurs, et le désir qu'il a souvent manifesté; pas un souvenir d'amour pour Orable.

Cependant plus tard cet amour joue un grand rôle dans le poème. Quand Gilbert a pour la seconde fois vanté la beauté de la princesse, le comte reprend (vs. 262):

„Foi que doi saint Omer!
Amis, beau frère, bien la savez loer.
Mès par Celui qui tot a à sauver,
Jà ne quier més lance n'escu porter,
Se ge ne n'ai la dame et la cité."

On voit que l'idée de posséder Orable se présente ici à lui pour la première fois, et encore cette idée est assez

confusément exprimée, sans faire la moindre allusion à une conversion projetée, sans indiquer qu'il la prendra „à moillier et à per."

Cependant cette idée enflamme bientôt le héros: il jure par la foi qu'il doit à sa mie de ne manger ni boire avant qu'il n'ait vu Orange et dame Orable, car dit-il (vs. 290):

La seue amor me destreint et justise.

Ce serment, il le répète, vs. 359, et il forme la résolution de l'exécuter de suite, en s'introduisant, lui troisième, par surprise dans la forteresse. Jusqu'ici rien qui doive nous étonner, mais le passage qui suit donne à penser.

Lorsqu'on lui représente les dangers d'une expédition si aventureuse, le comte répond, vs. 365:

„Ce ne doté-je rien:
Homs qui bien aime est trestoz enragiez.
Ge ne leroie par les membres tranchier,
Né par nul home qui m'en séust proier,
N'aille véoir comment Orenge siet,
Et dame Orable qui tant fet à proisier.
La seue amor m'a si fort jostisié,
Ne puis dormir par nuit né someillier,
Né si ne puis né boivre né mengier,
Né porter armes né monter sor destrier,
N'aler à messe, né entrer en moustier".

Ces vers, en contradiction flagrante avec la peinture des sensations de Guillaume dans le commencement de cette branche, ne signifient absolument rien, à moins de les appliquer à une passion déjà ancienne, comme celle qu'on retrouve dans les *Enfances*; on pourrait cependant croire que le trouvère s'est simplement oublié lorsqu'on voit que plus tard Guillaume ne promet de s'unir à Orable que pour sortir de prison, vs. 1371:

„Se estions mis hors de ceste chartre
Vostre homs seroie à trestot mon aaige."

Et encore cette promesse est assez ambigue, et il faut toute la passion d'Orable, subitement excitée par la vue

de son „gent cors" et de son „vasselage" (vs. 1550), pour y voir une promesse de mariage.

Nous hésiterions donc à présumer dans les vers 365 suiv. une réminiscence de la chanson des *Enfances*, s'il n'y avait un autre passage qui y fait directement allusion. Lorsque Guillaume est admis dans la forteresse, vs. 559,

Guillaumes ot le palès retentir,
Qu'est entailliez de vert marbre et de bis:
Vit les oiseaus et les lions escris.

Dans cette branche il n'est nullement fait mention d'oiseaux et de lions peints sur les murs. Gilbert en faisant la description de la beauté d'Orange a bien dit, vs. 273:

Il ne croist fleur desi que en Pavie,
Qui n'i soit painte à or et par mestrie;

mais d'oiseaux, de lions, point. Dans les *Enfances*, au contraire, on lit que

Par artiment sont li entaillement,
Ours et lions et porceaus ensement,
Biches et dains et aigles plus de cent etc.

Il y a encore une observation à faire: nous avons déjà remarqué que Guillaume porte dans la *Prise d'Orenge* parfois le nom de *marchis au cort nez*, et que dans l'autre chanson il ne porte que le surnom de *Fièrebrace;* or, dans la *Prise d'Orange* Guielins, raillant son oncle sur son amoureuse aventure, dit vs 1561:

Huimès dirai, ne me chaut qui le sache:
L'en soloit dire *Guillaume Fièrebrace*,
Or dira l'en *Guillaume l'Amiable.*

Nous en concluons que le surnom de Guillaume au courtnez n'avait pas encore, dans cette partie de la tradition, été substitué à celui de Fièrebrace, que le héros portait antérieurement, comme le prouve et la chanson des *Enfances* et celle du *Couronnement Looys* (¹).

Comment expliquer ce dualisme? Il n'y a qu'un moyen, c'est d'admettre que le jongleur qui composait la *Prise*

(¹) Vers 1156, dans notre premier volume, pag. 31.

d'Orenge a eu sous les yeux une chanson des *Enfances* où était raconté la prise de la ville et le mariage d'Orable; qu'il n'en a choisi que la dernière partie parce que la partie antérieure ne cadrait pas avec la chanson du *Charrois de Nîmes*, qui justement lui avait fait songer à la prise d'Orange. Mais ce fragment de la chanson des *Enfances* il l'a arrangé à sa manière, pour le faire concorder avec les événements et la situation que nous peint le *Charrois de Nîmes*. Ainsi la première partie de la narration est probablement de son invention, et l'allusion au court-nez (1) nous rappelle directement une scène du *Charroi* (2). Le personnage du jeune Guielin (3), neveu de Guillaume, est probablement substitué à Guibert, le plus jeune des frères du comte, qui, dans les *Enfances*, porte aussi le nom de Guibelins, et même Guielins, et qui y fait souvent preuve de son entier dévouement à son aîné.

Pour le reste il semble avoir copié le plus possible le texte ancien qu'il avait sous les yeux, sans se soucier de la disparate qu'il créait.

Ce texte ancien, est-ce le même qui est venu jusqu'à nous? Il est difficile de l'admettre, car si nous concédons à M. Paulin Paris (4) que „cette branche extrêment remarquable porte le cachet d'une haute ancienneté", cela s'applique bien plus à la tradition, au sujet, qu'à la forme.

Le chantre de la prise d'Orange affirme que tout le monde chantait la prise de Nîmes, vs. 13, mais quant à Orange,

Pou est des homes qui vérité en die;

s'il vient remédier à ce silence, c'est que cette vérité c'est „de loin" qu'il l'a apprise. Il semble effectivement que la tradition de la prise d'Orange avait viellie et était tombée en oubli avec toute la chanson des *Enfances*. Dans

(1) Vers 338: Connaistront vos à la boce et au rire.

(2) Vers 1194, voyez le premier volume, pag. 104.

(3) Vers 965: »Enfes, dist-ele, moult es jeune personne" (Tom. I, pag. 138).

(4) Les Manuscrits françois, Tom. VI, pag. 136.

le prologue d'un des plus anciens manuscrits du *Charroi* (1) on lit:

Plusor vous ont de Guillaume canté,
De Renouart et de sa grant fierté,
Mais chi endroit en ont-il oublié
De ses enfances, et de son grant barné,
Com il conquist Orenge la cité,
Et prist Guiborc au gent cors honoré.

En consultant les différentes rédactions que nous possédons actuellement des *Enfances* on y trouvera la confirmation de cet oubli. D'ans quelques-unes (2) nous lisons:

Cil autre chantent de Guillaume au cort nés,
Del preu, del sage, del vassal aduré,
Qui tant pena sor paiens, sor Esclers,
Puis essaucia sainte Chrestienté,
Ainz tels vassaus ne fu de mère nez
Por Sarrasins ocire et découper.
Uns gentis moines, qui tant fist à loer,
Quant il oï de Guillaume parler,
Toz li fu viz que toz en fu torblez:
Cil nos en a les vers renouvelez
Qui en un rolle ont bien cent ans esté.
En li a tant et promis et donné
Qu'il a les vers enseigniés et mostrés.

Pour le mot *torblez* (troublé, gâté) qui pourait s'entendre aussi bien de la rédaction veillie, que de l'oubli de la tradition, un autre manuscrit a substitué *entr'obliés*.

Un autre couplet dit que cette chanson,

Fist-la un moines à Saint-Denis en France;
Cil jugleor qui la durent aprandre,
Les meillors moz lessièrent de s'anfance.

En laissant pour le moment de côté la question si c'est

(1) Manuscrit de Boulogne, cité par M. Mone, Anzeiger, Tom. V, pag. 188.

(2) Même manuscrit, ibidem, pag 183, corrigé sur l'extrait dans le XXIIe volume de l'Hist. Litt. de la France, pag. 471.

réellement du monastère de Saint-Denis que le trouvère a tiré son histoire, il résulte clairement de ces passages que la rédaction des *Enfances* comme nous la possédons, a été remaniée sur une version plus ancienne, tombée en oubli; oubli occasionné probablement par la vogue de la chanson de la *Bataille d'Aleschans.*

Si l'on pouvait se fier à un prologue différent, qu'on trouve dans un autre manuscrit ([1]), il serait évident que le fragment de la *Prise d'Orenge* eut été remanié avant le reste de la chanson des *Enfances.* Voici le passage que nous avons en vue:

Or faites pès, Por Dieu, seigneur baron,
S'orrez chançon qui moult est de grant non...
C'est de Guillaume qui cuer ot de lyon,
Qui prist Orable, *que de voir le set-on*,
Que il toli à Tiebaut l'Esclavon.

Il y a même lieu de supposer que le trouvère ou jongleur qui modernisa et arrangea à sa façon la *Prise d'Orenge* ait lui-même, plus tard, remanié le reste de la branche des *Enfances.* Ici, comme dans plusieurs cas, la multiplicité des différents préambules que les jongleurs préfigeaient aux chansons qu'ils débitaient ([2]), nous laisse dans un doute difficile à éclaircir. Cependant en nous appuyant sur l'observation de M. Paulin Paris, que c'est généralement le jongleur reproduisant un ouvrage, et non l'auteur même „qui prend toujours la peine de rappeler qu'on retrouve dans les abbayes la preuve des faits dont il va entretenir l'assemblée", il y a lieu de présumer que la préface de la chanson des *Enfances* qui se trouve dans le manuscrit de La Vallière est, non seulement plus ancienne que celle du manuscrit de Boulogne que nous venons de citer, mais qu'elle pourrait bien être de la main même du rénovateur. Or, dans cette préface il y a une merveilleuse coïncidence

---

([1]) Manuscrit de La Vallière, no. 23, de la Bibliothèque Impériale à Paris, fo. 30 *r. a.*

([2]) Voyez M. Paulin Paris, Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 169.

avec le préambule de la branche de *la Prise d'Orenge* d'après le texte que nous avons imprimé. Les deux pièces font allusion à la légende latine. Voici comment s'exprime la première:

Et qui diroit encontre la chançon
Aucune chose qui ne fust de reson,
En sa légende ses fez trouveroit-on,
Et moult des autres dont ne fez mencion,
Es grans déserz où il ot sa meson;
De Momppellier .iij. lieues i conte-on.

La Prise d'Orenge dit de même:

Icil le sèvent qui en vont à Saint-Gile,
Qui les ensaignes en ont véu à Bride,
L'escu Guillaume et la targe florie.....
Ge ne cuit mie que jà clers m'en desdie
Né escripture qu'en ait trové en livre.

On avouera que ces passages ont un grand air de famille: ils semblent indiquer que la même main a remanié les deux branches d'une même chanson plus ancienne, et cela nous donnerait naturellement la raison de l'absence du dénouement de la chanson des *Enfances* dans sa rédaction actuelle.

La chanson primitive des *Enfances*, ou, si l'on veut, de *la Prise d'Orenge* est certainement antérieure à la légende latine qui y fait allusion: le siége de Narbonne qui y est longuement décrit a peut-être sa source dans la dernière attaque de la part des Musulmans à laquelle cette ville fut exposée en 1018 ou 1019. Les infidèles essayèrent de forcer l'entrée de la cité, mais ils furent repoussés et taillés en pièces ([1]), tout comme dans la chanson. La rédaction primitive daterait donc environ du premier quart du onzième siècle: le remaniement entrepris après 1076 lui serait donc postérieur d'un siècle, ce qui coïncide merveil-

---

([1]) Voyez Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag. 150, et M. Reinaud, Invasions des Sarrazins, pag. 220.

leusement avec l'assertion de la préface du manuscrit de Boulogne.

La branche de la *Prise d'Orenge* est donc probablement la plus jeune de celles de notre recueil, et de beaucoup postérieure aux autres. Nous l'avons néanmoins imprimée parmi les plus anciennes, à défaut de son prototype perdu, parce que son sujet est nécessaire à la clarté et à l'ensemble de la geste. Si l'ancienne chanson des *Enfances* eut existé, nous l'eussions imprimée en tête de ce recueil de préférence à toute autre, pour l'unité du sujet et le grand talent de composition qui brille encore à travers le replâtrage. Avec la *Bataille d'Aliscans* et le *Moniage* elle eut fait, sinon un poème épique d'après les règles de l'art, du moins une biographie poétique des plus remarquables. Dans son état actuel nous n'avons pas cru devoir la placer en tête des autres branches pour les contradictions qu'on y trouve avec la *Prise d'Orenge* et la *Bataille d'Aleschans*. Si elle ne pouvait figurer dans le corps même de ce recueil elle est cependant trop remarquable pour ne pas l'imprimer plus tard comme appendice (1).

Avant d'en finir avec cette branche, il est bon d'observer que le poème primitif de la *Prise d'Orange* ne finissait probablement pas d'une manière si abrubte que la branche remaniée. Il est probable que le baptême et le mariage d'Orable y étaient racontés en détail. Dans la *Bataille d'Aleschans* il y a quelques allusions à la *Prise d'Orenge*, c'est à dire à la rédaction la plus ancienne: dans la première, Esmeré, fils de Tiebaut et d'Orable apostrophe ainsi le marquis Guillaume (vs. 1160):

„Sire paratre, dist li rois Esmerez,
Por quoi m'as-tu à tort deshérité,
Et fors d'Orenge par traïson gité,
Et pris ma mère trestot outre mon gré,

(1) Nous espérons donner un troisième volume qui contiendra *Les Enfances* et *Le Moniage Guillaume*, ainsi qu'un glossaire.

Et mes .ij. frères à grant tort décolez?
Taut les batis, voiant tot ton barné,
Desor un marbre el pavement listé,
Que de lor sanc corurent grant li gué;
Puis les pendis à un arbre ramé."

Guillaume ne s'en défend pas. On voit par là que le dénouement était tout autrement raconté dans le poème primitif, et que le conteur subséquent a changé plusieurs détails dans la narration, p. e. en substituant au fils ou aux fils de Guibourc un beau-fils, fruit d'un premier mariage de Tiebaut.

Il y a un autre passage qui fait clairement entrevoir que le poème perdu rattachait à la prise d'Orange les avances qu'Orable fit à Guillaume, comme nous voyons dans le texte conservé des *Enfances*: Aerofles dit à Guillaume (vs. 1298):

„Jà à Orenge ne porrez revertir
A la putain que je doi moult haïr,
Qui mon neveu Tiebaut a fet honir
Par son cors sol, et del païs issir
Outre la mer, et Orenge guerpir."

Il ne faut pas douter que c'est au poème perdu des *Enfances* que le jongleur fait allusion: cela est assez prouvé par le grand rôle que le coursier Baucent, ce présent d'Orable, joue dans la *Bataille d'Aleschans*.

Il résulte en outre de la première de ces allusions que la scène des *Enfances* où Orable se sauve la première nuit de ses noces, scène qui est racontée assez confusément (1), est de l'invention de l'arrangeur, qui tenait, pour des raisons faciles à comprendre, à garder Orable pure jusqu'à son mariage avec Guillaume, délicatesse qui n'est guère en harmonie avec l'âpreté des mœurs qui se fait jour dans d'autres parties du poème.

---

(1) Voyez plus haut, pag. 19.

VII.

Jusqu'ici nous n'avons eu à nous occuper que de traditions du même ordre, ayant toutes trait à la guerre contre les Sarrasins; la chanson que nous allons examiner en ce moment, est, du moins en grande partie, empreinte d'un tout autre caractère, comme son titre *Le couronnement du roi Louis* l'indique assez. Ce n'est pas ici la guerre contre les infidèles qui donne au héros l'occasion de déployer de nouveau son courage et la force de son bras, cèst plutôt sa fidélité à son seigneur légitime, menacé par ses feudataires révoltés, c'est plutôt sa grandeur morale qui est mise en relief.

On conçoit donc que cette chanson forme, dans sa partie la plus intéressante et la plus essentielle, un contraste assez frappant avec les poèmes précédents: cela rend la supposition assez plausible qu'ici encore nous avons affaire à une nouvelle tradition, primitivement indépendante de l'histoire du vainqueur des Maures, son nom fut-il Guillaume d'Aquitaine ou Guillaume de Provence.

Nous appliquerons donc toute notre attention à éclaircir ce point, et à rechercher la part que Guillaume prit, du moins d'après nos chansons, au couronnement du roi Louis, événement dont l'histoire contemporaine ne parle pas, mais auquel plusieurs branches de notre collection font allusion, et qui forme le sujet d'une chanson spéciale.

Dans la branche du *Charroi de Nîmes* Guillaume rappelle au roi les services qu'il lui a rendus lors de son avénement à la couronne, de la manière suivante (vs. 164 suiv.):

„Quant Karlemaine volt jà de vos roi fère,

Et la corone fu sus l'autel estable,
Tu fus à terre lonc tens en ton estage.
François le virent, que ne valoies gaire,
Fere en voloient clerc ou abé ou prestre,
Ou te féissent en aucun leu chanoine;
Quant el moustier Marie Magdalaine
Li cuens Ernaus par son riche lignage
Volt la corone par devers lui atrère,
Quant ge le vi, de bel ne m'en fu gaire
Ge li donai une colée large,
Que tot envers l'abati sos le marbre.
Haïz en fui de son riche lignage.
Passai avant, si com la cort fu large,
Que bien le virent et li un et li autre,
Et l'apostoiles et tuit li patriarche;
Pris la corone, sor le chief l'emportastes."

Et dans la seconde partie de la *Bataille d'Aleschans* il apostrophe le roi de cette manière (vs. 2999 suiv. Tom. I, pag. 294):

„Looys, sire, ...
Quant à Paris fu la cort assemblée,
Que Karlemeines ot vie trespassée,
Vil te tenoient tuit cil de la contrée.
De toi fust France toute deshéritée,
Jà la corone ne te fust otraiée,
Quant j'en sofri por toi si grant mellée,
Que maugré aus fu en ton chief posée
La grant corone qui d'or est esmerée.
Tant me doutèrent, n'osa estre véée."

L'événement auquel il est fait allusion dans ces deux passages est longuement développé dans la chanson du *Couronnement Looys.*

Cette chanson est formée de quatre parties distinctes: la première (vs. 1—274) nous apprend comment Charlemagne de faisant vieux voulut faire couronner son fils Louis comme son successeur; mais celui-ci, „esbahi" des grands devoirs de la charge royale que son père lui dépeignit,

N'osa aler la courone baillier [1].

Hernaut d'Orleans voulant profiter de cette belle occasion, propose au vieil empereur de lui donner la lieutenance du royaume: dans trois ans on verrait si Louis serait en état de porter la couronne, et dans ce cas Hernaut la lui rendrait. Mais le preux Guillaume, devinant la tactique des traîtres, et ne voulant pas de Hernaut pour roi, le tue d'un coup de poing, et place la couronne sur la tête de l'héritier légitime en jurant de le défendre toujours. L'empereur exhorte le jeune roi à se confier en la vaillance du fils d'Aymeri de Narbonne, et de punir ceux qui voudraient entrer en rebellion contre lui, parmi lesquels sont nommés les Normands.

La seconde partie de la chanson (vs. 275—1419) et la quatrième (vs. 2212 suiv.) racontent les exploits de Guillaume en Italie, mais la troisième (vs. 1420—2211) se rattache à la première.

Charlemagne est mort, et les traîtres (vs. 1428)

Del fill Richart de Roan à la barbe
Veulent roi fère de France le barnage.

Heureusement un noble abbé („uns frans abes," vs. 1456) a sauvé le jeune homme de leur fureur en le cachant sous les voutes de l'abbaye de Saint-Martin à Tours. Cependant Richart de Normandie s'était rendu maître de la ville avec sept cents chevaliers, et les chanoines,

Qui por avoir out le mal plet basti (vs. 1684)

étaient sur le point de lui livrer le jeune roi. Guillaume, averti à temps, les fait rentrer dans le devoir après les avoir chassés de force de l'abbaye, et il tue honteusement Acelin le fils du duc Richart. Ensuite il arrache le père de l'autel même et le traite de la manière la plus ignominieuse. Mais enfin les barons parvinrent à les reconcilier, et Richart lui jura l'oubli de la mort de son fils. Guillaume, laissant le roi sous la garde de l'abbé, employa trois ans à faire rentrer les autres rebelles dans le devoir.

---

[1] Couron. Looys, vs. 89 dans notre premier vol., pag. 3.

Un jour le duc Richart le surprit et voulut l'assassiner, mais la valeur du paladin triompha des traîtres: il fit prisonnier Richart lui-même, qu'il livra au roi; et celui-ci le fit jeter dans sa „chartre".

Puis i fu tant
Que il fu mort de duel et de lasté.

Enfin, dans les derniers vers de la chanson, le trouvère raconte de nouveau, en peu de mots, cette guerre contre les ennemis de Louis, et il ajoute que Guillaume fit garder le jeune roi dans la ville de Laon pendant qu'il domptait les barons rebelles. Ceux-ci finirent par jurer fidélité au roi, auquel le comte donna sa sœur en mariage.

Fauriel a cru remarquer dans ce récit la tradition indubitable, quoique vague et altérée, d'événements réels à l'occasion de l'avénement du fils de Charlemagne. Voici comment il s'exprime (¹):

„Les historiens contemporains qui ont décrit la mort de Charlemagne et l'avénenement de Louis le Débonnaire, ont laissé, comme à dessein, une sorte de voile mystérieux sur certaines particularités de cet événement. Ils donnent à entendre qu'aussitôt Charlemagne mort, quelques-uns des principaux officiers de son palais ourdirent une conspiration dont l'objet était d'exclure Louis le Débonnaire du trône. Les conspirateurs échouèrent, sans que l'histoire nous dise pourquoi, par quelles causes, ni par l'aide ou l'intervention de qui. Ce ne fut certainement pas par celle de Guillaume le Pieux. Ce duc avait eu, il est vrai, des relations trèsintimes avec Louis le Débonnaire lorsque celui-ci n'était encore que roi d'Aquitaine; mais il se retira du monde et des affaires, plusieurs années avant celle où Louis succéda à Charlemagne; et s'il n'était déjà mort à cette époque, du moins est-il certain qu'il ne sortit pas du monastère fondé par lui dans un désert des Cevennes. Il ne put donc assister au couronnement de Louis le Débonnaire, ni l'aider à triompher des ennemis qui lui disputèrent la couronne.

(¹) Hist. de la Poésie Provenç, Tom. III, pag. 88—89.

„Les allusions faites à ce service, dans le roman de Guillaume au Court-nez, sont donc fausses. Mais, cela convenu, restent les allusions à la conspiration ourdie contre Louis le Débonnaire, allusions très-expresses" etc.

La question vaut la peine d'être étudiée à fond. Nous examinerons donc en premier lieu si réellement Fauriel a bien vu, lorsqu'il prétend avoir remarqué dans les historiens des allusions à une conspiration contre Louis-le-Debonnaire, ce que la plupart des chroniqueurs semblent contredire; ensuite nous tâcherons de répondre à cette question que Fauriel a oublié de se poser: comment la tradition est-elle arrivée à faire honneur à Guillaume d'Aquitaine d'un rôle qu'il n'a pas pu jouer?

La plupart des chroniqueurs, disons-nous, se taisent sur la conjuration tramée contre Louis, et donnent à entendre qu'il fut, au contraire, accepté comme roi par acclamation. Voici, par exemple, comment s'exprime Einhart (¹):

„Extremo vitae tempore, cum jam et morbo et senectute premeretur, vocatum ad se Hludowicum filium, Aquitaniae regem, qui solus filiorum Hildegardae supererat, congregatis solempniter de toto regno Francorum primoribus, cunctorum consilio consortem sibi totius regni et imperialis nominis heredem constituit, impositoque capiti ejus diademate, Imperatorem et Augustum jussit appellari. Susceptum est hoc ejus consilium ab omnibus qui aderant *magno cum favore*; nam divinitus ei propter regni utilitatem videbatur inspiratum; auxitque majestatem ejus hoc factum, et exteris nationibus non minimum terroris incussit."

Thegan, dans ses Gestes de Louis-le-Debonnaire, est encore plus explicite (²):

„Supradictus vero Imperator cum jam intellexisset adpropinquare sibi diem obitus sui (senuerat enim valde) vo-

(¹) Einhardi Vita Karoli Magni, cap. 30; apud Pertz, Monumenta Germ. Hist., Tom. II, p. 459.

(²) Theganus, De Gestis Domni Ludewici Pii Imperatoris, Cap. VI, apud Dom Bouquet Recueil des Hist. des Gaules, Tom. VI, pag. 75; et Pertz, Monumenta Germ. Hist. Tom. II, pag. 591.

cavit filium suum Hludowicum ad se cum omni exercitu, Episcopis, Abbatibus, Ducibus, Comitibus, Loco-positis; habuit general colloquium cum eis Aquisgrani Palatio, pacifice et honeste ammonens ut fidem erga filium suum ostenderent, interrogans omnes a maximo usque ad minimum, si eis placuisset ut nomen suum, id est Imperatoris, filio suo Hludowico tradidisset. Illi omnes responderunt, Dei esse ammonitionem illius regi. Quod factum, in prima die Dominica ornavit se cultu regio, et coronam capiti suo imposuit, incedebatque clare decoratus et ornatus, sicut eum decuerat. Perrexit ad Ecclesiam, quam ipse a fundamento construxerat, pervenitque ante altare in eminentiori loco constructum ceteris altaribus, et consecratum in honorem Domini nostri Jesu Christi: super quod coronam auream aliam quam ipse gestabat in capite suo, jussit poni. Postquam diu oraverunt ipse et filius ejus, locutus est ad filium suum coram omni multitune Pontificum et Optimatum suorum, ammonens eum imprimis omnipotentem Deum diligere et timere, ejus praecepta servare in omnibus, Ecclesias Dei gubernare et defendere a pravis hominibus. Sororibus suis et fratribus, qui erant natu juniores, et nepotibus et omnibus propinquis suis indeficientem misericordiam semper ostendere praecepit. Deinde Sacerdotes honorare ut patres, populum diligere ut filios, superbos et nequissimos homines in viam salutis coactos dirigere, Coenobiorum consolator et pauperum esse. Fideles ministros et Deum timentes constitueret, qui munera injusta odio haberent. Nullum ab honore suo sine causa discretionis ejiceret, semetipsum omni tempore coram Deo et omi populo irreprehensibilem demonstraret. Postquam haec verba et alia multa coram multitudine filio suo ostenderet, interrogavit eum si obediens voluisset esse praeceptis suis. At ille respondit, libenter obedire, et cum Dei adjutorio omnia praecepta, quae mandaverat ei pater, custodire. Tunc jussit eum pater, ut propriis manibus coronam quae erat super altare elevaret, et capiti suo imponeret ob recordationem omnium praeceptorum quae mandaverat ei pater. At ille jussionem patris implevit. Quod fac-

tum, audientes Missarum solemnia ibant ad Palatium. Sustinuit enim filius patrem eundo et redeundo, quamdiu cum eo fuerat filius. Non post multos dies magnificis donis honoravit eum pater suus, et dimisit eum ire in Aquitaniam...

„Post obitum gloriosissimi Imperatoris Karoli, perrexit Hludowicus de partibus Aquitaniae, et venit Aquisgrani Palatium, et suscepit omnia regna quae Deus tradidit patri suo, *sine ulla contradictione.*"

Les Annales attribuées à Einhart parlent dans le même sens ([1]), ainsi que les Chroniques Saxonnes ([2]). Jusqu'ici donc aucune trace de conspiration, ni lors du couronnement ni lors de l'avénement de Louis.

Cependant voici quelques passages de l'Astronome qui donnent à penser.

Dant le XIXe chapitre il raconte que Louis, encore roi d'Aquitaine, était tellement zélé pour la religion et constamment occupé de la discipline ecclésiastique, qu'on disait déjà qu'il était plus propre au couvent qu'au trône. „Et Regis quidem ab ineunte aetate, sed tunc (vers 812) quammaxime, circa divinum cultum et sanctae Ecclesiae exaltationem piissimus incitabatur animus; ita ut non modo Regem, sed ipsius opera potius eum vociferarentur Sacerdotem ([3])." Il avait même eu l'intention de quitter la couronne pour le froc, ce que son père avait empêché non sans peine.

Lorsque l'empereur mourut on envoya à Louis en Aquitaine le comte Rampo pour lui annoncer ce désastre. Cependant Theodulphe, évêque d'Orleans, le prévint par un message plus hâtif. Louis ayant été informé par lui le premier de la mort de son père, mit cinq jours à réunir autant d'hommes sûrs qu'il put, car on redoutait surtout quelque

---

([1]) »Ludovicus... Aquisgrani venit: summoque omnium Francorum consensu ac favore patri successit." Apud Dom Bouquet, Recueil, Tom. VI, pag. 174.

([2]) Ibidem, pag. 218.

([3]) Astronomi Vita Ludovici Pii, apud Dom Bouquet, Recueil Tom. VI, pag. 95. Et Pertz, Monumenta Germ. Histor. Tom. II, pag. 616.

machination de la part de Wala, petit-fils de Charles-Martel, et un des principaux ministres du défunt.

„Post quintum diem, dit l'Astronome ([1]), ab eodem loco pedem movit: et cum quanto passa est angustia temporis populo iter arripuit. Timebatur enim quammaxime Wala, summi apud Carolum Imperatorem habitus loci, ne forte aliquid sinistri contra Imperatorem moliretur."

Cependant Wala, dit l'histoire, s'avança de lui-même, avec les autres grands, au devant de Louis, et lui prêta serment d'obéissance. Nonobstant cela, lui et les siens furent peu après l'objet d'une disgrâce très-remarquable.

Bernard, fils naturel de Charles-Martel, avait laissé trois fils et deux filles, tous pourvus, par l'Empereur Charles leur cousin, des plus hautes dignités. Adélard était abbé de Corbie; le troisième frère Bernard était moine dans le même riche couvent; Wala était encore séculier. Adelard et Wala avaient été les ministres les plus actifs de Charlemagne ([2]). Peu de temps après l'avénement de Louis-le-Debonnaire Adelard fut exilé dans l'île de Noirmoutiers, Bernard dans celle de Lérins. Wala, obligé de se faire moine et de se séparer de sa femme, remplaça son frère à Corbie. Une de leurs sœurs, Gondrade, qui vivait à la cour, en fut chassée, la seule Theodrade, la cadette, abbesse de Soissons, put demeurer en paix dans son couvent. ([3]).

En combinant le message pressé de l'évêque Theodulfe, les craintes du jeune roi, et l'exil inopiné des anciens favoris, on arrive facilement à admettre une conjuration déjouée, probablement par l'adhésion bruyante de tout le peuple, dont tous les auteurs font foi. L'histoire n'en parle pas, mais elle paraît incontestable. Les brographes d'Adé-

---

([1]) Ibidem, pag. 97 (P. pag. 618).

([2]) L'espace nous manque pour insérer ici le tableau de la puissance de Wala tracé complaisamment par son biographe contemporain: nous renvoyons aux Monumenta Germ. Histor. de M. Pertz, Tom. II, pag. 535.

([3]) Sismondi, Histoire des Français, 2e partie, Chap. VI; Tom. II, pag. 10.

lard et de Wala ont à dessein laissé dans l'ombre la raison de leur disgrâce, qu'ils attribuent à l'envie ([1]). Il y a à propos de cela dans la vie de Wala un passage extrêmement curieux. Le moine Pascasius parle ainsi à ses frères ([2]):

„Defuncto Antonio paulo post substituitur [Wala] pater eximius ejus in loco. Ob cujus nimirum electionem a fratribus egomet directus, mox obtinui apud Augustum quod olim plures optabant........ Mox occupavit eum nostra electio. De cujus nimirum vitae abstinentia et rigore castigationis tunc mihi a quibusdam optimatum, ut persensi, Augusto jubente, suasum est, quod non eum ferre possemus, neque vitae vestigia imitari. Ad quod ego quasi arridens: „An nescis, heus tu, nos qui sumus? numquid caudam pro capite, ut quidam adsolent, monstruose volumus eligere?..... Numquid quia commeare nequimus, eum praeferre oportet qui post tergum eat, et non potius eum qui praecedat?" Tum ille paulisper subridens, Augusto haec, ut credo, retulit, quibus ita dictis, cuncta quae volui, et ut volui, penitus impetravi; atque cogente illo, nostris, licet invitus, paruit votis, qui dudum subterfugerat quantisper praelatus."

Adeodatus: — „Timeo ne forte qui talem eum oblatrant, sentiant, de quo proposueras aenigmatice loqui, clarius praedicari."

Pascasius: — „Non iuvisa dicimus, neque incognita. Idcirco etsi adumbratur titulus, lineamenta tamen gestorum produnt: uti pictorum mos est, qui bene pingere norunt, qui saepe ita vultus exprimunt, ut sine litteris et voce lo-

---

([1]) Ex Vita Adalhardi, apud Pertz, l. l. pag. 527: »diaboli agente invidia;" pag 528: »Venit invidiae ventus, et dispersit eos procul ab invicem, in quibus praesertim florebat totius regni decus."

Ex Vita Walae, l. l. p. 534: »Perpendant igitur nostri qui eum rodere conantur, et alienis criminantur culpis..."

Pag. 536: »Fuit enim suo in tempore acceptior cunctis, licet prodigiosa hujus saeculi aetas ultima eum insipienter et maligne oderit, atque mendaciis sit insecuta."

([2]) Ibidem, pag. 537.

quantur. Sed talibus quia necdum apposui labra, et condita sub silentio servo, erit, ut credo, illa dies, mihi cum liceat ejus aperte dicere facta, et quae potiora sunt de illo, manifestius explicare. Interdum vero, sicut mones, ne quid nimis fiat, cautius loqui juvat."

Si la dernière partie de ce passage nous explique le silence des écrivains contemporains sur la cause de la chute imprévue du premier ministre, il semble résulter assez clairement du récit de Pascasius que Wala avait eu l'intention de s'opposer à l'avénement d'un homme qu'il estimait plutôt la queue que la tête de l'état.

Enfin nous allons soumettre à nos lecteurs un nouveau passage qui contient une allusion plus que transparente.

Le même évêque d'Orleans Theodulfe, dont nous avons parlé, célébra par deux poèmes sapphiques l'arrivée de Louis dans son diocèse. Dans le premier il s'exprime de manière à laisser percer une inquiétude réelle.

En parlant de la ville d'Orleans il dit ([1]):

Muniant urbem hanc *proceres fideles*,
Qua pio Christo sua dedicarunt
Hostis adversi toleranda bella
Corpora casta.
Hic duces sancti reducesque sunto,
Ut tui, Caesar, faveantque temet,
Horum et obtentu *superes duelles*,
Poscimus omnes.

Or, en comparant la première partie du *Couronnement Looys* avec le récit de Thegan, et en remarquant la conformité des détails, on ne doutera pas que la chanson de geste ne nous ait conservé une tradition qui date de l'anneé 814 même. En rapprochant de notre texte la description du couronnement par un poète contemporain l'évidence deviendra plus claire.

Voici le commencement du second livre du poème lauda-

([1]) Theodulfi Carmen de adventu Ludovici Augusti Aurelianos; apud Dom Bouquet, Recueil, Tom. VI, pag 261.

tif sur Louis-le-Debonnaire d'Ermoldus Nigellus ([1]):

Jamque, favente Deo, Francos pax undique habebat,
Straverat adversos Marsque Deusque viros.
Namque senex Carolus Caesar venerabilis orbi
Concilium revocat ad sua tecta novum.
Aurato residens solio sic coepit ab alto,
Electi circum quem resident Comites:
„Audite, o Proceres, nostro nutrimine freti,
Agnita narro quidem, veraque credo satis;
Dum mihi namque foret juvenali in corpore virtus,
Viribus atque armis ludere cura fuit;
Non torpore meo, turpique pavore, fatebor,
Francorum fines gens inimica tulit.
Jam quoque sanguis hebet, torpescit dira senectus,
Florida canities lactea colla premit.
Dextera bellatrix quondam famosa per orbem,
Sanguine frigente, jam tremebunda cadit.
Proles nata mihi superis abscessit ab oris,
Ordine functa suo heu tumulata jacet.
Sed quoque quae potior, Dominoque placentior olim
Visa fuit, semper est mihi cessa modo.
Nec vos deseruit Christus, quin germine nostro
Servaret, Franci, nunc sobolem placitam.
Illa meis semper delectans inclyta jussis
Paruit, atque meum editit imperium.
Semper amore Dei Ecclesiarum jura novavit,
Credita regna sibi contulit in melius.
Vidistis, quae dona olim Maurorum funere misit,
Regem, arma, et vinctos, magna trophaea simul.
Vos mihi consilium fido de pectore, Franci,
Dicite; nos promtè mox peragamus idem."
Tunc Heinardus erat Caroli dilectus amore,
Ingenioque sagax, et bonitate vigens,
Hic cadit ante pedes, vestigia basiat alma,

([1]) Ermoldi Nigelli Carmen de Rebus gestis Ludovici Pii, apud Dom. Bouquet Recueil, Tom. VI, pag. 25, ou Pertz, Monumenta Germ. Hist. Tom. II, pag. 478.

Doctus consiliis incipit ista prior:
„O Caesar famose polo, terraque, marique,
Caesareum qui das nomen habere tuis,
Addere consiliis nil nostrum est posse, nec ulli
Mortale potius Christus habere dedit.
Quae tibi corde Deus miseratus contulit, hortor,
Quantocius parens omnia perficias.
Filius alme tibi praedulcis moribus exstat,
Pro meritis qui quit regna tenere tua.
Hunc petimus cuncti, majorque minorque popellus,
Hunc petit Ecclesia, Christus et ipse favet.
Hic valet Imperii post tristia funera vestri
Jura tenere armis, ingenioque, fide."
Annuit et Caesar laetus, Christumque precatur;
Mitit et ad sobolem mox celerando suam.
Tempore namque illo Hludowic bonus Aquitanorum,
Ut supra cecini, regna tebat ovans.
Quid moror? extemplo patris pervenit ad aulam:
Gaudet Aquis clerus, plebs, Proceresque, pater.
Incipit haec iterum Carolus, per singula verba,
Dilectae proli narrat et exposuit:
„Nate, Deo care, et patri, populoque subacto,
Quem mihi solamen cessit habere Deus,
Cernis at ipse meam, senio properante, senectam
Deficere, et tempus mortis inesse mihi.
Prima mei cura regni moderamina constant,
Quae immerito mihimet contulit ipse Deus.
Non favor, aut levitas humanae mentis ardurguet,
Quae tibi, crede, loquor, sed pietatis amor.
Francia me genuit, Christus concessit honorem,
Regna paterna mihi Christus habere dedit.
Haec eadem tenui, nec non potiora recepi:
Christicoloque fuit Pastor et arma gregi.
Caesareum primus Francorum nomen adeptus,
Francis Romuleum nomen habere dedi."
Haec ait; et capiti gemmis auroque coronam
Imposuit, pignus Imperii, sobolis:

„Accipe, nate, meam, Christo tribuente, coronam,
Imperiique decus suscipe, nate, simul.
Qui tibi concessit culmen miseratus honoris,
Conferat ipse tibi posse placere sibi."
Tum pater et soboles praestandi munere laeti,
Prandia magna colunt cum pietate Dei.
O festiva dies multos memoranda per annos!
Augustos geminos, Francia terra, tenes.
Francia, plaude libens; plaudat simul aurea Roma:
Imperium spectant cetera regna tuum.
Tum Carolus sapiens multis suadebat alumnum,
Diligat ut Christum, Ecclesiamque colat.
Amplexans nimium libavit et oscula pulcra;
Dat licitum ad propria, verba suprema sonat.

Ermoldus non plus ne parle d'aucune conjuration; au contraire, selon lui, le peuple entier se pressa sur le passage du jeune roi. Lib. II, vs. 121:

Cum undique turba ruit Francorum concita regnis,
Regis in occursum plebs petit omnis ovans.
Et Caroli proceres prorsus, regnique priores,
Atque sacerdotum currit amica cohors.
Deusantur que viae, replentur claustra domorum;
Non capitur tecto, scandit in alta domûs.
. . . .
Unus amor cunctis erat, omnibus una voluntas,
Cernere quo faciem Regis ad usque queant.

Les premiers actes du roi répondirent à cette ovation populaire. Louis avait beaucoup à réformer pour le bonheur du peuple, et il s'en occupa immédiatement. On ne s'étonnera donc pas de son énorme popularité: on chanta partout ses louanges et probablement son couronnement, qu'on préconisa le bonheur de la France. Ermoldus dit lui-même que dès ce moment des chants populaires en son honneur coururent dans toutes le bouches; Lib. II, vs. 191:

Qualia per mundum confregit gesta celidri (1)!

(1) Sive *Chelydri*; scilicet Satanae. *Muratori.*

Christicolis cessit munera quanta quidem!
Haec canit orbis ovans late, vulgoque resultant;
Plus populo resonant, quam canat arte melos.

Notre chanson de geste nous a, sans aucun doute, transmis les dernières vibrations de cette hymne populaire; et nous y retrouvons la même tradition sur le couronnement du fils du grand empereur, qui par sa pompe et sa signification avait frappé l'imagination, et dont le poète latin nous a conservé, avec le chroniqueur Thegan, les détails que l'on retrouve dans la bouche du trouvère: même théâtre, même solennité, même entourage, mêmes admonitions du vieil empereur à son jeune successeur. Si notre chanson fait assister au couronnement „li apostoiles de Rome", vs. 42, c'est qu'elle se rappelle que réellement peu de temps après le pape Etienne vint sacrer Louis, ce que tous les annalistes confirment, tandis qu'Ermoldus a décrit au long toute la cérémonie.

L'histoire ne s'est en général attachée qu'au résultat; les circonstances moins en harmonie avec l'ovation du prince cher au clergé qui écrivait l'histoire, sont restées dans l'ombre. La poésie populaire, plus franche et plus ardente, n'a pas hésité à flétrir l'attentat.

Cependant la tradition n'est pas restée intacte et inaltérée. Fauriel a déjà remarqué que le comte Guillaume, qui joue un si grand rôle dans cette affaire, n'a pas assisté au couronnement et n'a exercé aucune influence sur les circonstances qui l'ont accompagné. D'ailleurs, sur deux points la chanson diffère tellement de ce que nous acceptons comme la source de la tradition du couronnement, que le caractère du récit en est complétement changé.

Louis y est représenté comme un très-jeune enfant, et, ce qui est plus remarquable encore, indigne de succéder à son père.

Quoique les paroles de l'Astronome, comparées aux vers que nous avons cités du *Charroi de Nîmes*, donnent, dans une certaine mesure, la clé de la transformation du caractère de Louis, il est évident qu'elle ne s'est pas opérée sans

que d'autres traditions, sur d'autres personnages historiques, fussent en jeu.

La troisième partie de la chanson, qui se rattache au couronnement proprement dit, qui est supposée y faire suite, et qui n'est pas restée sans influence sur le premier tableau, nous semble reposer sur des faits postérieurs. Le seul événement historique qui présente des analogies avec le sujet de cette partie de la chanson, est l'avénement de Louis-d'Outre-mer, fils de Charles-le-Simple.

La race de Charlemagne marcha vers la décadence d'une vitesse inouie. En 890 Charles, surnommé le Simple ou l'Idiot (*simplex* et *stultus*) avait été mis sur le trône déjà usurpé par le comte Eudes; mais son incapacité complète le fit bientôt abandonner de ses partisans: sa vie fut partagée entre le trône et la prison. Pendant qu'il ne lui restait que la propriété du comté de Laon, un nouveau compétiteur, le duc Robert, fut proclamé roi de France en 922, et à sa mort Rodolphe de Bourgogne lui succéda. A la mort de celui-ci, arrivée le 15 Janvier 936, le personnage le plus influent en France était incontestablement Hugues comte de Paris, fils du roi Robert, neveu du roi Eudes, beau-frère du roi Rodolphe. Il gouvernait sous le nom de duché de Neustrie tout le pays situé entre la Loire et la Seine, jusqu'aux frontières de la Normandie et la Bretagne; et sous le nom de duché de France, tout le pays situé entre la Seine et la Meuse; il était en outre abbé laïque de Saint-Martin de Tours, de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés. (¹).

Charles-le-Simple mourut en 929: sa femme s'était depuis plusieurs années retirée en Angleterre avec son fils Louis encore enfant. Le comte Hugues, par une politique facile à comprendre, aima mieux faire revenir d'Angleterre cet enfant et lui remettre la couronne laissée libre par la mort de Rodolphe, que de la prendre pour lui-même. Il s'entendit avec Guillaume-Longe-Epée, duc des Normands, beau-

(¹) Sismondi, Histoire des Français, Tom. II, pag. 281.

frère de Guillaume comte de Poitiers, et ces deux puissants seigneurs envoyèrent chercher le jeune Louis, âgé de seize ans à peine, et le firent sacrer au château de Laon.

Le jeune roi voulut bientôt réduire à l'obéissance les grands du royaume: une guerrre civile s'en suivit, dans laquelle il paraît que les seigneurs d'Aquitaine, qui avaient toujours montré de l'attachement à la famille de Charlemagne, vinrent à son aide. Hugues comte de Paris et Guillaume de Normandie, les mêmes qui avaient fait sacrer le jeune roi dans l'espoir de le dominer, se trouvèrent dans les rangs opposés. Louis, obligé d'abandonner la France du nord, de jeta dans les bras des grands de l'Aquitaine. Guillaume-Tête-d'Etoupes, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, se montra le plus zélé pour l'autorité royale: avec l'aide de ses voisins il forma pour lui une armée. En même temps le duc de Normandie se soumit, et bientôt après les autres rebelles déposérent les armes et firent hommage de leurs comtés au descendant de Charlemagne.

Peu après Guillaume de Normandie ayant été assassiné par le comte de Flandre, le roi Louis voulant profiter de cet événement pour relever l'autorité royale, accourut à Rouen pour organiser la régence de ce grand fief. Il fit tant que le jeune duc Richard lui fut confié, et il l'emmena prisonnier à Laon.

La guerre civile ne discontinua pas pendant tout le règne de Louis-d'Outre-Mer: tout devint un prétexte pour recourir aux armes. Guillaume-Tête-d'Etoupes paraît être resté le plus dévoué des vassaux du roi, qui, par reconnaissance, lui accorda en 951, sur la succession de Raymond-Pons, comte de Toulouse, qui venait de mourir, laissant trois fils en bas âge, le duché d'Aquitaine et les comtés d'Auvergne et de Velay, en lui laissant cependant le soin de les conquérir lui-même sur les héritiers du comte de Toulouse. [1].

---

[1] Ibidem, pag. 313. Voyez aussi Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag. 85.

En résumant les principaux faits de l'histoire en traits généraux, il résulte que le jeune Louis, fils d'un roi de France du nom de Charles, éloigné du trône de son père par les événements politiques, fut réintégré dans ses droits par deux grands personnages, dont l'un était, entre autres, abbé de Saint-Martin de Tours, le second un comte du nom de Guillaume, et que ce dernier l'aida surtout à soumettre ses vassaux rebelles, parmi lesquels le duc de Normandie.

Si la tradition a substitué au duc des Normands qui commença par défendre le roi, un duc d'Aquitaine du même nom, c'est que le premier se montra bientôt un des plus ardents antagonistes de Louis, ce qui dût le rendre très-peu propre à représenter à l'imagination populaire l'idée de fidélité au sang de Charlemagne. Les seigneurs du Midi au contraire, s'étaient toujours montrés partisans de la légitimité: un d'entre eux, nommé aussi Guillaume, fut le plus zélé des défenseurs du jeune prince, qui lui témoigna sa reconnaissance en l'investigeant d'un fief magnifique, à condition cependant de s'en rendre maître.

Ce dernier trait se retrouve, avec une légère modification, dans nos chansons, nommément dans le commencement de la branche du *Charroi de Nîmes*.

M. Paulin Paris ne se trompait donc pas en admettant [1] que la poésie populaire a confondu quelquefois le Guillaume d'Orange de nos chansons, personnage très-complexe, avec Guillaume-Longue-Epée, duc de Normandie; mais cela doit s'être fait par l'intermédiaire du comte Guillaume de Poitiers.

Cependant la tradition ne s'en est pas tenu là, et d'autres Guillaumes encore ont concouru à former la tradition de nos chansons.

La race de Charlemagne ne déchut complétement qu'après un ballottage de plusieurs siècles; et si, en 987, Hugues Capet, élu roi par son armée, fut sacré à Rheims, et fixa la couronne dans sa dynastie, ce ne fut que plusieurs années

---

[1] Les Manuscrits François, Tom. III, pag. 120.

après son sacre qu'il parvint à se faire reconnaître dans toute la France et à soumettre les barons du Midi.

Parmi les principaux seigneurs qui refusèrent de se soumettre à sa domination on remarque un autre comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, qui était surnommé Fier-à-bras (1). En même temps Guillaume comte de Toulouse, surnommé Taillefer, le même que nous avons vu s'établir dans les environs d'Arles, opposa aussi une vigoureuse résistance à l'usurpateur.

La lutte continue autour du trône des rois légitimes dut faire une vive impression sur l'imagination du peuple, puisque nous la trouvons symbolisée dans plusieurs productions de la muse populaire, par exemple, dans la Chanson des Lorrains. Si pour nous „la ressemblance des noms propres jette sur toute cette partie de l'histoire une confusion à laquelle il est fort difficile d'échapper" (2), cette obscurité ne pouvait rester sans influence sur la tradition, et il est assez naturel qu'elle ait fini par entasser sur les tempes du dernier héros du même nom, tous les lauriers de ses homonymes.

Ainsi, en peignant la lutte contre l'usurpation, les chantres populaires substituèrent à Guillaume-Longe-Espée, duc de Normandie, le fidèle Guillaume-Tête-d'Etoupes, comte de Poitiers, et à la place de celui-ci on mit le dernier champion de la légitimité, le comte de Poitiers et duc d'Aquitaine Guillaume Fièrebrace, dont l'histoire nous raconte qu' il donna sa sœur en mariage au roi (3), circonstance que la tradition n'a pas oubliée, puisqu'elle dit la même chose de Guillaume d'Orange dans la chanson de *la Bataille d'Aleschans.*

Toutes ces métamorphoses s'étaient probablement déjà accomplies dans la première moitié du onzième siècle, lorsque

(1) Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag. 120.

(2) Sismondi, Histoire des Français, Tom. II, pag. 261; voyez aussi pag. 178—179.

(3) Ibidem, Tom. II, pag. 333, 394.

la geste du premier Guillaume d'Aquitaine fut amalgamée avec d'autres traditions, comme nous l'avons vu.

On ne s'étonnera pas que les trouvères aient rattaché à ces traditions de la lutte contre les Carlovingiens, celle qui était la plus ancienne de toutes et qui racontait la rébellion lors de l'avénement de Louis-le-Debonnaire; mais nécessairement celle-ci dut être modifiée sensiblement par les traditions subséquentes: le roi fut métamorphosé en enfant, et si l'on y parle de son incapacité, il est évident que le caractère historique de ses successeurs a donné lieu à ce changement.

Le Guillaume traditionnel qui s'était dévoué à la famille légitime devint alors nécessairement dans l'imagination populaire le défenseur de Louis-le-Debonnaire; et voilà un nom tout trouvé pour illuminer l'obscurité de l'histoire.

Or, en remontant jusqu'au fils de Charlemagne, on dut presque nécessairement reporter son attention sur ce brave comte Guillaume qui avait répandu le plus de splendeur sur le règne de Louis en Aquitaine: et voilà la fusion des traditions rendue facile. Dailleurs, le Guillaume qui avait tant contribué à remettre Louis-d'Outre-Mer sur le trône de ses pères, portait sous ses habits le cilice d'un moine: on raconte même que lors de son assassinat il était sur le point de quitter la vie mondaine pour se retirer dans un couvent (1). Il est fort probable qu'en lui substituant Guillaume de Poitiers, la tradition garda cependant ce trait: cela rendit la métamorphose encore plus facile et presque nécessaire, surtout si l'on admet qu'en même temps la tradition de saint Guillaume jouissait d'une éminente popularité, comme tous les témoignages historiques nous le prouvent.

Et maintenant nous pouvons expliquer le début de la branche du *Charroi de Nymes*.

Il va sans dire que lorsqu'on eut plusieurs récits dont peu à peu le même personnage était devenu le héros, la tendance de les coordonner dut bientôt se manifester, ainsi

(1) Sismondi, Histoire des Français, Tom. II, pag. 297.

que le besoin d'éclaircir les points plus ou moins douteux ou d'établir le motif de certains actes que la droiture du peuple ne saisissait pas. Ainsi l'on dut p.e. se demander de quel droit le capitaine de Charlemagne, déjà substitué à Guillaume de Provence, unit le terrain conquis à son domaine? Et l'analogie historique dut mener à la réponse: par une cession en bénéfice. Or, justement l'histoire parlait d'une pareille donation, seulement d'après l'opinion populaire elle était contraire à la justice et au caractère traditionnel du héros: double raison pour que la poésie arrangeât et coordonnât ces deux idées selon ses vues.

Louis-d'Outre-Mer avait récompensé le duc Guillaume en lui donnant un fief, à condition que celui-ci s'en rendrait maître. Il y avait là injustice et violation de la loi des fiefs. Le comte Raymond-Pons, dont on dépouillait le fils, avait été un des défenseurs les plus zélés du jeune roi: son fils avait des droits incontestables à l'héritage paternel. Guillaume-Tête-d'Etoupes, ou son successeur Guillaume Fièrebrace, devenu le héros de la tradition, ne put être regardé comme ayant consenti à cette honteuse transaction. Heureusement une autre combinaison s'offrit à l'imagination: on substitua à l'héritage de Raymond-Pons le fief d'Espagne, c'est à dire de la marche d'Espagne, en n'oubliant cependant pas l'offre du roi, que le pieux paladin flétrit avec une grandeur de caractère admirable.

„Pren donc la terre au marchis Bérengier,
Mort est li cuens, si prenez sa moillier,"

dit le roi (*Charroi*, vs. 331); mais le noble comte repousse cette offre: Bérenger a succombé en servant, en sauvant le roi, il a laissé un fils qui a des droits sur le fief: si le roi oublie tout ce qu'il doit au père, Guillaume défendra l'enfant:

„Il n'a en France si hardi chevalier,
S'il prent la terre au petit Bérengier,
A ceste espée tost ne perde le chief!"

L'allusion nous semble évidente.

VIII.

Il nous reste encore à parler des deux expéditions en Italie, intercalées dans la branche du *Couronnement*. Commençons par la dernière, vs. 2212 suiv., qui offre le moins de champ aux observations.

Gui d'Allemagne a rassemblé une armée et s'est rendu maître de Rome qu'il prétendait disputer au roi de France. Le rois Louis et le comte Guillaume passent aussitôt en Italie et dressent leur camp aux portes de la ville sainte. Profitant du brouillard, l'ennemi se jette sur les tentes françaises, mais Guillaume vient à la rescousse de son souverain et met les Allemands en déroute. Alors Gui d'Allemagne fait proposer à Louis de vider leur querelle par un combat singulier. Guillaume se présente comme champion de son seigneur lige, et après un duel acharné il tue Gui d'Allemagne et jette son cadavre dans le Tibre. Alors le vainqueur (vs. 2627)

> Prent son seignor tost et isnelement
> Se'l corona del barnage des Frans.

Il paraît que le fond de cette chanson est historique, comme de toutes les autres, quoique la tradition porte plus que tout autre l'empreinte du laps de temps qu'il lui a fallu pour arriver en France et se rattacher aux récits épiques de Guillaume d'Orange.

L'évêque Luidprand, auteur du dixième siècle, mais dont le père et l'oncle s'étaient beaucoup immiscés dans les affaires d'Italie vers la fin du siècle précédent, nous raconte, dans son *Antapodosis*, les faits suivants, qui, dans une cer-

taine mesure, paraissent former le noyau de la chanson romane (¹).

Après la mort de Charles-le-Gros, en 888, plusieurs prétendants se disputèrent la couronne de France et d'Italie. Bérenger duc de Frioul, petit-fils de Louis-le-Debonnaire, et Gui duc de Spolète, qu'on prétend aussi un descendant de la famille impériale, avaient fait un pacte d'après lequel Gui obtiendrait la couronne de la France Romane (la Neustrie) et Bérenger celle d'Italie. Après la mort du roi Charles, Gui se rendit à Rome, où il se fit couronner roi des Francs (²), et Bérenger prit la couronne d'Italie (³). Ensuite Gui se rendit en France, mais voyant qu'aucun des grands ne se prononçait en sa faveur, il repartit pour l'Italie afin d'en disputer la couronne à Bérenger. Des deux côtés une armée fut mise sur pié, et dans un combat non loin de Plaisance, Bérenger fut mis en fuite. Peu de jours après, Gui remporta une nouvelle victoire près de Brescia, et Bérenger se jeta dans les bras de l'empereur Arnolphe, auquel il promit de faire hommage. Arnolphe envoya à son secours une armée commandée par un de ses bâtards, nommé Centebald. Il rencontra Gui près de Pavie: les deux armées campèrent sur les deux rives de la petite rivière de Vernavola.

Pendant vingt-et-un jours ils restèrent en présence, sans pouvoir passer le fleuve pour s'attaquer, et journellement un des Allemands était venu insulter aux Italiens et aux Français de l'armée de Gui en leur reprochant leur incapacité et leur lâcheté. Un jour il s'était même jeté sur eux, et ayant arraché la lance des mains d'un de leurs chevaliers, il retourna tout joyeux au camp. Hubald de Spolète ne pouvant plus souffrir ce mépris, se présenta pour le combattre, et

(¹) Apud Pertz, Monumenta Germ. Hist. Tom. V, pag. 280.

(²) »Wido, Romam profectus .... totius Franciae unctionem suscepit." Ibidem, pag. 280.

(³) Voyez aussi Sismondi, Histoire des Français, Tom. II, pag. 215.

l'ayant tué, jeta le cadavre dans la rivière. Ceci amena la déroute des Allemands (¹).

Cependant plus tard ils s'avancèrent avec une nouvelle armée et se rendirent même maîtres de Rome. Peu après Gui se noya dans la rivière de Taro (²).

Quatre ans plus tard Louis, fils de Boson, roi de Provence, entra en Italie à la tête d'une armée. Une diète des prélats et des comtes ennemis de Bérenger l'accueillit à Pavie au mois d'Octobre de l'an 900, et lui décerna la couronne de Lombardie. „Nous ne connaissons pas, dit M. De Sismondi (³), les détails de cette guerre; il semble seulement que Louis eut des succès brillants, puisqu'il osa

---

(¹) »Unus et vigesimus dies jam transierat, cum sicut diximus altera pars alteram nocere non posset; et Bagoariorum unus cottidie agminibus exprobrans Italorum, inbelles eos atque equitandi inscios clamitabat. Ad augmentum etiam dedecoris eos inter prosiliit, hastamque uni de manu excussit, sicque letus in suorum castra repedavit. Hubaldus igitur Bonefatii pater, qui post tempore nostro Camerinorum et Spoletinorum extitit marchio, tantum gentis suae cupiens dedecus vindicare, clipeo accepto, praedicto mox obviam Bagoario tendit. Is autem triumphi praeteriti non solum non immemor, sed eo factus andatior ceu e victoria jam securus, hunc contra properat laetus. Cepitque vertibilem equum modo impetu vehementi dimittere, strictis modo habenis retrahere. Memoratus vero Hubaldus recta se cepit adire. Cumque in eo esset, ut mutuis sese vulneribus figerent, more solito Bagoarius equo versili varios perplexosque per amfractus cepit discurrere, quatinus iis argumentis Hubaldum posset decipere. Verum cum hac arte terga verteret, ut mox rediens Hubaldum ex adverso percuteret, equus cui Hubaldus insederat vehementer calcaribus tunditur, et per scapulas, antequam reverti Bagoarius posset, lancea ad cor usque perforatur. Hubaldus igitur freno Bagoaricum percipiens equum, ipsum in medio fluvioli alveo exutum hominem dereliquit; sicque suorum injuriae ultor, de triumpho ad suos redit hilarior. Hoc sane factum non mediocrem Bagoariis terrorem, Italis audatiam contulit. Inito quippe Bagoarii consilio, nonnullisque Centebaldus a Widone argenti acceptis ponderibus, in propria remeavit." Ibidem, pag. 281

(²) »Dum redeuntem Arnulphum Wido rex e vestigio sequeretur, justa fluvium defunctus est Tarum." Ibidem, pag. 284, ad an. 896.

(³) Histoire des Français, Tom. II, pag. 236.

s'avancer jusqu'à Rome, où le pape Benoit IV lui accorda, le 12 Février 901, la couronne impériale."

Un poète latin contemporain des événements a écrit le panégyrique de Bérenger en vers hexamètres [1]. Son poème, divisé en quatre chants, contient beaucoup de détails sur la seconde bataille que Gui livra à Bérenger, mais il y a fort peu de rapport entre son récit et le tableau de Liudprand.

Parmi les traits remarquables vient en premier lieu que le poète, ennemi de Gui, dépeint celui-ci comme aidé de soldats français (pag. 238). Il l'appelle lui-même *Gallicus heros* (pag. 239), *Dux Gallicus* (pag. 247) et *Rhodanicus ductor* (pag. 244). Parmi les chefs de son parti il nomme, à côté de ce même Hubald qui joue un rôle si important dans le récit de Liudprand, certain Guillaume, qui était à la tête de 300 fervestis, mais dont le nom ne figure qu'une seule fois dans le poème, Lib. II, vs. 35 (Leibn. pag. 242):

Collectos etiam ducit Vilelmus amicos
Tercentum lorica habiles galeaque minaces,
Nec jaculo segnes. Totidem propellit Ubaldus
Consimili fervore.

Si les premiers livres racontent les guerres de Gui et de Bérenger, dans le dernier le poète chante l'expédition de Louis de Provence.

Il est plus que probable que ces deux événements aient été confondus dans notre chanson, mais non sans une grande confusion de dates et de faits, qui ont été intervertis d'une manière surprenante. Le roi Arnolphe avait soutenu Charles-le-Simple, Gui avait prétendu au royaume de celui-ci, il devait être odieux aux Français qui tenaient pour la légitimité. Voilà déjà une raison pour que l'imagination populaire intervertît les rôles et plaçât Gui à la tête des Allemands faisant une invasion en Italie, surtout depuis que ce parti guerroya contre un roi Louis, qui fut pris

(1) Apud Leibnitz, Rerum Brunsv. Scriptores, Tom. I, pag. 235 seqq.; Muratori, Rerum Ital. Script. Tom II, pag. 391, et Dom Bouquet Recueil, Tom. VIII, pag. 113.

probablement pour son homonyme français, dont la poésie chantait déjà les louanges. De telles transpositions ne sont pas inouies dans l'histoire de la poésie populaire, et le fameux poème des Nibelungen nous en offre un exemple frappant en substituant la Brunehilde de la tradition à la Fredegonde de l'histoire, et vice versa ([1]).

Gui devenu le représentant des Allemands fut enfin chargé du rôle du plus présomptueux d'entre eux, ce qui fut peut-être rendu plus plausible par cette circonstance que lui aussi avait trouvé une mort violente dans un fleuve. Il n'est pas bien clair pourquoi on ait substitué au nom de son vainqueur celui de Guillaume, mais il est possible que dès leur formation les traditions ne furent pas d'accord sur ce point: Guillaume et Hubald étaient à la tête d'un nombre égal de soldats et ils sont cités d'une haleine par le poète qui dit expressément qu'ils agissaient „consimili fervore."

Or, en chantant les louanges d'un Guillaume se trouvant sous les ordres d'un *dux Gallicus* ou même *Rhodanicus*, l'imagination populaire a dû facilement voir dans ce Guillaume un *miles Rhodanicus*, un chevalier, un chef des bords du Rhône; et en le mettant en rapport avec un roi Louis, on en vint nécessairement à le confondre avec le héros dont la renommée était dans toutes les bouches.

En admettant nos conjectures, qui, nous l'avouons, ne dispersent pas complétement les nuages qui obscurcissent cette partie de notre geste, on restera cependant convaincu que plus que partout ailleurs, ici la tradition est confuse et altérée: on sent qu'il a fallu un assez grand laps de temps, et la distance du théâtre des événements, pour changer et intervertir ainsi les faits et les caractères. Un siècle doit à peine avoir suffi à ces transformations. Que si d'un autre côté nous observons que ce n'est que lorsque les traditions de Guillaume d'Aquitaine et du libérateur de la Provence étaient déjà amalgamées que ces nouveaux récits purent

(¹) Voyez le Dr. Emill Rückert, Oberon von Mons, und die Pepine von Nivella; Untersuchungen über den Ursprung der Nibelungensage, s. 16 ff.

trouver place dans le cadre déjà élargi, il y a tout lieu de croire que cette partie de notre chanson y fut rattachée vers la moitié du onzième siècle.

Nous passons à l'autre voyage que Guillaume fit en Italie, et qui forme la seconde partie de la branche du *Couronnement Looys.*

En détachant de ce récit tout ce qui sert à le nouer a la chanson proprement dite du *Couronnement*, nous trouvons que Guillaume fit un pélérinage à Rome pour s'acquitter d'un vœu. Pendant son séjour dans la ville éternelle les Sarrasins se rendirent maîtres des états du Pape, et Guillaume les en chassa par suite d'un combat singulier avec un de leurs chefs, appelé Corsolt, qu'il vainquit seulement après que celui-ci lui eut tranché une partie de son nez d'un coup d'épée, ce qui donna lieu au changement de nom du paladin, qui à cette occasion se baptisa lui-même (¹):

„Dès ore mès qui moi aime et tient chier,
Trestuit m'apelent, François et Berrier,
Conte Guillaume au cort nés le guerrier."

Et le trouvère ajoute:

Onc puis cel non ne li pot l'en changier.

Ensuite il fait prisonnier l'amiré Galaffre, et fait délivrer le roi de Pouille Gaifier. L'émir se convertit au christianisme, et le roi Gaifier donne sa fille en mariage à son libérateur; mais ce mariage ne se consomme pas, puisque les événements rappellent Guillaume en France.

M. Paulin Paris voit dans ce récit une réminiscence des hauts faits de Guillaume-Bras-de-fer, fils de Tancrède de Hauteville.

Depuis la moitié du neuvième siècle les Sarrasins, qui dès 827 s'étaient rendus maîtres de la Sicile, ravagèrent l'Italie. Par un hazard des chevaliers normands, fils du baron Tancrède de Hauteville, furent attirés de ce côté,

(¹) Li Couronnemens Looys, vs. 1153, dans notre premier volume, pag. 31.

défirent les infidèles et se rendirent maîtres du comté de la Pouille. L'un d'eux, surnommé *Bracchium ferri*, doit, selon M. Paris (¹), „être *par conséquent* le même que le Fierebrace de notre chanson. De cette coïncidence", poursuit-il, „il faut conclure que le commencement du *Couronnement du roi Looys* a été inspiré par les bruits que l'on avoit répandus en France au temps des exploits du chevalier normand; autrement il seroit difficile de trouver un lien naturel dans notre chanson entre ce qui touche aux affaires de France et la délivrance de Rome. Mais pour distribuer entre plusieurs personnages les exploits que les jongleurs ont réunis sur une seule tête, il suffit souvent de tenir compte des surnoms dont la mémoire ne s'est pas perdue, ainsi *Guillaume d'Orange* différera de *Guillaume Bras-de-fer* ou *Fierebrace*, et ce dernier n'aura rien de commun en réalité avec *Guillaume au court nez*."

Il se présente contre ce raisonnement plusieurs observations. Si nous tenons en effet compte des surnoms, il sera difficile de conclure des événements de la chanson que Guillaume d'Orange prend ici la place de Guillaume de Hauteville. La déduction serait parfaitement logique si le héros *prenait* ici le nom de Fièrebrace; mais nous voyons au contraire qu'il le perd, pour en prendre un autre qui a prévalu. Guillaume portait déjà dans des chansons antérieures le surnom de Fièrebrace, qu'il tient probablement, comme nous l'avons vu (²), du comte de Poitiers du même nom.

Il y a encore d'autres raisons qui rendent la thèse de M. Paris plus que douteuse.

Guillaume de Hauteville était certes un admirable chevalier, puisque Guillelmus Appulus, dans son poème de Rebus Normannorum in Sicilia *caet.* (³), Lib. I, (Murat. pag. 258), l'appelle:

(¹) Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 126.
(²) Voyez plus haut, pag. 97.
(³) Apud Leibnitz, Rerum Brunsv. Script. Tom. I, pag 578 seqq. et Muratori, Rerum Ital. Script Tom. V, pag. 253 seqq.

Tancredi filius . . . . .
Is quia fortis erat, est ferrea dictus habere
Brachia, nam validas vires animumque gerebat.

Et au commencement du Livre II, (p. 259):

Modico.... vixerat....
Tempore,...... vir ferrea dictus habere
Brachia Guilielmus, cui vivere si licuisset,
Nemo poëta suas posset depromere laudes,
Tanta fuit probitas animi, tam vivida virtus.

Ainsi donc, selon le poète contemporain, il ne vécut que peu de temps. Cependant il avait déjà montré par ses exploits qu'il méritait son surnom guerrier, car il avait passé dix ans (1035—1045) à faire la guerre en Italie; seulement il ne la fit pas aux Sarrasins.

Le moine bénedictin Geauffroi Malaterra parle longuement de lui et de ses frères dans le premier livre de son *Historia Sicula* (1), et c'est à cette source que nous puiserons nos principaux arguments contre la thèse de M. Paris.

Selon Malaterra, Tancrède de Hauteville, baron normand, avait cinq fils: Guillaume surnommé Fièrebrace (Ferrea-Brachia), Drogon, Hunifred, Geauffroi et Serlon. S'étant remarié en secondes noces, il eut de ce dernier mariage sept fils: Robert Guiscard, Malger, Guillaume, Alfred, Humbert, Tancrède, Roger le Jeune. Ces frères, très-unis entre eux, voyant les hoirs de leurs nobles voisins se quereller à propos de leurs héritages, et les morceler en fractions insuffisantes, et désirant ne pas courir les mêmes risques, décidèrent entre eux que les fils du premier lit, ceux du second étant encore trop jeunes, iraient chercher fortune ailleurs par le sort des armes. Dieu les conduisit enfin dans cette partie de l'Italie qu'on nomme la Pouille.

Les princes de Capoue et de Salerne étant en guerre, les fils de Hauteville, espérant gagner quelque chose à ces dissentions, se mirent du parti de celui qui était le plus proche dans leur chemin, le duc de Capoue. Cependant ayant

(1) Apud Muratori l. l. Tom. V, pag. 549 seqq.

éprouvé son avarice, ils joignirent Gaimar, le prince de Salerne, auquel leur valeur assura la victoire. Les Lombards ne tardèrent pas à souffler la méfiance dans le cœur de Gaimar à l'égard de ces audacieux aventuriers, qui pourraient bien vouloir se rendre maîtres de ses états.

En ce temps Maniacus, gouverneur de la Calabre pour l'empereur de Constantinople, voulant porter ses armes en Sicile, chercha partout des auxiliaires. Gaimar saisit cette occasion pour conseiller à ses nouveaux amis, dont il brûlait de se défaire, de joindre Maniacus, leur promettant des monts d'or. Ils ne se firent pas prier, et passèrent en Sicile; et ce fut encore à leurs exploits que Maniacus dut la prise de Messine. Ils subjuguèrent une grande partie de l'île, jusqu'à Syracuse.

Maintenant qu'il va être plus spécialement question de Guillaume Fièrebrace, nous laisserons parler le moine lui-même [1].

„Arcadius quidam, qui urbi [Syracusae] principabatur, nostris infestus, multas strages dabat, quo Guilielmus Tancredi filius, qui Ferrebrachia nuncupatur, plurimum indignatus, impetu facto, super eum irruit, fortiterque congrediens hastili robore dejectum interfecit: unde et maxima laudis admiratione deinceps apud Graecos, et apud Siculos fuit.

„Siculi itaque usque ad sexaginta millia congregati Maniaco, et suis in partibus Trainae urbis bellum offerre tentant. Porro Guilielmus filius Tancredi laude militiae ferox, armis strenuus, Graecos ad certamen praeveniens, certamine inito, cum suae gentis tantum militibus cum hoste congreditur, antequam Graeci ad locum certaminis perveniant. Fortiter agendo plures stravit, reliquos fugat, victor efficitur. Graeci ad locum, quo certatum fuerat pervenientes, nostris hostes insequentibus, spolia diripiunt, inter se dividunt, nulla portione nostris, qui ab hosti excusserant, reservata."

Les Normands, trahis de la sorte, quittèrent Maniacus et la Sicile, et passèrent dans la Calabre, où ils ravagèrent tout

---

(1) Ibidem, pag. 551.

le pays sous la domination des Grecs. C'est ainsi qu'ils vinrent dans la Pouille, et se mirent à conquérir cette province.

Ils commencèrent par bâtir un château, appelé Melfa; mais n'étant qu'au nombre de cinq cents, ils furent bientôt attaqués par une armée nombreuse des Grecs de la Calabre et de la Pouille ([1]). Le combat fut rude: des fils de Tancrède il n'y eut que Guillaume Fièrebrace et le comte Drogon qui y prirent part, leurs frères n'étant pas encore arrivés sur les lieux. Mais ceux-ci, „ut fortissimi milites", animant leurs compagnons et leur donnant l'exemple, tuèrent beaucoup d'ennemis et mirent le reste en fuite.

Les Grecs ayant réuni une nouvelle armée, sous les ordres du duc Annon, nos condottieri eurent un nouveau combat à soutenir „sub Monte piloso."

„Cum jam Normanni fatigari prae nimia caede cœpissent, Guilielmus quartanae febris typo laborabat, et prae nimia infirmitate, qua premebatur, certamini interesse non poterat, sed procul jacens exitum rei expectabat, cum videret jam suos minus fortiter agere, et paene deficere, indignatione et ira, infirmitatis, qua praemebatur, oblitus, arma corripiens sese, quasi leo furibundus, hostibus medium dedit, suosque verbis exhortatoriis recreans, fortiter agendo hostes in fugam

---

([1]) Les Grecs leur ayant envoyé un homme pour leur proposer de se retirer en paix, ou d'accepter le combat, »Legatus... cum pulcherrimo equo insideret, quidam Normannus Hugo, cognomento Tudextifem (*Var.* Tudebufem: Tue-bœuf?), equum manu attrectare cœpit. Ut autem mirabile aliquid de se, sociisque suis, unde terrerentur, Graecis mandaretur, nudo pugno equum in cervice percutiens uno ictu, quasi mortuum dejecit." Ibidem, pag. 552.

Un autre exemple de cette force prodigieuse que nos chansons mentionnent si souvent, se trouve dans l'Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag. 151, où nous lisons qu'un historien raconte que vers l'an 1017 le chapelain du vicomte Aymeric de Rochechouard fut chargé de faire dans Toulouse la cérémonie de donner un soufflet à un Juif, à la fête de Pâques, comme il avait toujours été d'usage. Il ajoute que le coup fut si violent, qu'il fit tomber par terre la cervelle et les yeux du Juif qui expira sur le champ.

vertit; duce Annone, duce exercitus, qui caudatus erat, quasi bove interfecto" [1].

Alors les Grecs se retirèrent dans leurs châteaux forts, mais les Normands ravagèrent et pillèrent la terre, prirent d'assaut les forteresses et se rendirent maîtres de la contrée.

La renommée („fama referente") des exploits des frères du premier lit étant parvenue aux cadets, ceux-ci vinrent les joindre, n'en laissant que deux dans la patrie.

Cependant le comte Guillaume ne put résister à sa maladie; il mourut, et son frère Drogon lui succéda dans le gouvernement de la Pouille.

Ce n'est que plus tard que ses frères attaquèrent et défirent les Sarrasins de la Sicile.

Voilà l'histoire succincte des expéditions de Guillaume Fièrebrace en Italie, et certes il est impossible de trouver quelque conformité entre ses exploits et les événements de notre chanson.

Or, si Guillaume de Hauteville n'a pas défendu le Pape, n'a pas combattu les Sarrasins, il va sans dire que pour cette raison encore nous hésiterons à vouloir retrouver dans cette partie de notre poème un écho de la tradition de ses hauts faits.

D'ailleurs, il faut observer que ce n'est pas seulement ici qu'on rencontre le récit de la délivrance de Rome de la domination sarrasine par suite d'un combat singulier d'un champion Carlovingien. Les mêmes faits se retrouvent dans une branche de la chanson d'Ogier d'Ardenne de Raimbert de Paris. Là non seulement le nom du Sarrasin Corsolt ou Corsubles revient, mais ce qui est beaucoup plus curieux, c'est qu'on a rattaché à la gloire d'Ogier le souvenir de la trahison d'Alori, complétement perdue dans les chansons de Guillaume d'Aquitaine. Il pourrait bien y avoir quelque obscure connexité entre les deux branches de ces poèmes, mais l'espace nous manque pour insister sur ce point.

En tout cas, dans le poème d'Ogier il n'y a pas de con-

---

(1) Ibidem, pag. 552.

fusion de noms possible, donc pas de raison pour attribuer cette geste au fils de Tancrède de Hauteville.

De cette étude il nous semble résulter que la tradition qui fait le fond de cette partie de la chanson est ancienne: elle date peut-être du temps des campagnes en Italie de Pepin ou de Charlemagne, qui tous deux marchèrent à la défense du Pape.

Ces souvenirs sont peut-être venu s'amalgamer avec d'autres récits de même nature, et ensemble ils ont concouru à former notre tradition pour la rendre de plus en plus confuse.

Dans le dernier quart du neuvième siècle les Sarrasins mirent plusieurs fois l'Italie à sac [1], et pénétrèrent même jusque dans les environs de Rome. Louis, roi d'Italie, leur fit une guerre acharnée, et c'est dans ce temps que figure Gaifier duc de Salerne, qui prit tant de part aux troubles qui désolèrent l'Italie, et qui mourut vers 879. Ce Gaifier revient dans notre chanson et dans celle d'Aspremont [2], quoiqu'il y joue un rôle tout autre que dans l'histoire. Nul doute que les souvenirs de ces guerres se sont mariés à ceux du commencement du siècle suivant pour former cette branche de notre chanson [3].

---

(1) Voyez Heremperti Historia Principum Beneventorum, apud Muratori, Scriptores Rerum Ital. Tom. V, pag. 20 seqq., ou Tom. II, pag. 242 seqq.

(2) Publiée par Im. Bekker, dans les Abhandl. der Berliner Akademie, 1847 pag. 26*b*. Le savant auteur imprime:

Par devant Karle evos le duc Gaifier
De Lohereine, li enforciez Garnier, *etc.*

mais il est évident que la virgule doit être placée à la fin du premier vers, et non après *Lohereine*.

(3) Albéric des Trois-Fontaines raconte que vers 837 le Pape fut aidé contre les Sarrasins par un autre fils d'Aimeri de Narbonne, Aymer le chétif, dont le nom revient dans nos chansons. Voici ses paroles:

»Hic inserenda est etiam historia de Aymero captico (*sic*), Nemerici de Narbona penultimo filio, qualiter auxilium Romanis et Papae praestitit contra Sarracenos et captus et vulneratus ibi fuit, et in

Nous n'attacherions pas une grande importance à cette branche de la chanson, qui en elle-même n'est que d'un intérêt fort secondaire, si cet épisode ne nous entretenait pas des événements qui donnèrent lieu à la prise d'un surnom, qui eut une telle influence sur la tradition, qu'il semble avoir donné lieu aux armes héraldiques de la maison d'Orange. Voilà certes une raison pour lui vouer quelque attention.

Le fait qu'une aventure tenue pour déshonorante devint pour son héros un sujet de renom, est assez remarquable en lui-même; et une telle tradition nous semble par là même devoir avoir un fond historique, qu'il est important de rechercher.

Avoir le nez tranché était une très-ancienne punition, dont Du Cange a allégué nombre d'exemples (¹). Pour n'en citer qu'un seul de temps plus modernes, nous citerons Guillaume de Tyr, qui en parlant d'un certain Grec qui avait été condamné à perdre le nez, l'appelle: „Nares habens mutilas in signum animae perversae" (²).

Mais la perte du nez n'était pas seulement tenu pour déshonorable par suite d'un condamnation judiciaire, il l'était même par suite d'un combat. L'ancienne chanson de Jourdain de Blaivies (³) nous en fournit une preuve éclatante.

Venetiam ductus... De nomine Papae, qui a cantoribus dicitur Milo, non est curandum, quia ita solent nomina mutare vel per ignorantiam, vel curiose."

La dernière phrase nous montre qu'il a puisé son anecdote dans une chanson populaire, la-même à laquelle la *Bataille d'Aleschans* fait allusion vs. 4424:

Aymers li chétis,
Cil prist la terre de Saint-Marc de Venis.

D'ailleurs les dernières paroles donnent à penser par rapport à la branche du Couronnement.

(¹) Glossarium Mediae et Inf. Latinitatis, c. v. *Denasatus*.

(²) Voyez l'Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 360.

Il doit y avoir de la connexité entre cette opinion et le dicton populaire qui se trouve à tant de reprises dans la chanson des Lorrains:

Qui son nez tranche il déserte son viz.

En Hollande le même proverbe a cours encore aujourd'hui.

(³) Publiée par M. le dr. Conrad Hoffmann.

Jourdain qui avait à se plaindre du vieux traître Fromont (vs. 1002)

Il trait l'espée au brun coutel qui taille
Et fiert Fromont en travers el visaige,
Que tout l'acier li embat en la face.
Le nés li tranche, si chaït sor le maubre.
. . . .
1028. Cil chevalier le prennent à gaber:
„Sire Fromont, a-voz-il adesé?"
— „Oïl, seignor, je n'ai mie dou nés:
Il m'a honni à touz jors, ce savez.
Por Deu voz proi, que voz ne me gabez."

Un peu plus loin, vs. 1147, après le combat, le blessé se lamente de cette manière:

„Chaitis maléourez!
Ier iere riches et d'avoir assasez,
S'estoie cuens de ceste grant cité,
Tex m'avoit chier qui m'aura en vilté.
Or me diront Fromons li esnazés.

Et pour ne pas être „si esgardez", il fait couper le nez à dix de ses hommes.

Lorsque le même accident arrive à Guillaume Fièrebrace, par bonheur il a la présence d'esprit de se glorifier de ce que l'opinion populaire aurait pu lui imputer à deshonneur [1], et le surnom de *marchis au cort nez* devint au contraire un titre glorieux, comme plus tard celui de *gueux*, dont les conjurés Belges en 1566 furent si fiers, bien qu'il leur eût été donné pour les flétrir et les rendre ridicules.

L'histoire n'a-t-elle gardé aucune trace d'un événement aussi remarquable? En la fouillant bien on trouve réellement un personnage historique, et encore de la famille de

---

[1] Effectivement on lit dans le *Couronnement*, vs. 1035.

. . . . de son nés abat le someron:
Maint reprovier en ot puis li frans homs;

et dans le *Charroi de Nîmes*, vs. 149:

Por ce m'apelent Guillaumes au cort nés:
Grant honte en ai quant vieng entre mes pers.

Guillaume d'Aquitaine et des comtes de Provence, qui a porté le même surnom vers la moitié du onzième siècle.

Guillaume, comte de Bezalu, de Valespir et de Fenouillèdes, surnommé le Gros (et quelquefois le Fou), fils du comte Bernard, épousa avant 1016 une fille de Guillaume I (ou II), comte de Provence, selon d'autres de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, que nous avons trouvé établi en Provence, dans les environs d'Arles.

Dans sa jeunesse il avait fait avec son père un voyage à Rome ([1]).

Ce Guillaume I avait de sa femme Adelaïde deux fils Guillaume II et Bernard, qui avaient succédé dès 1052 au domaine de leur père. Le premier fut surnommé *Trunnus* „à cause qu'il avait un nez postiche" ([2]). On sait fort peu sur lui: il paraît cependant qu'il se rendit extrêmement odieux à ses sujets par ses violences et ses emportements, et qu'il fut assassiné avant 1070 ([3]). Il résulte en outre d'une pièce authentique qu'il fit un pélerinage à Jérusalem vers 1055 ([4]).

L'histoire ne nous dit pas comment ce Guillaume de Bezalu perdit son nez: était-ce avant, pendant ou après son pélerinage? Etait-ce en combattant les infidèles, ou par suite d'une échauffourée moins honorable et que son caractère laisse supposer?

En adoptant cette dernière conjecture on pourrait trouver autre chose qu'un expédient dans ce que le Guillaume du *Charroi de Nymes* dit au roi Otran sur l'origine de son nez tronqué ([5]). Il y aurait peut-être là une réminiscence historique. „Dans ma jeunesse, dit-il, je devins un voleur sans pareil, mais de plus forts que moi, des marchands que j'a

([1]) Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag 149, 154, 156.

([2]) Ibidem, pag. 192.

([3]) Ibidem, pag. 193.

([4]) Ibidem, pag. 598b.

([5]) Charrois de Nymes, vs. 1219—1225, voyez notre premie volume, pag. 105.

vais assaillis, me punirent en me coupant le nez avec leurs couteaux."

Il peut sembler assez difficile à comprendre comment un personnage d'un caractère comme le sien aurait été assimilé au pieux héros; mais il faut bien se rappeler que son histoire est à peu près totalement inconnue, et que son pélerinage donne lieu à des suppositions plus favorables sur son compte.

D'ailleurs, en admettant le pire, on ne doit pas oublier que le Cid est bien devenu le héros de la poésie populaire en Espagne, lui qui servit les Arabes, qui viola et détruisit les églises chrétiennes, qui fut parjure et menteur, enfin l'homme le moins propre à devenir le héros choyé des romanceros. Ce que M. Dozy a dit pour expliquer ce phénomène presque incompréhensible (¹), nous le répétons pour Guillelmus Trunnus: "Ce que nous appellerions les défauts, les mauvaises actions, les crimes de [Guillaume] ne s'appelait pas ainsi au XIe, au XIIe siècle, ou plutôt tout cela était si général, si ordinaire, que l'on y faisait à peine attention."

Ce Guillaume de Bezalu est-il réellement le prototype de notre Guillaume au court-nez? Cette question ne pourra se décider sans de plus amples renseignements sur sa vie et sur l'événement qui lui valut le surnom de Trunnus. Ce qui plaide en sa faveur c'est qu'il est, comme nous l'avons déjà remarqué, de la famille de Saint Guillaume, ce qui peut avoir été une occasion d'amalgamer leurs traditions.

Les comtes de Bezalu descendaient d'un frère de notre héros, du nom de Borrel. Il en est de même de presque tous les Guillaumes qui semblent successivement avoir élargi le cadre des traditions du héros de la bataille d'Orbieux. Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, descendait en ligne directe du premier Guillaume; Guillaume Tête-d'Etoupes de son frère Adalelme.

(¹) Recherches sur l'Hist. Polit. et Litt. de l'Espagne au moyen âge, Tom. I, pag. 653.

Ce qui rend au contraire la question fort douteuse, c'est que dans la première moitié du onzième siècle la tradition de Guillaume au court-nez était non seulement formée, mais déjà mise en rapport avec celle de la prise d'Orange, comme nous verrons plus tard.

IX.

Jusqu'ici nous n'avons pas encore pu nous occuper de la pieuse fin du duc Guillaume, et de ses derniers jours passés dans le cloître qu'il avait fait bâtir. Pour plusieurs raisons cependant cette partie de la tradition ne doit pas être négligée.

Avant de nous occuper de la tradition populaire, nous passerons en revue les relations latines qui passent pour authentiques, et dont la plus ancienne remonte jusqu'au temps de Guillaume lui-même.

Un auteur contemporain du saint, saint lui-même et moine dans l'abbaye d'Aniane, nommé Ardon, nous a laissé un témoignage fort important sur la vie monacale de notre héros, dans le sixième chapitre de sa vie de Saint Benoit, premier abbé d'Aniane ([1]). Ce chapitre, nous allons le transcrire.

Monasterium Gellonis extructum à S. Guilielmo Duce Aquitaniae. Hujus Vita.

Guillelmus quoque Comes, qui in aula Imperatoris prae cunctis erat clarior, tanto dilectionis affectu B. Benedicto deinceps adhaesit, ut seculi dignitatibus despectis, hunc ducem viae salutaris eligeret, quâ pertingere posset ad Christum: acceptâque tandem convertendi licentiâ, magnis cum muneribus auri, argentique, ac pretiosarum vestium speciebus subsequitur venerabilem virum Nec moram in deponendo comam fieri passus est, quin potius die Natalis Apostolorum Petri et Pauli auro textis depositis vestibus,

([1]) Acta Sanctorum Februarii, Tom. II, pag. 615*b*.

Christicolarum induit habitum, seseque Caelicolarum adscisci numero congaudet. Vallis vero a beati viri Benedicti monasterio ferme quatuor distat millibus, cui nomen est Gellonis, in qua construere praefatus Comes in dignitate adhuc seculi positus cellam jusserat, illic se vitae suae tempore Christo traditit serviturum. Et, quoniam nobilibus natalibus ortus, nobiliorem se fieri Christi amplectendo pauperiem studuit, et summum, quem jam animo perceperat, pro Christo abjecit honorem.

Ratum puto, si de piis conversationis ejus actibus vel nescientibus pandam. Etenim in cellam praefatam venerabilis Pater Benedictus suos jam posuerat monachos, quorum exemplo imbutus, infra paucos dies, eos a quibus edoctus est, virtutibus antecellit. Adjuvantibus quoque eum filiis, quos suis Comitatibus praefecerat, Comitibusque vicinis, ad perfectum fabricam manasterii, quam coeperat, cito deduxit. Qui locus ita secretus est, ut solitudinem non desideret habitator. Cingitur denique nubiferis undique montibus, neque cuiquam illic accessus est, nisi quem ultroneus orandi caussa deduxerit animus. Tanta vero amoenitate est perfusus, ut si Deo servire decreverit, alia non desidet loca: siquidem adsunt vineae, quas praefatus vir plantare praecepit, hortorum quoque copia variis stipata diversorum generibus arborum: possessiones acquisivit plurimas. Petenti siquidem eo serenissimus Rex Ludovicus spatioso hoc dilatavit termino, de fiscis suis ad laborandum concedens loca. Vestes sacras perplurimas dedit, calices argenteos et offertoria praeparavit, libros secum perplures attulit, altaria auro argentoque vestivit; in hanc nempe ingressus cellam totum se dedicavit Christo, nihil mundanae pompae relinquens vestigii.

Tantae autem deinceps humilitatis fuit, ut rarus aut nullus ex monachis ita flecti posset, dum obviare contigeret, ut ab eo humililate non vinceretur. Vidimus saepe eum sedentem asinum suum, flasconem vini in stratorio deferre, eumque super insedentem, calicem in terga humeris vehentem, nostri monasterii Fratribus tempore messis ad refocil-

landam sitim eorum occurre. In vigiliis quoque ita pervigil erat, ut vinceret cunctos. In pistrino, nisi occupatio aliqua prepediret, aut egritudo tardaret, propriis operabatur manibus. Coquinam vice sua complebat, in habitu summae humilitatis assumpserat formam. Jejunii amator extitit, orationibus instans, compunctioni continuus; vixque corpus Christi poterat percipere, priusquam lacrymarum ejus in terram decurrerent guttae. Lectuli quoque duritiem avide expetebat, sed propter ejus invaletudinem Benedictus Pater culcitram, eo nolente licet, substerni fecit. Aiunt nonnulli, se quia saepe pro Christi amore flagellis caedi, nullo alio praeter eum qui aderat conscio, jussit. Mediis fere noctibus glacialibus prorsus rigoribus, uno perraro tectus tegmine, saepe in oratorio, quod in honorem S. Michaëlis construxerat, soli Deo notus, vacans orationibus stabat. His aliisque virtutum fructibus intra exiguos stipatus annos, imminere sibi diem mortis cognoscens, cunctis monasteriis in regno Domini Caroli pene sitis, per scripturam notum fieri jussit, se ab hoc jam seculo migrasse, sicque deinceps copiam virtutum reportans, Christo vocante migravit.

Le moine de Gellòne qui, au onzième siècle, ecrivit la légende de Saint Guillaume, a inséré dans son récit la relation de Saint Ardon, en la paraphrasant longuement et en y ajoutant beaucoup de détails. Nous ne citerons de cette légende que ce qui sert de complément aux paroles de Saint Ardon, et trouve sa place dans la tradition populaire.

Après avoir raconté là valeur du saint et ses exploits contre les Sarrasins, et vanté sa piété, son amour pour la justice, pour la religion et son zèle pour la charité chrétienne, le légendaire s'exprime de la manière suivante (1):

„Inter haec omnia virtutum studia et verae sanctitatis Deo placita holocausta, vir tamen Domini et servus Jesu Christi quasi nihil ageret suspirabat nec videbatur sibi adhuc Deo aliquid obtulisse acceptum. Visum est autem ei, inspirante Gratia Dei, ut novum novo opere Regi omnipotenti debeat

(1) Acta Sanctorum Maii, Tom. VI, p. 813*a*.

aedificare monasterium, in tali scilicet loco, ubi nullum ante fuerit oratorium; in quo divinum fiat semper servitium, perpes oblatio, juge sacrificium. Procedit igitur explorare et quaerere, in quo locorum debeat aedificare monasterium, jacere fundamenta, opus accelerare. Incidit ergo ei voluntas ad excelsa montana Lutevensis territorii procedere, circumire et quaerere, si forte queat in illa vasta solitudine locum juxta cor suum, quem ad Dei omnipotentis gloriam construat, reperire. Denique ingreditur, Deo ut credimus comitante, Angeloque sancto duce viam praeparante, loca deserti devia, alpes arduas, celsa promontoria, arcta nimirum via et scopulosa, aspera per totum, plurimum laboriosa. Abbreviat cito gratia divina viae asperitatem, et adimplens cari sui desiderium terminat anxietatem.

„Nam convallis ipsius angustias ingresso, et ad interiorem eremum paulo longius progresso, subito occurrit inter ipsas montium crepidines parva quaedam et inculta planities aëriis undique jugis et rupibus constipata, nemorosis circumquaque arboribus obumbrata, rivulo viventis aquae per medium defluente, et in fluvium Arauris quo clauditur illa vallis haud procul ingrediente. Requiritur nomen loci, et invenitur quoniam Vallis-Gellonis antiquitus diceretur: et ideo fortassis, ut quidam interpretantur, quod in ipsa solitudine deserti, inter immensos scopulos et colles horribiles quasi agellus vel parvus ager remansisse videretur. Videns igitur Dei amicus loci qualitatem, et ad monasterium construendum quamdam opportunitatem, cognoscit se manifeste a Domino exauditum, et iter suum a Domino expeditum. Unde referens gratias Conditori, omnibusque dilationis impatiens, dat manum operi, instat et invigilat sancto gratoque labori. Accitis quoque magistris quos secum ducebat, virisque sapientibus quos in suo comitatu habebat, quam primum condecens metitur oratorium, metitur etiam totum claustri spatium, domum refectionis atque dormitorium, domum etiam infirmorum et cellam novitiorum, proaulam hospitum, xenodochium pauperum, junctum clibano pistrinum, de late-

molendinum. His ita dispositis et congrue atque regulariter designatis, ipse Dux ad opus rediit, operarios ponit, artifices praeponit; qui quibus insistant operibus, quaeve exerceant studia, diligenter et opportune disponit. Et sic quidem incipiens a capite, sicut dicitur, A sanctuario meo incipite, exorsus est a sanctuario: in quo nimirum primos ipse lapides mittens, in nomine Salvatoris, id est Jesu Christi, qui est vere Salvator mundi, initiat fundamentum, erigit parietes, sustollit tectum, consummat opus perfectum, marmore pretioso perficiens pavimentum. Sancta Regina Caelorum et Princeps Archangelorum, Petrus Pastor ovium et Paulus Doctor gentium, cum Joanne Theologo et Andrea Apostolo, cum omni duodeno Apostolorum numero, praemissa Salvatoris principali memoria quem decet ante omnia omnis honor et gloria, placuit sancto Principi, ut specialiter colantur in eadem eccclesia: fecitque et ipsis ibidem propria et veneranda altaria.

„Igitur, perfecto opere templi et quibusdam officinis, festinat servus Domini conducere servos Dei de coenobiis vicinis, de locis regularibus atque religiosis, viros pudicos, sanctae conversationis. Quibus etiam solenniter Abbate dato temploque sanctificato, solennem quoque ecclesiae et altari fecit donationem, protestans in muneribus suam erga Deum animi intentionem. Praedia namque cum scripto largitur ingentia, familiam multam nimis loco semper et Fratribus servituram, auri quoque plurimum et argenti, mirabiles multasque gazas multiplicis ornamenti, greges etiam non parvi numeri sexusque promiscui, pecoris et armenti. Ut autem haec sua donatio, sanctaque ipsius per omnia et justa constitutio indissolubilem haberet stabilitatem, et omnimodis in seculis aeternis possideret firmitatem; primo scriptis propriis adstipulat, deinde praeceptorum regalium vigore corroborat."

Cependant, de retour à la cour de l'empereur Charles, le désir lui prit de renoncer à la gloire mondaine; et il demanda à l'empereur la permission de se retirer dans le cloître. Charles la lui accorda, quoique bien malgré lui, et

en fondant en pleurs. Il lui donna une sainte relique, un fragment de la vraie croix que le partriarche de Jérusalem lui avait offert. Lorsque la nouvelle de cette résolution se répandit, toute la cour, toute la ville en furent émus, et en premier lieu sa famille. Leurs pleurs pour l'en dissuader ne purent cependant rien contre sa ferme volonté. Il partit: et l'empereur, les hommes d'armes et une grande multitude le convoya une partie du chemin en pleurant et gémissant.

Maintenant laissons de nouveau parler le légendaire ([1]):

„Igitur Dei amicus tandem expeditus, tantisque diruptis hujus mundi vinculis, ecclesiis honoratis, multis eleëmosynis pauperibus erogatis, servis etiam non paucis libertate donatis, Franciam egreditur, Avernum ingreditur. Cumque ad insignem vicum, qui vulgo Brivate dicitur, devenisset, ibique spatio itineris opportuno officiosissime, ut par erat, susceptus fuisset hospitio, pergit oratum ad venerabile templum sancti Martyris Juliani; ubi devote prostratus multumque lacrymatus, puram celebrat orationem: oblatisque digne sancto altari muneribus, etiam de suis armis bellicis perfecit oblationem. Offert itaque ante Martyris tumulum galeam decentissimam et spectabilem clypeum: foris vero extra templum praesentarat ad ostium pharetram et arcum, ingens tèlum versatilem gladium: ex quibus clypeus in templo hodieque conservatur, qui et ipse de Willelmo, quis et cujusmodi fuerit, satis testificatur. Jam vero armis omnibus oblatis et cum muneribus Domino consecratis, denuo flecti genu, terque quaterque pavimento prosternitur, et sanctum Dei Martyrem in oratione cum lacrymis alloquitur: „Novi, sancte Juliane, novi et certum habeo, quam miles, quam armis strenuus fueris in seculo, numquam victus, numquam derelictus a Deo: ideoque coram altari tuo arma haec derelinquo, quae Deo omnipotenti dimitto, tibique ea committo: insuper vero animam meam tibi instanter commendo, et viam istam, qua nunc ad Deum vado, ut tu serves me a malo, custodias a delicto, solves ab hoste maligno."

(1) L. l. p. 816*a*

„His ita rite peractis B. Willelmus, modo Dei gratia peregrinus et hujus mundi incola, suburbium illud egressus, coeptum iter accelerat, Aquitaniam intrat; et avertens oculos ab illa Ducatus sui terra, partesque illas jam videre dedignans, cursum dirigit, gaudensque properat ad monasterium illud, quod ipse paulo ante in eremo construxerat: illuc anhelat, ibi salvari sperat, illuc Domino ducente pervenire desiderat. Tandem intrat provinciam Lutevensem, et optato pervenit ductu Angelico ad convallem Gellonensem. Videns autem loci amoenitatem gratamque pulchritudinem, illamque suam bene recognoscens dilectam solitudinem, gratias referens Omnipotentem adorat, qui viam suam direxerat et bene prosperarat: solutat monasterium, Spiritum sanctum implorat . . . . Vir sanctus appropinquat monasterio, nudis pedibus, indutus ad carnem non molli neque leni cilicio. Auditur de eo, venitur obviam longe procul in bivio; fit illi, quamvis resistenti et vehementer contradicenti, festiva atque religiosa, velit nolit, processio. Susceptus a Fratribus quos ipse olim ibidem constituerat, Abbate previo quem eis preposuerat, cum summa reverentia, cum gaudio magno communique laetitia, ducitur ad orationem: deferens mundis manibus et mundo corde auro pretiosiorem gemmisque splendidiorem salutiferae Crucis perpulchram oblationem, lignum vitae, saeculi redemptionem..... Ipse solo prosternitur, extensisque manibus mundo sic crucifigitur . . . .

„Completa vero oratione, factaque cunctis altaribus sua cuique digna veneratione, itur in auditorium, et osculatis Fratribus, lectaque ex more lectione, factoque pro tempore brevi sermone de animae aedificatione, mox vir Dei subinfert et indicat manifeste, cur ipse venerit vel qua intentione..... Haec eo dicente, omnes qui aderant stupore detinebantur, et hanc vere divinam dispensationem altius considerantes, quanto mirabantur, tanto et laetabantur: et adjudicantes petitionem ejus fieri debere, omnia rite praeparant, et ipsi praeparantur.

„Igitur anno ab Incarnatione Domini octingentesimo sex-

to, Imperii vero Caroli quinto, die Natalis Apostolorum Petri et Pauli, Willelmus Comes, auro textis depositis vestibus, per Dei gratiam solenniter benedictus, totus ille in eo sacer ordo perficitur; coma nobili, barba venerabili deposita et Deo consecrata, veste Apostolica instar Crucis induitur; extendensque manus suas et ducendus quo non velit, ab alio praecingitur: cumque abnegat esse suus, Benedicte Pater, tuus; immo tuus totus, sancte Deus, efficitur."

Ensuite il raconte comment le saint devint de suite un autre homme, toujours patient, toujours humble. Il acceptait les remontrances de tout le monde: „Docebatur, nec confundebatur; corripiebatur, sed non irascebatur; interdum caesus et injuriis laesus, neque resistebat neque comminabatur."

Son premier soin fut de mettre la dernière main au monastère, ce qu'il fit avec l'aide de ses fils Bernard et Gaucelme, „quos comitatibus praefecerat suis," et des comtes environnants.

„Difficilis ergo ad jam dictum monasterium pro asperitate montium ingressus erat: sed ipse Dei servus, jam monachus, argumentose incisa rupe, cum malleis et securibus et diversis ferramentorum generibus, junctisque firmiter et diligenter ferro et plumbo lapidibus, jactatoque fundamento secus flumen Arauris, viam altius sustulit, quantum potuit direxit, et monti conjunxit..... Fecitque quoque B. Willelmus circa monasterium vineta et oliveta plantari, hortos plurimos constitui; ipsam vallem, destructis arboribus infructuosis, fructiferis pomeriis melius complantari."

Il demanda à être enployé aux offices les plus humbles: il fut cuisinier et administra le vivier [1]: „Ecce enim Dominus Willelmus, de Consule cocus, de Duce magno inquilinus efficitur;...... praeterae illi cura injungitur pistrini."

Enfin cependant il fut libéré de tout travail pour pouvoir se vouer entièrement à la contemplation. „Igitur ab omni

---

(1) L. c. p. 818.

opere servili praecipitur abstinere, et conceditur ei pro lubitu se habere, seque in Dei opera ad suum desiderium exercere, orationi et sanctae meditationi vacari, Deo mente inhaerere."

Il vécut ainsi en toute dévotion; enfin inspiré par le Saint Esprit, il prédit le jour de sa mort, auquel jour les anges emportèrent son âme au ciel.

Comme on va voir, il y a une grande différence entre le récit du légendaire, et les chansons auxquelles a donné lieu la tradition populaire. Nous disons les chansons, puisqu'en réalité il y en a deux: la première, primitive, simple et sobre; la seconde étant une paraphrase de la première, composée vers le milieu du douzième siècle, et fort différente par le caractère du récit et le genre de narration, comme nous le ferons remarquer plus tard. Or, dans ces chansons aussi le comte Guillaume quitte le monde, et après avoir déposé son écu sur l'autel de Saint-Julien de Brioude, il se retire dans un cloître; mais ce n'est pas dans l'abbaye de Gellone. La plus ancienne rédaction nomme le monastère de Gènes, l'autre celle d'Aniane ([1]); et ce n'est qu'en sortant de là, sur l'admonition d'un ange, que Guillaume se rend dans le désert de Gellone, où il devient, non pas moine, mais hermite. D'ailleurs, dans la chanson, le moine nouveau n'est pas, comme dans la légende, devenu tout à coup un homme humble et patient. Au contraire, le fier guerrier franc se révolte à tout moment contre l'esprit d'humilité et d'abnégation chrétienne. On ne s'étonnera pas de cette différence entre le récit monacal et la poésie populaire, qui comprenait bien moins l'ascétisme religieux que la force, le courage et le dévouement séculier dans lesquels consistait la vertu pratique de ces temps-là.

La chanson, dans sa rédaction la plus ancienne ([2]), se divise

---

([1]) Cependant plus tard le jongleur semble la confondre avec l'abbaye de Brioude, lorsqu'il fait raconter à son héros, vs. 2329:

Comment il fu moines Saint Julien.

([2]) Elle a été publiée par M. le Dr. Conrad Hoffmann.

en deux parties bien distinctes, auxquelles plus tard d'autres épisodes ont été ajoutés. Commençons par donner une analyse de la première partie, qui servira sans doute à l'étude critique de l'ensemble des chansons sur Guillaume d'Aquitaine.

Le comte Guillaume et Guibourc, sa femme, vécurent longtemps ensemble: il règnait en paix, et les Sarrasins tremblaient quand seulement son nom fut prononcé. Enfin la comtesse mourut à Nîmes, au grand regret de son époux. Après une journée passée dans les larmes, la nuit Dieu lui envoie son ange pour lui ordonner d'aller à Gènes. Vs. 61

Dex ne volt mie que il fust oublié:
Par un sien angele li manda son pensé,
Que il alast à Genevois sour mer.

Le bon comte obéit aussitôt: il recommanda à Dieu les gens de sa terre, et donna son fief à un sien filleul; puis, s'étant armé de pied en cap, il partit tout seul de la ville. Il vint droit à Brite (Brioude) et y entra au moustier de saint Julien. En s'agenouillant devant l'image du saint il dit: „Saint Julien, je suis en votre garde. Je quitte pour Dieu mes châteaux, mes marches, mes cités et tout mon héritage. Saint Julien, je vous recommande mon écu, que je mets sous votre garde, à cette condition que si Louis, le fils de Charles, ou mon filleul qui tient mon fief, en eussent besoin contre les maudits payens, je le reprendrai. Comme redevance (*trouage*) je vous payerai trois besans d'or à Noel et à Pâque." Cela dit, il depose l'écu sur l'autel de marbre, et, ajoute le trouvère, vs. 97,

Encor le voient et li fol et li sage,
Tout cil qui vont à saint Gille en voiage;
Et le tinel dant Rainuart l'aufage,
Dont il ocist maint Sarrasin salvage.

Ensuite le comte remonta sur son destrier, et se mit en marche vers „Genevois," vers l'abbaye que l'ange lui avait désignée. Etant arrivé dans la ville de „Genves" il s'achemine tout droit au moustier, où il dépose ses armes sur l'autel, ne devant plus combattre à moins que Louis n'en eût grand besoin. Ensuite il se rendit au cloître. L'abbé,

qui „mout bien reconnut l'a," lui ayant demandé ce qu'il désire, Guillaume lui raconte comment un ange lui a ordonné de la part de Dieu de venir là pour se faire moine. L'abbé lui octroie son désir: il sera moine en pénitence de ses péchés, pour les hommes qu'il a fait mourir. „Mais, lui demande l'abbé, savez-vous chanter et lire?" — „Oui, sans regarder au livre." L'abbé et le chapitre rient de bon cœur de cette réponse, et lui promettent de lui enseigner ce qu'il ne sait pas. Ensuite l'abbé prend des ciseaux et lui donne la tonsure; puis on l'affuble d'un habit monacal, qui lui était trop court d'un demi pié, ce qui fit encore bien rire les moines.

— „Aimez-nous, dit l'abbé, et tous nos moines vous respecteront." — „C'est bon, répond Guillaume; dites leur qu'ils ne me mettent pas en colère, car je traiterais le plus huppé de manière qu'on put dire qu'il eût vu un mauvais jour."

Guillaume fut maint jour dans l'ordre et mena une sainte vie: il assista régulièrement à tous les services. Cependant les moines lui portèrent envie: ils se pleignirent qu'il mangeait beaucoup plus qu'un deux. „Quand nous avons un petit pain et demi, il en a trois, et cela ne lui suffit pas. Quand nous avons cinq aunes pour nos frocs, il lui en faut douze. A peine jeune-t-il de midi jusqu'à none; le matin il mange deux grandes rations. Il boit tant de vin qu'il ne laisse une seule goutte d'un grand *sestier*; et quand il est ivre il court après nous pour nous ruer de coups."

„Quant est saoul, si nos cace et déboute."

Craignant donc d'être affamés par suite de sa voracité, ils tiennent un chapitre et se plaignent à l'abbé des mauvais procédés de leur nouveau compagnon, qui avec ses gros poings les maltraite à leur faire craindre la mort. „Quand il entre en fureur, personne n'ose sonner mot." Dans ce moment même le *cenelier* paraît devant eux, se soutenant sur des béquilles: il ne pouvait marcher, tellement il avait été battu par Guillaume. Il raconte comment il avait été maltraité parce qu'il avait refusé du vin au nouveau convers. Alors l'abbé propose de se défaire de Guillaume en l'envoyant

chercher du poisson: en chemin il serait tué, puisqu'il y a dans les environs des voleurs qui attaquent tout le monde. Ils lui prendront son cheval, et comme son bouillant caractère ne lui fera pas endurer cela patiemment, il se défendra, et les larrons le tueront. „De cette manière nous en serons délivrés pour toujours."

On envoie le prieur chercher Guillaume. Il arrive et apostrophe l'abbé de cette manière: „Sire abbé, que voulez-vous? Je vois ces moines en grande colère; mais par l'apôtre qu'on implore à Rome! s'ils me donnent le moindre sujet de mécontentement, j'en mettrai tant par terre qu'ils n'auront envie de chanter matines."

Les moines se prîrent à trembler, et l'abbé lui répondit: „Sire Guillaume, vous irez à la mer, avec deux *sommiers*, chercher du poisson: vous prendrez avec vous des deniers pour le payer, et un garçon pour mener les bêtes de somme. Mais je ne veux pas vous cacher que vous devez passer par le bois de Beaucler, où se trouvent des larrons qui dépouillent tous les passants. S'ils vous prennent votre cheval ou votre robe, vous ne combattrez pas." — „Dieu! dit Guillaume, jamais je n'ai entendu chose pareille. Je n'ai jamais été dans aucun marché, ni pour vendre ni pour acheter. Si les larrons m'attaquent je les mettrai à mort." — „Taisez-vous, reprend l'abbé; un moine ne doit pas se battre." — „Pour Dieu, sire abbé, s'ils veulent prendre mon cheval, le meilleur qui est sous le ciel, qui va plus vîte que faucon ni épervier, que je conquis sur le fier Aerofle, à qui je coupai la tête . . . . s'il me le prennent j'enragerai." — „Donnez-le sans vous courroucer," répond l'abbé. — „Et s'ils me prennent mes gants?" — „Donnez-les en riant." — „S'ils me prennent mes bottes et mes habits, faudra-t-il souffrir qu'on me batte? Si je le souffre, puisse ma gorge être maudite! S'ils me prennent ma robe, je vous jure que je les pendrai par la gueule! Et s'ils me prennent mon caleçon?" — „Certes, ce serait inconvenant: dans ce cas défendez-vous, mais ne vous servez que d'os et de chair." — „C'est bon: je vous jure par le corps de Saint

Hilaire qu'ils me trouveront méchant; ce serait une honte qu'ils me prissent mes *braies*. Avant qu'ils ne les aient maint d'eux pleureront."

Le comte se rendit dans la ville pour se faire confectionner une magnifique ceinture d'un tissu précieux, enrichie d'un agrafe qui lui coûta plus de cent sols. Il l'attacha à ses *braies* en se promettant de la bien défendre: le premier qui en approchera, il le tuera d'un coup de poing sur le crâne; ce que l'abbé entendant, il se signa, et les moines craignirent qu'il n'échappât aux larrons.

L'abbé lui fit remettre dix livres: Guillaume monta sur son destrier et, accompagné de deux chevaux de somme conduits par un valet, il sortit du cloître. Les moines le recommandèrent au diable. Lui cependant invoque Jhesu-Christ et se met en sa garde.

Il vint au bois de Beaucler, mais n'y trouva pas un seul voleur. Il passa outre et gagna la mer, où il acheta les poissons. Il prit les deniers de sa malle et les jeta à plaines mains aux vilains auxquels il ne daigna pas même parler. Il ne voulut pas rapporter un seul denier. Après s'être reposé il repartit le lendemain avec ses sommiers chargés.

En arrivant au bois de Beaucler, il ne trouve pas plus de voleurs que la première fois: alors, au plus épais de la forêt, Guillaume s'adresse au valet: „Ami, dit-il, ne sais-tu rien chanter? N'aie pas peur des larrons: crois-tu que je ne pourrais te défendre?" Le valet entonna de suite à haute voix:

„Volés oïr de dant Tibaut l'Escler,
Et de Guillaume le marcis au cort nés,
Si com il prist Orenge la cité,
Et prist Guiborc à moillier et à per,
Et Gloriete le palais principer?"

— „Sire, je ne saurais plus chanter, car les larrons nous apercevront, et alors évêque ni abbé ne pourraient nous garantir de mort." — „Chante toujours, répond Guillaume, car s'ils viennent je te défendrai. Les diables les ont emportés, puisque je ne puis les rencontrer."

Le valet se remet à chanter de manière à faire retenti tout le bois. Quinze larrons l'ont entendu: ils venaient d piller une abbaye dont ils avaient étranglé les convers e volé les effets précieux. Ils étaient sur le point de s mettre à table, quand l'un d'eux dit: „J'entends un jongleur: entendez comme il chante de Guillaume au courtnez." — „Amenez-le ici, répond le chef: s'il porte quelque avoir sur lui il ne pourra échapper." — „Seigneur, dit u des brigands, n'y pensez pas. On ne doit pas maltraiter u jongleur; tout honnête homme devrait les aimer et leu donner deniers et robes et un bon repas." Cependant il doivent obéir. Ils se mettent en selle et se ruent su Guillaume avec de si horribles cris que les sommiers e sont tout effrayés. — „Que demandez-vous? leur dit l comte. Si vous nous maltraitez vous n'y gagnerez rien vous serez excommuniés par l'abbé et tout le clergé." — „Nous ne prisons pas un denier ni prêtre ni abbé. Vou êtes trop riches: vous dussiez donner vos biens aux pauvre gens afin de pouvoir amender votre vie. Ne pensez qu' chanter vos matines, nous nous chargerons de vous dépouil ler. Tu n'enporteras pas un denier de ce que tu porte avec toi."

Ils jettent le valet à terre et lui lient les piés et le mains, puis ils le lancent dans un fossé. Alors ils s'avan cent sur Guillaume: ils saisissent son cheval par le frei et le tirent et poussent de tous côtés, non cependant san remarquer que ce moine était bien grand, qu'il roulait le yeux d'une manière effrayante. Ils lui demandent „la goun de son dos," puis „l'estamine et le froc." Il les leur donn sans mot parler, mais non sans regret intérieur.

Il était à peu près nu sur son cheval: — „Vous finire par être pendus, mauvais larrons," leur dit-il; mais le che de la bande lui commande de leur laisser son cheval, se bottes et ses gants. Le comte descend de cheval et leu livre ce qu'ils demandent. Il ne lui reste plus que le cale çon qui lui couvre les reins, et sa ceinture.

— „Livre-les de suite!" dit le chef. — „Ils valen

plus que tout le reste ensemble: vous les prendrez si vous voulez, mais je ne vous les donnerai pas." Le brigand ayant vu flamboyer l'or et les pierres précieuses de la ceinture, s'agenouille pour la délacer. La patience du comte était à bout: qui lui eût vu serrer les dents et changer de couleur eût eu peur à bon droit. Il hauce le poing et en donne un tel coup dans la face du chef des brigands qu'il lui casse le cou et le jette mort à ses piés. Il en tua un deuxième de la même manière, puis il en saisit deux autres qu'il hurta si fortement ensemble qu'ils eurent le crâne fracassé. Le cinquième et le sixième tombèrent sous deux coups de son poing: il prit le septième par les cheveux, le tourna trois fois en l'air et le brisa contre un chêne, en disant: „Quand celui-ci se relèvera il n'aura envie de chanter. Si quelqu'un a encore envie de mes braies, qu'il s'avance, et il portera la marque de mes poings de manière à ne plus jamais nuire aux gens qui passent leur chemin." Tous se ralient et lui jettent leurs lances et leurs dards; mais Dieu le sauva: il ne fut pas touché. — „Dieu! s'écria Guillaume, secourez-moi! L'abbé fit grand péché en m'envoyant ici sans mon hauberc et mon épée, mon heaume et ma lance. Si je fusse armé, cinquante brigands même n'en échapperaient. Mais je ne prendrai pas un seul de ceux-ci puisque pour toutes armes je n'ai la permission de me servir que de chair et d'os!" En tournant la tête il aperçut près de lui un cheval de somme: le comte lui arracha la cuisse et la jambe: avec cette arme il se jette sur les bandits et les met tous à mort. Alors jetant les yeux sur le sommier, il pria Dieu de vouloir le guérir, et remit la cuisse qu'il avait arrachée à sa place. Et à la prière du bon comte Dieu fit un grand miracle, car le cheval fut guéri au même moment, et se tourna avec son fardeau sur le dos.

Le noble comte délia son valet et lui ordonna de monter sur le meilleur des chevaux des larrons, et d'emmener les autres. Puis ils se mirent en marche pour l'abbaye.

Trois moines épiaient près de la porte, qu'ils avaient

bien verrouilliée: en voyant venir Guillaume ils coururent vers l'abbé, qui leur ordonna de ne pas lui permettre l'entrée. En attendant le valet du comte leur crie d'ouvrir et de prendre les poissons et le butin que leur amène Guillaume, qui a bien mérité sa provende. Les moines se tiennent cachés, enfin ils lui répondent: „Demeurez; vous n'entrerez pas, car vous êtes des voleurs de grand chemin."

Guillaume ne comprend rien à cette manière de le recevoir. Son sang bouillonne: il aperçoit une grande poutre que quatre vilains pourraient à peine soulever. Il la saisit et se rue avec elle sur la porte, dans laquelle il donne un coup qui fait résonner tout le cloître. D'une lieue à la ronde on entendit le bruit. Les verroux et les gonds cèdent, la porte vole en éclats, et du coup le portier et deux moines sont tués. Les autres se sauvent en jetant leurs frocs pour mieux fuir, et se cachent dans les cellules. Guillaume est derrière eux: il en trouve deux en son chemin qu'il foule à terre, tire leurs châpes et fait pleuvoir sur eux une grêle de coups de poing. Il en prit un, le tourna trois fois autour de sa tête et le jeta si rudement contre un pilier que les yeux lui sortirent de la tête. Il abatit l'abbé d'un coup de pié. Puis il s'élança dans le cloître, de la cuisine dans le dortoir, en maltraitant les moines et les tirant par les cheveux. Ils se sauvèrent dans l'église, où ils se jetèrent à ses piés avec l'abbé, qui était revenu à soi, en lui criant merci. Il promet de ne plus les maltraiter pourvu qu'ils lui pardonnent sa fureur.

— „Tout vous est pardonné," se hâte de répondre l'abbé. Que les morts soient enterrés de suite: nous aurons bientôt plus de nouveaux moines qu'il ne nous en faut. Vs. 806:

„Tout vos soit pardoné!
Et li mort soient maintenant enterré,
Que jà de moines recoverrons plenté."

Alors Guillaume lui raconte ce qui s'est passé en chemin

L'abbé l'absout d'avoir tué tant de mécréants: puis il fait décharger les poissons, et les moines en eurent au dîner.

Cil qui mort sont furent tost oblié.

Et le héros eut à sa disposition de bon vin „tant com il en pot boire."

La nuit Dieu envoya un ange à Guillaume qui lui dit: „N'aie pas peur! Dieu t'ordonne par ma voix de prendre congé de l'abbé. Prends ton hauberc et tes armes, monte à cheval, et marche sans désemparer droit vers le désert du côté de Montpellier. Dans le désert il y a une fontaine près d'un rocher: jamais chrétien n'y demeura, sauf un hermite qui vient de mourir, tué par les Sarrasins. Tu y trouveras cellule et chapelle (*habitacle et moustier*): sois y hermite, Dieu te l'ordonne."

Guillaume ayant promis de se conformer à la volonté divine, l'ange disparut.

Le comte prit congé de l'abbé, au grand plaisir de celui-ci et de tous ses moines. Il vint à l'écurie, et sella lui-même son destrier. L'abbé lui donna vingt livres pour qu'il ne revint pas. Le comte le lui promit et partit directement vers le désert de Montpellier. Il trouva la cellule et la chapelle, et y entra pour servir Dieu en pénitence de ses péchés. Il avait fait un collier de cuir de cerf: il y attacha son cheval: puis il assembla des pierres pour restaurer l'habitacle. En peu de mois il l'eut reconstruit et entouré de hautes murailles. Sur une hauteur il bâtit un châtelet bien fort, pour se défendre contre les Sarrasins: c'est là qu'il se retira.

Encor le voient pélerin qui là vont,
A Saint-Guillaume des désers trouveront
Un habitacle, là où li moine sont.

En comparant la légende monacale et la chanson populaire on voit qu'elles n'ont rien de commun, sauf un seul trait, la déposition de l'écu du héros sur l'autel de saint Julien de Brioude. Et encore ce fait, auquel d'autres bran-

ches de la geste font également allusion (1) a probablement été emprunté par un rédacteur postérieur de notre chanson à d'autres traditions sinon à la légende du moine de Gellone. Les vers de notre texte qui mentionnent cette déposition à Brioude, qui ne se trouvent pas dans la version postérieure, font évidemment double emploi, parce que dans le couplet suivant il est dit de nouveau qu'étant entré au moustier de Genves,

A l'autel vint, ses armes présenta.

Que s'il n'y a aucune ressemblance entre les deux récits que nous avons mis sous les yeux du lecteur, nous retrouvons cependant la même tradition, à quelques détails près, dans une ancienne chronique italienne.

Le chroniqueur du monastère de Novalese (2), qui écrivit vers l'année 1060, raconte comment le célèbre Waltharius manu fortis, un des héros des chansons populaires dès avant le dixième siècle, finit ses jours dans cette abbaye. Il connait le poème latin sur ce héros (3), qui a été écrit

---

(1) P. e. La Prise d'Orange, vs. 7 suiv. (Tom. I, pag. 113):

Icil le sèvent qui en vont à Saint-Gile,
Qui les ensaignes en ont véu à Bride,
L'escu Guillaume et la targe florie,
Et le Bertran, son neveu, le nobile:

Par rapport au tinel de Renouart, dont parle notre texte, il est à remarquer que ce personnage finit ses jours dans le monastère de Brioude, et que dans la branche de notre geste qui est intitulée *Le Moniage Renouart*, on lit aussi à propos de son arme favorite:

A Bride
Où il lessa la moitié du tinel;
Li pélerin qui par là ont passé
Encor le voient par dejoste l'autel.

Voyez M. Paulin Paris, Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 168.

(2) Apud Muratori, Rerum Ital. Scriptores, Tom. II, parte altera, pag. 706.

(3) Publié en dernier lieu par M. Jaques Grimm, Lateinische Gedichte des X und XI Jahrhunderts, pag. 3—126, et M. Edélestand du Méril, Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle, pag. 313—377.

dans le dernier quart du dixieme siècle, et il en cite plusieurs vers.

Or, dans les chapitres X[e] et suivants, on lit la relation d'un fait rapporté à ce héros, essentiellement conforme à la partie du *Moniage Guillaume* que nous venons d'analyser. Nous la citerons in extenso et en original.

Cap. X.

Interea in eodem Monasterio per consuetudinem eisdem temporibus dicitur habuisse plaustrum ligneum mirae pulchritudinis operatum, in quo nihil aliquando fertur portasse aliquid, praeter unam perticam, quae saepissime configebatur in eo, si necessitas cogeret. Sin autem tollebatur, et alio in loco recondebatur. In cujus summitate ferunt qui videre vel audire a videntibus potuerunt, habuisse tintinnabulum appensum valde resonantem. Cortes vero, vel vicos ipsius Monasterii, quae erant proximiores Monasterio per Italiae tellures, in quibus Ministri Monachorum opportunis temporibus congregabant granum aut vinum. Cum autem necessitas vehendi exigeret ad Monasterium; idem supradictum mittebatur plaustrum cum supradicta pertica in eo conficta cum scilla ad praedictos vicos, in quibus scilicet vicis inveniebantur nonnulla alia plaustra congregata, plerumque centena, aliquando etiam quinquagena, quae deferebant frumenta vel vinum ad antedictum Coenobium. Hoc vero plaustrum dominicale nil ob aliud mittebatur, nisi ut agnoscerent universi Magnates, quod ex illo inclito essent plaustra Monasterio. In quibus erat nullus Dux, Marchio, Comes, Praesul, Vicecomes, aut Villicus, qui qualemcumque violentiam auderet eisdem plaustribus inferre. Nam per foros Italiae annuales, ut tradunt, nullus audebat negotia exercere, donec idem plaustrum vidissent advenire mercatores cum scilla. Contigit autem quadam die, ut Ministri ipsius Ecclesiae cum supradictis plaustris oneratis solito venirent more ad Monasterium. Qui venientes in ipsa valle in quo-

dam prato invenerunt familiam Regis...... pascentes equos Regios. Qui statim ut viderunt tanta bona Servis Dei ministrari, fastu suberbiae inflati insurgunt illic super eisdem hominibus, auferentes ab eis omnia, quae deferebant; qui defendere volentes se et sua, incurrerunt in majorem ignominiam, perdentes omnia. Qui statim mittunt Legatum ad Monasterium, qui ista nuntiaret Abbati, et fratribus.

Cap. XI.

Abbas autem mox jussit congregari fratres, quibus insinuavit omnem rei eventum. Erat autem tunc pater Congregationis ejusdem Monasterii nomine Asinarius, Vir sanctitatis egregiae, Franciscus genere, multis fulgens virtutibus. Cui cum unus nomine Waltarius, cujus superius memoriam fecimus, respondisset, ut dirigeret illuc praedictus Pater sapientes fratres, ob quorum precationem tanti sumtus dimitterent jam dicti praedones invasionem. Respondit protinus eidem Abbas, et ait: *Quem prudentiorem, et sapientiorem te mittere possimus, omnino ignoramus. Te autem, frater, moneo, ac jubeo, ut celerius ad eos pergas nobisque victum vi raptum, quantocius reddere festinent, moneto: alioquin citissime in gravi ira incurrant Dei.* At Waltarius, cum sciret conscientiae suae illorum contumaciam ferre non posse, respondit, se denudandum ab ipsis tunicam quam gestabat. Praedictus vero Pater, cum esset religiosus, ait: *Si abstraxerint a te tunicam, da illis et cucullam: dicens, praeceptum tibi fuisse a fratribus.* Cui Waltarius: *Ergo de pellicia, ac de interula quid facturus sum?* Respondit Venerandus Pater, et ait: *Dicito, tibi a fratribus aeque fuisse imperatum.* Tunc Waltarius: *Obsecro mi Domine, ne irascaris, si loqui addidero. De femoralibus quid erit, si similiter voluerint facere, ut prius fecerunt?* Et Abbas: *Jam tibi praedicta sufficiat humilitas: nam de femoralibus tibi aliud non praecipiam, cum*

magna nobis videatur fore humilitas priorum vestium exspoliatio. Exiens vero Waltarius cum talia audisset a tanto patrono, coepit a familia quaeritare Monasterii, an haberetur ibi caballus, cui fiducia inesset bellandi, si necessitas cogeret. Cui cum famuli ipsius Ecclesiae respondissent, bonos et fortes habere penes se essedos, repente jussit eos sibi adsistere. Quibus visis, ascendit mox cum calcaribus, causa probationis, supra singulorum dorsa; cumque promovisset primos, et secundos, et sibi displicuissent; renuit eos, extemplo narrans illorum vitia. Ille vero recordans secum nuper deduxisse in Monasterio unum caballum valde bonum, ait illis: *Illum ergo caballum, quem ego huc veniens adduxi, vivit, an mortuus est.* Responderunt illi: *Vivit, Domine;* sed inquiunt: *Jam vetulus est. Ceterum ad usum pistorum deputatus est, ferens quotidie annonam ad molendinum, ac referens.* Quibus Waltarius: *Adducatur nobis et videamus, qualiter se habeat.* Cui cum adductus esset, et ascendisset super eum, ac promovisset, *Iste,* inquit, *adhuc bene de meo tenet nutrimentum, quod in annis juvenilibus meis illum studui docere.* Accipiens ergo Waltarius ab Abbate, et cunctis fratribus benedictionem, ac valedicens, sumens secum duos, vel tres famulos, propere venit ad jam dictos praedatores; quos cum humuliter salutasset, coepit illos monere, ne jam servis Dei ulterius talem inferrent injuriam, qualem tunc fecissent. Illi autem cum dura Waltario coepissent respondere verba, Waltarius e contra saepissime illis duriora referebat. Ii vero indignati, ac a superbiae spiritu incitati, cogitant Waltarium exuere vestimenta, quibus indutus erat. At Waltarius humiliter ad omnia illos obaudiebat juxta praeceptum Abbatis sui, dicens a fratribus hoc sibi fuisse imperatum. Cumque exspoliassent eum, coeperunt etiam calceamenta, et caligas abstrahere. Cum autem venissent ad femoralia, diutius institit Waltarius, dicens sibi a fratribus minime fuisse imperatum, ut femoralia exueret. Illi vero respondentes, nullam sibi fuisse curam de praeceptis Monachorum: Waltarius vero econtra semper asserebat, nullo modo sibi convenisse ea relinquere. Cum-

que coepissent illi vehementissime vim facere, Waltarius clam abstrahens a sella retinaculum, in quo pes ejus antea haerebat, percussit uni eorum in capite, qui cadens in terram, velut mortuus factus est, arreptaque ejus arma, percutiebat ad dexteram, sive ad sinistram. Deinde aspiciens juxta se vidit vitulum pascentem, quem arripiens, abstraxit ab eo humerum, de quo percutiebat hostes, persequens ac dibacchans eos per campum. Volunt autem nonnulli, quod uni eorum, qui Waltario plus ceteris importunius insistebat cum se inclinasset, ut calceamenta Waltarii a pedibus ejus extraheret, idem Waltarius illico ex pugno in collum ejus percutiens, ita ut os ipsius fractum in gulam ejus caderet. Ex illis namque plurimis occisis; reliqui vero in fugam versi, reliquerunt omnia. Waltarius autem adepta victoria, accipiens cuncta et sua, et aliena, repedavit continuo ad Monasterium, cum maxima praeda oneratus.

Abbas autem talia, ut ante audierat, vidit, illico ingemuit, ac se in lamentum, et precibus cum reliquis pro eo dedit fratribus, increpans eum valde acrius. Waltarius vero exin poenitentiam accipiens a praedicto patrono, ne de tanto scelere superbiret in corpore, unde jacturam pateretur in anima. Tradunt autem nonnulli, quod tribus vicibus cum Paganis superirruentibus pugnaverit, atque victoriam ex illis capiens, ignominiose ab arvis expulerit.

Nam ferunt aliquanti, quod alio tempore, cum de prato reverteretur ipsius Monasterii, quod dicitur Mollis, de quo ejecerat equos Regis Desiderii, quos ibi invenit pascentes, ac vastantes herbam, quod cum multos ex illis debellans vicisset, ac reverteretur, invenit juxta viam columnam marmoream, in qua percussit bis ex pugione, quasi laeto animo ex victoria, quam maximam ex ea incidens partem, dejecit in terram. Unde usque in hodiernum ibi dicitur diem, *Percussio* vel *ferita Waltarii.*

La ressemblance de cette légende de Waltharius avec la première partie du *Moniage Guillaume* avait déjà été re-

marquée par M. Grimm (1) et M. Hoffmann (2). Le premier semble donner la priorité au récit italien: le second prétend au contraire que le chroniqueur, ayant lu quelque part l'histoire de notre héros, et induit en erreur par les initiales égales des deux noms, W ou G, ou par le surnom identique, aura attribué à *Waltharius manu fortis* les exploits de *Guillaume Fièrebrace.*

Avant d'examiner ces thèses, notons que Muratori, dans une note, présume que les moines de Novalese, enviant à ceux du Mont-Cassin certain fait attribué à Carloman, fils de Pepin, ont inventé leur Waltharius bien plus admirable (3). Il y a cependant trop peu de conformité entre la légende du Mont-Cassin, que nous donnons en note (4), et le récit

(1) Lateinische Gedichten des X und XI Jh. pag. 112: »Unter den.... Sagen hat Wilhelm des heiligen ende und Heimes klosterleben (Vilk. Saga, 387—391) entschiedene berührung mit den Walthers. Es sind hübsche auswüchse der fabel."

(2) Ueber ein fragment des Guillaume d'Orenge, s. 62: »Schliesslich ist noch der auffallenden Uebereinstimmung Erwähnung zu thun, welche Guillaume's Mönchthum in einigen der bedeutendsten züge mit dem in die Novaleser Chronik eingegangenen Mönchthume Walthari's von Aquitaniën zeigt. Möglich, dass der italienische Chronist irgendwo von Guillaume Fierebrace gelesen, und durch die gleichen Anfangsbuchstaben W oder G und durch den gleichen Beinamen auf Waltharius manu fortis bezogen hatte, was ihn zur Belebung und Abrundung seines Berichtes tauglich schien."

(3) Muratori, L. l. pag. 708, not. 10: »Novalicienses Monachi Casinatibus fortasse Carlomanni facinus invidentes, ab Ostiensi enarratum, suum Walthariuin excogitarunt longe magis mirandum."

(4) Ex Leonis Ostiensis Chron. S. Monast. Casinens. Cap. VII, apud Muratori Rerum Ital. Scriptores, Tom. IV, pag. 268—70; et in Epitome Chronicorum Casinensium, apud Muratori, Tom. II, pag. 358:

»Eo etiam tempore Carlomannus filius Caroli cognomento Martelli, Frater Pipini nani, praesentis vitae relinquens gloriam, ac potestatem terrenam, intravit Italiam; cumque in territorium....... devenisset, videns locum hilarem, et servorum Dei usibus aptum, construxit Aguliense Monasterium et sub jure ac potestate Casinensis Monasterii submisit. In cujus occursum S. Papa Zacharias adveniens, venit ad Montem Soracti, ubi parumper remorati, ad B.

du chroniqueur, pour admettre indubitablement que la première soit la source de celui-ci; au contraire, nous verrons que, si la jalousie a poussé les moines de Novalese à chercher un pendant au Carloman du Mont-Cassin, ce qui est possible mais certainement rien moins que prouvé, ils l'ont puisé à une autre source que nous tâcherons de mettre en évidence.

Lorsque deux traditions offrent de fortes ressemblances, il est souvent assez difficile à déterminer laquelle des deux a la priorité, laquelle a exercé son influence sur l'autre et doit en être regardée comme la source. Cependant, celle

---

Petrum Apostolorum Principem cum Sanctis fidelibus Romam devotus advenit, seseque eidem contulit Apostolico, atque in spirituali habitu sub Beatissimi Benedicti magisterio fore spondens permansurum, Clericus ab eodem Sancto Pontifice factus est anno decimo Regni sui expleto. Et inter alia multa dona, quae obtulit B. Petro Apostolo ante Confessionem fecit arcum argenteum majorem pondere librarum septuaginta. Post aliquantulum tempus ad Casinense Monasterium P. Benedicti, situm in territorio Romano milliario octuagesimo, adveniens, sanctae conversationis habitum accepit, in quo et suam vitam finire, et Sanctas Reliquias furto sublatas se redditurum jurejurando professus est, ibique cum omni humilitate sedulum Fratribus exhibebat officium, et qui ante purpuratus, contextisque vestibus ex auro, et gemmis incedebat, post, vili tectus tegmine pauper ipse pauperibus ministrabat; erat enim humilitate summus, innocentia magnus. Verum quia, ut ait Apostolus, *probate spiritus, si ex Deo sunt*, Petronax Abbas, ut experimento ejus cordis arcana cognosceret, tentavit ei curam paucarum pecorum, quas habebat, injungere. Cumque ad pastum per multos dies illas duceret, et reduceret, quadam die incidit in Latrones, qui cum super eum irruissent, Carlomannus ait: Quod vultis de me facere, facite: tantum ne oves mihi commissas tollere pertentetis. Latrones autem Carlomannum funditus exspoliantes coeperunt abire. Carlomannus autem pudendorum suorum nuditatem non ferens, super Latrones irruit, illosque in terram prosternens femoralia sua abstulit, caetera vero vestimenta eis reliquit. Igitur dum ad Casinum Carlomannus cum ovibus sibi creditis nudus rediisset, et Abbati rem, quae acciderat, indicasset: Abbas, ut experimento ejus humilitatem agnosceret, increpare eum vehementissime coepit, cur femoralia sua recuperare praesumpsisset, illud Evangelii ei objiciens: *Qui te percusserit in unam maxillam praebe ei et alteram; auferenti tunicam dimitte en pallium.* Tum Carlo-

où l'action se développe naturellement, où tous les incidents se nouent fortement à l'action principale et en découlent nécessairement, où les faits sont motivés par le caractère des personnages, celle-là nous semble porter un cachet non méconnaissable d'originalité. Or, en comparant les traditions italienne et française, la dernière seule satisfait plainement à ces conditions.

Même en admettant que, dans la chronique italienne, les gens du roi eussent une raison quelconque pour attaquer les charrois du cloître plutôt cette fois qu'une autre, ce qui suit n'en est pas plus logique. Waltharius donne le conseil d'envoyer aux officiers royaux quelques frères capables, pour les prier de rendre le butin. L'abbé ne connait pas d'homme plus prudent et plus capable que celui qui vient de parler; cependant l'histoire de Waltharius ne contient aucune donnée pour motiver cette opinion: lui-même sent qu'il ne pourra souffrir leur hautaine arrogance, et répond, on ne sait trop pourquoi, qu'il prévoit qu'ils lui prendront son froc; et alors l'abbé, on sait encore moins pourquoi, lui prêche l'humilité et l'abnégation. Lorsqu'enfin, ayant accepté la mission, il s'oublie au point de se battre, contre l'ordre

mannus nihil aliud nisi peccasse se respondebat. Jubetur ergo vestiri, et ad commissam obedientiam remitti. Quadam vero die dum ad Monasterium cum ovibus sibi commissis redire satageret, una earum claudicare aegerrime coepit. Videns igitur Carlomannus se ad Casinum hora constituta non posse reverti, ovem in humero suo imponens, eam usque Casinum reduxit; sed antequam rediret, perfundi eum ovis lotio contigit; quam rem Carlomannus adeo patientissime tulit, ut nec oviculam ob hoc de collo deposuerit, nec alicui verbum ex hoc aliquod dixerit. Quod dum Abbati ab his, qui viderant, nunciatum fuisset, vere spiritum Dei in eo esse perpendens, praecepit eum ab obedientia ipsa quiescere, et juxta Ecclesiam, prout sciebat, hortum excolere. Sed quid de ejus humilitate dicam? cum tribus vicibus a servis Monasterii verberatus sit, qui coquinam administrabant, tempore scilicet illo, quo juxta P. Benedicti praeceptum in ordine vicis sue hebdomadam coquinae Fratribus procurabat; et numquam aliquando alicui verbum aliquod dixit, nisi istud tantum: Parcat tibi Deus, et Frater Carlomannus."

formel de l'abbé, il se sert de son étrier pour tuer le premier assaillant: ensuite il saisit les armes de sa victime et se met à frapper à droite et à gauche. Toutefois tout à coup on lui voit lâcher ces armes et saisir, sans aucune raison, la cuisse d'un veau qui paissait près de là; et l'arrachant il s'en sert comme d'une massue. Tout cela, il faut en convenir, est bien mal arrangé et vraiment ridicule; et Muratori avait raison de mettre en note: „Cachinnis parce, si potes."

Dans la tradition française, au contraire, tout est logique. On envoie Guillaume en commission parce qu'on veut se défaire de lui. Le chapitre prévoit que, s'il est attaqué, il se battra, parce qu'il n'est pas „prudens et sapiens." On lui prêche l'humilité et l'abandon de tout ce qu'il porte avec lui, visiblement pour exciter sa courageuse fierté, pour l'exciter d'autant plus à un combat inégal; combat prévu et rendu fatal par la condition que, si la décence le force à défendre ses braies, il ne se servira d'autres armes que de chair et d'os. Cette condition suffit à motiver la cuisse arrachée à la bête de somme: Guillaume ne commet pas comme Waltharius la folie de la préférer à une bonne épée, il s'en sert puisqu'il veut rester dans l'obéissance autant qu'il peut.

La différence saute aux yeux; et il n'est pas besoin d'appuyer sur la couleur vive et naturelle, les traits vraiment poétiques, la chaleur du récit, qui distinguent heureusement la chanson populaire de la légende monacale (comment pourrait-il en être autrement?) et qui, unis à la logique des faits, donnent à la première, non seulement une physionomie plus attachante, mais aussi un cachet indubitale de priorité, d'originalité, — pour reconnaître que le chroniqueur a puisé son récit dans la tradition française (1).

---

(1) Ce serait peut-être ici le lieu de dire un mot sur le poème latin de Waltharius, puisque Fauriel a prétendu dans le premier volume de son Histoire de la Poésie Provençale, pag. 269 suiv., que la tradition qui a donné lieu à ce poème était d'origine française: on

Notons d'ailleurs que cette tradition, dont il ne se trouve qu'un pâle reflet dans une seule chronique italienne, dut être fort populaire en France, puisque nous en possédons deux versions distinctes, indépendantes l'une de l'autre, comme nous le prouverons plus tard: à ce point de vue encore la probabilité de priorité et de spontanéité est du côté de la tradition française.

Nous n' hésiterons donc pas à admettre que le chroniqueur italien doit son récit aux chansons populaires de France; mais elles ne peuvent avoir passé dans la chronique de la manière que suppose M. Hoffmann, puisque l'auteur dit expressément qu'il a consulté les souvenirs du peuple et non des histoires écrites (1). Probablement des jongleurs français avaient porté la tradition en Italie, et les relations entre de la France et le monastère de Novalese étaint fréquentes, puisque dejà du temps de Charlemagne des nobles de ce pays prirent le froc dans ce lieu de retraite, comme l'auteur lui-même l'avoue (2). Et cela nous expliquerait peut-être pourquoi la chanson place le théâtre en Italie, si du moins Gènes est le lieu désigné par le jongleur, ce qui ne nous semble pas encore suffisamment démontré. En tout cas, plus tard on ne comprit ou n'admit plus cette migration de la légende, et la rédaction postérieure place les événements dans

---

pourrait donc en conclure qu'il existe une certaine connexité entre cette tradition et celle qui y est attachée dans la chronique publiée par Muratori. Cependant j'ai cru pouvoir m'abstenir d'entrer dans cette question, puisqu'il est prouvé à l'évidence que l'origine du poème de Waltharius est allemande et non française. L'espace nous manque pour reproduire les preuves recueillies par M. Grimm dans son ouvrage cité, et par M. Auguste Geyder, dans le IXe volume de la revue que publie M. Moriz Haupt sous le titre de Zeitschrift für Deutsches Alterthum, pag. 145 suiv.

(1) Cap. V: »Hic autem senex, qui mihi tanta de eodem loco retulerit, insinuavit mihi" *caet.* Cap. X: »Ferunt qui videre vel audire a videntibus potuerunt."

(2) Cap. IV: Carolus, Pepini ducis filius .... dilegebat valde hoc coenobium, eo quod multi nobiles e Regno Franciae in eo saepius viderentur sumere habitum Religionis."

le cloître d'Aniane que Saint Guillaume avait réellement souvent visité.

En tout cas la tradition française doit nécessairement avoir été rattachée en Italie à l'histoire de Waltharius dans le second quart du onzième siécle, un peu avant 1060, car il a bien fallu quelque temps à la tradition primitive du Waltharius, à laquelle la dernière main a été mise dans les premières années de ce siècle, pour arriver de Saint-Gall à Novalese. Il en résulte que la tradition française elle-même ne peut être postérieure à cette époque: elle doit remonter au moins aux premières années du onzième siècle, au temps où la renommée de Guillaume d' Orange prit son plus grand essor; et elle a été probablement rattachée à sa geste lorsque la tendance d'y annexer d'autres légendes homogènes commençait à se manifester de plus en plus. La preuve en existe dans la chanson française même, qui avoue que d'autres chansons sur Guillaume préexistaient et étaient assez répandues pour pouvoir y faire allusion.

Nous n'appuyerons pas sur l'allusion faite à la bataille d'Aleschans, lorsque le comte dit de son cheval, vs. 332:

Jou le toli à Erofle le fier,
Et à m'espée li toli-jou le chief [1],

puisque ces vers pourraient être intercalés par un jongleur postérieur, comme semble le prouver la seconde rédaction qui n'en parle pas, et dit simplement, vs. 805:

L'abes li fait cheval apareillier.

Mais il faut observer en premier lieu que la réputation populaire de Guillaume existait, puisque l'abbé le reconnaît aussitôt qu'il de présente; ensuite la prise d'Orange y est indubitablement mentionnée, non pas comme une tradition vague, mais comme une chanson fort en vogue. Nous n'attacherons encore aucune importance au préambule de notre poème, où il est parlé de

---

[1] Cela se rapporte au récit qu'on trouve dans notre premier volume, pag. 255, vs. 1523 suiv.

...... Guillaume le marchis et le ber,
Et de Guiborc la dame o le vis cler,
Qui tint Orenge et Nîmes la chité,

parce que cela encore pourrait appartenir à un jongleur postérieur, peut-être d'un siècle. Mais ce qui tranche la question, c'est que lorsque le valet est invité à chanter, il entonne une chanson sur Guillaume lui-même. Ce trait admirable et véritablement épique ne peut avoir été inventé ou ajouté plus tard, c'est de la poésie spontanée. Eh bien! voici le commencement de cette chanson certainement déjà populaire à l'époque de la rédaction primitive de cette partie du *Moniage*:

Volés oïr de dant Tiebaut l'Escler,
Et de Guillaume le marcis au cort nés,
Si com il prist Orenge la chité,
Et prist Guiborc à moillier et à per,
Et Gloriete le palais principer?

N'est-ce pas là évidemment le prologue d'une rédaction perdue soit de *la Prise d'Orenge*, soit du *Charroi de Nîmes* qui le précède dans notre collection, ou plutôt de cette primitive rédaction des *Enfances* dont nous nous sommes occupés plus haut ([1])? Dans la rédaction que nous avons imprimée, on lit dans le préambule du *Charrois*, combiné dans la plupart des manuscrits avec la *Prise d'Orenge*, ces vers, qui ont un grand air de famille avec les précédents ([2]):

Bone chançon plest-vos à escouter?
C'est de Guillaume le marchis au cort nés,
Comme il prist Nymes par le charroi monté,
Aprés conquist Orenge la cité,
Et fist Guibor baptizier et lever,
Que il toli le roi Tiebaut l'Escler;
Puis l'espousa à moillier et à per.

Et un des préambules de la chanson des *Enfances* contient ces vers:

([1]) Voyez ici pag. 74 suiv.
([2]) Voyez notre premier volume; pag. 73.

Par moi orrés la chanchon de Guillaume,
Com il conquist premièrement Orenge,
Et comme il prist dame Guiborc à feme.

Et ailleurs:

Huimès orrez de Guillaume chanter,
Si qu'il conquist Orenge la cité,
Et prist Guiborc à moillier et à per.

Il n'est donc guère improbable d'admettre que cette chanson des *Enfances* existait avant celle du *Moniage*, et que la dernière y fait allusion dans le passage cité.

Il y a dans le prologue de la seconde rédaction de la chanson du *Moniage* un passage extrêmement curieux puisqu'il nous fait l'énumération des chansons sur Guillaume que le trouvère connaissait. Ce passage le voici:

Seignor baron, assez avez oï
Comment Guillaumes vers paiens se contint,
Et vers Tiebaut le riche Amoravi,
Comment Orable par force li toli,
Et les granz terres par sa force conquist;
S'avez oï quel dolor il soffri
En Aleschans quant il fu desconfiz,
De Vivien son neveu qu'il perdi,
Et de Bertran, comment il i fu pris,
Guicharz li preuz, Guiberz et Guielins,
Comment Guillaumes li marchis s'en foï,
Vint à Orenge, à Guibor la gentil,
Si comme il vint en France à Looys,
Por le secors qu'il ot molt encovi;
Si savez bien qu'arrierre reverti,
Et Renoarz qu'il ama et chéri,
Qui délivra Bertran le palazin;
Puis li dona Guillaumes li marchis
En mariage sa nièce o le cler vis,
Et Porpaillart la terre et le païs.

Et voilà une nouvelle preuve de l'ancienneté de la chanson de la *Bataille d'Aleschans*, dans les limites que nous lui avons assignées dans notre premier volume, et de celle

des *Enfances* ou de la *Prise d'Orange* dans sa première forme; peut-être aussi de celle du *Charroi de Nîmes*, si du moins le quatrième vers est autre chose qu'une cheville. Comme les deux premières sont mentionnées dans la plus ancienne rédaction du *Moniage*, qui semble s'éloigner fort peu de sa conception primitive, il en résulte qu'elles existaient et avaient de la vogue dès les premières années du onzième siècle, dès avant 1050.

Maintenant, si nous ne perdons pas de vue que le héros y est non seulement qualifié de Fièrebrace, mais qu'il y porte aussi le surnom de Guillaume au court-nez, il faudrait en conclure que la branche dont l'événement qui lui fit prendre ce surnom fait le sujet, est aussi antérieure à cette époque. Il est vrai, on pourrait supposer que le dernier surnom n'avait été introduit dans la chanson que plus tard, et que le texte primitif avait contenu ici une autre leçon, p. e.

Et de Guillaume le marcis et le ber,

comme en plusieurs autres endroits; vs. 2, 234, 414, 769, 783, 829. Remarquons cependant que le jongleur ne se sert de cette dernière épithète que dans sans sa propre narration. Deux fois seulement il y substitue une autre appellation: vs. 81,

El moustier entre Guillaumes Fièrebrace,

et vs. 882,

Là vait gésir dans Guillaume au cort nés.

Lorsque par contre un des personnages du poème parle de Guillaume, il ne lui suffit pas de dire: Guillaume le ber, puisque cette dénomination aurait pu s'appliquer à plusieurs autres héros du même nom: ils y ajoutent l'épithète qui lui est popre, et qui le distingue de tous les autres. Quant les moines se plaignent entre eux de leur nouveau compagnon, l'abbé survient et leur demande, vs. 223:

„Parlés-vous ore de Guillaume au cort nés?"

Dans le même conciliabule le cenelier maltraité par lui, l'appelle de même, vs. 250; et enfin lorsque les voleurs entendent la voix du valet chantant, l'un d'eux s'écrie, vs. 431,

„Oiés con cante de Guillaume au cort nés?"

Evidemment une épithète qui désignait sans qu'on put s'y tromper le personnage dont il s'agissait, était de toute nécessité: celle de Guillaume au court-nez se trouvant dans le texte, et le trait lui-même ayant tout l'air d'être spontané, il faut bien l'accepter comme ayant eu cours dans la première moitié du onzième siècle.

Cela admis, il va sans dire que l'histoire du comte Guillaume de Bezalu, surnommé Trunnus, peut avoir difficilement fourni le sujet de cette branche.

Nous passons à l'examen de la seconde partie de la plus ancienne version de la chanson du *Moniage.*

Cette seconde partie nous raconte comment, le roi Louis, étant attaqué dans Paris par un paien, du nom d'Ysoré, venant d'outre la mer de Sassoigne, il envoya quérir Guillaume dans son hermitage. Celui-ci accourut, mais ne pouvant pénétrer dans la ville, il se logea chez un pauvre homme qui habitait une petite masure située dans un fossé, ce qui lui avait fait donner le surnom de Bernart del Fossé. La masure etait trop basse pour que le héros gigantesque put y entrer; sur sa prière Dieu fit un miracle: les murs haussèrent, et s'élargirent de manière à lui procurer de la place. Enfin il attaque Ysoré en combat singulier et lui coupe la tête. Aprés ce dernier exploit il retourne au désert. Il commence à refaire „belement son moustier", ensuite il veut établir un pont sur le torrent qui mugissait au pié de la colline. Mais le diable défit la nuit son travail de chaque journée. Cela dura tout un mois. Un beau soir il le guetta, et lorsqu'il le vit venir pour troubler l'œuvre de ses mains, il le saisit par le bras et le jeta dans le gouffre, qui depuis ce temps bouillonne toujours.

Maint pélerin le voient qui là vont.

Alors il acheva le pont et mourut peu de temps après.

La dernière partie de la chanson contient le récit poétique des mêmes événements que la légende a adoptés: nous ne nous y arrêterons pas. Quant au combat avec Ysoré et

le secours porté à la ville de Paris, il y a tout lieu de croire, qu'ici encore une tradition historique, primitivement étrangère à notre héros, a été rattachée aux souvenirs de ses hauts faits. L'examen critique de cette partie devient plus difficile parce qu'il ne nous reste qu'un fragment de la version la plus ancienne. Cependant en nous attachant aux traits les plus généraux, nous oserons proposer une conjecture.

Voici le début de cette partie dans la rédaction la plus ancienne (1):

Loeys fu à Paris sa maison:
Là se déduist à guise de bricon.
N'ot aveuc lui né conte né baron,
Né duc né prince, chevalier né garson
Qui le prisast valissant un bouton,
Tant ert avers et nices.
. . . .
Les frans linages ot arrière boutés,
Et de sa terre et de sa cort osté,
Et des estranges ot-il fait ses privés:
Malvais conseil li ont tous jors doné,
Et son avoir et tolu et emblé:
Et si baron l'ont trestout adossé,
Que nus ne'l sert à Pasques n'à Noel.
Et sor tout chou li est mal encontré.

Ce portrait peu flatteur du roi de France rappelle celui que M. Sismondi trace de Charles-le-Gros (2). „Sa corpulence qui lui avait fait donner en latin le surnom de *Crassus*, qu'on aurait pu traduire par celui d'*Epais*, semblait en effet l'épaisse enveloppe d'un esprit lent et imbécille ...... La France ...... avait pu se convaincre de son imprudence et de sa lâcheté."

L'homme en qui il avait le plus de confiance était étran-

(1) Dr. C. Hoffmann, Ueber ein fragment des Guillaume d'Orenge, 36, vs. 892 ff.
(2) Histoire des Français, Tom II. p. 196.

ger à la France et l'instigateur d'une infâme trahison envers le duc des Normands, c'était le Duc Henri de Saxe, qui réellement lui avait „malvais conseil doné", et par dessus le marché „son avoir tolu et emblé" en ravageant les campagnes aux environs de Paris. Et lorsqu'il fut tué par les Normands „le lâche empereur n'avait plus auprès de lui aucun chef capable de lui inspirer de la résolution ou d'obtenir la confiance de l'armée" (1).

Au commencement de son règne, en 886, Paris eut à soutenir un long siége des Normands, dont les annales de Fulde et de Saint-Vaast ont longuement raconté les péripéties (2). Nécessairement ce siége mémorable, qui dura plus d'un an, et qui mit aux abois la capitale du royaume, dut laisser des traces dans l'imagination populaire, et l'on pourrait s'étonner si la poésie eût laissé à l'histoire le soin d'en transmettre les impressions sinistres. Aussi possédons-nous sur cet événement un poème latin en deux livres, écrit par un moine de l'abbaye de Saint Germain des Prés, du nom d'Abbon (3). Les vers sont extrêmement barbares et obscurs, cependant ils nous fourniront des points de comparaison pour la thèse que notre chanson de geste a trait aux mêmes événements.

Le poète latin qui décrit ce qu'il a vu de ses propres yeux (4), nous présente un tableau assez animé des divers combats, de la confusion de la ville, de la désolation du pays. Parmi les traits qui coïncident avec notre chanson, notons qu'il dit vs. 188 du premier livre:

---

(1) L. l. p. 201—202.

(2) Dom Bouquet, Recueil des Hist. des Gaules, Tom. VIII.

(3) Abbonnis Monachi de Bellis Paris. urbis Libri duo. Recueil des Hist. des Gaules, Tom VIII, p. 1—26; et Pertz, Monumenta Germ. Hist. Tom. II. pag. 776 seqq.

(4) Lib. I vs. 593.

Nemo meis super hoc dictis insurgere bello
Decertet: siquidem nemo nil verius ullus
Expediet, quoniam propriis obtutibus hausi;
Sic etiam nobis retulit qui interfuit ipse,
Atque natando truces gladios evadere quivit.

Francia jam dominisque dolet famulisque relicta,
Heroë gaudebat nullo, lachrymisque rigatur.

La physionomie générale du tableau est exactement la même dans les deux poèmes. Le trouvère place les événements qu'il raconte dans des temps reculés. Après avoir affirmé que la chanson „est d'ancesserie", il continue ainsi, vs. 4980:

A icel tems que vos ci m'oez dire,
N'iert pas la terre de gent si replenie
Comme elle est ore, né si très-bien garnie,
Né tant n'i ot de riches mananties,
Né de chastiaus né de citez assises.
L'en erroit bien .x. jornées ou .xv.
Qu'en ne trovast bors né chastiaus né viles
Où l'en péust prendre herbergerie.
Paris estoit à cel jor moult petite.

La première partie de cette description se rapporte assez bien au tableau vraiment heureux dans lequel le moine nous peint le désolation que les ravages des Normands avaient portée en France. Quant au dernier vers, il trouve son pendant dans ce passage du poète latin où il nous dépeint Paris limitée dans son île par les deux bras de la Seine et défendue pas ses deux tours à l'extrémité des ponts. Lib. I. vs. 14:

Quisque cupiscit opes Francorum, te veneratur,
Insula te gaudet, fluvius sua fert tibi giro
Brachia, complexo muros, mulcentia circum
Dextra tui pontes habitant tentoria lymphae
Laevaque claudentes: horum hinc inde tutrices
Cis urbem speculare falas, citra quoque flumen.

Les Parisiens n'osèrent pas sortir de l'enceinte des murs, dit le moine, et à plusieurs reprises nous retrouvons cette assertion dans le texte roman, p. e. vs. 5191:

Li rois est tant dolanz et abosmez,
N'ose au payen issir né assembler,
Léanz se tient, quar n'en ose fère el;

Ou vs. 5631:

Il n'ose issir de Paris la cité,
Tant le destraint li fors rois Ysorez.

Le siége dure plus d'un an, répète le trouvère (vs. 5202). Les assiégés étaient exténués, les assiegeants fesaient bonne chère, affirment les deux auteurs. Ils se livraient même aux plaisirs de la chasse, disent les auteurs latins.

— Il ne doutent nul home desoz ciel,
Tant sont séur ne se daignent gaitier,

chante le jongleur, vs. 5771. Abbon et le trouvère font tous deux mention du butin conquis sur les Normands: Lib. II. vs. 3:

Saxonia vir Aïnricus fortisque potensque
Venit in auxilium Gozlini, Praesulis urbis;
At tribuit victus illi letumque cruentis
Heu paucis: auxit vitam nostris, tulit amplam
His praedam. Sub nocte igitur quadam penetravit
Castra Danûm, multos et equos illic sibi cepit.

Voici le passage correspondant de la chanson, vs. 5692:

Li Franc se sont moult bien à euls mellé,
Ovec l'aïde le roi de majesté
.x. m. paiens i ont le jor tué,
Et la moitié des autres afolé.
Looys a les suens aresonnez:
, . . . , ...
„Bien l'avons fet, Dex en soit aorez!
Se nostre eschec poons léanz mener."
François responnent: „Si soit com dit avez."
En Paris entrent et rengié et serré.
Grans fu l'eschiec que il ont conquesté,
Pain et viande et char et vin et blé,
Or et argent et deniers monnoiez.

Les processions servirent à ranimer les esprits, d'après le récit du moine. Dans le poème roman nous lisons à propos d'une autre sortie des Parisiens (vs. 5601):

De la vile issent .xx. m. tuit armé;
Et li sainz abes de Saint-Denis i ert,
Devant Loys a fet les clos porter.
Li rois de France l'a forment encliné,
Et François sont forment asséuré.

Heureusement la ville ne succombe pas; et il est assez naturel qu'un moine et un trouvère n'aient pas attribué cette délivrance aux mêmes causes. Celui-là y voit l'intervention de Saint Germain

(Parisius Praesul fuerat sanctissimus olim. I 395).

Voilà pourquoi il s'écrie triomphalement, Lib. II. vs. 380:

Urbs, age, Parisius, sub queis defensa fuisti
Principibus? — Me quis poterat defendere, Primas
Nisi hic Germanus, virtus et amor meus omnis?
. . . .
Hic ensis bis acutus adest meus, hic catapulta,
Is clypeusque, patens murus, velox sed et arcus.
His quia sat sylvae resonant, philomela quiescat.

Mais le peuple, lui, cherchait probablement un défenseur plus visible, et il attachait plus d'importance aux traits de valeur de quelques nobles guerriers qui combattaient pour leur délivrance, qu'un moine qui ne comptait pas sur la force de son bras. Il nous le fait entrevoir dans ces vers où il nous dit que les Normands ayant tué plusieurs Français (Lib. I. vs. 585),

Corpora crudeles Sequanae tradunt sine vita,
Laus quorum jugiter nomenque per ora virorum,
Insegnesque simul mortes et bella volabunt,
Donec *caet.*

Le peuple désespéré d'être abandonné par son défenseur naturel, le roi de France, a dû regretter les anciens preux, dont la poésie proclamait la gloire; quoi de plus naturel! Si p. e. Guillaume eût été là! La situation réelle de Paris est très-bien peinte par le trouvère, vs. 5773:

Et là dedenz sont li auquant couchié
Et li plusor ont sor les murs veillié:
Tant les destraignent li cuvert renoié
Que léanz n'a serjant né chevalier,
Conte né duc, chastelain né princier,
Qui n'ait péor de la teste tranchier.
Li roi méismes s'en est moult esmaié,
Quar ne se set à nelui conseillier

Comment il soit délivrés des paiens,
Né tuit si home ne li puéent aidier.
Sovent regrète Guillaume au vis fier.

Ailleurs, vs. 5645, il est dit:

François ...... se sont moult adolé,
Moult ont sovent Guillaume regreté.
Li roi méismes à del cuer soupiré:
„Dex! dist li rois, qui en croiz fus pené,
Or n'oi-ge mès de Guillaume parler.
Se il séust, ge'l sai de vérité,
Que de Turs fusse si forment agrévé,
Ne m'i lessast honnir né vergonder."

Il est impossible que de telles pensées ne se soient pas présentées aux Parisiens terrifiés. Au reste, il est indubitable que dans ces combats de tous les jours qui se succédèrent pendant un an, bien des actes de courage durent frapper la multitude. Le moine lui-même en cite quelques uns, mais sans presque s'y arrêter. Parmi les chefs il nous montre en première ligne le comte Eudes et l'abbé Ebles. Lib. I. vs. 107:

Fortis Odo innumeros tutudit. Sed quis fuit alter?
Alter Ebolus huic socius fuit aequiparansque.
Septenos una potuit terebrare sagitta,
Quos ludens alios jussit praebere coquinae.

Voilà un vrai trait de poésie populaire.

Eudes était sorti de Paris pour presser la venue du roi; l'orsqu'il revint les Normands avaient placé une garde en face de la tour qui servait de porte à la ville. Eudes, lançant son cheval à pleine course, et s'ouvrant un chemin avec son épée, passa au milieu de leurs rangs. Les annales de Saint-Vaast ont constaté ce fait [1] et notre poète y consasacre ces vers, Lib. II. vs. 195:

---

[1] Nous ne citerons que ces mots (Recueil de Dom Bouquet T. VIII, p. 85): »Nortmanni ejus reditum praescientes, accurrerunt ei ante portam Turris; sed ille immisso equo, a dextris et sinistris adversarios caedens, civitatem ingressus, tristem populum reddidit laetum."

Forte deinde tribus cuneis cinctus galearum
Armipotens Montis super Odo cacumina Martis
Enituit, cujus clypeos novus inradiavit
Sol, croceo Oceani thalamo vastipede spreto.
Hunc prius Elios adamans quam rura salutat;
Quem visu capiunt cives, et amore sub alto.
Ast hostes prohibere fores turris cupientes,
Transiliunt Sequanam, vallantes littora circum.
Reddidit Odo tamen castellanis equitando
Se, medios inter saevos, Ebolo reserante
Huic portas, cunctique stupent hoc nobile factum.

En voyant de tels traits d'audace, il est impossible que les assistants ne se soient pas écrié, comme Ysoré dans la chanson, vs. 6232:

Chevalier . . . . . .
De quel païs t'ont amené deable?
Cil de Paris n'ont pas tel vasselage,
Lor brant d'acier ne tranchent si né taillent
Com li tuens fet. Ne sai que'l te celasse,
As cops donner sembles-tu del lignage
As combatanz qui tante honte ont fète
As Sarrazins cui Mahomez bien face!
Bien croi tu es del parenté Guillaume.

Or, voilà déjà un premier jalon pour une nouvelle tradition, qui put se former d'autant plus facilement que parmi les combatants il y avait un chevalier qui, ayant une main de fer, portait peut-être le surnom de Fière-brace. Entendons le versificateur latin. Ayant parlé d'un certain Odon, chevallier (belliger) de la suite du comte Eudes, il dit Lib. I. vs. 654:

Idem Odo praeterea opposuit se saepius illis,
Et vicit jugiter victor. Heu! liquerat illum
Dextra manus bello quondam, cujus loca cinxit
Ferrea, pene vigore nihil infirmior ipsa.

Le poème nous a conservé un trait d'audace de ce même Odon. Après un combat sous les murs de la ville, les Normands étaient sur le point de s'emparer de ce chevalier, lorsqu'il

sauta avec son cheval par dessus les fossés aux acclamations des siens. Lib. II. vs. 25:

Ducere forte truces secum conantur Odonem:
Qui primum feriendo falae fossata volatu
Transiliit propero, clypeum ([1]) gestansque cateiam,
More suo functus bello versus stetit heros.
Exiliere viri domino suffragia dantes,
Nobilibusque stupent ejus super artibus omnes.

More suo dénote qu'il avait une grande réputation: d'ailleurs il la mérita souvent (*saepius*) par son courage heureux. Quel homme plus que lui ressemblait au comte Fièrebrace? Serait-il étonnant que les jongleurs de la génération suivante les eussent confondus? Et quant ils placent la délivrance de Paris dans son Moniage et non parmi les faits glorieux de sa carrière militaire, n'est-ce pas parce qu'on se souvenait que ce furent surtout les prêtres, comme l'abbé Ebles, l'archevêque Gauzelin, qui se mirent à la tête des défenseurs de la ville? Enfin, n'oublions pas de remarquer que dans la chanson populaire Guillaume joue le rôle que le versificateur latin attribue à Saint Germain.

Quant au combat lui-même que Guillaume, ou n'importe quel autre héros du temps, doit avoir livré au géant Ysoré, il est probable qu'il eut un fond historique, puisque encore de nos jours un emplacement non loin de Paris porte le nom de la tombe d'Ysoire.

Il n'est du reste pas impossible que le combat contre Ysoré et celui dans lequel notre héros tua Corsolt ne fussent que deux versions différentes d'un même fait plus ou moins historique: il semble même qu'on les a de bonne heure confondus, puisque dans la *Bataille d'Aleschans* il est dit, vs. 4316, que dame Guiborc

Voit sor le nés la boce aparissant,
Que li ot fète Ysorez de son brant

([1]) Notons que l'auteur, qui écrivait avant l'an 900, parle de boucliers peints: Lib. I. vs. 256:

Prospiciens turrisque nihil sub se nisi *picta*
Scuta videt.

Très devant Rome en la bataille grant;

et que la chanson du *Charrois de Nîmes* place le combat contre Corsolt après de la prise d'Orange, et que dans le vers suivant elle fait allusion à la sainte mort de Guillaume:

Tant fist en terre qu'ès ciex est coronez ([1]).

Nous serions probablement plus à même de démêler cette question s'il avait plu au moine Abbon de nous dire à quelle occasion le chevalier Odon perdit sa main droite.

En résumé, cette partie de la geste daterait donc des premières années du dixième siècle, et elle ne céderait ainsi la priorité qu'à la seule *Bataille d'Aleschans.* Mais hâtons-nous de répéter qu'ici le terrain pour la discussion est moins ferme, et que nous ne donnons ces ideés que pour une conjecture plus ou moins heureuse.

Comme nous l'avons déjà dit, nous possédons de la chanson du *Moniage* deux versions différentes. La plus ancienne reproduit un texte qui, sauf quelques changements de mots, et quelques légères interpolations, peut remonter vers la moitié du onzième siècle. La seconde rédaction ne remonte pas, dans son ensemble, plus haut que la seconde moitié du douzième siècle. Une partie n'a pu être composée que vers cette époque. L'autre partie contient un récit beaucoup plus ancien remanié et rajeuni: c'est celle qui correspond à la version la plus ancienne. Cependant elle n'en est pas un remaniement, car quoique le fond du récit soit sembable dans toutes les deux, les vers différent complétement, et les couplets correspondants ont le plus souvent une rime distincte dans l'une et dans l'autre version. Or, n'y a-t-il pas lieu de demander: Ne doit-on pas en conclure qu'elles ne se doivent rien l'un à l'autre, et qu'elles présentent un double arrangement d'un ancien modèle identique, probablement d'une relation orale? ([2])

([1]) Charrois de Nymes, vs. 13 (Tom. I. p. 73).

([2]) La même observation a été fort judicieusement présentée par M. Paulin Paris à propos de deux versions différentes de la chanson de Jehan de Lanson. Voyez l'Hist. Littér. de la France, Tom. XXII. pag. 571.

Nous ne nous arrèterons pas ici à comparer les deux textes, nous réservons cette étude pour cette partie de notre travail où nous nous occuperons spécialement de la forme de nos chansons et de leur valeur poétique. Pour le moment nous ne nous occupons que du fond, de la tradition ellemême, et il nous reste à parler de la partie interpolée dans *Le Moniage Guillaume.*

Lorsque le moine à quitté son cloître, l'ancienne version le mène tout droit à son hermitage de Gellone; dans la plus moderne, au contraire, il passe par plusieurs aventures avant d'y arriver.

Parmi Provence li marchis se traverse,

est-il dit au vers 2116; et il arrive enfin dans une affreuse solitude où il trouve un hermite qui le reçoit sous son toit et le reconnaît pour son cousin. Pendant la nuit ils sont attaqués par douze larrons, qui faisaient de cette contrée le théâtre de leurs brigandages. L'hermite, qui s'appelait Gaidon, se défend bravement, et Guillaume le seconde. Ayant saisi la barre de la porte, il tue tous les assaillants à un près, qui prend la fuite. Alors le comte se sépare de son cousin pour chercher une autre solitude: (vs. 2321)

Les bois trespasse et les amples regnez,
Dordonne passe, où parfont sont li gué,
Roche-Amador a li cuens trespassé,
A Nostre-Dame a li marchis oré,
Puis le trespasse, si a toz jors erré,
Devers Rodain a son chemin torné,
Outre trespasse, n'i a point aresté,
Vers Monpellier s'en est acheminez
Par mi un bois qui fu grans et ramez.

Et c'est là qu'il trouve ce qu'il désire, vs. 2536:

Vit les rochers et les vauz encombrez,
Les granz dérubes qui moult font à douter,
Vit les granz èves et les destroiz de mer,
Soz ciel n'a home n'en fust espoentez.
Desor une ève a un tertre esgardé:
La désertine fet moult à redouter,

Quar des serpenz i ot a grant planté,
Boz et culeuvres et serpenteaus crestez,
Laisardes granz, et granz crapoz enflez.

Sur la prière du saint homme les serpents furent forcés de quitter le mont et de se jeter dans l'eau, ce qu'ils firent avec de tels mugissements

Que li marchis en fu tot effraé.

Un ange lui ayant ordonné de s'établir là, il commença aussitôt à se construire une cellule. Bientôt se présente un géant „grant et orrible", qui désolait la Provence. Il était armé d'une masse que pas un homme n'aurait pu soulever, avec laquelle il se jeta sur le nouvel hermite. Mais celui-ci, arrachant un jeune arbre de la terre, se mit en défense. Un combat mortel s'engage: leurs armes se brisent sous leurs coups: ils se saisissent corps à corps, et enfin après une lutte effroyable le comte réussit à terrasser son adversaire et à le précipiter dans le gouffre où tourbillonne le torrent. Ce n'est qu'alors qu'il put achever son ermitage.

Avant d'aller plus loin remarquons que sans aucun doute le jongleur a confondu ici la tradition de saint Guillaume de Gellone, avec celle de saint Guillaume l'Ermite. Il a déjà été observé que celui-ci a été confondu avec plusieurs comtes de Poitiers et ducs d'Aquitaine, sans oublier notre Guillaume d'Orange. Ici le contraire a lieu. La vie de ce saint, imprimée par les Bollandistes, nous le montre changeant à plusieurs reprises de lieu de refuge, purifiant son hermitage des reptiles vénimeux, combattant les hommes pervers, et enfin attaqué par le démon, mais lui résistant bravement [1]. Or, tout cela se retrouve dans notre chanson,

---

[1] Acta Sanctorum Februarii, Tom. II, pag. 462b:

»Pisanorum partes ingreditur, et in silva quae Livallia nuncupatur speluncam horribilem reperit. In hac descendans Domino famulaturus recipitur." Plusieurs compagnons s'étant joint à lui, ils érigèrent un hospice en l'honneur de Dieu. Cependant leur ferveur commençant bientôt à diminuer(»qui spiritu coeperant, in carne probati sunt consummari"), et ne voulant pas prêter l'oreille aux exhortations de Guillaume, ils le forcèrent par leurs injures à quitter la place.

»Recessit igitur prudenter doctissimus de concilio malignantium

si nous voulons prendre le duel avec le géant pour une autre version de son combat avec le diable, raconté plus tard; et tout nous autorise à le croire.

Or, saint Guillaume l'Ermite étant mort en 1157, cette partie de la chanson doit nécessairement être postérieure à cette date.

Le diable voyant qu'il ne pouvait dompter l'esprit religieux de Saint Guillaume, s'en prit à son corps. Avec une armée de ses anges il se jeta sur lui, le tira hors de sa cellule, et le maltraita horriblement, le laissant pour mort sur la place. Le jongleur qui interpola le Moniage Guillaume habilla un peu autrement cette tradition, vraisemblablement pour la rattacher à un récit contemporain. Il substitua les Maures d'Espagne au diable et ses suppôts.

Un soir, dit il, après avoir récité ses vêpres, le comte Guil-

---

excusso pulvere pedum illis in testimonium, veniensque ad montem qui de Pruno nuncupatur, in silva opacissima, sub quodam modico tugurio solitarius Domino famulatur. Ibidem arctissima vita voluntarie assumitur, contemplationi simul et actioni insistitur, et unius manus ponitur in ambobus. Ibi cella construitur, hortulus concluditur, areola dividitur, humus oleribus seritur, et arborum diversa species inseritur, vinea etiam propaganda plantatur. Sed et a viro Dei terror et horror serpentum venenosorum cellam inquietantium procul repellitur, omnisque infestatio immundorum spirituum potenter objicitur. Nec minus in expugnatione pravorum hominum virilis extitit quam daemonum. Opinionis siquidem ejus fama undique crebescente, sociorum multitudo, Deo famulatura, illi copulatur, et a falsis fratribus, invidiae facibus accensis, venenum invidiae multiplicis toleratur."

Le démon met tout en œuvre pour le tenter et lui faire quitter sa sainte vie, mais n'y réussissant pas, lui et ses anges se jetèrent sur la cellule du saint ermite, (p. 463b) »et effractis cellulae januis, in multitudine copiosa audacter intrarunt, et extra domum trahentes, verberibus acriter ceciderunt. Conquassatis ergo et confractis universis membris corporis ejus ab iniqua caterva, supra dorsum ejus fabricante, abierunt, semivivo relicto et paululum respirante".

Heureusement la Sainte Vierge vint elle-même le guérir.

Plus tard, (p. 464) »recepit semetipsum in terra deserta, in loco horroris et vastae solitudinis (Stabulum Rodis dicta) anno Dominicae incarnationis 1155". C'est là qu'il mourut aprés un an et demi.

laume fut assailli par tout une armée de Sarrasins, qui après un sanglant combat, l'arrachent de sa solitude, le font prisonnier et l'emmènent „en Espaigne la large, droit à Palerne." Il y reste plusieurs années dans une prison étroite. Enfin un heureux hazard amène à Palerne son cousin Landri le Timonier, qui revenait de Jérusalem, où il avait adoré le tombeau du Christ. Ce chevalier ayant appris le malheur de son parent, engagea le roi Louis à lui porter secours. Une formidable armée vint mettre le siége devant Palerne, et après de longs combats, auxquels Guillaume, qui était parvenu à se délivrer, prit une large part, la ville fut conquise. L'host des Francs retourne dans ses foiers, et Guillaume regagne son hermitage, qu'il quittera encore une fois pour secourir Paris et livrer combat au géant Ysoré.

Cette partie de la narration est assez moderne. Il y est fait mention des croisades, car il est dit de Landri (vs. 3459),

Qu'il prist la croiz, s'en ala outre mer
En Jherusalem le sépulcre aorer.

Puis il y est fait mention de la ville de Carlion, la capitale du roi Artus (1), ce qui démontre que le trouvère connaissait le cycle breton, qui ne se popularisa guère en France avant 1150. Enfin le comte Guillaume est ici appelé pour la première fois Guillaume d'Orange (2). Or, le premier Guil-

(1) Vers 4528. Mielz nos venist qu'il fust à Carlion.

(2) P. e. vers 3036:

J'aurai trové dans Guillaume d'Orenge.
vs. 3295: Dist Synagons à Guillaume d'Orenge.
vs. 4762: Je ai oï dant Guillaume d'Orenge.

Dans les parties précédentes, ou celle qui suit, ce nom ne se retrouve pas. Dans une autre chanson des moins anciennes de notre cycle ce nom se retrouve, c'est dans celle qui a pour titre *Les Enfances Vivien.* Dans le manuscrit No. 7186 Vivien se nomme fo. 56a:

Li niés Guillaume Fièrebrace d'Orenge.

Cependant on sent que ce vers a été retouché par une main malhabile; il en est de même de deux autres passages. Fo. 81.c.

Bueves le dist à Guillaume d'Orenge,

et fo. 67c.

Li rois s'en rist vers Guillaume d'Orenge.

Partout ailleurs dans cette chanson il est question de Guillaume Fièrebrace.

laume d'Orange historique qui peut avoir donné lieu à ce changement de nom vivait vers le milieu du douzième siècle. Guillaume seigneur d'Ommelas, frère puîné de Guillaume VI seigneur de Montpellier, épousa, après l'an 1126, Tiburge comtesse d'Orange, dont il eut un fils nommé comme son père Guillaume, et qui prit le titre de comte d'Orange.

Or, après ces remarques on ne s'étonnera pas que le siége de Palerne, ville supposée maritime, nous fait penser au siége de la ville d'Almérie en 1147. Ce même Guillaume VI seigneur de Montpellier, oncle du premier Guillaume d'Orange historique, accompagna Alfonse VII roi de Castille dans la guerre qu'il fit au Maures en cette année, et assista au siége. La place fut opiniâtrement défendue et prise d'assaut le 17 Octobre: Guillaume de Montpellier fut un de ceux qui s'y distinguèrent le plus. Ses exploits furent célébrés par un poète du temps ([1]). Il me semble que c'est dans sa tradition que le compilateur de la rédaction la plus moderne du *Moniage* a puisé. Il pouvait d'autant plus facilement les confondre que tous deux avaient non seulement combattu et vaincu les Maures, mais il avait en sa faveur encore cette conformité, que le seigneur de Montpellier, après avoir perdu sa femme, embrassa l'état monastique dans l'abbaye de Grandselve au diocèse de Toulouse ([2]).

C'est lui, ou l'un des siens, qui a servi de modèle à notre trouvère: et la preuve que réellement le Guillaume de cette branche de la chanson n'est pas le vieux Fièrebrace, c'est qu'il se nomme lui-même d'un autre nom. Lorsque les payens s'étonnent de voir leur prisonnier armé et hors des fers, il leur dit, vs. 4725:

„Voirement, sui Guillaume de Rohès,
En vo prison n'irai mès se Deu plest ([3])."

([1]) Voyez Dom Vaissette, Histoire Générale du Languedoc, Tom. II, pag. 442 et M. Fauriel, Histoire de la Poésie Provençale, Tom. II, pag. 380.

([2]) Dom Vaissette l. c. pag. 443.

([3]) Ne faut-il pas lire: *Guillaume de Rodès?* Il est fort remarqua-

Quoiqu'il en soit, il est indubitable que la chanson du *Moniage* a été interpolée et remaniée après le milieu du douzième siècle. Or, vers le même temps toutes les branches de cette geste ont été remaniées et coordonnées.

En l'an 1129 l'élévation du saint avait eu lieu (1), et avait nécessairement agrandi sa renommée; et vers la même époque les chansons de ses hauts faits étaient répandues jusqu'en Normandie, d'après Orderic Vital. Cette vogue, jointe à d'autres circonstances, donna probablement lieu aux soins qu'on prit à mettre de l'ensemble dans les poèmes épars, en réunissant les branches diverses en un tronc commun. C'est de ces circonstances que nous allons nous occuper.

La légende latine donne pour parents à saint Guillaume le comte Théodoric et la comtesse Aldane (2), et ces noms historiques se retrouvent dans la charte authentique de donation de Guillaume au monastère qu'il avait fondé (3). Les chansons de geste par contre lui donnent pour père Aymeri de Narbonne, et Hermenjart de Pavie pour mère. M. Paulin Paris cherchant à expliquer cette divergence, dit (4): "Quant au nom *d'Aimericus* substitué à celui de *Theodoricus*, une première bévue de copiste peut en avoir été la seule cause; mais de plus les chansons dans lesquelles le père de Guillaume joue un rôle important ont évidemment été réunies plus tard à celle du héros de l'Aquitaine." Malheureusement cette explication, reposant problablement sur un passage de De la Pise (5), explique fort peu. Il est indubitable que la chanson d'Aymeri de Narbonne a été plus tard ajoutée à la geste de son prétendu fils, mais ce nom revient déjà sans

---

ble que le troubadour Raimbaud d'Orange dit, à la fin d'une pièce publiée par Raynouard, Lexique Roman, Tom. I, pag. 326:

E mon vers tenra, qu'era 'l paus
A Rodes, don son naturaus.

(1) Acta Sanctorum Maii, Tom. VI, pag. 827a.

(2) Ibidem, pag. 811b.

(3) Ibidem, pag. 821a.

(4) Les Manuscrits françois de la Bibl. du Roi, Tom. III, pag. 123.

(5) Tableau de l'Histoire des Princes etc. d'Orange, pag. 54.

cesse dans les chansons ou branches antérieures; et il n'est pas besoin de prouver qu'un nom n'est pas introduit dans une tradition si riche et si complexe par la seule bévue d'un copiste. On n'a d'ailleurs qu'à se rappeler que la tradition se formait oralement et non pas par écrit.

Plus tard M. Paris a tacitement révoqué sa conjecture en s'expliquant de la manière suivante sur l'Aymeri de la plus jeune branche ([1]): „L'Aimeri de notre chanson de geste fut réellement vicomte de Narbonne de 1105 à 1134. Il avoit employé une grande partie de sa vie à guerroyer contre les Sarrasins, et il avait survécu à sa femme Ermengarde, dont les parents ne sont point indiqués dans l'histoire. On ne sait pas bien au juste si ce fut le vicomte Aimeri ou son fils Aïmer qui fut tué en Aragon devant la ville de Fraga, occupée alors par les infidèles. Comme il avoit mérité un grand renom de bravoure, comme il avoit lutté plusieurs fois contre les Maures, comme enfin il laissait une fille du nom d'Ermengarde, on conçoit qu'assez peu de temps après sa mort les rimeurs aient pris sa gloire en recommandation, et qu'ils l'aient rattachée à celle de Guillaume d'Orange."

Si je comprends bien ce passage, M. Paris a voulu dire que les faits et gestes de l'Aimeri historique sont décrits dans la chanson de geste qui porte son nom. Je ne sais pas où M. Paris a puisé cette opinion erronnée, mais certainement pas dans un chapitre de Fauriel, qui s'est occupé de la même question et qui l'a résolue d'une manière beaucoup plus plausible ([2]).

Fauriel a observé qu' „il y a deux Aymeric que le romancier peut également *avoir eus en vue*," cependant, selon nous, il y a plus de probabilité que ce soit le fils que le père. Celui-ci etait déjà vicomte de Narbonne en 1071, il épousa Mahaud, fille de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre et mourut en Terre Sainte peu après l'an 1104 ([3]).

([1]) Histoire Littéraire de la France, Tom. XXII, pag. 467—468.

([2]) Histoire de la Poésie Provençale, Tom. II, pag. 410—411.

([3]) Dom Vaissette, Hist. Gén. du Languedoc, Tom. II, pag. 226, 255, 258, 260, 269, 277, 337, 599.

Son fils Aimeri II lui succéda. On ne sait s'il avait employé une *grande partie* de sa vie à guerroyer contre les Sarrasins; tout ce que l'histoire nous apprend, c'est qu'il passa la plus grande partie de son règne de trente ans dans des démêlés et des guerres avec ses voisins, surtout avec l'évêque de Narbonne et le comte de Toulouse. Il ne fit que deux expéditions contre les Maures: la première de 1114 à 1116 avec son frère utérin Raymond-Bérenger, marquis de Barcelone, comte de Bezalu et de Provence, contre les îles d'Yviça et de Majorque, où il se signala. Enfin il prit part à la guerre qu'Alfonse I roi d'Aragon fit aux Maures en 1134, et il n'est pas douteux que ce soit lui et non son fils qui fut tué au siége de Fraga (1).

Son épouse et sa fille portèrent toutes les deux le nom d'Ermengarde.

C'est probablement lui que le trouvère *avait en vue*, et voici de quelle manière. „Ce n'est pas sans motif, dit Fauriel (2) que le nom d'Aymeric de Narbonne a été donné à ce père prétendu de Guillaume le Pieux, à ce chef imaginaire de toute la glorieuse lignée des héros chrétiens vainqueurs des Maures. Plus l'application de ce nom était arbitraire, fausse et bizarre, et plus il est évident qu'elle avait un motif privé et local. Nul doute que le romancier qui hazardait ce baptême romanesque n'eût en vue par là de flatter la vanité et de rehausser la gloire des seigneurs de la maison de Narbonne". Partant de là il fait ce raisonnement: „Ce fut la fille d'Aymeric II qui lui succéda, cette même Ermengarde, célèbre dans l'histoire de la poésie provençale, et dont la cour fut fréquentée par les troubadours les plus renommés du douzième siècle. Tout autorise ou oblige à croire que ce fut quelqu'un de ces troubadours qui, pour flatter Ermengarde et célébrer la gloire de son père et de son aïeul, morts tous les deux en combattant

(1) Dom Vaissette, Hist. Génér. du Languedoc, Tom. II, pag. 368, 370, 373, 379, 394, 414.

(2) Histoire de la Poésie Prov., Tom. II, pag. 410.

les infidèles, *donna leur nom* à un premier conquérant de Narbonne, chef supposé de leur race, et vanta ainsi leur bravoure et les exploits de ce dernier."

Deux observations viennent à l'appui de cette thèse. La première c'est que le lieu où se passe la fameuse bataille d'Aleschans faisait partie du domaine des vicomtes de Narbonne (¹); en second lieu, l'Hermengarde de l'histoire n'est pas sans ressemblance avec l'Hermengart de la chanson. Lorsque son fils a besoin de secours celle-ci s'écrie (²):

„Et je méismes i seré chevauchant,
L'auberc vestu, lacié l'iaume luisant,
L'escu au col et au costé le brant,
La lance el poing, el premier chief devant.
Por ce que j'ai le poil chenu et blanc,
S'ai-je le cuer hardi et combatant;
S'aïderé, se Deu plest, mon enfant, *etc.*

Par rapport à l'autre, l'histoire nous raconte que lorsque Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone entreprit en 1148 le siége de Tortose sur les Sarrasins, il fut secouru dans cette expédition par Guillaume VI seigneur de Montpellier, ses fils, Ermengarde vicomtesse de Narbonne, à la tête des troupes de sa vicomté, et Bérenger, abbé de la Grasse, oncle de cette vicomtesse (³).

Que si maintenant l'on demande quelle a été l'influence de l'introduction de ces nouveaux personnages sur les chansons antérieures, un coup d'œil sur la collection que nous avons imprimée démontrera qu'elle a été nulle, ou à peu près, pour le fond du sujet, puisqu'ils y jouent un rôle si minime qu'à peine on s'en apercevrait si on les faisait disparaître du récit.

(¹) Voyez plus haut, page 59.
(²) La Bataille d'Aleschans, vs. 2964 (Tom. I, pag. 293).
(³) Dom Vaissette, Hist. Géner. du Languedoc, Tom. II, pag. 443.

X.

Nous pouvons nous arrêter ici dans nos recherches historiques sur la formation et le développement graduel de notre tradition. Nous ne prétendons nullement avoir décidé sans réplique toutes les questions, aplani toutes les difficultés que le sujet implique, ni dissipé complétement les ténèbres qui obscurcissent toujours la tradition naissante. Une telle prétention serait ridicule, parce qu'elle dénoterait une ignorance complète du caractère essentiel de toute tradition. Si tout était clair et limpide dans les récits populaires sur le héros, s'il n'y avait point de disparates, pas de confusion de dates et de faits, nous aurions sous les yeux l'histoire et non pas la traditon poétique. Pour celle-ci „il n'y a ni géographie ni histoire; son admiration sert de lien à des événements dissiminés dans vingt siècles, et rapproche des lieux séparés par des mondes" (1). Cela doit nécessairement créer dans la poésie populaire historique bien des obscurités, mais en commençant ce travail nous étions plainement de l'avis de M. Edélestand du Méril, lorsqu'il dit (2): „A travers cette confusion de transformations, de retranchements et d'additions, incessamment superposés les uns sur les autres, il n'est cependant pas entièrement impossible de retrouver quelques traces de l'inspiration primitive, et de lui assigner au moins une date relative."

C'est ce qui nous a engagé de chercher, par une méthode claire et rationnelle, à atteindre au seul résultat possible que

---

(1) M. Edélestand du Méril, La Mort de Garin le Loherain, Préface, pag. VII.

(2) Ibidem, pag. IX.

nous pussions ambitionner, celui d'arriver au plus haut degré de probabilité dans la solution des grandes questions que le sujet suggère.

Or, en résumant, malgré les doutes qui peuvent encore planer sur quelques parties et certains détails de notre travail, nous croyons avoir démontré:

Que toutes les branches de la tradition ont, plus ou moins, un fond historique;

Que certaines branches remontent au temps même de Guillaume d'Aquitaine, et probablement même un peu plus haut;

Que d'autres traditions sur d'autres personnages du même nom ont été assimilées au récit des exploits du duc d'Aquitaine, et sous quelles conditions la fusion de les différents éléments s'est opérée;

Que généralement cette fusion était consommée vers le milieu du onzième siècle, et qu'à cette époque cette tradition complexe était fort en vogue dans toute la France, et bientôt en Angleterre.

Enfin, que dès avant 1050 on chantait partout, 1° la Bataille d'Aleschans, 2° les Enfances et la Prise d'Orenge, et probablement celle de Nîmes; 3° Le Moniage Guillaume.

Il nous reste à prouver en premier lieu que pour le fond et la composition de la narration les chansons telles que nous les possédons ne diffèrent guère de ce qu'elles étaient au onzième siècle.

Cette thèse est de la plus haute importance pour l'histoire des chansons de geste en général, et comme elle ne se trouve pas d'accord avec l'opinion généralement accréditée, elle appelle toute notre attention.

Il faudra remonter un peu plus haut pour en démontrer la vérité.

Dès la plus haute antiquité les tribus germaines eurent des chansons historiques, célébrant non seulement leurs divinités et probablement leur cosmogonie, mais encore leurs héros: Tacite en fait foi. Une fois établis dans les Gaules,

les Francs aussi-bien que les Goths gardèrent cette coutume; et quoi de plus naturel? puisqu'elle répondait à un besoin national.

Lorsqu'un événement important, un fait héroïque ou remarquable frappait l'imagination, le peuple ému éprouvait le besoin de communiquer ses impressions en racontant le fait historique. Le fait soigneusement observé et raconté simplement, donna naissance au récit historique, à l'histoire. Mais lorsque le fait fut moins bien observé, ou lorsque le conteur s'attacha de préférence aux impressions que le fait avait éveillées, et se laissa guider par son imagination pour suppléer à ce qui lui était resté obscur, la tradition naquit.

Cette tradition, sœur jumelle de l'histoire, a donc nécessairement toujours une vérité historique pour base, elle ne diffère de l'histoire elle-même qu'en tant qu'elle s'occupe de préférence des couleurs sous lesquelles certain événement s'est présenté à l'esprit, plutôt que de cet événement même. En d'autres termes, au rebours de l'histoire, dans la tradition, la forme, la disposition du récit l'emporte sur le fond, qui peu à peu devient un accessoire.

La formation de la tradition est spontanée, et elle ne procède pas d'une œuvre individuelle. M. Edélestand Du Méril a admirablement décrit son origine dans ce passage que nous nous plaisons à reproduire (¹):

„Comme un arbre dont les bourgeons s'entr'ouvrent sous les premières brises du printemps et produisent des fleurs dont il ne saurait varier la forme ni nuancer les couleurs, le poëte exprime alors les sentiments qu'il n'est pas plus libre de renfermer dans son âme que de ne point ressentir: organe naïf de la conscience publique, il rend plus complétement que les autres des pensées qu'ils partagent tous avec lui. Ces pensées, communes à une nation entière, ne peuvent rien avoir d'accidentel ni de factice: elles résultent de son histoire elle-même, de la civilisation où elle est arrivée et du pays où elle accomplit sa destinée; c'est l'expression

---

(¹) Poésies Populaires Latines, Antérieures au XIIe siècle, pag. 1—2.

la plus vive et la plus profonde de son caractère et de sa vie. Toutes les imaginations concourent à ces poëmes sans auteur; chaque jour elles reprennent en sous-œuvre le travail de la veille; chaque jour la forme s'améliore; la plus parfaite, c'est-à-dire la plus vraie, finit par s'attacher à la pensée, et toutes deux passent ensemble de bouche en bouche jusqu'à ce que la civilisation ait fait un pas en avant, et que de nouvelles idées, plus jeunes et plus vivantes, les aient dépouillées de leur vérité et de leur importance."

La tradition ainsi enfantée parcourt plusieurs phases diverses. De simple qu'elle était à son origine, elle tend à s'arrondir, à devenir plus complexe. La chanson primitive, car il n'est pas nécessaire de démontrer que la forme rhythmique est l'expression la plus naturelle de toute tradition poétique en ces temps de poésie, — la chanson primitive, se mariant à d'autres tableaux du même genre, inspirés, soit par d'autres exploits du même héros, soit par des événements du même ordre, finit par devenir un chant, un poème épique.

Il va sans dire que dans ce premier développement, quelquefois souvent renouvelé, et qui s'accomplit au milieu du progrès des idées et de la langue qui sert à les exprimer, la forme primitive de la tradition doit subir de si notables changements qu'on peut dire qu'elle se perd entièrement; et c'est daus ce sens que Fauriel a proclamé avec vérité de ces chansons primitives, qu'il est de leur essence de se perdre.

Mais lorsqu'une fois la tradition a pris une certaine consistance, lorsqu'elle s'est développée et forme une vraie chanson épique, reste-t-elle encore soumise à la même influence, change-t-elle encore de forme, à tel point de devenir méconnaissable dans sa carrière suivante?

En général on ne répond pas explicitement à cette question. M. du Méril, après avoir affirmé que les chansons de geste qui sont venues jusqu'à nous, „sont certainement antérieures à la seconde moitié du XIIe siècle" (1), prétend

(1) La Mort de Garin le Loherain, Préface, pag. XII.

qu'elles „ne sauraient non plus remonter à des temps fort reculés". Cependant il admet que la chanson de Roncevaux „remonte certainement à des temps bien antérieurs" aux „dernières années du XIe siècle" (1). Que s'il dit que „les inventions primitives avaient péri depuis long-temps, et (que) l'on ne peut en rien retrouver dans les romans qui nous sont parvenus", il ne fait que confirmer notre première thèse, sans cependant déterminer depuis quand la composition organique est devenue plus stable.

Fauriel avait une opinion toute contraire. Après avoir fixé l'époque de la composition de la plupart des chansons que nous possédons, dans la forme sous laquelle nous les connaissons aujourd'hui, de 1100 à 1300, il s'exprime ainsi (2): „Quant à l'époque de 1100, indiquée pour premier terme de l'intervalle où furent composés les ouvrages en question, on peut tenir pour sûr que nul de ces ouvrages ne remonte au delà de ce terme, et il en est à peine trois ou quatre que l'on pourrait, avec un peu d'assurance, attribuer à la première moitié du douzième siècle. Ils sont presque tous postérieurs à 1150".

Fauriel ne peut pas vouloir entendre par la forme actuelle les derniers changements que les jongleurs ont apportés dans la diction et quelques détails des chansons de geste, sur lesquels nous reviendrons; il a nécessairement voulu dire que les rédacteurs de ces ouvrages dans le douzième siècle ont, non seulement retouché la forme extérieure, mais encore que c'est d'eux que procède toute la composition organique de ces poèmes.

Mais alors comment expliquer, nous ne dirons pas seulement les archaïsmes de style, les formules épiques, mais surtout les mœurs qui certainement nous renvoient à une époque antérieure?

Si nous comparons, p. e. les chansons de Guillaume d'Orange avec les œuvres composées entièrement et pour la

---

(1) Ibidem, pag. XIII.

(2) Hist. de la Poésie Provençale, Tom. II, pag. 233—234.

première fois en langue romane dans la seconde moitié du douzième siècle, les romans de Chrestien de Troies, une différence remarquable saute aux yeux.

Il n'entre pas dans nos vues de reproduire ici tous les exemples de mœurs qui „fournissent des preuves d'antiquité irrécusables" (¹) que M. Edélestand du Méril a rassemblées dans sa docte préface à la Mort de Garin (²), et qui trouveraient leurs analogues dans nos chansons; nous ne fixerons l'attention que sur un seul point.

Dans les poèmes de Chrestien de Troies et de son école, la couleur locale est celle de la fin du douzième siècle: on n'a qu'à remarquer le spiritualisme chevaleresque qui s'y manifeste à chaque page, pour s'en convaincre. Sous l'influence de l'église, puissamment secondée par les croisades, les mœurs s'étaient adoucies, les formes extérieures de la société polies, les idées avaient pris une tout autre tournure. Les sentiments qui font mouvoir les héros, sont le courage, l'honneur, et même un peu l'amour. Au XIIe siècle on exigeait dans ces sentiments un raffinement inconnu jusqu' alors: on les exagéra, en théorie jusqu' à l'idéal, jusqu' au spiritualisme dans la pratique. Or, de ce besoin chaque poème du cycle d'Artus se fait l'écho: leurs héros sont des chevaliers errants qui courent à plaisir après les dangers les plus aventureux. Un courage indomptable et une force irrésistible constituent leur premier mérite. Mais en même temps ces compositions peignent l'amour dans ce qu'il a de plus matériellement attrayant, la galanterie dans son plus grand raffinement en y ajoutant un dévouement sans bornes et l'abnégation la plus complète de soi-même. Le courage, l'honneur et l'amour, ces puissants leviers de l'enthousiasme chevaleresque, y sont poussés à l'extrême, de manière à dépeindre chaque héros de roman comme le type ideal de la

---

(¹) M. Ed. du Méril, la Mort de Garin le Loherain, Préface, pag. XXXIII.

(²) Ibidem, pag. XXXIII—XLV.

vraie chevalerie. Enfin la description des formes extérieures de la vie et de la societé y est traitée avec une richesse de couleurs et une variété de tons qui dut plaire au goût d'une génération qui faisait le plus grand cas des formes agréables.

Rien de tout cela ne se trouve dans nos chansons, où le bon sens et la simplicité, mais aussi la rudesse d'un autre âge, ne sont pas effacés par des formes et des idées nouvelles. Nous sommes ici en plein onzième siècle. En veut-on la preuve, qu'on relise le poème de Waltharius à côté de la chanson d'Aleschans, et l'on avouera qu'autant celle-ci diffère des romans bretons, autant elle se rapproche du poème latin.

Dans cette différence se trouve la meilleure preuve de ce que nous avançons. Pourquoi les poètes de la fin du douzième siècle n'ont-ils pas introduit dans les chansons de geste les mœurs, la couleur locale de leur époque, comme ils l'ont fait dans les traditions bretonnes? C'est qu'ils n'ont pas osé toucher à la tradition nationale, c'est qu'ils ont respecté son cachet original et historique, qu'ils ne pouvaient renier sans détruire son essence même. Cela est tellement vrai qu'Andenez le Roi, lorsque, vers la fin du treizième siècle, il polit et remania tant de gestes carlovingiennes, pour les mettre plus en harmonie avec les besoins de son temps, ne fit pas le plus leger essai pour accommoder la tradition aux idées nouvelles. Les légendes étrangères s'y prêtèrent plus facilement, parce qu'elles présentèrent aux poètes français un caractère moins fixe, qui permit de les ployer au but qu'on se proposa; la fantaisie se portant sur des contrées lointaines et inconnues put les peupler à loisir des enfans de son imagination.

Fauriel lui-même a senti tout cela, et malgré sa thèse, que nous avons citée, il reconnaît que, non seulement en ce qui regarde la manière de concevoir et d'exprimer l'amour, les chansons de geste sont en contradiction avec les idées et les mœurs du douzième siècle, mais quelles le sont en général par „une teinte de grossièreté qui n'était déjà plus

dans celles du douzième et du treizième siècle, surtout parmi les classes chevaleresques" [1].

La contradiction apparente de ces deux thèses, il l'a expliquée en disant que ces traits plus rudes et plus barbares, qu'il regarde lui-même „comme des réminiscences du caractère frank, à l'époque des agitations et des mouvements de la conquête", semblent „indiquer expressément que plusieurs de ces romans ont dû être composés sur un fond, sur des matériaux antérieurs, dont ils n'ont été qu'une espèce de refonte, avec des détails et des accessoires nouveaux, mais dans le style et sur le ton du sujet et du fond primitif" [2].

Or, si les poèmes du douzième siècle ne diffèrent de leurs modèles que par des détails et des accessoires, il ne fallait pas dire que leur composition ne remonte pas plus haut que 1150; si les accessoires et détails ont tellement changé la composition primitive qu'ils en ont fait un ouvrage nouveau, nous ne comprenons pas en quoi peut consister le style et le ton du sujet et du fond primitifs, qu'ils sont censés reproduire.

Le sustenu ne peut être vrai que dans le cas où ces nouveaux accessoires, ces changements, sont de si peu d'importance qu'ils n'attaquent en aucune manière l'essence de l'œuvre primitive: si nous pouvons prouver ceci nous croyons avoir gagné notre cause.

Eh bien! cette preuve nous la produisons.

En premier lieu nous avons pour nous l'analogie du même fait en Allemagne. On possède deux leçons du Roman du Renart, distantes entr'elles de plus d'un siècle, dont la comparaison prouve que les changements apportés dans la version postérieure n'ont aucunement attaqué l'économie du poème ni la diction du poète, sauf quelques locutions ou formes grammaticales surannées qui ont fait place à des

---

(1) Hist. de la Poésie Provençale, Tom. II, pag. 275, 276.
(2) Ibidem, pag. 277.

équivalents plus modernes (1). Mais ensuite nos poèmes constatent le même fait.

De tous les manuscrits qui contiennent des chansons sur Guillaume d'Orange, celui de la biblothèque de l'Arsenal présente la leçon la plus ancienne. Il n'a probablement été écrit que dans les premières années du treizième siècle; les manuscrits *A* et *B* sont plus jeunes d'un demi siècle, cependant la leçon de ces deux derniers présente avec celle de l'Arsenal des différences notables, qui semblent prouver que si les textes *A* et *B* contiennent les retouches que demandait le treizième siècle, celui du manuscrit de l'Arsenal doit avoir reproduit avec plus de fidélité une leçon plus ancienne. Il est extrêmement difficile d'assigner une date positive à cette leçon; cependant il nous semble plus que probable qu'il faut admettre entre celle-ci et la plus moderne du manuscrit *A* un intervalle assez grand, puisqu'il s'y est accompli un changement fort remarquable dans l'art des jongleurs. La leçon de l'Arsenal date d'une période où l'on *chantait* les épopées nationales: celle des manuscrits de la bibliothèque impériale semble indiquer que lors de sa rédaction l'usage de les chanter avait fait place à la mode de les réciter. La preuve en existe non seulement dans la différence de la disposition des vers finals de chaque tirade, mais elle semble encore ressortir avec évidence du rapprochement de deux endroits parallèles des deux versions. Dans celle du *Moniage Guillaume* que nous avons analysée, nous avons vu que lorsque le duc engage son valet à chanter pour attirer l'attention des bandits de la forêt, celui-ci entonne une chanson de geste en l'honneur du héros même:

Volés oïr de dant Tibaut l'Escler,
Et de Guillaume le marcis au cort nés?

Cette histoire, le garçon

Bien hautement commencha à chanter;

aussi les larrons l'entendirent:

---

(1) Voyez M. Grimm, Sendschreiben an Karl Lachmann, Ueber Reinhart Fuchs, pag. 63.

Dist l'un à l'autre: „J'ai oï un jougler,
Oiés com cante de Guillaume au cort nés."

Or, voici comment le texte du manuscrit *A* rapporte ce fait. Guillaume prie son „famle" de chanter: celui-ci refuse, de peur d'attirer les larrons:

1178. Ot le Guillaumes, s'en a un ris gité,
Lors le rapele doucement et soef:
„Frère, fet-il, foi que vos me devez,
Déduisiez nos et si vos déportez:
De bone estoire nos poez bien chanter,
Quar se Dex plest, bien en eschaperez."

Le valet „commence à noter", et

D'un viel estoire li chante haut et cler.

Quand les larrons l'entendent, il s'apprêtent à attaquer le voyageur: un d'eux veut les retenir en observant

Que ce est un jugler
Qui vient de vile, de borc ou de cité,
Là où il a en la place chanté,

et ceux-là ont peu d'argent.

De prime abord ces mots de *bone* ou *vielle estoire* qui indiquent le sujet de la chanson du valet, pourraient faire penser que l'auteur de cette version eût en vue une chanson de geste; mais un autre passage, interpolé dans le texte ancien, prouve que lors du remanîment du poème on ne chantait plus par voie et par chemin les longs poèmes héroïques et que le jongleur ne pensait qu'à des chansons véritables.

Lorsque Guillaume traverse la forêt pour la première fois, dans le texte moderne il engage déjà son compagnon à chanter. Vs. 946:

Li quens Guillaumes a parlé hautement,
Dit au vallet: „Biaus amis, or entent,
Quar nos dedui s'il te vient à talent:
Se sez chançon, par amors dites-en,
Si en irons un pou mains soltement."
Li vallez l'ot, si respont erraument:
„Sire, dist-il, par le cors saint Vincent!
Est-ce à certe? ou vos m'alez gabant?

S'ore savoie de chançons mil ou cent,
Ne chanteroie por tot l'or de Clarvant,
Quar de péor ai tot le cors tranblant."
Ot le Guillaumes, si en rit quoiement:
„Frère, dist-il, or soit à vo comment."

Ici il n'est pas question de *bone estoire*, et si le valet parle de *mille ou cent chansons*, il va sans dire qu'il ne peut entendre par là des chansons de geste, qui, quoique déjà nombreuses à cette époque, ne se comptaient cependant ni par mille, ni même par cent. Il faut donc nécessairement penser à des chansons dans le sens où nous employons ce mot aujourd'hui. C'est ainsi que Gérard de Nevers, dans le roman de *la Violette* (¹), chante pour se „conforter" pendant sa marche, „molt halt et molt cler", une véritable chanson.

Si dans l'autre passage il est encore question de chansons d'histoire, c'est que le jongleur trouvait cette expression dans le texte plus ancien; mais il dut y attacher un autre sens, sans cela il n'aurait pas supprimé ce trait remarquable et vraiment poétique de l'ancien texte qui faisait chanter les hauts faits de Guillaume lui-même. Voilà pourquoi l'on ne retrouve pas ici le commencement de la chanson que le valet entonnait.

Or, de cette remarquable différence entre les deux versions il nous semble résulter que le texte reproduit dans le manuscrit de l'Arsenal est bien plus ancien que celui des autres manuscrits: cela ressort d'ailleurs de sa plus grande simplicité, de l'absence de redites et de raisonnements; en outre il ne s'y trouve aucune tendance à la satyre ou au grotesque ni ce „raffinement par un certain amour, une certaine exubérance de détails descriptifs" (²); il est non seulement plus simple, mais parfois d'une rudesse primitive (³).

(¹) Pag. 68.

(²) Fauriel, Histoire de la Poésie Provençale, Tom. III, pag. 28. Comparez la préface de mon édition du Roman de la Charrette, d'après Gauthier Map et Chrestien de Troies, pag. XXXIV.

(³) Voyez surtout M. le dr. Hoffmann, Ueber ein fragment des Guillaume d'Orenge, pag. 48.

Quelle date peut-on assigner à ce texte? Question difficile! Remarquons cependant qu'il doit être antérieur à 1150 puisqu'il ne contient pas les branches composées vers cette époque (1); et comme nous avons vu (2) que la tradition du *Moniage* qu'il contient remonte pour le moins à 1050, il n'y a rien d'extravagant à placer le texte lui-même encore dans le onzième siècle.

Or, ce texte manuscrit reproduisant un texte si ancien comprend non seulement le *Moniage* mais encore la *Bataille d'Aleschans.* Eh bien! les variantes des différents manuscrits, soigneusement collationnés, qui se trouvent à la fin de ce volume, prouvent à l'évidence que les changements apportés dans le texte ancien se réduisent en général à ceci:

Les vers tronqués qui terminent chaque tirade dans le manuscrit de l'Arsenal sont, dans les antres, ou supprimés ou remplacés par des vers de dix sillabes;

les variantes ne portent en général que sur des mots vieillis, ou des phrases de peu d'importanee;

les interpolations consistent en redites, en paraphrases et longueurs qui arrêtent la marche du récit (3), mais qui n'en altèrent ni la conception ni l'esprit. Ce n'est que depuis le vers 6291 que les manuscrits offrent une différence plus notable, mais justement à cet endroit il y a une lacune dans le texte de l'Arsenal: dès ce moment les manuscrits plus modernes ont une tendance prononcée à abréger le récit

---

(1) Il est vrai, dans la *Bataille d'Aleschans*, vs. 5341, il est dit:

La tierce eschiele a Synagon chargie,
Cil ot Guillaume meint jor en sa baillie
Dedanz Palerne en sa grant tor antie;

mais il faut observer que Synagon se retrouve, comme chef des Sarrasins, dans presque toutes nos chansons, ct dans bien d'autres encore. Les deux derniers vers sont probablement intercalés par un copiste postérieur dans le texte du manuscrit de l'Arsenal.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 144.

(3) Voyez p. e. les variantes aux vers 411, 679, 860, 880, 1522, 1547 suiv., 4835, 5069 etc. Une seule fois les manuscrits modernes brodent des détails descriptifs sur le canevas ancien, voyez vs. 1315.

déjà trop long: dans la première partie ils n'ont rejeté que deux passages, dont un probablement pour la crudité (1).

Ainsi, à tout prendre, on peut hardiment affirmer que les différences, les changements qu'offrent les textes du treizième siècle, ont réellement si peu d'importance qu'ils n'attaquent en aucune manière l'essence de l'œuvre primitive, que nous avons toujours sous les yeux avec quelques légères modifications (2), et qu'il ne faut pas donner plus d'importance qu'il n'en comporte aux paroles de M. Edélestand du Méril lorsqu'il dit (3), que "la langue ébauchée de la veille ne permettait pas aux poëmes de donner aux traditions populaires une forme définitive". Avouons au contraire, avec les auteurs de l'Histoire Littéraire de la France (4), que "le XIIIe siécle est loin d'avoir vu naître toute cette foule de grands poëmes, quoique les manuscrits qui nous les ont conservés soient presque tous de cet âge; et [qu'] il a suffi quelquefois aux trouvères d'alors de faire revivre dans une langue plus moderne les récits de guerre et d'amour que des poëmes antérieurs leur avaient transmis. Mais sans compter ceux où la forme et le fond leur appartiennent, on peut dire qu'ils n'ont point défiguré, comme on l'a fait après eux, le

(1) Voyez vs. 3622 suiv. et 3786 suiv.

(2) A l'objection qu'il n'en est pas ainsi du *Moniage*, que dans cette branche il ne s'agit non seulement de légères modifications, tels que des expressions vieillies remplacées par de plus modernes, etc., mais que les manuscrits présentent un texte tout-à-fait différent, rédigé dans un esprit et une forme tout-à-fait distincts: à cette objection nous répondrons que les manuscrits de la bibliothèque impériale ne contiennent pas un simple remanîment du texte de l'Arsenal, mais certainement une rédaction qui n'a rien de commun avec celui-ci; qu'on ne sait pas à quel point le texte primitif de cette rédaction contenait déjà les germes des transpositions et incorrections, peut-être même de la tournure satyrique et grotesque de certaines parties du texte que nous connaissons. Du reste, M. Hoffmann lui-même à déjà fait remarquer qu'en cela cette chanson du *Moniage* fait exception à la règle générale (Ueber ein fragment des Guillaume d'Orenge, pag. 49).

(3) La Mort de Garin, Préface, pag. III.

(4) Tom. XXII, Avertissement, pag. XI—XII.

caractère original de ceux qu'ils ont retouchés, et que c'est là qu'il faut les aller chercher maintenant."

Ainsi donc les vieilles épopées romanes sont véritablement des poèmes traditionnels: et si leur rédaction primitive a réellement un fond historique, elles ont même encore dans leurs transformations du douzième et du treizième siècle pleinement le droit de se réclamer de cette valeur historique et d'avancer hardiment que la fiction n'entre pour rien dans leur sujet. Aussi les trouvères prennent-ils souvent un soin particulier de se défendre d'avoir rien inventé. Ainsi le *Couronnement* de Louis commence ainsi:

Plest-vous oïr d'une *estoire* vaillant,
Bone et cortoise, gentil et avenant?

Les Enfances Vivien (1):

Plet-vos oïr chançon de grant mesure
Des vieles gestes anciennes qui furent?

La Prise d'Orenge:

Oez seignor, que Dex vos beneie!
Bone chançon que ge vos vorrai dire:
Ceste n'est mie d'orgeuill né de folie,
Né de mençonge estrète né emprise,
Mès de preudomes qui Espaigne conquistrent.

Les Quatre Fils Aimon (2):

Seigneur, oés chanson de grant nobilité,
Toute est de voire histoire, sans point de fauseté.

Le chevalier au cygne (3):

Seigneur, n'a point de fable en la nostre chanson,
Mais pure vérité et saintisme sermon.

Garin le Loherain (4):

Viele chanson voire volez oïr,
De grant histoire et de merveilleus pris?

Amis et Amiles, vs. 5:

---

(1) Ms. de la Bibl. Impériale à Paris, No. 6985 fo. 173c.
(2) Ms. No. 7182, fo. 1.
(3) Ms. No. 7192, fo. 1.
(4) Tom. I, pag. 6.

Ce n'est pas fable que dire voz volons,
Ansoiz est voirs autressi com sermon;
Car plusors gens à tesmoing en traiouz,
Clers et prevoires, gens de religion.

Girard de Viane, pag. 81:

Oiez, baron, que Deus vos benoïe!
Ne vos di pas mençoigne né folie,
Mais bone ystoire et de grant baronie,
De bone geste et de grant aatie.

La chanson des *Enfances* se réclame même de la légende authentique; manuscrit de La Vallière No. 23, fo. 30a:

Et qui diroit encontre la chançon
Aucune chose qui ne fust de reson,
En sa légende ses fez trouveroit-on,
Et moult des autres don ne fez mencion,
Es grans déserz où il ot sa meson,
De Mompellier trois lieues i conte on.

Ailleurs ils invoquent le témoignage de témoins oculaires, voyez ci-dessus, pag. 133, 134.

Aussi appelaient-ils leurs poèmes des *Chansons de geste*, p. e. *Les Enfances Guillaume* (1):

Chanson de geste plairoit-vos à entendre?
Teus ne fu faite dès le tens Alixandre.

Or, quelle est ici la signification de cette expression?

Le mot *geste* a été pris dans plusieurs acceptions. La plus primitive est celle qui répond au latin *gestum* (de *gerere*), acte, fait mémorable, prouesse. P. e. dans le commencement du *Moniage Guillaume:*

Bone chançon pleroit-vos à oïr?
De fière geste bien sont les vers assis....

La Mort d'Aymeri de Narbonne (2):

Seignour, oés, qui chançon demandez,
Soiez en pais et si m'oez conter
Coment les gestes vindrent à décliner
Les anciennes, dont on soloit parler....

---

(1) Man. de Boulogne, cité par M. Mone, Anzeiger, V, pag. 183.
(2) Cité dans l'Histoire Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 502.

Li Covenans Vivien, vs. 1600:

Dient paien: „Mar véismes Guillelme!
A vis deables porroit-il jà mès estre,
Que remainsissent ses voies et ses gestes.

La Prise d'Orenge, vs. 31:

Oez seignor, franc chevalier honeste,
Plest-vor oïr chançon de bone geste,
Si com Orenge brisa li cuens Guillelmes?

De là il n'y a qu'un pas à la signification d'histoire, relation authentique, comme en bas-Latin *gesta* signifiait tout acte authentique ([1]). Ainsi dans la 153e strophe de la *Chanson de Roland* on lit:

Ço dist la geste et cil ki el camp fu.

Dans la chanson des Lorrains, Tom. II, pag. 217, certain fait est affirmé par ces paroles: *ce dist la lettre*: dans le manuscrit de Bruxelles ([2]) il y a: *ce dist la geste.* *Jourdains de Blaivies*, vs. 20:

Molt s'entr'amèrent, ce raconte la geste ([3]).

Ensuite il a la signification de lignage, famille. *Bat. d'Aleschans*, vs. 3156:

Del parage est, del lignage (*var.* de la geste) enforcie
Del plus très-fier qui onques fust en vie.

Ibidem, vs. 346, var.:

Et dant Guillaume, le conte pallazin
Qui est de fière geste.

Vs. 2173:

Ta fière geste qui tant est seignorie
Secorra vos en la terre haïe.

Vs. 4361:

Je cuit qu'il est de haute gent assez,
De fière geste et de fier parentez.

Li Covenans Vivien, vs. 157:

Glouton, dist-il, maudite soit vo geste!

([1]) Voyez Du Cange in voce.

([2]) Dans Mone, Untersuchungen zur Geschichte der Teutschen Heldensage, pag. 224.

([3]) Pour *geste* on trouve aunsi *gent*, *Li Coven. Vivien*, vs. 1703:
Ce dit la gent del tens ancianor.

Girard de Viane, pag. 46:

Aymeris, niés, cuers avés de baron,
Bien traiés à la geste.

Pag. 43:

Voit le Girars, toz li mua li fron,
Qu'il traioit à la geste (1).

Jourdains de Blaivies, vs. 9:

Huimais orrez avant de lor lingnie,
Et de la geste qui des barons issirent.

Vs. 1525:

Je vos affi qu'il est de franche geste.

De là l'expression qui revient à chaque instant: la geste Mahom (2), la geste Noiron (3), la paiene geste (4), la sarrazine geste (5).

Dans un sens encore plus dérivé on trouve dans le *Covenant Vivien*, vs. 165:

Or manderai les barons de ma terre....
Droit en l'Archant lor menrai tele geste,
De grant bataille puet moult bien séurs estre.

Or, faut-il prendre l'expression *chanson de geste* dans le sens de *poème de famille*, *poème généalogique*, ou dans celui de *poème historique*, *véridique*, *authentique?*

La première de ces épithètes ne couviendrait à nos chansons que dans leur dernière forme, celle du XIVe siècle, où le poème complexe comprend non seulement toute la vie d'un héros, depuis son berceau jusqu'à sa tombe, mais où l'on y rattache l'histoire de son père et souvent de son aïeul, ainsi que la vie de ses fils et descendants. Mais comme l'expression se trouve déjà dans les plus anciennes chansons, il ne faut pas douter que le titre de *chanson de geste* ne signifie

---

(1) Le glossaire ne donne ici que l'explication erronée de: *Exploit*, *récit*, *roman*.

(2) Roman d'Aspremont, Ed. Bekker, pag. 26b; Battaille d'Aleschans, vs. 3283.

(3) Ibidem, vs. 5872.

(4) Li Covenans Vivien, vs. 1582.

(5) La Prise d'Orenge, vs. 1190.

poème historique. D'ailleurs l'antithèse de *chansons de geste* et de *romans d'aventure* le prouve à l'évidence. Dans le fablel des *Deux troveors ribauts* (¹) l'un des rivaux dit:

.... Ge sai de chançon de geste,
. . . .
Ge sai des romanz d'aventure,
De cels de la reonde table (²);

c'est-à-dire les romans de pure invention et les poèmes historiques.

Il est vrai, dans le préambule de la chanson de *Girard de Viane* le jongleur semble prendre le mot *geste* dans le sens de poème cyclique, généalogique lorsqu'il dit:

Dedans un livre de grant ancesserie
Trueve-on escrit, de ce ne dout-je mie,
N'ot que trois gestes en France la garnie.
Dou roi de France est la plus seignorie,
Et de richesce et de chevallerie;
Et l'autre après, bien est drois que je die,
C'est de Doon à la barbe florie,
Cil de Maiance, qui tant ot baronie.
. . . .
De cel lignage, qui ne fist se mal non
Est la seconde geste (³)
La tierce geste, qui molt fest à proisier,
Fu de Garin de Monglaive le fier.

Cependant il n'est pas impossible qu'il ait employé le mot *geste* dans l'acception habituelle de chanson historique: en tout cas il ne faut pas oublier que le mot *geste*, dans l'accep-

---

(¹) Publié par M. Achille Jubinal, dans le premier volume des Oeuvres de Rutebeuf, pag. 331 suiv.

(²) M. Jubinal se trompe en mettant en note: »On voit que dès cette époque on distinguait les romans en *romans de la Table ronde*, et *romans d'aventure*, c'est-à-dire probablement: romans de chevalerie, où les héros cherchaient des rencontres."

(³) Ce passage prouve à l'évidence que *geste* ne signifie pas ici *lignage* ou famille, comme le pense M. le Dr. Conrad Hoffmann, dans ses remarques sur Jourdain de Blaivies, pag. 231.

tion de *lignage*, n'était déjà plus généralement compris dans le 13e siécle, sans cela on ne trouverait pas dans la chanson de *Garin de Montglanne* (1):

Jà sarés dont il fu, et dont et de quel gent,
Et comment il conquist Monglane et Montiraut,
Et la terre environ une jornée grant,
Qu'en ice tans tenoient felon et souduiant;
Et qui fu cele dame dont furent li enfant
Que on apele geste, très le commencement
El roiaume de France.

Aussi les chansons de geste sont réellement des chansons historiques. Fauriel a déjà fait la judicieuse remarque (2) que voici: "Un fait général et qui me parait certain, c'est qu'il n'y a point d'épopée primitive qui ne soit, par quelque côté, l'expression d'un événement ou d'une idée". Et déjà antérieurement il avait dit (3): "Il est impossible de concevoir l'existence de ces romans [les chansons de geste], si on les suppose brusquement inventés et pour ainsi dire de toutes pièces, trois ou quatre siècles après les événements auxquels ils se rapportent. On ne peut les concevoir que comme l'expression d'une tradition vivante et continue de ces mêmes événements; si au douzième siècle le fil de ces traditions avait été rompu, il aurait été impossible de le renouer et d'y rattacher l'intérêt populaire". Enfin il déclare (4) que "les fictions karlovingiennes se rattachent à des faits historiques, non-seulement réels, mais importants, d'un intérêt vraiment national et populaire".

La comparaison de nos chansons avec les sources historiques doit avoir prouvé la vérité de ce raisonnement; mais cette étude même doit nous mettre en garde de ne pas accorder une foi trop absolue à la fidélité historique des

(1) Ms. la Vallière, No. 78, fo. 1, cité dans l'Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 440.
(2) Hist. de la Poésie Provençale, Tom. III, pag. 30.
(3) Ibidem, Tom. II, pag. 262.
(4) Ibidem, pag. 365.

événements qu'ils reproduisent. En premier lieu M. Dozy a dit avec beaucoup de jugement (1): „Les poètes, quand ils traitaient un sujet historique, s'abandonnaient à leur imagination; ils étaient dans leur droit; ils n'auraient pas été poètes s'ils ne l'eussent pas fait". Ensuite il faut tenir compte de l'effet du temps et des circonstances qui facilitèrent la fusion de traditions primitivement distinctes, ce qui occasionne une confusion de dates et de faits qui obscurcit la vérité historique d'un nuage qui souvent est à peine transparant.

Il est indubitable que „l'épopée primitive a souvent précédé l'histoire primitive", comme l'a dit M. Paulin Paris (2); mais quand ce savant écrivain avance que „la geste tient la place que la chronique occupera bientôt; .... qu'elle réclame la confiance comme l'histoire elle-même" (3), on ne peut souscrire à cette thèse qu'avec certaines réserves. „Elle doit répondre dans tous ses éléments à l'état des opinions contemporaines", dit-il lui-même; et c'est dans ce sens qu'on doit leur attribuer une grande valeur historique, et qu'on peut affirmer avec Fauriel (4) que „quant au sentiment général des faits et comme expression des émotions contemporaines, elles sont *plus vraies que les chroniques;* et dans ce sens du moins, on peut les qualifier d'historiques."

Il en est des chansons de geste françaises comme de la poésie castillane, dont M. Dozy a si bien dit, avec cette finesse d'observatiou qui le caractérise (5): „Elle s'attachait à la réalité en ce sens qu'elle n'aspirait ni à l'idéal ni à l'infini; mais elle n'en imprimait pas moins à la réalité un

(1) Recherches sur l'histoire politique et littér. de l'Espagne au moyen âge, Tom. I, pag. 393.

(2) M. Paulin Paris, Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 121.

(3) Hist. Littér. de la France, Tom. XXII, pag. 269.

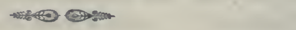
(4) Hist. de la Poésie Provenç., Tom. II, pag. 366. Voyez M. Paris lui-même dans sa préface au roman de Berte aus grans piés, pag. XVIII—XIX.

(5) Recherches sur l'hist. polit. et littér. de l'Espagne au moyen âge, Tom. I, pag. 651.

caractère poétique, elle en relevait les eouleurs de manière à faire disparaître les couleurs primitives; le prisme dont elle se servait, rendait les objets méconnaissables; elle se souciait si peu de la chronologie, qu'elle faisait remonter quelques-unes des prouesses du Cid au temps de Ferdinand".

Mais même evisagées sons ce point de vue, la valeur scientifique des chansons de geste n'en est nullement amoindrie; car, pour terminer par une dernière citation empruntée à l'admirable travail du même auteur ([1]), „Le véritable historien ne dédaigne nullement les traditions populaires, les poèmes de quelque nature qu'ils soient; c'est là au contraire que se révèle le génie d'une époque, c'est là qu'il se dessine bien plus nettement peut-être que dans les écrits des graves et sévères historiens. Les écrivains qui regardent avec un œil de mépris ces recits tour à tour terribles ou charmants, mélancoliques ou joyeux, me font essez l'effet de vouloir faire ressembler l'histoire du moyen âge à une de ces îles dont parlent les anciens géographes, où il n'y avait pas de femmes, mais seulement des hommes. Sur ces îles, la vie doit avoir été souverainement triste et ennuyeuse, — précisément comme le serait l'histoire si on la dépouillait de ces beaux et joyeux festons poétiques."

([1]) Ibidem, pag. 385.



XI.

Maintenant parlons de la forme de nos chansons.

Personne ne s'étonnera que nous ne sachions absolument rien de leur rédaction primitive, de ces simples chants isolés qui n'avaient pas encore l'ampleur d'un poème épique; car, comme Fauriel l'a fort bien observé, il est de leur essence de se perdre ([1]). On ne peut donc que hazarder des conjectures sur leur forme et même sur la langue dans laquelle elles furent chantées.

De ce fait, que Charles Martel et la plupart des défenseurs de la France et du christianisme contre les Sarrasins, étaient à la tête d'„hommes du nord," comme ils étaient eux-mêmes, M. Tarbé tire la conséquence qu'aux provinces septentrionales de la France appartient la gloire d'avoir délivré le royaume, et „à leurs bardes le mérite d'avoir chanté les victoires nationales" ([2]). C'est dans les abbayes de Sens, de Beauvais, de St. Denis que les jongleurs déclarent avoir trouvé le fond de leur sujet, même ceux de Provence: ainsi, continue-t-il, „si les chansons de gestes écrites au XIII[e] siècle sont la reproduction de poèmes plus anciens, ce sont des chants du nord qu'elles ont rajeunies. Aux Bretons, aux Normands, le mythe d'Artus et de la table ronde: aux Picards, aux Champenois, les légendes Carlovingiennes, les traditions françaises: aux troubadours, les rimes harmonieuses et tendres; mais aux trouvères, les chants guerriers, les inspirations de la conquête."

Il est vrai que plusieurs chefs qui ont combattu dans le

([1]) Histoire de la Poésie Provenç., Tom. II, pag. 310.

([2]) Le Roman de Girard de Viane, Introduction, pag. XXIII.

Midi étaient de race franque, et même Guillaume d'Aquitaine; mais s'en suit-il nécessairement que leur gloire ne fut célébrée qu'en langue franque? Est-il raisonnable d'admettre que les populations du Midi, en proie à l'effroi continuel que devaient causer les invasions des Musulmans cruels, n'aient pas eu un cri de jubilation pour célébrer les victoires qui leur rendaient la liberté, leurs biens et leurs croyances? Non certes; et il nous semble tout aussi naturel d'attribuer à leur enthousiasme les chants de guerre et de victoire. Cela saute aux yeux surtout pour les faits d'armes de Guillaume de Provence, et c'est du moins de cette partie de nos chansons qu'on peut dire avec M. Du Méril (1), que „malgré leur langue, elles étaient d'origine aquitaine" ou provençale.

Mais encore, en quelle langue étaient-ils composés? en latin ou en roman? M. Du Méril prétend que les chansons de Guillaume au court nez avaient une source latine (2); mais il n'a allégué aucun fait, aucune autorité pour prouver son sustenu. D'ailleurs, vers le commencement du neuvième siècle déjà la langue romane commençait à refouler le latin, même comme langue littéraire (3), et c'est tout au plus si le peuple comprenait encore ce qu'on écrivait „dans un latin trivial, plus qu' à demi barbare, et calqué sur les formes du roman, avec lequel il achevait de se confondre" (4).

Ne nous arrêtons pas trop longtemps à des conjectures sur ces compositions primitives qui n'existent plus: passons à leur forme littéraire dans le onzième siècle, lorsque la tradition, devenue plus complexe, avait à peu près pris la forme qu'elle a encore de nos jours.

Il est impossible de déterminer si ces chants se sont développés jusqu' à devenir de véritables chansons de geste en langue provençale, puisque l'épopée méridionale a, comme

---

(1) La Mort de Garin, Préface, pag. IX, note 5.

(2) Poésies Populaires Latines, antérieures au douzième siècle, pag. 40, note 1.

(3) Voyez Fauriel, Hist. de la Poésie Provenç., Tom. I, pag. 254.

(4) Ibidem, pag. 249.

l'observe non sans malice M. Paulin Paris (¹), le défaut d'être perdue; mais en tout cas les branches du *Couronnement* ne peuvent avoir été composées qu'en romanc du Nord. En tout considérant il est plus naturel d'admettre que la fusion des différentes chansons, telle que nous la connaissons, s'est opérée dans le Nord: sans cela, comment expliquer cette grande confusion de personnages portant le nom de Guillaume, comment se rendre compte de cette très-vague connaissance des lieux qui perce dans la chanson de *la Bataille d'Aleschans?* Ce qui tend à confirmer cette supposition, c'est qu'il n'y a rien dans les allusions des poètes provençaux à Guillaume d'Orange, qui dénote l'existence de grandes chansons en langue d'oc sur ses faits d'armes. Dans les pièces sur les croisades, tant en Palestine qu'en Espagne, son nom ne figure même pas. Parmi les troubadours qui mentionnent les héros de notre cycle il n'y en a que trois d'assezz anciens, et encore ne dépassent-ils pas la moitié du douzième siècle: ce sont les deux Bertrand de Born et Raimbaut de Vaqueiras. Voici les passages que nous avons en vue:

Reis coronats que d'autrui pren livranda
Mal sembla Arnaut lo marques de Bellanda,
Nil pro Guillem que conques Tor Miranda [2]:

Ensuite, Bertrand de Born le fils, dit [3]:

Miels saup Lozoics deslivrar
Guillelme, e'l fes ric secors
Ad Aurenga, quan l'almassors
A Tibaut l'ac fait asetjar.

(¹) Li Romans de Garin le Loherain, Tom. I, Préface, pag. VII.

(²) Bertrand de Born, cité par Fauriel, Hist. de la Poésie Provenç., Tom. III, pag. 463. »La conquête de Tor Miranda, dit Fauriel, est le seul fait chevaleresque de Guillaume qui l'on puisse supposer n'avoir été chanté qu'en provençal." Je ne vois pas trop pourquoi: *Miranda* signifie un *donjon* d'après Raynouard (Lexique Roman, Tom. IV, pag. 239); mais ici *tor miranda* pourrait bien être la *tour* ou la *cité mirable* de nos chansons, c'est à dire Orenge.

(³) Cité par Raynouard, Lexique Roman, Tom. II, pag. 56.

Enfin Raimbaut de Vaqueiras parle aussi de Thiebaut [1]:

E sanc jorn fon enemic
Anc Tibautz ab Lozoic,
Non fets plaitz ab tans plazers
Com en quan sos tortz mes ders.

Remarquons que la première de ces citations est fort vague et n'implique nullement l'existence d'un roman provençal sur le héros; ensuite il faut observer que les deux dernières nomment le roi de France Louis et non Charles: or, cela semble indiquer que les poètes ont eu en vue des chansons en lange d'oïl, parce que dans les poèmes provençaux Louis ne put être mis en contact avec Guillaume ni Tiebaut.

Enfin il est à remarquer que dans l'Histoire des Albigeois on lit:

Senhors, remembre vos *Guilhelme al cort nés*,
Co ab seti d'Aurenca sufrit tan desturbiers.

Le surnom a ici une physionomie toute septentrionale, qui semble prouver que si Guillaume vivait encore dans les souvenirs du peuple, il n'était le héros d'aucune production littéraire.

Dans la vie de saint Honorat, écrite par Ramond Feraud, il est parlé de la conquête de Narbonne et d'Arles par Charlemagne, ainsi que de la bataille d'Aleschans qui précède ce dernier fait d'armes [2], mais il paraît que la tradition est ici si confuse qu'on ne peut attacher aucune importance à cet écrit pour la solution de la question que nous avons posée.

Quoiqu'il en soit, dès la première moitié du onzième siècle les chansons sur Guillaume en romane du Nord étaient fort en vogue, et on les chantait non seulement dans toute la France mais même en Italie et en Angleterre. Nous renvoyons aux passages d'Ordéric Vital et de la Légende de Gellone cités ci-dessus: ajoutons que le fameux Robert Guiscard,

---

(1) Cité par Fauriel, Hist. de la Poésie Provenç., Tom. III, pag. 481.

(2) Voyez Fauriel dans l'Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 239.

le conquérant de la Pouille, se faisait répéter, vers la même époque,

Les vers de Guillaume au cort nez
A clère vois et à dous sons (1).

C'est d'un siècle plus tard que date la rédaction que nous possédons, et qui, comme nous l'avons vu, ne diffère pas essentiellement des textes plus anciens.

Par rapport à la contexture de l'ensemble des traditions, M. le Dr. Hoffmann a émis une opinion à laquelle nous devons nous arrêter un instant. „La chanson, dit-il (2), qui comprend environ les deux tiers du manuscrit de l'Arsenal, et dont la bataille d'Aleschans forme le noyau, renferme en dehors de celle-ci des éléments, qui dans les textes remaniés ont donné lieu à des branches distinctes, qui se rattachent à la chanson guerrière par des événements antérieurs ou postérieurs. D'après la nature si mouvante de l'épopée populaire, la critique circonspecte ne peut encore décider si, d'un côté, ce groupe de branches s'est développé de chansons primitives plus courtes, tandis que d'un autre côté elles furent fondues, sous la main des poètes picards en une seule chanson plus étendue; ou si une seule chanson-mère fut divisée plus tard dans les branches que nous connaissons, et dont le manuscrit de l'Arsenal présenterait encore l'unité primitive."

Le manuscrit de l'Arsenal contient en dehors de la chanson principale: *Le moniage Renouart* et *Le moniage Guillaume.* Quant à ces éléments qui font suite à la bataille d'Aleschans qu'elle doit contenir, ils se composent de *La Bataille de Loquifers*, qui, dans les textes plus récents, forme une branche distincte. Il suffit d'un coup d'œil sur le sujet de cette partie (3) pour s'apercevoir qu'elle n'est qu'une con-

(1) Voyez M. Paulin Paris, Garin le Loherain, Tom. I, préface, pag. XII.

(2) Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orenge, pag. 62.

(3) Voyez l'analyse de M. Paulin Paris dans le trosième volume de ses Manuscrits françois, pag. 157 suiv., ou dans le tome XXII, de l'Histoire litt. de la France.

tinuation des prouesses de Renouart, qui, sans aucun doute, ne peut pas être entrée dans une composition primitive. Quant aux éléments qui auraient donné lieu à des branches qui se rattachent en tête à la chanson d'Aleschans, je doute qu'un examen plus complet que celui auquel les circonstances ont permis M. Hoffmann de se livrer ([1]), constatera l'existence de ces éléments.

Nul doute que les plus anciennes branches que nous possédons ne présentent le développement de chansons distinctes, plus anciennes et plus courtes, qu'on n'a tâché de réunir et de coordonner que plus tard, comme l'a très-bien compris Fauriel ([2]), et auxquelles sont venus se joindre en premier lieu les expositions, tels que *le Covenant Vivien;* et les continuations, tels que *la Bataille de Loquifer;* ensuite le récit des exploits des fils et des ascendants du héros principal. Il n'y a que l'ancienne chanson des *Enfances Guillaume*, aujourd'hui probablement perdue, qui ait été lacérée pour former les deux nouvelles branches fort incomplètes que nous possédons actuellement.

D'après l'opinion la plus accréditée nos chansons portent en elles la preuve de leur descendance de chansons plus anciennes et plus courtes. Il arrive souvent, dans la plupart des branches, comme dans une foule d'autres chansons de geste, qu'une situation est peinte deux, voire trois fois de suite, dans deux strophes ou tirades consécutives. D'où viennent, que signifient ces répétitions? Ces questions ont été longuement débattues par Fauriel ([3]), M. H. Monin ([4]), M. Ferdinand Wolf ([5]) et autres; et le résultat de leurs recherches est que ces variantes sont autant de restes de versions ou chansons populaires sur le même sujet, de sorte que ces

---

([1]) Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orenge, pag. 62.
([2]) Hist. de la Poésie Provenç., Tom. II, pag. 244.
([3]) Ibidem, pag. 292 suiv.
([4]) Dissertation sur le Roman de Roncevaux, pag. 69 suiv.
([5]) Ueber die Leistungen der Franzosen für die Herausgabe ihrer National-Heldengedichte, pag. 168 suiv.

poèmes se composeraient de „la réunion inintelligente de plusieurs autres" ([1]). Il n'y a, autant que nous puissions nous le rappeler, que M. Paulin Paris qui ait émis un opinion différente: il suppose que ces répétitions émanent des jongleurs, qui voyant certains passages applaudis, se conformaient au goût de leur auditoire en les répétant sur une rime nouvelle.

M. Ferdinand Wolf ne croit pas qu'une poète se serait donné la peine de répéter plusieurs fois le même thème avec de légères variations, puisqu'en premier lieu il se serait bien vite aperçu de l'inopportunité de cette tactique, et que d'ailleurs peu de jongleurs eussent eu à leur disposition une telle richesse de rimes ([2]).

A la première de ces objections on peut répondre que „le mode par lequel les productions littéraires agissent sur le plublic auquel elles sont destinées, doit avoir quelque influence sur leur forme" ([3]); ainsi ce qui ne serait pas permis dans un poème destiné à être lu, n'a souvent guère d'inconvénients dans un chant uniquement destiné à l'oreille. Quant à la seconde remarque, elle tombe devant les exemples de savoir-faire dont presque toutes les chansons de geste fourmillent.

Quant à nous, nous avons de la peine à nous faire à l'idée de ces diaskeuastes, enfilant à plaisir l'une après l'autre plusieurs strophes d'autant de versions différentes d'un poème, sans autre but apparent que de délayer le texte. Au contraire, nos chansons, surtout celle de la *Bataille d'Aleschans*, prouvent que les jongleurs aimaient à reproduire à plusieurs reprises, et cela non seulement dans des couplets consécutifs, les scènes émouvantes. D'ailleurs, si la supposition concernant les diaskeuastes était vraie, il s'en suivrait que les poèmes où les répétitions abondent fussent les plus anciens, comme l'admet M. du Méril ([4]): et c'est à quoi s'oppose une étude attentive des chansons du cycle de Guil-

(1) M. Ed. du Méril, La Mort de Garin, Préface, pag. XIV.
(2) L. c. pag. 173.
(3) Fauriel, Hist. de la Poésie Provenç,, Tom. III, pag. 221.
(4) La Mort de Garin le Loherain, Préface, pag. LXV.

laume d'Orange; car elles reviennent presque régulièrement dans la plus moderne des branches de notre recueil, *la Prise d'Orange*, se trouvent en bien moins grand nombre dans la *Bataille d'Aleschans*, et n'apparaissent guère dans la plus ancienne rédaction du *Moniage Guillaume.*

Avant de passer aux textes remaniés disons un mot des différences entre les systèmes rhythmiques des rédactions anciennes et plus modernes.

Toutes deux sont écrites en vers épiques de dix sillabes (1) et en tirades monorimes; la seule différence que présentent les textes les plus anciens, c'est que chaque tirade est terminée par un vers tronqué de six sillabes avec une désinence féminine (2).

Les textes remaniés suppriment ce vers, ou contiennent à sa place un, quelquefois deux vers complets; mais la comparaison des deux versions démontre que, sans aucun doute, c'est là une innovation. Nous pouvons renvoyer aux variantes pour la comparaison générale, mais il ne sera pas superflu d'alléguer ici quelques exemples pour démontrer que le vers tronqué terminait primitivement les tirades.

Voici une couple de vers supprimés placés entre crochets:

Vs. 68. Par mi ses plaies voit ses boiaus issir,
(En trois lieus ou en quatre.)
Vs. 321. Dex! quel damage, si hardiz homs ne fu
(Très le tans Jéremie!)

---

(1) Parmi ces vers réguliers on trouve quelques exemples de vers de douze sillabes. M. Hoffmann a fait remarquer que de tels vers se trouvent dans presque toutes les chansons anciennes (Amis et Amiles, pag. 102); cependant la comparaison des différents manuscrits prouve qu'ils sont dûs à des fautes de copiste, comme on peut voir dans nos variantes.

(2) Dans le Moniage Guill. vs. 169 on lit:

Bien failli demi pié.

M. Hoffmann en conclut (Ueber ein Fragment des Guil. d'Or., pag. 4) que la désinence masculine est admise; mais comme c'est la seule fois qu'elle se présente, il est plus naturel de penser à une faute de copiste, comme le manuscrit en contient plusieurs.

Vs. 2122. „Non faz-je, sire, Jhesu vos soit garans!"
(Dist la dame honorée.)
Vs. 6065. Mar senbloit home qui onques torchat pot
(As grans cos que il done.)

Un coup d'œil suffit pour démontrer que les vers supprimés sont nécessaires dans la phrase, qui sans eux reste incomplète.

Voici quelques passages où le petit vers est remplacé:

Vs. 2163. Fu onques dame tant éust sages dis,
Com a ceste contesse!
(Fu onques dame tant fust de sages dis!
Or me consaut Dex et sains Esperiz.)
Vs. 2904. Dist l'un à l'autre: „Guillaumes est marris,
Jà fera diablie."
(Mar le véismes entrer en cest païs.)
Vs. 4728. Si l'affubla, que li cuers li destine (*var.* devine)
Car chou estoit ses frères.
(Qu'il est ses frères, mès n'en est nule fine.)
Vs. 5757. Dit Renoars: „Or vois-je aprenant,
Or irai à l'escole."
(Dès ore iré mes cox plus adouçant.)
Vs. 2315. Dex le conduie, qui fist ciel et rosée,
Et sa mère Marie!
(Dame Guiborc a sovent regretée.)

Le choix ne peut pas être douteux entre ces leçons: la clarté et la vigueur plaident efficacement pour le texte de l'Arsenal.

Enfin voici deux nouvelles et dernières preuves du peu de talent de l'arrangeur:

Vs. 899. De mon lignage ai perdu tot le grain,
Or n'i a mais que la paille et l'estrain,
Que mors est li barnage.

Cela est poétique et clair, cependant les autres manuscrits ont préféré:

De mon lignage ai perdu tot le grain;
Ahi Orenge, or estes-vos envain
Jà mès n'aurez secors de chastelain.

Guiborc, réine, Dex vos ait en sa main!
Ne fu tel dame dès Adan et Evain.
Vs. 293. N'ot si fort home jusqu' à la mer betée,
Fors Renoart, fils sa seror, l'ainz-née,
Et Ancebier del puis de Grimolée;
Cil sont fort à merveille.

Au lieu de ce dernier vers les autres lisent, sinon sans rime au moins sans raison:

Là fu la force del tinel esprovée.

Il est donc indubitable que les tirades se terminaient originairement par un petit vers, qui fut supprimé dans les textes plus modernes.

Ce petit vers était evidemment destiné à avertir le musicien que la strophe était terminée; elle avait pris la place de l'exclamation *Aoi* qui termine les stances de la chanson de Roland, et prouve que le poème était destiné à être chanté avec accompagnement se musique (1). Or, s'il est vrai que *l'absence* de ce vers tronqué ne prouve pas nécessairement que le poème n'était pas destiné à être chanté (2), il semble néanmoins naturel d'admettre que son *rejet* dénote que l'on a voulu approprier le texte au récit, probablement puisque l'usage de chanter les poèmes populaires était passé de mode, résultat que nous avons déjà obtenu ci-dessus par une autre voie.

M. Paulin Paris a clairement prouvé qu'il fut un temps où l'on chantait les poèmes épiques (3); encore vers l'an 1200 Jean Bodel parle de

Cil bastart jugleor qi vont par cez vilax
A ces grosses vieles as despennez forriax,
Chantant de Guiteclin;

et le *roman de la Violette*, ecrit vers 1225, nous dépeint un jongleur chantant avec accompagnement de la „viele" plu-

(1) Voyez M. Diez, Altromanische Sprachdenkmale, pag. 87. M. Ferd. Wolf, Ueber die Lais, pag. 26, 166, 190.

(2) M. le Dr. Hoffmann, Ueber ein Fragment des Guil. d'Or. pag. 4.

(3) Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 263—4.

sieurs tirades de notre chanson de *la Bataille d'Aleschans.* Remarquons cependant que, si dès 1150 l'usage s'introiduisit en France d'écrire des poèmes en petits vers de huit sillabes, destinés à être récités ou lus, et non pas chantés, cela prouve que les mœurs et le goût avaient changé: ces vers destinés à la lecture répondaient évidemment à un besoin social, qui doit indubitablement avoir réagi sur le mode de produire les chansons de geste. Nous ne croyons donc rien hasarder en admettant que dès cette époque, et même un peu plus tôt, l'usage de *chanter* les grands poèmes tomba en désuétude, comme semble le prouver cette tendance à remplacer par des rimes plus exactes les assonnances qui ne flattaient que médiocrement l'ouïe dès qu'il leur manquait le rhythme cadancé du chant. M. Hoffmann indique comme l'époque de l'apparition de la rime exacte dans les tirades monorimes, la fin du XIe siècle (1), ce qui coïncide admirablement avec la remarque que nous venons de faire.

Il est probable que l'usage de chanter les gestes se soutint plus longtemps parmi le peuple, „par ces vilax", que parmi les classes élevées et polies; néanmoins paraît-il que dans les dernières années du douzième siècle un poème chanté faisait exception (2). Si les poètes se servent toujours du verbe chanter, en parlant de leurs compositions, il faut avouer, avec Fauriel (3), que „c'est une formule imitée de compositions antérieures auxquelles elle convenait plus strictement."

Enfin, au système rhythmique appartient encore la rime ou l'assonnance. Nos chansons présentent à cet égard deux systèmes très distincts. Dans les trois premières de notre recueil l'assonnance est très-libre; dans la cinquième la rime exacte prévaut à peu d'exceptions près; et la quatrième fait de visibles efforts pour arriver à la même exactitude.

---

(1) Ueber ein Fragm. des Guil. d'Or. pag. 5.

(2) Toutes nos chansons s'adressent aux barons, quelques unes aussi aux dames.

(3) Hist. de la Poésie Proven., Tom. II, pag. 290.

Or, une observation générale nous apprend que le système de l'assonnance libre est antérieur à la rime plus exacte ([1]): faut-il en conclure que la rédaction de la *Bataille d'Aleschans* est postérieure à celle des autres branches de la geste? Nous ne le croyons pas. En premier lieu, de ce soin de la rime exacte on ne peut guère conclure que ce soit une forme plus moderne, puisque les autres branches, évidemment aussi remaniées, et même de composition plus récente, devraient alors manifester la même tendance. Il y a d'autres chansons évidemment très-anciennes qui sont rimées avec soin, p. e. *Raoul de Cambrai*, *Aubri le Bourgoing*, *Jourdain de Blaivies* dans sa dernière partie ([2]); et M. Diez a déjà remarqué que les monuments les plus anciens de la poésie romane manifestent déjà une tendance marquée vers la rime exacte ([3]), comme le poème de *Boèce*; et il en est de même de la *Chanson d'Alexis*, qui remonte au onzième siècle ([4]). D'ailleurs, la *Bataille d'Aleschans* est bien plus sobre dans l'emploi de la rime féminine que les branches précédentes: sur plus de 8000 vers il n'y a que 24 strophes en désinence féminine, tandis que le *Charroi de Nîmes* en compte 14 sur moins de 1500 vers, et la *Prise d'Orange* 17 sur un peu plus de 1800. Et encore quelle différence entre elles. Celles de la *Bataille d'Aleschans* sont de la plus grande simplicité: sept tirades en *ée* (une en *ées*), six en *ie*, quatre en *ière*, deux en *aigne*, une en *ace*, *age* et de même une en *ile*, *ine*, enfin une très-courte en *aille*. Le *Charrois* et les autres branches, au contraire, n'ont chacune qu'une seule tirade en *ée*, et un coup

---

([1]) M. Diez, Altromanische Sprachdenkmale, pag. 84.

([2]) Après le vers 2512. Faut-il en conclure que la rédaction de ce poème est dûe à deux mains différentes?

Nous ne parlons pas du Roman d'Aspremont, parce qu'il est d'une date plus récente: ce poème a cependant un grand air de famille avec nos chansons.

([3]) L. c. pag. 84.

([4]) Publiée par M. Wilh. Muller, dans Haupt's Zeitschrift für Deutsches Alterthum, Tom. V, pag. 302 suiv.

d'œil sur notre premier volume suffira pour prouver combien elles aiment les terminaisons molles. Eh bien! la rime masculine, plus appropriée au chant, semble être un signe manifeste de haute antiquité ([1]), qui contrebalance bien l'induction qu'on pourrait tirer de la rime exacte pour mettre en question l'ancienneté de la *Chanson d'Aleschans.*

Il y a cependant encore une autre question que nous ne pouvons que poser, c'est celle-ci: le système rhythmique de cette chanson prouverait-il qu'elle descend directement d'un texte provençal? La comparaison avec le roman de *Ferabras*, p. e., pourrait le faire croire; mais il nous semble incontestable que ce poème est, sinon une traduction, de la romane du nord, du moins inspiré par d'autres poèmes en langue d'oïl, qui lui ont servi de modèle ([2]).

Enfin, dans la seconde moitié du douzième siècle les anciens textes de nos chansons furent remaniés: on remplaça les expressions surannées par d'autres plus courantes, on supprima les terminaisons lyriques des tirades, on retoucha quelques descriptions, on délaya par-ci par-là quelques passages, et l'on introduisit quelques observations personnelles.

Les anciens textes étaient-ils depuis un certain temps demeurés oubliés et enfouis dans les bibliothèques des monastères, et les renovateurs les tirèrent-ils de leurs cachettes? Quelques branches de la geste répondent affirmativement à cette question. Le manuscrit de Boulogne de la chanson des *Enfances* p. e. affirme qu'un moine de l'abbaye de Saint-Denis avait renouvelé les vers qui depuis cent ans étaient restés en oubli dans le cloître ([3]). Dans une des rédactions postérieures du *Moniage Guillaume* on lit, vs. 5:

([1]) Voyez M. Diez, Altromanische Sprachdenkmale, pag. 83.

([2]) Si l'espace ne nous manquait, nous prouverions, sinon à l'évidence, du moins avec beaucoup de probabilité, que l'auteur du *Ferabras* avait sous les yeux les chansons mêmes de Guillaume d'Orange.

([3]) Voyez le passage ci-dessus, pag. 75.

L'estoire en est au mostier Saint-Denis,
Moult a lonc tens qu'ele est mise en oubli.

M. Paulin Paris, s'armant de ces allégations des jongleurs, en conclut ([1]) que ces compositions populaires „seraient sorties, sinon toujours, au moins fréquemment, des retraites monastiques. C'est là que les religieux auraient été, pour ainsi dire, en possession de les écrire, et, ce qui est plus inattendu, d'en traiter à l'amiable avec les jongleurs, ces comédiens du moyen-âge."

Comme d'autres chansons contiennent des allégations analogues, il dit ailleurs ([2]): „Sans les églises de Brioude, de Gellone, de Mortara, de Saint-Faron, de Dortmund, peut-être n'aurions-nous pas conservé les gestes de Renouart, de Guillaume d'Orenge, d'Amis et Amile, d'Ogier le Danois et de Renaud de Montauban."

Cependant pour admettre le fait il faudrait supposer que la tradition eût été oubliée pendant un laps de temps assez considérable, ce qui n'est guère probable; ensuite il faudrait une raison spéciale et indubitable pour qu'on reprit un genre de poésie tombé en désuétude, justement à une époque ou un autre genre devint populaire et refoula de plus en plus les anciennes traditions trop rudes et peu conformes aux nouvelles mœurs; et cette raison on ne l'a pas même cherchée.

M. Tarbé a demandé ([3]): „N'est-il pas naturel, qu'ils aient trouvé secours et encouragement dans les communautés religieuses? Pourquoi n'auraient-ils pas consulté les chroniques de Saint-Denys, et les poèmes écrits par ordre de Charlemagne en langue latine ou dans l'idiome national?"

Nous répondons simplement, à la seconde question: que nos poèmes, comme toutes les chansons de geste, sont puisés dans les traditions populaires et non dans les chroniques monacales: que les jongleurs n'ont probablement pas

---

([1]) Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 472.
([2]) Ibidem, pag. 400.
([3]) Le Roman de Girard de Viane, Introduction, pag. XXVIII.

tiré leurs sujets des chants nationaux dont Charlemagne avait ordonné la collection, puisque cette collection était déjà perdue à l'époque dont nous parlons; et que même si elle eût existé, les jongleurs du douzième ou treizième siècle n'auraient pas compris grand'chose à l'idiome du huitième.

D'ailleurs, les moines n'étaient généralement pas portés à conserver ou propager ce qu'ils appelaient les mensonges des jongleurs: et sur ce point nous nous rapportons aux expressions de la légende de Gellone et d'Orderic Vital. Notre texte même de la *Prise d'Orenge* prouve que les clercs contredisaient les chanteurs populaires:

Ge ne cuit mie que jà clers m'en desdie,
Né escripture qu' en ait trové en livre.

Au lieu donc d'ajouter trop naïvement foi aux assertions trompeuses des jongleurs, nous n'y verrons qu'un mensonge pour donner plus de poids et de crédit à leurs compositions, mensonge dont d'ailleurs Fauriel a déjà démontré le peu de valeur (1). Et à bon droit; car à moins de révoquer en doute la véracité des jongleurs, il faut pleinement ajouter foi à Gautrer Map lorsqu'il prétend puiser son roman de *Lancelot* dans les régistres officiels des exploits des chevaliers de la table ronde, *les livres des aventures*, écrits par ordre du roi Artus et „*gardés en l'aumaire de Salebières*" (2); et il est douteux qu'on veuille aller jusque là.

Les textes remaniés sont-ils tous de la même main? M. Tarbé est seul pour l'affirmer, et il faut avouer que l'éditeur des poètes champenois n'a pas la main heureuse dans ces sortes de questions. Il prétend que tous les poèmes de notre recueil non seulement, mais toutes les branches de ce cycle, en remontant jusqu'à Garin de Montglane, sont l'œuvre d'un seul homme, de Bertrand de Bar-sur-Aube. Les différences de langage ainsi que du système rhythmi-

(1) Hist. de la Poésie Provençale, Tom. II, pag. 281—282.

(2) Voyez mon édition du Roman de la Charrette, préf. pag. XXIII.

que auraient dû le désabuser; mais ce qui est inconcevable c'est qu'il semble admirer son „gentil clerc", non comme l'arrangeur, mais comme le premier auteur de „ces poèmes qui ne forment qu'une seule épopée, écrite en l'honneur d'une même famille (1)".

Le début du *Moniage Rainouart* nous révèle un autre nom de trouvère:

Qui d'Aleschans ot les vers controuvez,
Ot tout ces moz perduz et oubliez,
Ne sot pas tant qu'il les éust rimez.
Or les vous a *Guillaumes* restorez,
Cil de *Batpaumes*, qui tant en est usez
De chansons fère et de vers acesmez,
Par quoi l'ont pris maint jongléeur en hez,
Qu'il les avoit de bien fère passez.

M. Hoffmann croit qu'il faut aussi lui attribuer le *Moniage Guillaume* (2), on ne sait trop pourquoi. Si cela eût été, on pourrait s'attendre à le voir mentionner l'œuvre précédente dans le préambule de l'autre, mais il n'en est rien. Au contraire, le début du *Moniage Guillaume* (3) rappelle toutes les chansons sur Guillaume à l'exception de celles du *Moniage Renouart* et de la *Bataille de Loquifer*. Cela a décidé M. Paulin Paris à attribuer ces deux branches au même auteur (4), ce qui nous paraît beaucoup plus plausible.

Le *Charrois de Nîmes* mentionne un second nom dans la leçon du manucrit de La Vallière No. 27, fo. 96 b. Dans ce manuscrit les branches ne sont pas coupées de la même manière que dans les autres. Le *Charrois* ne commence qu'au vers 931 de notre édition, les précédents faisant partie du *Couronnement Looys*. La première strophe y est précédée de ce préambule, qu'on ne trouve pas dans les autres manuscrits:

---

(1) Le Roman de Girard de Viane, Introd. pag. XXVI.
(2) Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orenge, pag. 40.
(3) Nous l'avons cité ci-dessus, pag. 146.
(4) Les Manuscrits françois, Tom. III, pag. 167.

Seigneurs barons, or oiés la devise
Com faitement quens Guilaume a emprise
D'aler à Nimes, qui par enginz fu prise,
Si com orrez avant que guères *lise.*
Or est-il droit c'un petit vous descrise
Com faitement la cité est assise.
En un val siet, s'a entour grant porprise,
Mainte montaigne et mainte roche bise,
Les murs d'entour furent fet par mestrise,
Une fontaine i sourt d'une falise,
Dont cent moulins mouloient de grand guise.
Et dit *Geraumes:* or est droit c'on avise
Com faitement la cité soit conquise.

Ce passage est extrêmement curieux: non seulement il nous apprend probablement le nom du jongleur du quatorzième siècle, *Geraume*, qui arrangea le texte de ce manuscrit, mais il prouve qu'à cette époque ces compositions étaient réellement *lues* et non *chantées.*

Nous ne connaissons aucun détail de la vie des deux personnages nommés.

Au commencement du treizième siècle on tenait, à ce qu'il paraît, Chrestien de Troies pour l'auteur de la *Bataille d'Aleschans:* nous n'avons pas besoin d'ajouter que c'était à tort. Wolfram von Eschenbach, dans sa traduction de cette chanson, se croyant obligé de reprendre l'auteur de l'original de ce qu'il avait représenté Guillaume arrivant à Montloon dans un costume assez débraillé (1), s'exprime ainsi (2):

Adramahût und Arabi,
die rîchen stet in Môrlant,
sölhe pfelle sint in unbekant,
als sîn wâpenroc, mit steinen clâr,
drûf verwieret her unt dar,
daz man des tiwern pfelles mâl

(1) Comparez notre premier volume, pag. 282—283.
(2) Edition de Lachmann, 125, 12, pag. 480.

derdurch wol kôs al sunder twâl:
als was ouch drob daz kursît.
Cristjâns ein alten tymit
im hât ze Munleûn an gelegt;
dâ mit er sine tumpheit regt,
swer sprichet sô nâch wâne.

Le savant éditeur dit à propos de ce passage (1): „Il serait tout aussi surprenant que Chrestien de Troies eût composé des poèmes en longs vers, que de supposer un poème de Guillaume d'Orange écrit en rimes plates." Il semble vouloir donner à entendre que le Chrestien mentionné par Wolfram n'est pas l'auteur fécond des romans de la table ronde; il n'est toutefois pas impossible que le traducteur eût cette pensée, car au commencement du treizième siècle on attribua en Allemagne bien des choses à ce même Chrestien, qu'on avait appris à connaître par les imitations de Wolfram von Eschenbach et de Hartman von der Aue. Ainsi Heinrich von dem Türlin le nomme, avant 1242, l'auteur d'un ouvrage qu'il traduisit, et qui a pour titre: *Der Abentheuer Krone* (2).

On peut néanmoins assurer sans trop de hardiesse que le *minnesinger* se trompait.

(1) Ibidem: Vorrede, pag. XL.
(2) Voyez M. Gervinus, Geschichte der deutschen National. Litteratur, Tom. I, 2e éd., pag. 491.

XII.

Après avoir étudié notre geste au point de vue historique il nous reste à la caractériser comme œuvre d'art.

Bien des personnes pensent encore fermement que l'art n'a rien à voir dans les productions littéraires du moyen âge, et même des personnes qui font autorité.

En parlant de nos vieux poètes en général, un sévère critique a dit qu'ils „n'offrent point de vastes créations, point de ces fables marquées au coin de l'inspiration grandiose ou d'une délicieuse fantaisie" ([1]). Par rapport à la chanson principale de notre collection M. Paris souscrit à cet arrêt en disant: „Il ne faut pas demander au viel auteur un grand art de composition; il n'y a d'autre récit que la grande bataille, et les beautés de détail peuvent seules expliquer l'intérêt très-réel de l'ouvrage" ([2]).

M. L. Vitet, qui par un article très-remarquable sur la *Chanson de Roland*, publié dans la Revue des Deux-Mondes ([3]), a prouvé sa compétence en cette matière, ne s'étonne aucunement que la muse épique du moyen âge soit en discrédit dans l'esprit de tant de gens, auxquels il donne grandement raison. Selon lui, la cause de ce discrédit, la voici: c'est

„Parce qu'on s'obstine à donner comme autant d'épopées d'insipides divagations, sans plan, sans mesure et sans fin.

„Suffit-il de quelques saillies, de quelques traits heureux,

([1]) Journal des Savants, Nov. 1844, pag. 676, cité dans l'Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 269.

([2]) Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 508.

([3]) Livraison du 1 Juin 1852.

d'avantures sans cesse renaissantes, pour justifier ces pompeuses promesses? Ce qui fait une épopée, ce n'est pas un chapelet de quinze ou vingt mille vers commençant au déluge ou tout au moins à la prise de Troie; ce ne sont même pas quelques beautés épiques plus ou moins clairsemées. Qu'on donne à ces poèmes tous les noms qu'on voudra, loin de les dédaigner, nous aimons, nous admirons les trésors qu'ils renferment; mais les saluer du titre d'épopées, c'est leur rendre mauvais service, et pour l'honneur du moyen-âge il serait temps de les débaptiser" (¹).

Je crains bien que le brillant auteur ne se soit laissé entraîner hors des voies de l'équité par prévention pour l'objet de son étude, la *Chanson de Roland*, à laquelle seule, dit-il, le nom d'épopée convient et appartient. Qu'une bonne partie de cette tirade soit parfaitement vraie, on n'en disconviendra pas; seulement il sera permis de douter si elle est bien applicable à toutes, voire même à la majorité des chansons de geste. Je ne sache pas que ni la *Chanson des Lorrains*, ni celle *d'Ogier d'Ardenne*, de *Raoul de Cambrai*, d'*Aubry le Bourgoing*, de *Girard de Viane*, ni de *Guillaume d'Orange* commencent au déluge ou à la prise de Troie. D'ailleurs, quiconque s'occupe sérieusement de l'étude de la littérature romane, sait parfaitement, car l'observation ne date pas d'hier, que tous les poèmes historiques ont subi l'action des amplificateurs et continuateurs à perte de vue, rimeurs cycliques, qui, méconnaissant les lois les plus naturelles de l'esthétique, ont ajouté branche sur branche au récit principal, ou l'ont fait précéder de la généalogie et de l'histoire de l'enfance du héros, ou d'une ennuyeuse préface, racontant au long des gestes antérieures, auxquelles le vrai poème ne faisait qu'allusion. Cela est vrai pour toutes les chansons de geste que nous venons de nommer; mais il suffit heureusement d'un peu de sagacité pour débarasser le vrai noyau du poème de tout ce fatras cyclique. Et ces noyaux, qui oserait leur appliquer l'épi-

(¹) Ibidem, pag. 859—860.

thète d'„insipides divagations sans plan, sans mesure et sans fin"? Il n'y manque ni unité, ni ces événements plein de grandeur, ni cette narration grandiose dans sa simplicité, qui leur ont fait appliquer le nom d'épopée.

Mais il ne s'agit pas d'écrire un plaidoyer pour les chansons de geste en général, mais de mettre en lumière la valeur poétique des traditions sur Guillaume d'Orange.

Nous ne nous occuperons pas de toutes les branches de la geste, qui a été amplifiée en raison de sa popularité: nous nous bornerons aux chansons les plus anciennes, c'est-à-dire celles des *Enfances* et de la *Bataille d'Aleschans*. Commençons par nous rappeler sommairenent le sujet de ces poèmes.

Un jeune homme de race noble, fils du comte de Narbonne, d'une stature athlétique, d'une valeur peu commune, plein d'ardeur pous se mesurer avec les infidèles qui tenaient sa patrie sous un joug déshonorant, se rend avec ses frères à la cour de l'empereur, où sa valeur, éprouvée aux yeux de tous dans un combat singulier contre un champion étranger, le rend digne d'être armé chevalier par le monarque lui-même.

Avant d'arriver à la cour il avait rencontré des messagers de l'émir Tiebaut, l'ennemi redoutable qui menaçait Narbonne. Ils venaient d'Orange, où ils avaient été demander la main de la belle princesse Orable pour leur seigneur. Un combat s'engage, dans lequel les messagers sont vaincus, et Guillaume, mû par le désir d'humilier son ennemi, renvoie ses confidents à Orange pour mander à la princesse qu'il se présentera devant elle aussitôt qu'il sera armé chevalier, pour l'épouser après avoir tué Tiebaut.

Celui-ci épouse en attendant la belle, et met le siége devant Narbonne, qui est défendue par Ermengard, la mère du héros. Guillanme, instruit de la position difficile où se trouve sa mère, revient à la tête d'une armée, défait Tiebaut et le force à s'embarquer pour l'Afrique.

Orable cependant est devenue amoureuse du jeune guerrier qui avait juré de venir l'enlever à l'émir; mais elle se

trouve enfermée dans Orange. Guillaume, par un coup hardi, s'en rend maître et épouse sa maîtresse, qui se fait préalablement baptiser et reçoit le nom de Guibourc.

Mais les mécréants ne le laissent pas en jouissance paisible de sa conquête: par esprit de vengeance et dans l'espoir de reconquérir Orange et de punir Orable et son ravisseur, une armée formidable se jette sur la France, après que Vivien, le neveu du héros, les a poussés à bout en mutilant sans merci quelques centaines de prisonniers. Un combat furieux, une vraie bataille, s'engage dans la plaine de l'Aliscamp. Guillaume vole à la rescousse de son neveu, qu'il trouve expirant. Lui-même, après avoir vu tomber tous ses compagnons autour de lui, parvient à peine à se sauver, et regagne à force d'efforts héroïques Orange. Mais comme l'armée sarrasine ne tarde pas à mettre le siége devant ce refuge, il en sort clandestinement et va chercher secours près du roi de France à Laon. Le roi Louis a succédé à son père, après la prise d'Orange, et c'est à Guillaume qu'il doit la couronne, dont un redoutable parti avait voulu le priver. Cependant, il hésite à payer le tribut de reconnaissance à son défenseur, et ce n'est qu'après une scène très-passionnée que Guillaume le détermine à lui accorder ce qu'il désire. Une armée formidable est bientôt sur pié. Les infidèles sont battus, et Guillaume rentre dans la possession de son domaine conquis.

Nous le demandons avec confiance, sont-ce là d' „insipides divagations, sans plan, sans mesure et sans fin"? N'est-ce pas au contraire *l'événement épique* que Hegel donne pour base à l'épopée? Les idées, les sentiments, l'essence d'un peuple, a-t-il dit, exprimés dans la forme qui leur est propre et naturelle, et présentés comme un événement historique, voilà le sujet et la forme de la poésie épique (1).

(1) »Die gesammte Weltanschauung und Objektivität eines Volksgeistes, in ihrer sich objektivirenden Gestalt als wirkliches Begebniss vorübergeführt, macht den Inhalt und die Form des eigentlich Epischen aus."

Hegel's Vorlesungen ueber Aesthetik, ed. Hotho, III, 331.

Or, quel poème pourrait mieux répondre à cette définition que les deux chansons de Guillaume d'Orange? Mais dans cette peinture épique il faut nécessairement un point central: ce point central c'est l'action individuelle d'un personnage éminent. Cette action ne peut pas être arbitraire ou fortuite, elle doit émaner nécessairement du caractère du héros et de la situation dans laquelle il se trouve. Eh bien! les événements qui se déroulent dans le poème de Guillaume d'Orange se groupent autour de l'action individuelle du héros et en dépendent. L'idée générale du poème c'est la délivrance du pays des Sarrasins, mais cette idée se complique du désir de Guillaume de se rendre maître du domaine et de la femme du chef des ennemis, et de la peine que lui coûte la défense de ce bien, une fois qu'il l'a conquis.

Et quant au caractère du héros, il nous apparaît fort et complet: il a un véritable attrait parce qu'il exprime, non seulement les sentiments et les idées populaires d'une époque héroïque, mais aussi les sentiments les plus élevés de l'humanité. Si d'un côté il est sans pitié pour les ennemis de la foi (V. 1173), d'autre part il aime les siens d'un amour désintéressé, il est prêt à pardonner et oublier l'offense; s'il a l'âpre rudesse d'un homme de fer, cette rudesse même est la preuve de la noblesse de son âme; il est plein de bon sens et d'honneur; son dévouement à son seigneur légitime n'est surpassé que par son amour pour la vérité et la droiture; sa bravoure est à toute épreuve; et sa piété, brochant sur le tout, le fait, plus que tout autre qualité, le type du guerrier chrétien de son époque. On peut, avec M. Gervinus [1], se révolter contre la crudité de la scène qui se passe à Laon, contre la singulière morale d'Orable, qui renie ses Dieux, son mari et ses enfants pour se jeter dans les bras d'un mari chrétien; on peut se récrier contre la férocité que manifestent les héros, Guillaume aussi bien

---

[1] Geschichte der poëtischen National- Litteratur der Deutschen, Tom. I, pag. 433.

que Renouard, à l'égard des Musulmans, tout cela est compensé par les scènes attendrissantes entre Guillaume et son neveu mourant, son congé de Guibourc, son vif sentiment de la justice et de la loyauté, sa piété sincère, qui à chaque moment se font jour. Certes, le caractère de Guillaume d'Orange mériterait un examen détaillé, l'appréciation du poème ne pourrait qu'y gagner.

La varieté d'heureux détails est assez généralement reconnue dans nos chansons, pour que nous n'ayons pas besoin d'insister sur cepoint.

Qu'on n'aille cependant pas croire que nous sommes tellement préoccupés du poème que nous avons mis au jour que nous le tenons pour parfait: il y a loin de là. Même envisagé dans son antique unité il contient des défauts majeurs.

Si d'un côte la manière dont les poèmes populaires ont circulé a agi heureusement sur le ton et le style des chansons de geste en général, en le rendant clair, simple, harmonieux; en leur donnant la vraie couleur épique par l'absence d'observations, de raisonnements, qui nuisent à la marche du récit; ce même fait a amené, comme nous l'avons vu plus haut, des redites, des répétitions des passages les plus marquants, qui devaient nuire à la plasticité des tableaux, dès que ces poèmes n'étaient plus chantés à la foule émue. Une main habile et intelligente n'a pas fait disparaître ces vestiges d'une mode passée; elle n'a pas non plus comblé l'apparente lacune entre les deux chansons originairement distinctes, quoique cela eût été bien facile; elle n'a rien fait pour amener la transition du caractère de l'écuyer ardent de la chanson des *Enfances* à celui du chevalier plus réfléchi, plus mûr de la branche *d'Aleschans;* elle n'a pas remanié certains traits à peine ébauchés, qui auraient mérité d'être mis en relief pour assurer l'harmonie totale; enfin elle ne s'est pas souciée de porter la lime sur le système métrique en effaçant le disparate éclatant dans la manière dont les deux parties sont rimées.

D'ailleurs, si l'on ne veut pas s'arrêter aux deux branches

les plus anciennes qui forment une unité, si l'on veut baser son opinion sur la réalité de la fin du douzième siècle, sur la totalité des branches cousues à la suite l'une de l'autre sans trop de discernement et sans tact épique aucun, l'on est en droit de faire bien d'autres reproches encore à la geste de Guillaume d'Orange.

Car, quoique notre essai historique sur la formation et le développement des diverses parties de la tradition ait dû démontrer que l'opinion des savants allemands est erronnée lorsqu'ils prétendent que l'esprit des croisades a ressuscité les chansons oubliées de Charlemagne et des preux qui combattirent sous lui les Sarrasins (1), puisque nous avons vu que pendant la première moitié déjà du onzième siècle les chansons sur Guillaume d'Orange étaient fort populaires et répandues, au point que nous devons en conclure que la tradition n'a jamais été interrompue, — M. Gervinus a néanmoins pleinement raison lorsqu'il fait observer que l'épopée héroïque au moyen âge a malheureusement toujours eu la tendance de s'assimiler à l'actualité, au lieu de se fortifier sur sa base naturelle, qui est l'antiquité (2). Au lieu de se perfectionner dans ses limites naturelles, l'épopée en général, et les traditions de Guillaume d'Orange en particulier, se sont toujours étendues, ont graduellement élargi leur cadre, soit pour flatter l'orgueil de certaines familles, soit pour rester en possession

(1) Voyez M. Gervinus, Geschichte der Poetischen National-Literatur der Deutschen, Tom. 1, 2e édit., pag. 177.

(2) »Statt sich in sich selbst zu vollenden, sahen wir das heroische Epos ohne Aufhören sich erweitern, und ganz gegen alle Regel, ganz gegen allen Vortheil, mit den Zeiten so fortrücken, dasz wir es bei jeder Umgestaltung mit der Gegenwart gleich stehend fanden. Das Epos, als eine Dichtungsart, die sich mit der Vergangenheit beschäftigt, was ihr allgemeinstes und festestes Kennzeichen ist, hätte darum eben stets auf die Vergangenheit gerichtet bleiben sollen; dann hätte sich Alles zur Klarheit geordnet, die erzählten Begebenheiten hätten sich lebendiger dargestellt, und die Form hätte die Ruhe und das Gleichmasz der alten griechischen Gedichte sich wenichstens in einem höheren Grade aneignen müssen." Ibidem, pag. 304.

de cette popularité qu'elles ne croyaient se garantir qu'en se mettant perpétuellement à l'unisson des idées, des sentiments, des impressions du jour. Cela dut nécessairement nuire à la clarté et au fini du tableau, et cela donna lieu, le caractère historique aidant, à cette immense série de tableaux, souvent hétérogènes, qui aboutirent à une biographie éclatante et poétique, mais qui ruïnèrent le caractère vraiment épique de la tradition, et la firent déchoir, dans sa dernière forme, du rang de l'épopée.

Mais enfin, qu'on accorde à nos chansons le titre d'épopée ou non, on conviendra sans peine qu'elles contiennent une poésie grande et noble, qu'elles brillent par des scènes de détail du plus haut intérêt et d'une plasticité émouvante.

Il en est de la geste de Guillaume d'Orange comme de toutes les chansons épiques populaires du moyen âge: „tombées depuis longtemps dans un discrédit général, il est douteux que le goût moderne consente à les remettre en honneur". Cependant, plus on étudie le moyen âge, plus on reviendra des préjugés qui l'ont fait méconnaître et déprécier ses productions artistiques et littéraires d'une manière trop absolue. Toute préoccupation hostile doit tomber devant la vérité, qui finira par se faire jour par l'étude sérieuse des monuments empreints du cachet de ce génie populaire qui mérite toute l'attention, toute la sympathie des penseurs.

En attendant, nos chansons auront toujours leur prix, car „elles seront toujours étudiées avec un grand profit par l'historien, l'antiquaire, le philologue, le moraliste, et sans doute on jugera qu'à tous ces titres elles méritent une place considérable dans l'histoire du génie littéraire de la France" (1).

---

(1) M. Paulin Paris, Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 272.

XIII.

Nous avons parlé en commençant de l'intérêt des textes français pour la critique de la traduction allemande de Wolfram von Eschenbach. Quoiqu'il n'entre pas dans nos vues de nous occuper longuement de ce poème allemand et de l'étudier au point de vue esthétique, nous ne pouvons nous dispenser de démontrer rapidement que Wolfram a bien certainement travaillé sur les chansons en romane du Nord qui sont parvenues à notre connaissance, laissant aux littérateurs allemands de tirer les conséquences ultérieures pour l'appréciation de leur grand poète, non de ces données furtives, mais d'une étude plus approfondie de la matière.

Nous avons vu plus haut (¹) que Lachmann n'avait pas d'opinion arrêtée sur la source de Wolfram, quoiqu'il penchât vers la négative pour ce qui concerne nos chansons. M. M. Gervinus (²) et Koberstein (³) soupçonnent de même que l'original sur lequel il travailla est perdu. Il n'y a que M. Mone qui affirme positivement que nos chansons ne peuvent être la source du poème allemand (⁴). Voici ses rai-

---

(¹) Pag. 2, note 1.

(²) Geschichte der poetischen National-Litteratur der Deutschen, Tom. I, 2e éd., pag. 432.

(³) Grundrisz der Geschichte der deutschen National-Litteratur, 4e édit., pag. 217.

(⁴) Anzeiger zur Kunde Teutscher Vorzeit, Tom. V. col. 182: »Die teutsche Bearbeitung hat einen anderen Eingang, verschiedene Behandlung und andere Form, nämlich kurze Verse, Abschnitte von je 30 Versen, mit drei Gleichreimen am Schlusse (?) jedes abschnittes. Das französische Gedicht war daher nicht die Quelle des teutschen Werkes, hat auch keine dreitheilige Anlage, sondern 14 grosze Abtheilungen, worin die ganze Sage begriffen ist."

sons: le poème allemand commence différemment, est autrement divisé en plusieurs branches, et suit un autre système métrique.

On voit qu'il n'y a que le premier de ces arguments qui mérite un examen sérieux: les deux autres ne valent pas la peine de s'y arrêter.

Effectivement le poème allemand commence d'une autre manière, et son auteur ne s'est occupé que d'une seule chanson, celle de la *Bataille d'Aleschans*: mais il reste à examiner si la conclusion qu'en tire M. Mone est admissible.

Wolfram lui-même dit fort peu de chose de l'original sur lequel il travailla: il affirme seulement que le Landgrave Herman de Thuringue lui donna connaissance de l'histoire du héros, qui s'appelle en Français *Cuens Guillaumes d'Orange.*

3,8. Lantgrâf von Dürngen Herman
tet mir diz mær von im bekant:
er ist en franzoys genant
kuns Gwillâms de Orangis.

„Le héros, poursuit-il, est fort en honneur en France: car quiconque en ce pays connaît sa famille avoue qu'elle s'élève au dessus de celles de tous les princes, et que lui-même est le meilleur des Français, sauf Charlemagne":

3,25. Man hœrt in Francrîche jehen
swer sîn geslähte kunde spehen,
das stüende übr al ir rîche
der fürsten kraft gelîche.
sine mâge wârn die hœhsten ie.
âne den keiser Karlen nie
sô werder Franzoys wart erborn:
dâ für was und ist sîn prîs erkorn.

„Les Français les plus nobles ont témoigné de sa geste que jamais histoire plus attrayante ne fut contée avec plus de vérité et de dignité. Point de fables ne l'ont altérée: on en fait foi en France; nous allons la raconter ici: c'est une tradition vraie quoique extraordinaire."

5,8. Franzoyser die besten
hânt ir des die volge lân,
daz süezer rede wart nie getân
mit wirde und ouch mit wârheit.
underswanc noch underreit
gevalschte dise rede nie:
des jehent si dort, nu hœrt se ouch hie.
diz mære ist wâr, doch wunderlîch.

Alors commence le récit. Le comte Aymeri de Narbonne avait sept fils, qu'il répudia en adoptant pour hoir l'enfant d'un des ses vassaux les plus fidèles, qui avait perdu la vie en son service. Il ne laissa à ses propres enfants ni château ni richesses; il les envoya loin de lui à la cour de l'empereur Charlemagne, qui devait avoir besoin d'eux, et chez qui leur vaillance pourrait leur valoir l'amour des belles dames et un renom chevaleresque.

„L'heur et le malheur qui furent leur partage, nous n'en parlerons pas, nous ne nous occuperons que du héros de la tradition, de Guillaume".

7,1. Wie vil si sorgen dolten,
und wass ouch freude erholten,
und wie ir manlîchiu kunst
wîbe minne und ir herzen gunst
mit ritterschaft bejageten......
wil ich nu mîne rede sparn,
und grîfen an den einen
den diu âventiur wil meinen;
Willalm der selbe hiez.

„Vous avez entendu ci-devant, et je n'ai pas besoin de vour renouveler ce récit, comment Guillaume entra en service à la grande satisfaction de beaucoup de cœurs bien nés: comment il gagna Orable, ce qui coûta la vie à bien des gens qui n'en purent mais: elle l'aima, l'épousa, et se fit baptiser du nom de Guibourc. Son mari, le roi Tiebaut, fut bien dolent de la perte de son amour: il eut à regretter son honneur et sa femme, ses châteaux et son domaine. Sa douleur rétentit jusqu'aux confins de l'Inde. La Provence

en souffrit depuis, et la mer n'a pas autant de vagues qu'il y eut d'hommes tués pour cette cause."

7,23. Ir habt ouch ê wol vernomen
(es endarf iu nu niht mære komen),
wie daz mit dienste sich gezôch,
des manec hôch herze freude vlôch.
Arabeln Willalm erwarp,
dar umbe unschuldic volc erstarp.
diu minne im leiste und ê gehiez,
Gyburc si sich toufen liez.
Waz hers des mit tôde engalt!
ir man, der künic Tybalt,
minnen flust an ir klagete:
ûz freude in sorge jagete
mit kraft daz herze sînen lîp.
er klagete êre unde wîp,
dar zuo bürge unde lant.
sîn klage mit jâmer wart bekant
unz an die ûzern Indîâ,
Provence her unde ouch dâ
gewan sît jâmers künde.
des meres fluot der ünde
mac sô manege niht getragen,
als liute drumbe wart erslagen.

„Guillaume y gagna los et honneur. Je me tais sur leurs aventures, et je vous parlerai de l'armée qu'amena le roi Terramer (Desramé)."

8,26. Swaz dâ enzwischen sît geschach,
des geswîg ich von in beiden,
den getouften und den heiden,
und sage des hers überkêr,
daz brâhte der künec Terramêr.

„Pour venger la perte d'Orable, celui-ci, qui était son père, vint en France avec une armée innombrable, et en la plaine d'Aleschans se firent tant d'exploits, qu'on peut bien appeler cette bataille une tuerie, si l'on veut choisir le vrai mot."

10,17. Ze Alitschanz ûf den plân,
dâ wart sölch ritterschaft getân,
sol man ir geben rehtez wort,
diu mac für wâr wol heizen mort.

Après avoir énuméré les forces des ennemis, il s'écrie: „Ici je dois raconter la souffrance des bonnes gens en ce jour de mort, d'après la tradition véridique. En Aleschans on vit marcher à l'encontre de Desramé l'armée du marquis Guillaume avec une contenance virile:

13,2. Nu muoz ich guoter liute leit
künden mit der wâren sage,
an ir urteillîchem tage.
Uf Aleschanz erzeiget wart
gein Terramêrs übervart,
daz man sach mit manlîcher wer
des marcgrâven Willalmes her.

C'est donc ici que le traducteur commence à suivre la tradition française écrite, *diu wâre sage*, c'est à dire la *Bataille d'Aleschans;* et les vers cités rappellent évidemment le préambule: *En icel jor* etc., comme semble aussi le prouver l'expression „an ir urteillîchem tage".

Cependant, comme le poète allemand n'a pas parlé du combat antérieur de Vivien, ni des blessures que celui-ci avait reçues avant l'arrivée de Guillaume, il raconte ici comment Vivien faisait partie de l'armée de son oncle et vint avec lui en Aleschans; puis, comment dans une des premières joutes il fut blessé à mort par Nöupatris roi d'Oraste (22, 20). Les détails de ce combat sont complétement de l'invention de Wolfram, et ils n'ont aucun rapport avec le récit qu'on trouve dans la branche du *Covenant Vivien*, vs. 611 suiv.

Ce n'est que vers la 40e tirade, pag. 440 de l'édition de Lachmann, que le poème allemand commence à suivre régulièrement le cours de la chanson française, non cependant sans plusieurs transpositions. L'espace nous manque pour produire la preuve que réellement notre chanson est la source du travail de Wolfram: une couple de citations

parallèles ne suffiraient guère, il faudrait livrer une comparaison suivie. Nous ne pouvons que donner l'assurance que cette comparaison a été instituée, et qu'elle nous a donné la conviction pleine et entière que Wolfram a voulu reproduire notre chanson, et cela d'après le texte remanié, comme nous le prouverons par une couple d'exemples.

Vs. 402 suiv. de notre édition (Tom. I, pag. 225) le texte de l'Arsenal, que nous avons cru devoir suivre ici, dit très-simplement que Vivien, blessé à mort, fit une courte prière pour recommander son oncle à Dieu (vs. 410 — 413). Le texte remanié amène un ange à ces côtés pour le *reconforter* (voyez les variantes au vers 410). Wolfram a reproduit cette scène dans la 49e tirade (éd. Lachmann, pag. 445).

Le texte remanié donne une brillante description de l'armure du payen Aerofle, vs. 1315—1354; elle ne se trouve pas dans le manuscrit de l'Arsenal, mais on en retrouve l'écho dans les strophes 77 et 78 de Wolfram (pag. 458). Les vers 1359—1361 sont de même une addition, cependant l'assertion

Avec tot ce est de si grant biauté,
Jà n'en auroie la moitié aconté,

est rendue de cette manière:

Ich het iu vil ze sagenne
von sîner hôhen werdekeit.

Les vers 3786—3865, tirés du manuscrit de l'Arsenal, sont remplacés dans les autres par un passage beaucoup plus court: la comparaison de la 201e strophe du poème allemand prouve qu'ici encore il suit le texte rajeuni.

Ces exemples doivent suffire à prouver péremptoirement notre sustenu.

Parmi tant de rapports entre les textes français et allemands il y a cependant bien des divergences: le *minnesinger* du treizième siècle a poli et adouci bien des crudités de l'original; ses personnages parlent et agissent beaucoup plus poliment; ses descriptions sont plus brillantes; mais cela n'attaque pas, dans son essence, la conception pri-

mitive. Ce n'est que dans la dernière partie, dans la seconde bataille d'Aleschans, qu'il ne suit plus le texte roman sur le pié; mais nos variantes feront voir qu'en cet endroit les manuscrits français eux-mêmes diffèrent beaucoup entr'eux; il ne serait donc pas impossible qu'ici Wolfram eût puisé dans une rédaction qui nous est inconnue.

Maintenant, l'identité du fil de la narration et de cette multitude de passages où les deux poèmes conviennent textuellement, est-elle l'effet d'un pur hasard, et les différences prouvent-elles que le poète allemand a suivi un autre modèle? Nous ne le pensons pas, puisqu'il y a une explication fort naturelle de ces différences. Elles ne nous étonneront plus lorsque nous nous rappelons que Wolfram, malgré son talent hors ligne, ne savait ni lire ni écrire. Il l'affirme lui-même, p. e. *Willehalm* 2, 19 (Lachmann, pag. 424):

Swaz an den buochen stêt geschriben,
des bin ich künstelôs beliben;
niht anders ich gelêret bin:
wan hân ich kunst, die gît mir sin.

Et ailleurs, dans sa traduction du Percheval, il dit plus explicitement encore (*Parzival*, 115, 27):

Ine kan decheinen buochstap.

Il dut donc se fier beaucoup à sa mémoire, et il n'est pas étonnant que celle-ci l'ait trompé assez souvent.

D'ailleurs, quoiqu'il ait passé une bonne partie de sa vie à traduire des poèmes romans, il paraît qu'il n'était pas de première force pour bien comprendre le Français. Il semble l'avouer lui-même, *Willehalm* 237, 3. Dans l'original une nouvelle tirade commence, vs. 4426 par ces mots:

Endementiers que il se vont *lojant*,

ce qui fournit au traducteur l'occasion de dire:

Herbergen ist *loschiern* genant,
sô vil hân ich der sprâche erkant;
ein ungefüeger Tschampâneys
kunde vil baz franzeys
dann ich, swiech franzoys spreche.

Il y paraît bien. Au vs. 840 de la *Bat. d'Aleschans* on lit:

„Biax sire niés, tant vos avoit amé (Guiborc)
.Vij. anz toz pleins géus à son costé.
Quant je *à termes* vos oi armes doné,
Por vostre amor i furent adoubé
Cent chevalier et d'armes conréé".

Wolfram traduit, en brodant, 62, 23:

„Ouwê, sprach er, Vivîans,
waz du nu stæter sorgen gans
Gyburge der künegin!
als ein vogel sîn vogelîn
ammet unde brüetet,
als het si dich behüetet,
almeistic an ir arme erzogen.
. . . .
Hey *Termes mîn palas*,
wie der von dir gehêret was!
mich dûht dîn hôher prîs so wert:
ich gap hundert knappen swert
durch dich, des muoz ich volge hân.

(Comparez cependant la variante V, 4373.)

En racontant la mort de Vivien, le jongleur dit qu'après avoir fait sa confession, vs. 926:

L'ame s'en vet, n'i pot plus demorer:
En Paradis la fist Dex osteler,
Avec ses angles et metre et *aloer*.

Wolfram se laissant guider par le son de ce dernier mot, traduit, 69, 10:

Sîn jungez lebn
erstarp: sîn bîhte ergienc doch ê.
Reht als *lign alôê*
al die boum mit fiwer wærn enzunt,
selch wart der smac an der stunt,
dâ sich lîp und sêle schiet:
sîn hinvart alsus geriet.

L'épée d'Aerofle, vs. 1344,

Rois Plantamor la dona Salatré,

Et Salatrez, *li rois d'antiquité*,
Cil la dona l'amiré Acéré.

Wolfram ne comprenant pas bien les mots soulignés, dit, 77, 24:

Ein swert der künec Pantanor
gap dem künege Salatrê:
der gabz *dem künege Antikoté:*
der gabz Esserê dem emerâl.

Ainsi *Willehalm* 40, 24—26 prend le contrepié de nos vers 72—73; et la strophe 223, vs. 20—23 exprime bien mal nos vers 4231—4233, où il est parlé des payens et non des défenseurs d'Orange.

Nous osons espérer que ces deux causes réunies suffiront à expliquer la conformité et les divergences des deux poèmes.

Enfin, il paraît que Wolfram ne connaissait pas la branche du *Covenant Vivien*, puisqu'il ne s'en sert pas, et que cependant elle n'eût pas nuit à l'unité de la conception. Il fait mention du *Charroi*, 298, 14:

Ich was sô lange ein koufman,
unz ich Nîmes gewan, die guoten stat,
mit wagen; dar nâch ich bat
in gevancnisse ir minne
sîn wîp die küeneginne.

Il résulte même de ce passage qu'il a en vue le *Charroi* suivi de la *Prise d'Orange*, comme il se trouve dans nos manuscrits.

Quand Guibourc donne, dans notre chanson, une armure à Renouart, vs. 4756,

Qui fu son oncle l'armiré Tornifier,

c'est à Synagon qu'elle a appartenu selon Wolfram 293, 28:

Ez truoc der künec Synagon
in dem sturme do er den markîs vienc,
da diu grôze schumphentiure ergienc,
do der künic Tybalt wart entworht.

De prime abord ce passage pourrait faire croire que Wolfram a eu connaissance du *Moniage Guillaume*, mais le dernier vers prouve le contraire, comme ils résulte surtout des

vers suivants. Les manuscrits français contiennent plusieurs allusions à la captivité de Guillaume auprès de Synagon: probablement Wolfram s'en est servi mal à propos, ensuite il a imaginé une solution telle quelle pour ses compatriotes qui ne comprendraient pas l'allusion.

Nous avons vu ci-dessus (pag. 217), que le poète parle des *Enfances:* il n'a pas besoin de répéter le récit des amours de Guillaume et d'Orable, puisqu'il était connu en Allemagne. L'ensemble du passage, où il est en même temps parlé du service où Guillaume entra pour subvenir à ses besoins,

wie daz mit dienste sich gezôch,

rend plausible la supposition qu'il veut parler de cette première rédaction de la chanson des *Enfances*, dont nous avons signalé l'existence; et il est fort remarquable que Wolfram lui-même nous dit que cette chanson était répandue en Allemagne, naturellement dans une traduction. Il est toutefois probable qu'elle se perdit ou tomba dans l'oubli, puisque dans la seconde moitié du treizième siècle deux poètes, d'un talent contestable, reprirent en sous-œuvre la tâche de Wolfram, en traduisant les autres parties de la geste de Guillaume d'Orange. Ces poètes étaient Ulrich von Türheim et Ulrich von dem Türlin. D'une autre traduction en Bas-Allemand il ne reste que quelques fragments (1).

(1) Voyez M. Koberstein, Grundriss der Geschichte der Deutschen National-Litteratur, pag. 217, et M. San-Marte, Leben und Dichten Wolframs von Eschenbach, Tom. II, pag. 81.



XIV.

Nous terminerons cette dissertation déjà si longue et cependant encore incomplète, par quelques observations sur notre mode de publication.

Il existe plusieurs manuscrits de la geste de Guillaume d'Orange, tous malheureusement plus ou moins incomplets. M. Paulin Paris en a signalé six à la bibliothèque impériale, dont cinq contiennent toutes les branches que nous avons mises au jour (¹). Un septième se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal. En dehors des grandes collections de Paris on trouve un huitième manuscrit, extrêmement intéressant, à Boulogne-sur-mer, dont M. Mone a publié la description et quelques fragments (²); un neuvième se trouve à Berne, signalé dans le catalogue de de Sinner et par M. Achille Jubinal (³). Enfin, la bibliothèque de Saint-Marc à Venise possède un dixième manuscrit, qui ne contient que la *Bataille d'Aleschans* (⁴).

Il nous a été impossible de consulter tous ces manuscrits, ce que nous regrettons surtout pour le No. 7535 de la bibliothèque impériale, qui doit contenir un texte ancien et pur. Nous avons fait usage des quatre suivants:

(¹) Hist. Litt. de la France, Tom. XXII, pag. 547. Ce sont les Nos. 7535, 7186^{3}, $7535^{4\text{-}4}$, 6985, (8202)', La Vallière 23.

(²) Anzeiger zur Kunde Teutscher Vorzeit, Tom. V, col. 181 suiv.

(³) No. 296, in-4⁰, écriture du treizième siècle. Voyez le Rapport à M. Le Ministre de l'Instruction Publique, par Achille Jubinal, 1838, pag. 20.

(⁴) Voyez M. Adalbert Keller, Romvart, pag. 29—38, où le commencement a été reproduit.

No. 7186³ (A), du treizième siècle, décrit par M. Paulin Paris, dans le sixième volume de ses Manuscrits François;

No. 6985 (B), également du treizième siècle, décrit dans le troisième volume de l'ouvrage remarquable cité;

No. 23 du fonds de La Vallière (V), deux magnifiques volumes in-fo. du quatorzième siècle;

No. 185, Belles lettres françaises, de la bibl. de l'Arsenal (Ar.), in-8⁰ du commencement du treizième siècle.

Comme nous l'avons déja remarqué, ce dernier manuscrit contient le texte le plus ancien; nous n'avons cependant pas pu en faire la base de notre édition pour plusieurs raisons:

1⁰. parce que ce manuscrit ne contient pas les branches I—IV de notre recueil;

2⁰. parce que les tirades de cette leçon finissent par le vers tronqué qui a été omis ou refondu dans les autres manuscrits, ce qui aurait amené une disparate dans la forme des textes que nous publions;

3⁰. parce qu'enfin le manuscrit de l'Arsenal présente de grandes lacunes, indiquées dans nos variantes.

Cependant, vu la superiorité de la leçon de ce manuscrit, nous nous en sommes servi autant que possible pour restituer au texte de la *Bataille d'Aleschans* sa simplicité primitive et en élaguer les additions postérieures.

Nous avons pris pour base de notre édition le texte du manuscrit A, que nous avons généralement suivi: les lacunes qui le déparent ont été comblées par le manuscrit B, qui découle évidemment de la même source, quoiqu'avec de légères différences de dialecte; neanmoins le texte de B est moins correct et un peu rajeuni.

Là où le manuscrit B nous faisait défaut nous avons puisé dans V. Ce beau manuscrit en deux volumes in-fo., écrit vers le millieu du XIVe siècle, a puisé à une bonne source, et présente plus d'affinité avec Ar. qu'avec A ou B; il porte cependant toutes les traces d'un remaniement littéraire. Il est modernisé en tant, qu'on y remarque une tendance prononcée à substituer la rime exacte à l'assonnance, à prévenir le hiatus, à écarter la césure féminine, ce qui

s'obtient le plus souvent en délayant le texte primitif, en substituant deux vers à un seul. Enfin à plusieurs reprises on y trouve intercalé un vers pour expliquer une expression trop concise ou confuse.

Nous avons, autant que possible, ramené les différentes leçons dont nous avons fait usage à l'orthographe du manuscrit A. Assez souvent cette leçon omet l'*s* final du nominatif: la comparaison des autres manuscrits nous a permis de le restituer presque toujours. Nous n'avons pas cru devoir avertir toujours de ce changement, qui repose toujours sur la majorité des manuscrits. Quant aux autres modifications de notre texte, nous en avons scrupuleusement rendu compte dans nos *Variantes*.

M. Lenormand s'est plaint de ce que „jusqu'à ce jour, on a rarement appliqué à nos écrivains du treizième siècle les procédés de la critique comparative."

M. Paulin Paris a relevé cette phrase pour la combattre (1). „En quoi diffère, demande-t-il, la critique comparative de la critique ordinaire?" Et il assure ensuite à bon droit qu'il n'a pas n'égligé de soin ni de critique dans la comparaison des manuscrits des anciens poèmes qu'il a publiés.

Cependant M. Lenormand n'a pas entièrement tort: et voici comment.

M. Paris et M. du Méril ont publié la meilleure partie de la *Chanson des Lorrains:* ils ont consulté plusieurs manuscrits, sur lesquels ils ont reconstruit le texte avec beaucoup de sagacité, mais ni l'un ni l'autre ne nous font part des leçons qu'ils ont rejetées. Si leur texte est le fruit d'une comparaison critique des manuscrits, le lecteur n'est pas à même de *comparer* à son tour, et doit se reposer sur le tact des éditeurs (2). Or, quelque grande que puisse

(1) Les Manuscrits françois, Tom. IV, pag. 424.

(2) A propos de l'édition du Garin de M. Paris, M. Mone disait (Anzeiger V, 361): »Hätte Paris die Lesarten der ältesten Hss. vollständig mitgetheilt, so könnte man sich den Text selber machen, jetzt ist man der Einsicht des Herrn Paris hingegeben, und weisz nicht welche Hs. man in seinem Texte vor sich hat."

être la confiance en leur science, ce procédé est contraire à une étude consciencieuse, qui exige aussi de la part du lecteur cette *critique comparative* dont parle M. Lenormand.

Voilà pourquoi nous avons imprimé les variantes à la fin de ce volume; nous avons cependant cru pouvoir nous dispenser d'y ajouter les raisons qui nous ont fait préférer telle ou telle leçon: un examen attentif rendra toute explication superflue. Nous nous sommes laissé guider dans notre choix par le bon sens et les exigences esthétiques et historiques; on nous saura gré, sans doute, que nous ayons laissé de côté toutes les allusions aux branches que nous n'avons pas admises dans notre collection.

Un dernière remarque par rapport aux pages précédentes, c'est que nous espérons qu'un étranger, écrivant par nécessité dans une langue étrangère, n'a pas besoin de faire valoir ses excuses pour les nombreux barbarismes et solécismes de son style. D'ailleurs, les preuves de bienveillante urbanité que nous avons reçues de la part des érudits français lors d'une publication précédente, nous font livrer celle-ci au public avec confiance.

VARIANTES.

I.

LI CORONEMENS LOOYS.

Le texte d'apès le No. 7186³ (*A*), *les variantes du ms.* 23 *La Vallière* (*V*).

Vs. 6, Nul mot à dire, V. Nul m. n'en die. 10, n'estuet, V. ne cuit.

Vs. 11, pl. il vous d'entendre. 12, Bone ch. b. f. pour aprendre. 15, Li maine, V. Le meillor. 16, Cil aleva à son pooir le règne. 18, Jà y apent Ba. et Al. 20, Et Berrier et N. et T.

Vs. 28, Es, V. Ays. 38, punès, V. pusnais.

Vs. 43, A. Cel jor i ot offerande moult bele.

Vs. 83, V. Né orfelin à r. s. f. 86, V. que vous ne la bailliez. 97, V. fesons les cheveus rooignier. 99, marreglier, V. marrublier. 101, A. Bernarz d'Orliens. 105, V. Messire est joene. 109, héritier, V. chevalier. 131, V. Sa bone espée r'a el fuerre fichié. 136, devant lui, A. à terre. 139, Por quoi, A. Par quoi.

Vs. 157, V. Et sainte église. 159, V. pense de chier tenir. 168, ne'l te, A. ne vos.

Vs. 176, V. por pueple justicier. 183, Qu'envers, V. Envers. 191, V. Ton anemi fai tantost assegier. 197, A. Quar se François le ten. s. p. 205, poier, A. paler. 220. A non Deu, V. En non D. 231, qu'il le volt, V. ne s'en volt. 236. .xv. anz, V. .v. anz.

Vs. 265, V. Quar par ce Dieu qui mist Noel en l'arche. 268, V. bien en soit créable. 269, saiche, V. sage. 273, *manque dans* V. 299, Que, A. Quar. 304, Galafres, A. Garsiles. 305, *Ce vers manque dans le ms., mais voyez*

2224. 312, Le plus, A. Del plus. 326, A. unes noveles tex. 331, A. unes noveles aspres. 333, Chartres, V. Chapre. 334, *manque dans* V. 337, amiables, V. ennoiable. 341, Que il, A. Qui li; V. Qu'il li. 352, *Il y a ici évidemment une lacune, à moins qu'on ne veuille lire* vs. 353: Cil a destroit; *ce qui n'est pas probable parce que plus tard il est question de plusieurs rois qui auraient dû être nommés ici. Voyez* 359 *et* 389. 368, V. pour la terre gaitier. 381, paien sont, A. ne furent.

Vs. 382, li quens (l. cuens), A. Guillaumes. 384, secors, A. ferons. 401, V. Onc soudoier n'ot soudées si larges. 403, A. tant soit né fol né saige. 415, V. ensaigne y atache. 419, homes, A. somes. 424, V. qu'en le face. 427, V. sinacle. 428, *Après ce vers* V. *intercale les suivants:*

„Qui en cest jour mourra en la bataille,
En Paradis sera son héritage
Que nostre Sire à ses bons amis garde.
Saint Gabriel li sera guionage."
Lors se levèrent, chascun saisi ses armes
Envers la gent orgueilleuse et sauvage.
Si com issir durent devers le barge,
A la grant porte, qui n'estoit mie basse,
„Seignor baron, dist l'apostoiles sages,
Ici endroit, *etc.*

435, galice, V. calice. 437, V. tant de gentil barnage. 438, A. qu'en le saiche. 451, V. né calice né chape. 463, V. esmaiable. 476, V. Rome quite et à héritage. 512, galice, V. calice. 516, oses de Deu pl. AV. oses ici pl. 541, V. m. e. quant terre est souz ses piez; *Les deux vers suivants manquent.* 548-9, *manquent dans* A. 554, fet-il, A. font-il. 561, V. Yve et Yvon Hardrez et Ber. 562, V. Et l'arc. et Naymes au vis fier. 563, V. et le Danois Ogier. 564, V. Guerin et Angelier. 567, A. Et vo bon père. 573, A. Onques il veult. 574, A. Puis ne porra. 579, abessier, V. avilier. 580, puis, A. puisse. 582, *Après ce vers* A *porte encore*: Ardoir en feu, né en ève noier;

589, A. aporte. 596, V. Fors que sanz plus l'espas de .iij. deniers.

Vs. 617, *manque dans* A. 633, Desus, V. Desouz. 636, V. arc et son dart afaitié. 645, A. Maces. 647-8, *de ces deux vers* V *n'en fait qu'un:* A son col pent un escu de quartier. 649, A. Mès arc né lance. 651, chastoier, V. gaaignier. 653, *après ce vers* V *intercale celui-ci:* Envers son oncle s'est li Turs adreciez; *et le* 655 *manque.* 658, A. Por c. F. si m'estuet avancier. 666-8, *Au lieu de ces trois vers* A *porte:* Trusqu'à Mahom l'ont paien convoié. Vs. 681, abrivé, A. effraé. 691, V. Glorieus Dieu, qui de virge fus nez. 701, A. Fouir en terre, venir et l. 708, *manque dans* A. 710, Par le déluge, V. De la lignie. 719, sanc, A. cors. 723; V. St. Honestasse. 727, esmeré, V. honouré. 733, *manque dans* A. 740, V. Enz en Jherusalem, *ce qui fait de ce vers un Alexandrin.* 746, A. La Marelaine. 748, clères, A. chères. 753, V. xxx deniers par désespérauté. 762, estopez, V. bouté. 772, José, V. Joseph. 773, V. Qui à Pilate vous avoient rouvé. 774, remué, V. descloé. 775, levé, V. posé. 788, effraé, V. tout armé. 794, conseult, V. m'ajut. 802, Tost essera, V. Moult tost sera. 805, deffier, V. adosser. 807, AV. ton parenté. 816, la cité, V. l'alosé. 821, V. loge souz feste cheminel. 826, les sorciz, V. le grenon. 827, *manque dans* A. 828, Cuivers, A. Envers.

Vs. 838, nés un, AV. ne c'un. 844, A. Il v. en t. ce sèvent moult de gent. 852, chasement, A. chastement. 858, errament, V. à tourment. 866, L'ante, A. Lance(?) 870, fier mautalent, V. grant hardement. 880, empereor, AV. emperère. 881, V. Et Lombardie et trestoute Toscane. 888, espié, A. escu. 930, V. Toute la gorge — — du col. 936, dessevre, V. randonne. 949, Triers, V. Sus. 986, procession, V. ramembroison. 1001, Dont, A. Nos. 1010, *après ce vers* A *intercale celui-ci:* La Magdeleine féistes le perdon.

Vs. 1064, destrossée, V. destesée. 1066, escume—beste, V. escrie—lisse. 1095, Qui, V. Or. 1102, De devant, V.

Droit devant. 1111, henapier, A. chevalier. 1114, vengié; A. tranchié. 1132 *lacune évidente.* 1141, l'ai, A. le. 1166, *manque dans* A. 1189, créu, V. tenus. 1200, *manque dans* A. 1214, A. Le roi Garsile i fu ap. 1215, Monstre, A. Monte. 1229, V. qui le cop a sentu. 1235, A. maint chétif.

Vs. 1248, chose, V. change. 1251, tot premier, A. prisonnier. 1253-64, *manquent dans* A. 1288, compasser, V. conseillier. 1311,13,16, *manquent dans* A. 1315, respoitié, V. replégié. 1338, destrossèrent, V. deffermèrent. 1343, lez un buisson, V. sus un perron. 1344, *après ce vers* V *intercale:* Où voit Guillaume vers lui s'est adreciez. 1345, à pié, V. as piez. 1374, effraez, V. abrievez. 1375, V. De douce France sont venuz le regné. 1376, matez, A. lassez. 1382, por, A. de. 1386-7, *manquent dans* V. Vs. 1407-19, *La leçon de* V *offre de légères variantes.*

Vs. 1422, *après ce vers tous les mss. portent:* Trestote avoit entr'obliée Orable. *Ce vers a été omis parce qu'il se rapporte à la* Chanson des Enfances Guillaume, *que nous n'avons pas cru devoir reproduire ici.* 1432, mil chevaliers, A. .iiij. m. home. 1438-9, *pour ces deux vers A porte*: Tant qu'il i vinrent ne s'arestèrent guère. 1459, V. que il l'aient murdri. 1460, V. dit le franc pelerin. 1462, AV. le lignage.

Vs. 1494, apoint, V. aqueurt. 1498, A. plet vuel estre; V. roi vuel estour. 1507, sai que doie, A. soi que doi. 1513, V. Souz chaperons les fors coifes d'acier. 1521, au riche duc, V. le duc Richart. 1573, V. Souz chaperons les bacinez fermez. 1578, V. Tost en seroit li agais deffermez. 1579, encusez, V. amenez. 1584, fès, V. fet. 1608. V. Guerin de R. 1623, celier, A. soler. 1627, *manque dans* A. 1629, V. N'i mete gage fors l. t. t. 1643, V. Et de cheval et de bon escuier. 1649, qui torne vers, V. c'uevre devers.

Vs. 1658, vient devers, V. oeuvre vers. 1687, V. Prenez les tours, frans homs, ge vous en pri. 1701, V. Que ne cuidastes. 1734, cil t'a, AV. tu m'as. 1744, fossiers, V.

murtrier. 1751, fauxe, V. faillent. 1768, Acelin, V. Lancelin.

Vs. 1778-1947, *lacune d'une feuille dans* A. 1791,1800, Acelin, V. Ancelin.

Vs. 1951, l'enclina, V. le sacha. 1952, la destre, V. le destre. 1954, tranchier, V. sachier. 1956, li prist, V. le prent. 1959, *manque dans* A. 1963, traïr, V. fausser. 1964, asproié, V. proié. 1967, Après, V. La pès. 1968, Si le, V. Si se. 1970, murtrir, V. murdrir. 1971, V. à leur coutiaus. 1977, desnichier, V. deslogier. 1978, V. seigneur voudrai ici lessier. 1994, *ce vers manque dans* A. 1215, *après ce vers* V. *intercale*: Et retenir par grace de ses homes.

Vs. 1218, Pierrelate, A. Pierrelarge. 2023, Annadore, V. Evendure. 2026-28, *manquent dans* A. 2030, Or an hennors, V. Or au harnois. 2034, chevauchier, V. repérier. 2037, .ij.c., V. .ij. mile. 2045, V. chose fet-il moult que legiers. 2047, A. N'osèrent puis errer né chevauchier. 2051, acorde, V. cel acort. 2059, A non, V. En non. 2060, terre, V. vile. 2067, hors sachier, V. esloignier. 2069, Si le porrons murdrir et détrenchier. 2071, lor, A. li. 2078, V. Quant François durent de la table drecier.

Vs. 2123, *manque dans* A; V. ton sermon. 2135, Desouz, V. Desus. 2137, coler, V. entrer. 2139, des fès, V. del duc. 2140, Le coing, V. L'agu. 2146, le conte, V. Guillaume. 2148, home, V. conte. 2150, V. Tost fist chascun jus le sien trébuchier. 2157, grant erre, V. et apresse. 2158, bele, V. lède. 2168, halegres, V. hetiez; d'aler en destre, V. d'amer pucele. 2169, guenchie, V. retourné.

Vs. 2178, vinrent, A. virent, V. furent. 2185-6, *manquent dans* A. 2206, Olliens, V. Orliens. 2224, A. Morz est rois Otes; V. d'Ypolite li bers. 2225, *manque dans* A. 2233, Pris a de, A. Si près de Ro. 2239, V. Roi dist li quens, par Dieu de majestez. 2247, *manque dans* A. 2256, où le disme poser, V. où je les dois garder. 2273, ses trés, A. son tref. 2288, respont, V. respondent. 2291,

ès destriers, A. el destrier. 2292, cols, A. cops. 2296, né charroier, V. à chevauchier. 2299-2301, *manquent dans* A. 2304, despensier, V. cuisinier. 2317, V. Se's poons clorre defors et eng. 2318, refussent haub., V. fussent appareilliez. 2322, espoissier, V. abessier. 2335, A. Fuit s'en li sires lez un mont eslessiez. *Le vers suivant manque.* 2342, prie, V. crie. 2348, le rendent, V. l'a rendu. 2359, V. un bastoncel de madre. 2368, *manque dans* A. 2374, AV. mon héritage. 2391, V. Rome et tot le seignorage. 2404-13, *manquent dans* A.

Vs. 2426, vaintra, V. vaincra. 2438, V. por tot l'or d'Oriant. 2444, A. lui vint Guion l'Alemant. 2451, V. vaincra qu'il ait son convenant. 2453, *manque dans* A. 2454, Bertrans, A. Brebant. 2480, entrer, V. venir. 2494, loges, V. tentes. 2495, au tertre, V. au pré. 2497, l'avoit, V. l'en a. 2498, V. Qui es, vassal. 2502-3, *manquent dans* A. 2508, V. Desus ce tertre. 2510, A. Si li copai; *ce vers ne se trouve pas dans* V. 2516, *manque dans* V. 2519, honir, V. traïr.

Vs. 2554, *manque dans* A. 2561, durement, V. vassaument. 2566, hanche, V. boucle. 2574, penre, V. poure. 2585, V. A ice cop a Gui poi gaaignié. 2589, V. au brun coutel d'acier. 2593, piz, A. pié. 2595, de l'eve, V. du Toivre. 2596, s'en vet, V. l'enporte. 2605, *d'ici jusqu'à la fin lacune dans* V. 2608, A. Corsoble. 2679, *Après ce vers on lit dans* A. Explicit del coronement Looys, et commance le Charroi de Nymes.

II.

LI CHARROIS DE NYMES.

Le texte d'après le No. 7186[5] (A), *les variantes du No.* 6985 (B), *et du No.* 23 *La Vallière* (V).

Vs. 1-71, *lacune dans* V; 1-264, *lacune dans* B. 20, ot,

A. et. 64, sire, A. frère. 84, V. où ge doie tourner. 95, mi per, V. vo per. 97, V. li brief. 101, *manque dans* A. 104, déust, V. péust. 109, V. autre qui fu roi de Paris. 112, V. chaciez et baniz. 114, V. Quant mon service ai si anoiant mis.

Vs. 116, *dans* V *ce vers est précédé de ceux-ci:*

El conte n'ot adonc que aïrer;
Où voit ses homes se's prent à apeler:
Gentil etc.

121, remés, V. mellé. 124, V. fouier. 129, A. chient. 135, A. estor champel. 150-3 V:

Si pris le roi en nostre foiauté;
Mal dehez ait qui onc en fu loué;
Né ainz en oi mon palefroi ferré,
Fors son cheval, que ge pris en non Dé.

160, V. Pris Da. qui tant iert fier as armes. 165, establc, V. mirable. 168, V. Fère vouloient de toi ou moine ou abbe. 171, A. Et Hervéis por s. r. b. 177, V. Passai avant, sus le perron de marbre. 182, terres, V. marches.

Vs. 184, Normant, A. cnvert. 191, V. Ge l'asommé à un pel comme un ours. 196, *après ce vers* V *intercale celui-ci:* Chevaliers ot aveques li moult prous. 200, ta cort, V. la tour. 212-13, *pour ces deux vers* V *n'en a qu'un seul:* Quant i entra un sien oste Guion. 217-20, V:

N'i ot celui, de verté le set-on,
De la bataille et de la grant tençon,
Que te manda li Alemant Guion,
Pas en osast chaucier son esperon:
Por toi la fis, que de voir le set-on.

Vs. 227, A. eschangaitier. 237, liemiers, V. toi mucier. 241, V. bien à cent chevaliers. 244, marbre, V. mur. 254, A. Tant com servi vos ai tenu le chief. 261, A. mon bus. 264, crenuz, *P. Paris*, *Mss. Franc. III*, *p.* 132, cremus.

Vs. 272, B. Fere p. que n'ère mès vo druz. 281, vos pers, B. nos pers. 289, Sor, B. Sus. 310, B. Faucon. 319, B. au borjois Aub. 321, *P. P. Mss. Franc. III*,

133, qui onques bust de vin. 331, B. dont. 344, B. corant ausié. 358, A. le sanglier. 395, *après ce vers* B *intercale:* Vos droit seignor ne devez pas haster. 398, B. Ge ne'l feroie. 417, A. oncle. 438, B. sires. 462, B. Que tot. 470, A. don donc. 489, B. Ne ap. n'en est vostre regné.

Vs. 493, A. moie est; B. ert—ert. 494, B. conduirent. 495, B. Vauséure. 501, A. Ge autre. 506, A. por les d. 519, B. Arobanz. 547, B. Ains l'acrestoie. 561, A. n'en sot mot. 588, B. p. n. haan. 602, B. Que c. h. que ci vais d. 605, A. Ot le Bertrans, si s. f. 635, B. morrent.

Vs. 643, A. As menus cops et as d. d. 661, B. o nos. 688, saut, B. sor.

Vs. 718-878, *lacune dans* A, *comblée par* B. 770, B. servirent. 771, *Ce vers et les quatre suivants manquent dans* V; reportent, B. portèrent. 775, B. servirent. 784, Es *manque dans* B. 793, plorer, B. penser. 810-814, *illisibles dans* B, *tirés de* V. 839, 855, sor, B. sus.

Vs. 882, B. son chier. 887, B. et que feroient el. 902, B. vorroi. 911, véismes, B. préismes.

Vs. 930, *Ce n'est qu'après ce vers que* V *commence la branche du Charrois par un préambule déjà imprimé pag.* 204.

Vs. 941, ancrenez, B. autiex. 956, lurons, B. preudon. 972, venront, B. venirent. 973, orront, B. orrent. 990, B. Com fièrement. 1033, B. à gué. 1034, A. Par d'autre. 1043, B. foieble. 1057, trète, B. droite.

Vs. 1086, *après ce vers on lit dans* AB *le couplet suivant que* V *n'a pas:*

Seignor oiez, que Dex vos benéie,
Li glorieus, li fiz sainte Marie!
Ceste chançon que ge vos vorrai dire,
Ele n'est pas d'orgueill né de folie,
Né de mençonge estrète né enquise,
Mès de preudomes qui Espaigne conquistrent.
De par Jhesu ont sa loi essaucie.

Ceste cité dont je vos chant, de Nymes
Est en la terre de monseignor saint Gile,
A une part des estres de la vile.
Mès à cele heure n'en i avoit-il mie,
Ainz iert la loi de la gent paiennie,
Là où il prient Mahomet et ses ydres,
Et Tervagam qui lor fust en aïe;
Et si tenoient lor plet et lor concile,
Si assembloient de par tote la vile.

Vs. 1086, B. en mi la place. 1121,23, *et passim*, B. Fiacre. 1124, A. bouquesanz. 1134, *manque dans* B. 1141, vo, B. voz. 1143, B. Que à ch. le f. amener. 1179, B. Et en Costane. 1187, fais, A. fis.

Vs. 1225, couteaus, B. coriaus. 1262, B. Lenel. 1293, A. mon avoé. 1301, B. araïnent. 1328, B. baillie. 1349, B. d'Omacre. 1355, A. serai. 1379, B. graille. 1399, B. mesnie. 1424, B. lor cors. 1429, A. sera garie. 1447, cos, A. cors. 1463, B. donrée.

III.

LA PRISE D'ORENGE.

Le texte d'après le No. 7186[5] (A), *les variantes du No.* 6985 (B).

Vs. 1, *Cette branche n'est séparée de la précédente que dans un seul manuscrit, le No.* 7535 *de la Bibl. Impér.*

Vs. 5, emprise, B. enplie. 10, B. Et la Bertran. 23, B. de Susce. 30, B. est pou. 46, AB. Et monta. 95, B. heult. 155, Dex, A. Dé. 185, AB. Artois et Vermandois *etc.* 187, B. Losaine. 189, me, B. m'en. 192, B. fortelesce. 207, A. Dex; B. Dieu.

Vs. 218, B. por estor. 228, *lacune dans A et B.* 246, B. oiselons. 253, B. au roi T. 278, cors, A. col. 279,

a *manque dans B.* 281, B. fust. 285, B. farine. 310, B. et véissiez. 312, A. qu'éussent; B. des gr. p. 354, B. pain ne de f.

Vs. 377, l'erbier, A. li bers. 384, cerchier, B. trichier. 402, AB. Et à Doutance l'ont il. 405, AB. Par Arragon. 411, B. rechaner. 443, B. vorrai. 449, ahan, B. haan. 498, B. escordelment. 504, B. Longins. 511, B. les autres. 541, A. père. 549, bas, B. bien.

Vs. 576, *ce vers manque dans* B, *ainsi que le* 579. 595, B. de Nubles. 616, AB. Rois Arragons. 661, B. escarimant. 663, B. par les flans. 664, B. Et Josiane. 685, B. desor. 690, B. esteroie.

Vs. 719, B. messages. 741, B. desregne. 750, B. f. lez un f. 798, Ge *manque dans* A. 803, B. desront. 838, trestorne, B. trébuche. 857, torouz, B. coranz. 869, biez, A. briez. 871, B. aligres. 892, B. gonfanonnier. 894, *manque dans* B. 914, *manque dans* B.

Vs. 944, hors, B. fors. 961, A. en la dame. 962, AB. I l'en. 973, cui, A. qui. 976, B. Cornement. 997, B. Masetant. 1000, A. Bessent. 1002, B. convint repérier. 1008-9, *manquent dans* B. 1016, B. i ont trébuchiez. 1039, B. XVII. 1040, B. alegres. 1043, A. entreron.

Vs. 1053, B. deffacent. 1061, B. Chascun. 1068, A. domage. 1073, A. cort. 1082, B. greillié. 1094, B. dus. 1096, B. ci-devant. 1102, *manque dans* B. 1115, B, chalonjant. 1145, de, B. rien. 1150, B. En i metroie.

Vs. 1165, B. sotive. 1166, coléice, B. colerie. 1179, B. finent né ne cessent. 1187, B. à martire. 1192, B. Des Sar. 1204, B. copa. 1231, AB. Boz i a et coluevres qui toz les m. 1236, B. Que vos r. 1242, issiez, A. issiz. 1245, B. Lerre. 1258, A. au Ro. ne cesse né ne fine. 1273, A. Et en mont. 1279, B. secors. 1294, B. Que mis l'avons — enhermine. 1315, B. rechignent.

Vs. 1329, B. Girars m. f.; A. mon frère. 1333, B. ça devant. 1345, B. Endementiers. 1380, mon, B. bon. 1402, or, B. ore. 1407, il, B. si. 1467. B. viziez. 1470, B. si m'oiez. 1478, B. Ge les si vi à estroit c.

Vs. 1500, B. un pin. 1507, B. Amiré. 1513, B. un moresin. 1520, A. Roi Faraon. 1539, gitier, B. lancier. 1549, B. vis. 1554, B. aise. 1569, li cuens, AB. la dame. 1583, B. né ne quier. 1590, AB. Phariens.

Vs. 1644, A. i ont lor. 1682, A. Giboez. 1721, B. Ge ne leroie. 1722, B. ge n'en aille. 1725, B. vais-ge. 1746, A. frans chevaliers nobiles. 1747, qu'il, B. que. 1759, B. commença dire. 1765, B. prendriez. 1769, B. Fendrons. 1773, A. le message. 1784, l'ocurté, B. le culte.

Vs. 1792, *jusqu'à la fin, lacune dans* A, *comblée par* B. 1811, B. Li cuens Guillaumes (L. La gent Guillaume?) 1865, B. furent dedenz gité. 1888, B. chalonge.

IV.

LI COVENANS VIVIEN.

Le texte d'après le No. 7186³ (*A*), *les variantes du No.* 6985 (*B*).

Vs. 1, ore, B. or. 2, tele, B. meillor. 4, fust, B. fu. 21, B. elme. 31, tiex, B. tel. 60, B. Hernaut. 66, nul, A. nus. 67, A. Ne pr. 77, B. Que cist d. 86, sor, B. sus. 90, A. le pré. 98, B. adolez. 126, parenz, B. paiens.

Vs. 135, B. domagiez. 138, B. cist garz. 145, B. loiez. 149, B. vengiez. 163, *manque dans* B. 182, B. Martreblé. 186, novele, A. color. 189, B. conportée. 197, jà, A. là. 202—4 *manquent dans* B. 210, B. contre vent. 212, A. Et son ombre en la v. h.

Vs. 227, B. Maresque. 228, B. Arsassis. 232, chantant, B. qui chant. 249, B. liues. 252, B. Martiblez. 264, B. Agrapas. 279, B. fervestiz. 280, A. ocit. 287, B. en a cent Desramé. 296, A. sis amirez. 297, B. batestaus. 313, B. destruit. 320, tant maus, B. travaus 321, A. principax.

Vs. 328, B. D'els vos l. 333, A. telmote. 339, B. Hernaut. 388, B. LX et X. 425, ai. A. el; B. est. 429, B. serai. 452, B. les fers dorez. 482, trovez, A. tornez. 489, B. Un en p. 493, B. Des Sar. 498, B. Martiblez. 505, B. un arc. 529, brez, B. bruiz. 550, B. s'ussor. 554, B. piennor.

Vs. 573, prent, A. point. 575, fu, B. fust. 590, B. lemele. 594, A. heaume. 596, enfes—voire, B. cuens—vaire. 597, A. mesniée. 602, B. massele. 608 B. Il tret l'espée se ref. 611, B. Cordoain. 619, défresne, B. desregne. 626, B. l'angoisse. 640, A. cil vassal. 642, *il manque évidemment quelque chose après ce vers, puisque* pasmé *doit se rapporter à Vivien.* 645, A. Johan apele.

Vs. 666, B. Boute en l. p. s'a le crot estoupé. 669, ferme, B. fine. 674, Que B. Onc. 707, entamer, B. entaver. 723, A. Deu. 732, A. péusson. 757, B. volt. 770, B. sont enz el chastel fichié. 782, copez, B. prenez. 792, B. sera lédangiez. 827, B. Viviens toz lassez. 828, B. saingnent. 869, querroiz, B. creroiz.

Vs. 919, A. G'el lessai. 922, B. sa tente. 940, cui, A. qui. 957, B. percie. 975, AB. heaume. 982, B. espervier. 993, A. Se reg. 1015, dot, A. dolt. 1020 *manque dans* B. 1041, B. ne'l me. 1042, B. En non D.; A. oncles. 1044, sui, A. fui. 1076, hauberc, B. vert elme. 1080, férismes, B. féismes. 1102, B. En mon escu, en m. h. g.

Vs. 1141, B. vient. 1177, A. Dist. Gu.: Oncles, de ce ne voz dotez. 1179, B. Gu. l'ot, s'en a un ris gité. 1182, *manque dans* A. 1191, fiens, B. fen. 1193, hostel, A. hosteus; B. hostieus. 1211, AB. Ne verra mès Guillaume. 1213, B. nul jor de son aé. 1257, voit, B. vet. 1265-6, *manquent dans* B. 1277, erré, B. alé. 1288, AB. le pié (l. lespié?). 1317, A. Oncles. 1327, B. vaincre.

Vs. 1357, A. corut. 1358, B. Valcaige. 1368, B. L'auberc li perce et l'escu desc. 1369, broigne, AB. bouche. 1376, à or, B. d'or. 1392, B. lor a couru. 1406, B. le flanc bendé. 1407, A. montez. 1408, tieus, B. tez.

1410, poestez, A. pietez. 1420, troblent, A. torne. 1428, Desor, A. Desoz; B. Desus. 1429, B. garist. 1444, l'aler, B. l'errer.

Vs. 1457-61 *manquent dans* A. 1461, oions, B. voions. 1489, B. graille. 1501, B. Devers la mer. 1561, B. anges. 1567, B. S'aie. 1571, *manque dans* B. 1577, *d'ici jusqu'à la fin lacune dans* A, *comblée par* B.

Vs. 1590, B. escrie. 1592, B. Bertran le conte. 1616, B. chient. 1651, *lisez avec* B. resors. 1661, marchis (l. vachiers ?). 1695, plendor (*sic*). 1742, .v.c., B. x. 1899, Vez, B. Véez.

V.

LA BATAILLE D'ALESCHANS.

Le texte d'après les Nos. 7186³ (A) *et* 6985 (B); *les variantes du manuscrit de l'Arsenal* (Ar.), *et du No.* 23 *La Vallière* (V).

Vs. 1-117 *lacune dans* A, *comblée par* B. *Les vers* 1-31 *illisibles dans* Ar. 11, V. ses heaumes luisans; B. son heaume. 14, fust morz, V. mourust. 18, *manque dans* V. 31, *manque dans* B. 37, *manque dans* Ar. 40, B. Le jor ont mort. 41, B. Et à Guillaume le f. d. s. s. 47-48 *manquent dans* Ar.

Vs. 49, voit B. vit. 52, B. des sans cuida issir. 56, Aleschans, Ar. Aliscans. 64, Ar. xx. M. 66, B. Et Viviens s'en tornoit por fouir. 68, *après ce vers* Ar. *donne celui-ci:* En .iij. lieus ou en quatre.

Vs. 70, la, Ar. sa. 73, bien, Ar. fort. 78, férant, B. fuiant. 79, B. lor sort. 85, Ar. C. M. estoient li felon m. 87, crollant, Ar. rounant. 88, Ar. Quant Vi. voit la gent Tervagant. 89, si let, Ar. si fait. 94, Ar. vit une aige bruiant. 97, Ar. va son gage rendant. 98, destre, Ar. close. 100, *manque dans* Ar. 103, Ar. Par moult très-grant ravine.

Vs. 106, B. cops les a fet départir. 110, *manque dans* Ar. 111, Ar. Diex penst de s'ame. 114, Ar. K'en Aliscans se c. 117, Ar. L'escu li eurent fait craver et partir. 118, hauberc, Ar. vert elme. 120, à torbes, Ar. ansamble. 121-22, Ar. Li gentix quens ne fu mie à losir, Tant forment les redoute.

Vs. 124, A. au riche roi Gaifier. 125, *manque dans* Ar. 127, Ar. aproismier. 129, Que—bien, Ar. Car—moult; B. resoignier. 133, Ar. Oncles. 134, Ar. Bertran cousin c. m. e. 135, *et passim*, Ar. Guiborc. 138, *manque dans* AB. 139, niés, A. sire. 140, Ar. voi entre paiens aidier. 141, Ar. Bien vuel m. se ne vos puis aidier. 150, A. Tr. s. li véissiez b. 152, *manque dans* Ar. 154, niés, A. sire. 158, B. eschargaitier. 160, Ar. iij fois. 163, Ar. Si ot des paiens. xx. mile.

Vs. 170, frémir, A. férir. 175, *manque dans* A. 178, B. boillir, Ar. boulir. 182, .L., Ar. .LX.; coururent, A. venoient. 184, dolor, Ar. angoise. 199, A. La Fièrebrace que Dex puist benéir. 200, dont, Ar. tot. 204, *après ce vers Ar. ajoute:* Molt grant dolor demaine.

Vs. 205, A. Vivien sire. 207, reprovier, A. reproche. 208, niés, A. sire. 209, Ar. Q. là val m. o. en Aliscans. 211, A. Par vos li mant qu'il me s. s. 213, A. T. c. je soie encore si férans. 214, A. Vos seré-je se Deu plest bons garans. 217, *manque dans* Ar. 220, *manque dans* A. 222, Ar. G. li b. li preuz et li aidans; A. et Jaques de M. 224, A. Bien se connurent as e. c. 226, Ar. Maint Sarrasins. 227, Ar. Ki Dieu ne veloient croire.

Vs. 230, A. Tant com li uns vit l'autre n'iert failli. 231, *après ce vers A. intercale celui-ci:* C'ainz por paiens une foiz ne foï. 240, cop. Ar. mot. 242, resorti, A. revesqui. 248, cist, B. cil. 251, Ar. enseri. 255, Ar. Lors les r. li .vij. cousin ami. 256, B. esbaudir. 259, A. T. n. m. et tel hu et tel cri. 260, fors, B. granz. 262, gram et, A. trestoz. 263, Ar. Se Damediex n'en pense.

Vs. 267, A. .x. M. d'une gent deffaée; Ar. .xx. M. 270, B. Ainz ne reçurent. 278, chaïr, A. trère. 280, des,

B. de. 281, B. saete. 282, Ar. Es Aerofle del vaus de Puis-fondée. 288-90, A. Plus de .ij. piez, mieu esciant, entrée. Et li chevaus chéi en mi la prée. 292, Ar. s'ot la broigne endosée. 295, Ar. de Trimolée. 296, Ar. Cil sont fort à merveille.

Vs. 300, Ar. rain de festu. 301, Ar. gernu; B. crenu. 303, niés, A. sire. 305, Ar. ainc si d. ne fu. 306, poignant, A. avant; B. corant. 309, Ar. Sov. refiert. 316, Ar. Car. tot no conte s. pr. 318, Ar. xv. 321, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Très le tans Jéremie.

Vs. 323, A. ot. 329, *manque dans* A. 331, pent, Ar. B. prent. 332, A. Tel, B. Tiex. 333, A. uns barbarins. *Après le* vs. 334, A. *intercale:* Puis que je voi que Deu ai à voisin. 335, Ar. Ne l'enmenront li cuivert de p. l. 337, fors, Ar. mais. 341, Firmin, Ar. Quentin. 342, Quobert, B. Herbert. 344, B. ange. 345, A. maintiegne. 347, Ar. Ki est de fière geste.

Vs. 351, A. Arofle de Lorguon; B. de Loignon. 353, B. el pomon; Ar. desci ke en l'archon. 354, *manque dans* A. 355, Ar. Glorion. 362, *après ce vers* A. *intercale:* Niés fu Tiebaut et oncle Sinagon, Cil ot Guillaume maint jor en sa prison. 363, A. En tote Espagne partot. 365, ot de, Ar. avoit. 368, A. lées à grant foison. 369, ot gros, Ar. furnies. 373, Ar. Une carée porteroit bien. 376, Ar. Dist Ha. laisiés moi cest gl. 378, A. Se je n'avoie. 379, o, B. à. 383, Ar. Et tr. son vermel auketon. 384, *manque dans* Ar. 388, Ar. Ens en l'Archant. 389, A. Et à n. n. nos prisons amenons. 390, A. Leur anemi Ti. les trametrons. 391, A. En son commant en pr. v. *Après ce vs.* A. *intercale:* Et de Guillaume que li envoieron. 396, *manque dans* Ar. 397, B. paine. 399, Sor, Ar. Sous. 401, Ar. Ke Diex reçoive s'ame!

Vs. 404, bruiant, B. coranz. 411-24 *sont tirés d'*Ar. *qui finit la tirade par ce vers tronqué:* Ke de mort le garise! 421, Ar. *portait:* Icele qui a ovré Tervaganz.

Au lieu des vers 411-24 A. *porte:*

„Par toi est toute créature vivant,

Et an puez fère, biau sire, ton commant.
Si voirement com Tu en Belléent
De la pucele Virge fustes nessant,
Et bautestire (B. ton baptisme) préis el flun Jordant,
Si com c'est voirs que je i sui créant,
Aiez merci de cest chétif dolant!
Sire rois, Dex! par itel convenant,
Qu'einz que mes cors se voit tot déclinant,
Voie Guillaume, et à moi soit parlant.
Se je le voi, m'ame en ira chantant."
A icest mot vet sa colpe batant:
Encontre terre s'estendi en croisant,
Et la cervele li chiet as elz devant.
Et le saint angle le vet reconfortant,
Qui li a dit: „Guillaumes vient poignant,
Mais ne'l verras, s'auras dolor molt grant,
Quar enclos l'ont .xv.m. Perssant."
Ne li dist plus, ainz se torne fuiant,
Et Viviens remest iluec gisant.
Droit vers la mer vont paien chevauchant,
Qui en menoient le palazin Bertrant
Et Guielin et Guichart le vaillant,
Gaudin le brun, Girart le combatant.
A leur nés vienent qui sont desoz (B. delez) l'Archant:
Enprisoné les ont en lor chalant,
De granz corgiées (B. corgies) les vont sovent batant,
Non mie ensemble, ainz furent dessevrant:
Et chascun ot à son col un charchant.
Dex les maudie! moult les vont laidenjant.
D'els vos lerai dès ici en avant,
Jhesu de gloire lor puisse estre garant!
Il n'en istront jà mès en lor vivant
Se Renoarz ne's en giete au perchant.
De Fièrebrace est droiz que je vos chant,
Qui (B. Que) enclos ont li gloton mescréant
Entre deus tertres, devers un desrubant.
De toz ses homes ne sont vis eschapant

Que sol .xiiij., qui n'orent mès garant.
La soe force ne voit mie faillant,
Quar onc paien ne féri de son brant
Que ne chéist, ou lui ou l'auferrant,
Né à son cop (B. Contre son c.) n'a nule arme garant;
Mès quant plus fiert, tant voit-il plus cressant.
Merveille soi dans Guillaumes li frans
Que tant né quant ne vont amenuisant,
Ainz li est vis que tozjorz vont creissant.
S'il ot peor, ne m'en vois merveillant:
Dex et toz sainz vet sovent réclamant.

Vs. 436, A. mort nostre bon vavassor. 444, Ar. Ne ch. en vain li gogleor. 445, *manque dans* B; Ar:

Ke jou de terre i perde plain un tor,
Tant que je soie en vie!

Vs. 448-9, *manquent dans* Ar. 452, Ar. Mès. tant férirent. 455, *manque dans* A. 456, *Après ce vers* A. *intercale:* Qui donc à prime issent de lor navie. 457, A. furent en lor connestablie. 459, *Depuis ce vers le couplet offre quelques variantes dans* Ar., *où il y a ensuite une lacune jusqu'au vs.* 582. 479, B. n'i ait pas c. 480, des, B. de. 483, B. resorcie. 496, B. aillie. 504, A. le duc; B. m. l'aigrie. 507, B. nos martire. 517, B. Damedeu.

Vs. 530, A. vis deables. 532, tertre, B. terre. 535, Pis, B. Et. 550, B. mengissiez. 556, B. paile. 557, B. es de p. menez. 573, B. paile. 577, *après ce vers* B. *intercale:* Par un chemin qu'est envers Espinal. 582, *ici* Ar. *reprend.* 583, A. por nos peine et traval. 586, B. Or sont encore en gl. p. 587, ton, B. à ton; A. cest. 588, cors, B. cuer. 589, vassal, Ar. roial. 592, Ar. qui sont enperial. 593, ne fu, A. n'orent. 596, Ar. Sor la gent de put aire!

Vs. 598, A. Au dos le sivent. c. M. paien d'Espagne. 601, Ar. saint Maihieu; B. Malleu. 602, Ar. En Aliscans ai perdu ma compaigne. 604, Ar. paien estrange. 607, Ar. fet ai male gaaigne. 609, Ar. les soufraigne. 611,

A. mon cheval. 612, Ar. val sardaigne. 615, A. Car à l'Avon n'ai p. ch. né haigne. 616, ne, B. n'i. 617, *manque dans* Ar. 619, Ar. K'en cele mer noiaisse.

Vs. 621, Ar. une joncière. 624, A. La br. r. et devant et derrière. 626, Ar. paiens et devant et derrière. 628, Ar. Ou gonfanon ou. p. ou cr. 633, Ar. Vint Celamons. 634, A. ne la garroiz. 638, l'esmière, Ar. li criève. 645, l'apressent, Ar. l'aprochent. 649, Ar. grant la fumière. 650, quarrière, A. jonchière. 652, levrière, A. barrière. 655-6, *au lieu de ces deux vers*, Ar. *porte:* De cele gent averse.

Vs. 661, tornois, Ar. tornez. 662, efforcir, Ar. avancir. 663, resbaudir, Ar. efforcir. 665, vet, Ar. veut. 667, *manque dans* Ar. 670, chérir, Ar. tenir. 677, *après ce vers le couplet ne contient dans* Ar. *que ces deux vers:*

Et si est sains, Diex l'a fet benéir
En Paradis célestre.

Dans A. *le* 677 *est suivi de ceux-ci:*

Por ce est bone la chançon à oïr,
Que il est sainz, Dex l'a fet benéir,
Et en sa gloire et poser et séir,
Avec les angles (B. anges) aorer et servir.
Le suen barnages ne fet mie à tesir (B. tensir)
Ainz le doit-on moult volentiers oïr,
Et entre genz (B. gent) et amer et chérir:
Moult bon essample i puet l'en retenir.
Bien en devroit avoir à son pleisir
Henax (B. Chevaux) et robes et bliauz à vestir,
Qui de Guillaume set chanter et servir.

Vs. 688, Mal, Ar. Mar. *Après ce vers* A. *intercale ceux-ci:* Ne le garroit tot l'or qui est fondez. Que li suen cors ne soit toz desmembrez. 692, *manque dans* Ar. 695, l'apele, A. acole. 697, Ar. Moult voi vos flans. 699, Que Ar. Car. 700, *manque dans* Ar. 703, A. Dresça. 707, Tot, A. Toz. 708, *manque dans* Ar.; B. soavet. 714, Ar. fu ens el cors n. 717, *manque dans* Ar.; *de méme* 719. 721, B. vent. 723, B. sa volonté. 725, Ar. De paiens mors est li cans covrés (*sic*). 726, Ar. choisist. 728, regar-

dez, A. retornez. 733-39, *au lieu de ces vers* Ar. *porte:*

Li quens le voit, moult en est effraés,
Vers lui vait l'ambléure.

737, alez, B. tornez.

Vs. 740, A. Li cuens G. ot moult le cuer dolant. *Après* 741 A. *intercale:*

Roz ot les laz de son elme luisant,
Encontre terre li fu aval pendant,
A ses .ij. mains vet les laz renoant.

744, corant, Ar. bruiant. 746-7, *manquent dans* Ar. 748, B. desoz. 751, A. Et la cervele li chiet as eulz devant. 753, *manque dans* Ar. 754, A. D'aures en a. aloit moult sanglotant. *Après ce vers* A. *intercale:* Et en son cuer Damledeu reclamant, De bon corage, et sa colpe randant. 757, A. soient. 762, si, A. moult. 767, Ar. engloutant. *Le vers suivant manque dans* Ar. 772, Ar. Et ses .ij. p. l'un en l'autre torgant. 773, Ar. Sov. f. se claimme las dolant. 774, mar. Ar. mais. 777, Ar. Contre terre se pasme.

Vs. 781, Sor. B. Sus. 784, Ar. uns Alemans. 790, Ar. Vos n'estiés. 793, Ar. Anchois estiez. 799, Ar. un seul pié. 800-1, *manquent dans* Ar. 802, A. Or vos voi mort tant sui-ge plus dolanz. *Le vers suivant manque dans* Ar. 805, B. acomunianz. 808, *manque dans* A. 809, A. Qu'el Deu serv. *Dans* Ar. *ce vers est suivi de:* Li chevaliers honestes, *que* A. *remplace ainsi:*

„Biau sire niés, à vos ière atant,
Quant estes mort moult puis estre dolant:
Si sui-ge, voir, et moult desconfortant;
Trop ai perdu, jà mès n'ière joiant.

Vs. 814, *manque dans* A. 815, ma franche, Ar. contesse. 818, A. Se ne vos perce le cuer desoz l'essele. 823, A. desor. 828, B. quanele. 829, A. Et ses.

Vs. 837, B. porrent. 838, Ar. nouri doucement et soé. 840, A. avoie. 846-7, *au lieu de ces deux vers* Ar. *porte:* Chi voi vo cors plaié et décopé. 860, *après ce vers* A *intercale ceux-ci:*

N'auront mès guère en trestoz lor aé.
François abessent, més il sont amonté.
He douce France, com chaiez en vilté!
Biax niés, or iérent paien desmesuré,
Quant de moi sont et de vos délivré.

861, l'alosé, A. l'aduré. 862, Ar. Et dou barnage que t. a. a. 863, *manque dans* Ar. *Après* 866 A *intercale ceux-ci:*

Par tote France feront leur volenté,
N'i aura messe né matines chanté,
Si destruiront sainte Chrestienté.
Ahi Guiborc! car muir, trop as duré,
Car de mon lin ai perdu la clarté,
De tote France la flor et la bonté.
Jà Deu ne place, le roi de majesté,
Que je tant vive que il soit avespré,
S'aie le cuer en mon ventre crevé!

869, crollé, Ar. levé. *Les vers* 870-3 *manquent dans* A. *Après le vers* 880 A *termine ainsi cette tirade:*

„Quant je i ving si l'avoit-on doné.
Més se Deu plet, le roi de majesté,
Jà por ce n'ière perdu né encombré,
Quar Damledeu est plains de piété.
Bien voit de l'ome et cuer et volenté;
Qui a à lui son coraje torné,
Il se recort (B. reçoit) de bone volenté."
— „Niés, fet Guillaumes, vos dites vérité,
Mès j'ai del pain avec moi aporté
En m'aumonière .xv. jorz a passé;
Mengue-en, niés, el non de charité,
Si le reçoif par non d'umilité,
En l'enor Deu et sainte Trinité."
Dist Viviens: „Forment l'ai désirré,
Or sai-ge bien que Dex m'a visité."
A icest mot a sa colpe clamé.
Voit le Guillaumes, s'en a Dex aoré,
Et de bon cuer Dameldeu mercié.

Ar. *n'a ici que ces deux vers:*

„Or sai-jou bien ke Diex m'a visité,
Quant vos à moi venistes."

Des derniers vers des deux leçons nous avons formé notre vs. 882.

Vs. 892, *manque dans* A. 893, moult, A. ge. 896, B. morrai. 897, *manque dans* A. 900, *manque dans* A; *dans* Ar. *il est suivi de ce vers tronqué:* Car mors est li barnage, *que* A. *remplace par ceux-ci:*

„Ahi! Orenge, or estes-vos envain,
Jà mès n'aurez secors de chastelain.
Guiborc, réine, Dex vos ait en sa main!
Ne fu tel dame dès Adan et Evain."

Vs. 902, cliner, Ar. ester. 903, A. *fait suivre ce vers de ceux-ci:* Sor (B. Sus) sa poitrine li fist son chief poser, Moult belement le prist à doctriner. 907, A. trespasser. 908, A. que primes dui mes a. p. 911, B. Loins. 917, Ar. criem; A. Ne crain ne m'aient mon veu fet trespasser. 920, A. Deu et le col avaler. 925, Ar. voloit de son cief encliner. 938, apeler, A. clamer. 939, clamer, A. prover. 940, *manque dans* Ar. 944, grever, Ar. tuer. 946, cort, Ar. quiert; escus, A. autres. 948, *après ce vers* Ar. *termine le couplet ainsi:*

De droit ahan le convient-il suer,
Quant le mist sor la sele.

A *remplace ces vers de cette manière:*

L'enfant saisi au pan de l'auberc cler,
Ainz qu'il péust de devant lui poser
De droit angoisse le covint à suer.
Atant s'en torne, ne volt plus demorer,
Mès ainz qu'il voie le soleil esconser,
D'autre Martin li covendra suer.

Nous n'aurions pas du rejeter du texte le deuxième de ces vers.

Vs. 950, Li quens Gu. monta sans detrier (*l.* étrier). 952, *manque dans* Ar. 961—1196, *lacune dans* Ar. 971, B. Biax. 990, A. toz.

Vs. 995, A. Si b. cheval. 1003, B. l'ajornant—espoissa. 1011, B. pou. 1013, B. Ensus. 1015, *et passim*, B. Damedeu. 1022, B. lacha. 1026, B. créa.

Vs. 1038, tele, B. tel fès. 1054, ce, B. cel. 1056, à, B. ainz. 1057, mielz, B. miex. 1058, m'en, B. me. 1061, irons, B. iromes. 1073, fresé, B. fresné. 1081, ses, A. son. 1084, B. Sus son. 1085, parti, B. percié. 1100, A. fust assé. 1105, B. sauveté. 1111, B. noielé. 1113, B. l'elme. 1118, B. luet. 1122, AB. Venoit Aenr. 1132, a, B. est. 1153, B. sepme. 1157, B. environé. 1160, B. parestre. 1163, outre, A. estre. 1170, B. ai. 1178, A. a v. si l'en set. 1190, B. Tuit. 1198—1212, *ces vers sont pris dans* Ar, *qui après le vs.* 1207 *termine ainsi la tirade:* Com fu li quens d'Orange.

A. lit ce passage ainsi:

Moult durement a le marchis chaplé,
Toute sa force a au brant esprové;
De bien férir a bone volenté:
Que (B. Cui) il ateint à plein cop entesé,
Ne li valt (B. vaut) arme vaillant un oef pelé.
Li .xv. rois sont si mal atorné,
Que il ne sont que .iij. vis eschapé.
Plus de .c. [B. Turs] a mort au brant lettré;
Mès l'en le trove dedenz l'autorité,
Qu'il ne fu homs de la soe bonté.
A icest cop l'a Guillaumes bien fet:
Li rois Corsubles s'en fuit toz un aguet,
Et Esmerez à esperons s'en vet:
De tost aler sont li cheval en het.
Quant vit Guillaumes n'es ateindra, se's let,
Si s'en retorne et tint le brant nu tret.
La merci Deu, belement li estoit,
Quant .xv. roi ne li ont rien forfet.
[B. Bien s'en alast à Orenge entreset,
Quant devant lui li saillent d'un aguet]:
.ij. rois i ot qui sont de mal estrait,
Ce est Arofles et Danemont qui brait;

Onques el mont n'ot rois où tant mal ait.
„Dex! *etc.*

1213, Ar, me dehait. 1217, oirs, B. hers. 1219, mi, B. mes. 1223, Ar. rois tout cest agait. 1224, Ar. Il m'i convient combatre.

Vs. 1230, *manque dans* A., *et le suivant dans* Ar. 1232, roi, B. Deu. 1234, B. as à mort conf. 1236-7, *manquent dans* Ar. 1240, A. Se contre moi. 1241, A. Endui ens. 1247, B. en eve. 1249, Ar. Daneburs. 1252, sera, A. seroit; B. seront. 1262, *dans* A. *ce vers est suivi de ceux-ci:*

Dex le gari, qu'en char ne l'a féru,
Car s'il l'éust à plein cop conséu,
Par mi le cors éust l'espié cosu.

1263, quel, A. que. 1266, B. sera vendu. 1267, *manque dans* Ar. 1270, A. Toz. 1271, B. vaut; *le vers manque dans* Ar. 1273, *manque dans* Ar. *et* B. 1275, A. entendu; mal, Ar. bien. *Après* 1279, A. *ajoute encore:*

Dist Aerofle: „Gloz, trop avez vescu,
Jà vos donré [B. dorrei] un dolereus salu."

Ar. *remplace les vers* 1276-9 *ainsi:*

El puis d'infer iras o Bugibu
Avuec ton Dieu Mahom[et] et Cahu:
Là demenras ta paine.

Vs. 1280, Ar. Danebur. 1281, AB. sanc. 1283, *manque dans* Ar. 1284, B. Tot. 1285, *manque dans* Ar., *ainsi que* 1287, *où* B *lit:* cr. morir. 1292, *après ce vers* A. *intercale*: Et de sa terre chacier et désaisir. Par Mahomet! mal li vosis tollir. 1293, Ar. Se dou tort fait ne. 1297, *manque dans* Ar. 1299, B. Cest. 1300, A. nus. 1301, A. garde de foïr. 1302, croissir, A. sentir. 1307-8, *au lieu de ces vers* Ar. *porte*: Or en est-il afaire.

Vs. 1310, parcréu, Ar. et corsu. 1312, *manque dans* Ar. 1314—1354, *paraphrase du vers précédent qui ne se trouve pas dans* Ar. 1315, B. orlé. 1322, enbrasé, B. alumé. 1330, B. guiche. 1333, roit, B. grant. 1334, espan, B. pié. 1339, B. d'or esmeré. 1342, B. Que ne

treinast plein pié et demé (*sic*). 1347, B. Morré. 1348, Cui, A. Que. 1354, pessé, B. pensé. 1355, Ar. tel d. séjorné. 1357, A. tote jor. 1359-61, *manquent dans* Ar. 1361, moitié, B. moie. 1362, golosé, B. désirré. 1363, Ar. D. r. coiement à celé. 1364, *au lieu de ce vers* Ar. *en a deux:* Glorieux sire, par la toie bonté, Pères propisses, ki me féistes né; *et le* 1365 *manque dans* Ar. 1369, A. por une grant cité; Ar. rendroie. 1370, A. Li rois paiens. 1375, Moult, A. Si. 1376-77, *de ces deux vers* Ar. *n'en fait qu'un seul:* Dist Aarofles: Ne me vient pas en gré. 1378, nus homs, Ar. paiens. 1385, la, AB. te; Ar. Si le. 1386, aura, Ar. au roi. 1388, A. ne sera à mon gré. 1394-97, *manquent dans* Ar. 1394, B. es fox. 1395, tis, B. ton. 1398, Ar. Tout che ke tu. 1401, Ar. A cel mot se deffient.

Vs. 1405, B. la prent. 1406, B. baptisme. 1407, A. Que ne v. p. que .iij. tr.; B. Que ne li vaut pl. que .iij. pas devant. 1409, Ar. *en fait deux vers:* Li mariage né li nochiement, Vos orisons né vos espousement. 1412, *dans* A. *ce vers est suivi de ceux-ci:* Si com l'ai dit le met en covenant, Je sai de voir, si n'en dout de noient (B. néant). 1413, B. desoz. 1417, B. froment; *le vers manque dans* Ar. 1424, Ar. Et Folatise c. q. d. 1425, B. angoisousement. 1426, *manque dans* A. 1429, B. Poic. *Ce vers est suivi dans* Ar. *de celui-ci:* Moult fu bele la joste; *et dans* A *de ceux-ci:*

Endui se hurtent einsi très-durement,
Que à la terre li uns d'els l'autre estant:
N'i a celui qui n'ait le cors sanglant.

Vs. 1431, A. pe. et lors aubers f. 1434, bouta, Ar. hurta. 1435, et li, Ar. cascuns. 1438, B. elmes. 1440, Ar. leur bouces. *Après ce vers* A. *ajoute*: Par un petit li cuers ne li creva. 1443 *manque dans* Ar. 1444-45, *de ces deux vers* A. *n'en fait qu'un seul:* Sele ot el dos, onques ne desboucla. 1448, *manque dans* Ar. 1449, B. verdoia. 1450, *ici* A. *intercale*: Son cop entoise, vers le conte s'en va, Or le garisse cil qui le mont forma. 1453, Ar. en raia.

1454, Ar. un poi escancela. 1457, B. qu'en. 1457-58 *manquent dans* Ar. 1462, *après ce vers* A. *ajoute*: Vostre proesce jusqu'à pou finera. 1463, Ar. cop entesa. 1467, B. esgruma. 1468, A. cols; *le vers manque dans* Ar. 1469, Ar. escancela. 1470, *manque dans* Ar. 1473, Ar. tort eut ki vos loa. 1476, B. Durandart. 1480, A. *ajoute*: Vostre proesce hui cest jor vos faudra. 1481, A. mauvès homs la f. 1482, B. luist. 1483, Ar. Par grant vertu contremont li drècha. 1484, recovra, Ar. le hasta. 1486, *manque dans* A. 1489-90, *manquent dans* Ar. 1490, B. Et l'esclavein. 1493, *manque dans* Ar. 1495-96, Ar. Et sa mère Marie.

Vs. 1500, A. le chief desor le bu. 1505, B. entre cors et le bu. 1506-7, *manquent dans* Ar. 1510, B. pré herbu. 1512-14, *manquent dans* Ar. 1513, B. escient — mieldre. 1516-17, *manquent dans* Ar. 1518, Ar. Perdu avés l. v. 1519, *manque dans* Ar. 1522, *après ce vers* A. *ajoute*:

Cil au cort nés, qui tant mal a éu,
Qui ainz (B. onc) n'ama Sarrazin mescréu.
Un poi (B. pou) vos ai de cest brant assentu,
Cuvert paien, or a-il bien paru
Que mielz vaut Deu que Mahom né Cahu:
El puis d'enfer iras o Belzebu,
Avec ton Deu Mahomet malostru.

1525, *manque dans* Ar. *ainsi que* 1527. 1532, Ar. Parole à moi par t'ame!

Vs. 1534, *manque dans* Ar. 1537, A. en charrete menez. *A la suite de ce vers on lit dans* A.: Jà autrement ne serai remuez, Car perdu ai la cuisse o tot le lez. 1546, A. n'el donrai. 1447, Ar. Ainz m'en. *Après ce vers* A. *ajoute:*

Tant que je ère de France retornez,
[B. S'il vos anuie de costé vos tornez]
Moult longuement, je cuit, i remaindrez.
Cuvert paien, li tuens cors ait dahez!
Car le cheval jà mès jor n'en aurez
Ainz l'enmenré et s'en aiez mal grez.

1547, Ar. n'est forsenez. 1552, A. Moult amble. 1554, A. *ajoute:* Tant par cort tost, et si est abrivez. 1555,

Après ce vers A. *intercale*: Le pire poil desus lui tressuez. 1557, *ce vers ne se trouve pas dans* A. 1558, *après ce vers on lit dans* A. *le passage suivant, dont deux vers seulement* (1558-9) *se trouvent dans* Ar.:

Ne s'i tendroit un oisel enpenez,
Plus tost seroit une eve trespassez
Que uns poissons n'i seroit tresnoez;
Bien porteroit .ij. chevaliers armez
A plein eslès .ij. jorz tot ajornez;
Jà ne seroit estanchiez né lassez:
Onques ne fu né saigniez né ferrez,
Ongles a durs plus qu'aciers détrempez,
Par lui ai-ge conquis mes héritez,
Si en estoie cremuz et redoutez
De les porz d'Apre desi en Baleguez;
Puis que je ère desor lui adoubez,
Et je tenoie mon bon brant acérez,
Puis ne doutoie né rois né amirez.
Par mon cors col ai mil homes matez;
Ainz mès sanz toi n'en fu uns eschapez.

1562, *et* 1564, *manquent dans* Ar. 1566, *après ce vers* A. *ajoute*: Bien l'avez point (B. poing), or le me ramenez. 1570, Ar. ne gaberez. 1571, *manque dans* Ar. 1586, B. escu bouclez. 1594, *manque dans* Ar. 1595, Ar. fu latinés. 1597, Ar. bien endoctrinés. 1598-99, *pour ces deux vers* Ar. *n'a que celui-ci*: Va s'en Guillaume, n'est pas aséurez. 1603, Ar. Si en ont (*l.* ot) moult grant paine.

Vs. 1605, *manque dans* Ar. 1607, A. Dex! dist li quens, com dolereuse ovraigne! 1608, A. ai perdu ma. A. *met à la suite de ce vers celui-ci*: Jà mès n'iert jor que mis cuers (B. mon cuer) ne s'en plaigne. 1609, A. De mes neveus la grant dolor m'eng. 1610, *ici* A. *intercale*: Desoz l'Archant en mer en une haigne, Dex les secore et li seinz de Bretaigne. 1613, Ar. male bargaigne. 1614, perciée, B. partie; *le vers manque dans* Ar. 1615, Ar. la campaigne. 1618, Ar. Encontré a. 1620, A. d'Aquitaigne.

1622, Ar. dusqu'as pors d'A. 1625, *manque dans* B. 1626, Ar. Le conte q. 1630, Ar. Alons li tost encontre!

Vs. 1633, Ar. bauchans. 1634, *est suivi dans* A. *de ceux-ci:* Le meillor roi qu'onques béust de vin, Onques el mont n'ot si fier Sarrazin. 1636, felon, A. baron. 1637, Ar. rufin; B. roncin. 1640, Ar. Lors esperonnent andoi li Sarrasin. 1641, delez, B. desoz. 1645, lor, AB. son. 1646, B. boidie. 1653, A. s'enmeine. 1656, A. estre le matin. 1659, *après ce vers* A. *intercale:* Puis le (B. la) rendrai Tiebaut nostre cosin. 1660, *après ce vers on trouve dans* A: Cil le commandent à lor Deu Apolin, Bien s'en alast li quens sor Folatin. 1665, *dans* A. *ce vers est suivi de celui-ci:* Ne vos i vaut barat un romoisin (B. romesin). 1667, Ar. Com vos savez de boute!

Vs. 1672, B. estoit fière; Ar. dont la cavée estoit noire. 1673-74, *ces vers n'en font qu'un dans* A.: La chauce rouge qui n'estoit pas antière. 1675, A. suit la poudrière. 1678, A. Ne la garrez à p. 1687, *manque dans* Ar. 1688, Ar. flecière. 1690, B. praière; *le vers manque dans* Ar. 1691, rois, Ar. glous. 1696, B. encloient; Ar. enchaucent. 1698, Ar. Et le marchis navrèrent.

Vs. 1701, Ar. Valaquîse. 1702 de Perse, Ar. d'Espaigne. 1705, A. qui durement se prise. A. *intercale ensuite:* Sist el cheval qui li cort de grant guise, Des esperons les costez li encise. 1710, Ar. Se ne chiet Folatise.

Vs. 1711, *après ce vers* A. *ajoute*: Sor Folatise son destrier séjornez. 1715, A. Jusque il èrent par. 1720, Ar. ont point et galopé. 1729, Ar. Voiant des autres un arpent mesuré. 1730, Ar. Venoit Baudus le fr. 1731, *manque dans* Ar. 1732-1886, *lacune dans* A, *comblée par* B. 1734, Ar. K'il ne fu hom. 1736, Ar. par la toie pité. 1749-52, *ces vers sont remplacés dans* Ar. *par ceux-ci:* Li quens Guillaumes a le paien hurté (*manque dans* B), Gambes levées l'abat en mi le pré. 1756, Ar. férir entesé. 1758, *manque dans* Ar. 1761, Ar. Turs desmontés. 1767-68 *manquent dans* Ar. 1778, Ar. un an. 1778, *après ce vers* Ar. *substitue aux suivants ceux-ci*:

K'il averont un enconbrier itel
Se Dex garist Renouart au tinel,
Ki est en la cuisine.

1783, *se lit ainsi dans* B.: Se Dex g. R. l'aduré, Et son tinel, qu'il a grant et quarré.

Vs. 1788, *manque dans* Ar. 1790, *au lieu de ce vers on lit dans* Ar.: .ij. lieues grant de pas apenoier A trespassé la gent à l'aversier. 1791, Ar. s'apuia un r. 1793, B. son grant palès. 1796, Ar. issi avant ier. 1805, *après ce vers* B. *intercale*: Poez savoir n'ot en lui qu'aïrier. 1820, Ar. Car par. 1823-24, *manquent dans* Ar. 1827, Ar. bergier. 1834-36, Ar. Ochis sont à haschie!

Vs. 1840, Ar. un petit soffrez. *Le vers suivant manque dans* Ar. *ainsi que le* 1843, *et* 1847. 1855, Ar. Guibors. 1857, B. as batailles. 1861, Ar. Car. 1864-65, Ar. Gentil c. p. D. car vos hastés. 1866, Ar. Guibors; B. entrerez. 1869, Ar. Petis enfans n'ont pas. x. ans passés. 1878, B. li m. henorez. 1879, Ar. sor le nés. 1880, B. l'apele; *ensuite* B. *intercale*: Estes-vos ce, Guillaume au cort nés? 1881, B. Oï voir, dame. 1884, Ar. Guibors. 1885, Ar. Mais par l'apostle qu'on quiert en Noiron-prés. 1886, *ce vers, emprunté à* Ar., *remplace ces cinq de* B.:

Ançois verré la boce sor le nés,
Que devant Rome li fist rois Ysorez;
C'est une enseigne que je connois assez,
Et une plaie qui est par de delez,
Qu'en la bataille li fist Tiebauz l'Esclers.

1887, Ar. Que vos ovrai la porte. *Ici* A *recommence.*

Vs. 1894, Ar. paiens cele valée r. *Après ce vers* A. *intercale*: Se ci m'ateignent à mort serai livrez, Tot l'or del monde ne me puet garander. 1895, A. très-bien voi au parler. 1897, ne'l, B. ne. 1899, A. dévaler. 1901, as, B. ès. 1902, au, A. de. 1908, *après ce vers* A. *intercale*: Devers Tollete venoient de préer; *et après le* 1909: Et l'amirez les avoit fet mander. 1911, Ar. cc. ch. 1912, Ar. granz chaienes. 1914-2033, *lacune dans* Ar. 1930, B. deslace. 1933, B. Au pr. 1941, B. reverser. 1951, tost, A. toz; *le vers manque dans* B. 1961, B. n'i puent.

Vs. 1977, B. Desus. 2000, B. les guez. 2007, B. chétis. 2016, cels, B. ceax. 2032, B. mois de Ost. 2033, B. estre toz li meillor armez. 2034, Ar. (*qui reprend ici*): Por trestout l'or d'Arabe.

Vs. 2035, B. environée. 2038, Ar. Guibors. 2040, B. broigne. 2046, A. De mautalant a la co. m. 2048, A. En l'enor Deu. 2049, *manque dans* A. 2051, en Deu, A. fumes. 2052, B. voz. 2057, Gautier, Ar. Gaudin. *Après ce vers* Ar. *intercale:* Et Vivien de qui je sui irée. 2059, *après ce vers on lit dans* Ar.: Entor lui fust grans joie démenée. 2066, B. Ma compagnie est tote. 2069, Ar. A fuis sui mi por avoir durée (*sic*); *le vers suivant y manque.* 2071, Ar. plus d'une grant jornée. 2074, forment, A. idonc; B. adont. 2075, B. Ahi. 2082-83, Ar. Tant com jou ẹre entérée.

Vs. 2088, *après ce vers* A. *intercale*: Que je norri o moi plus de .vij. anz. 2089, Ar. Et li b. de la terre des Frans. 2090, *ce vers de* Ar. *est remplacé ainsi dans* A.: Que vos baillé sein et sauf et parlant, Moult liéement quant en fustes movant (B. tornant). 2092-93, *manquent dans* A., *et le suivant dans* Ar. 2093, B. Tant i a Turs, Sarrazins et Persant. 2095, *après ce vers* B. *intercale:* Et ceaus de Sutre et toz les Agolant. 2096, B. Mincenaux. 2101, Ar. Et. .c. M. de paiens mescréans. 2106-7, *le premier de ces vers*, AB. *le placent entre les* 2102-3; *le second manque dans* A.; *et* B. *lit:* Mès Vivien ne fu onques fuiant. 2109, des, B. de. 2110, en—ès, A. de—de. 2111, en—en; A. des—des, B. escors. 2114, Ar. i ot. xxx. P. 2120, Ar. las fu pendanz. 2122, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Dist la dame honorée.

Vs. 2124, riches, Ar. gentix. 2125, *manque dans* Ar. 2126, huz, Ar. plors. 2127, A. Dist G.: Sire, est d. B. ocis. 2130, B. bons et li gentiz. 2137, Ar. Sos, A. Sor un estanc le lessai hui matin. 2138, A. Soz; *ce vers manque dans* B. 2139, A. estre traïz. 2143, *manque dans* A.; Ar. L'aige. 2145, A. Sire G. au cort nés le marchis. 2147, B. rec. né matiz. 2149, Ar. m'avez. 2150, B.

peis. 2151, A. Jusqu'à. 2152, ArB. juïs. 2153, B. dis. 2156, B. sororge. 2158, B. amenra; *le vers manque dans* Ar. 2161, A. Ainz qu'il s'en aillent outre. 2163, fust, Ar. éust. 2164, B. conseut; Ar. Com a ceste contesse!

Vs. 2165, *manque dans* Ar. 2172, A. Et por secorre l. r. b. 2173, A. est tant. 2178, Ar. Jà ne c. por chose q'on leur die. 2183, *manque dans* Ar. *ainsi que les* 2186-87. 2188, Ar. de couardie. 2189, Ar. avoie laissie, Seule si esgarée.

Vs. 2194, B. aura h. et jaz. 2203, *manque dans* Ar. 2209, amor, A. pitié. 2213, Ar. Tot por le secors querre.

Vs. 2215, A. Vos en irez. 2219, A. Et vos irez. 2223, Tost, B. Lués; *le vers manque dans* A. 2226, Ar. Et ke q. 2228, B. seif. 2232, Ar. ot le forel de. 2241, B. Ar. maserin. 2242, Ar. aige; *le vers manque dans* A. 2246, Ar. l. encortinée, 2247, couverture, A. la fuere; B. enfeutrée. 2248, Ar. enportée. 2254, A. Folatille. 2256, Ar. Toute iert la. 2259, Ar. Sor; A. l'estrée. 2261, A. br. jetée. 2262, A. p. qui fu de Valfondée. 2265, Ar. c. bendée. 2266, A. saie. 2268, Ar. S'iert Aerofle. 2272, Ar. Esteves—aportée. 2273, B. guiche. 2274, A. sale marbrée. 2275, soz, Ar. de. 2277, *manque dans* A. 2282, *après ce vers* A. *ajoute:* Et en seint font bautizée et levée, D'uile et de cresme en Deu regénerée. 2284, A. foi t'ai. 2286-87, *manquent dans* Ar. 2290, B. mesnie. 2291, proie, A. pensent. 2294, B. poi. 2295, A. p. reserrée. 2296, *manque dans* A. 2301, A. praée. 2305, Ar. Gardez n'i ait celée. 2307, Ar. s'a sarrazin muée. 2316, Ar. Ciex le c. 2317, Ar. Et sa mère Marie.

Vs. 2319, *manque dans* B. 2321, Ar. li moille son viaire. 2322, Ar. Passe un tertre. 2323, grèva, A. pesa. 2324, cui A. que. 2327, *manque dans* Ar. 2330, A. à port né à rivage. *A la suite de ce vers, on lit dans* Ar: Ains chevauche à grant force, *ce que* A. *avait changé en:* Vient à Orliens, Loire passe à nage.

Vs. 2331, cui, A. qui. 2333, loire, Ar. l'aige. 2334,

Ar. de Persie. 2343, B. sai. 2345, B. l'en. 2350, B. pou. 2364, honit, Ar. laidist. 2366, A. ne le lédie. 2371. Ar. M. le tr. dou destriez arabie (*l.* d'Arabie). 2374, B. saete. 2380, *après ce vers on trouve dans* A.: Jà i morré plus tost qu'en paienie. 2382, B. ahatie. 2383, A. est commencie. 2395, Ar. La contesse honourée.

Vs. 2406 *manque dans* A. 2409, A. ici s'en va. 2414, A. i va. 2422, Ar, son esc. 2424, Ar. issi ke plus ne demora. 2427, *manque dans* A. 2430, A. vos vengera. 2431, Ar. Et dist: Dehait ait ki por vos ira. 2432, A. Folatille. 2433, B. son frère. 2446, l'entent, A. le voit. 2447, A. corsage et as elz. 2450, A. cent f. 2455, A. et monter. Ar. *finit ainsi la tirade:* Li marchis Fièrebrace.

Vs. 2464, *manque dans* A. 2470, A. C'onc à sa bouche ne t. 2474, Orliens, Ar. Estampes. 2475, soz, B. sor (!). 2486, A. .xv. ch.; Ar. remanu. 2487, Ar. Je les toli. 2491, *manque dans* A. 2496, A. loée. *Après ce vers on lit dans* Ar. Tant ot o cuer grant ire.

Vs. 2510, Ar. ost. 2511, A. crein. 2515, Ar. Montlaon. 2516, *manque dans* Ar. 2517, Ar. de la bacelerie. 2518, Ar. De V. en i aura p. 2519, B. Mon père. 2521, Ar. Menés serjans et d. de S. 2522, Ar. cargerai. 2523, A. durement. 2525, A. besa mès la bouche a guenchie. *Après ce vers* A. *intercale:*

Plorant départent en mi la praerie.
Ainz que Hernaut viegne à Orliens la vile,
Encontra-il Aymeri et sa mie.

2529, Ar. rem. s'a sa voie acuellie. 2531, Ar. qu'il retort. 2532, *ce vers est suivi dans* Ar. *de celui-ci:* Ains ke retornast arière.

Vs. 2534, Ar. torse. 2535, alé, Ar. erré. 2536, A. diem. devant le droit m. 2538, Ar. Laon. 2542, B. qu'il. 2545, Ar. encroier; B. encrochier. 2550, B. destrier. 2552, B. desrouz. 2553, B. pong. 2563, Ar. Loeis l'ot. 2567, Ar. Por esgarder le conte.

Vs. 2571, B. roon. 2575, Ar. au sablon. 2583, gros, A. grant. 2588, bon, B. son. 2589, forrel, A. fin or.

2591, *manque dans* A., *ainsi que* 2593. 2595, desoz, Ar. deseur, B. desor. 2597, gros, AB. granz. 2606, Ar. Puis revenés arière.

Vs. 2607, B. m'i alez. 2611, Ar. ce rennées. 2615, A. Vint à G. soz l'olivier ramez. *A la suite de ce vers on lit dans* A: Ne'l conut mie, si l'a-il saluez, Puis li demande: Sire, dont estez nez? 2616, A. Com avez non? gardez ne'l me celez. 2618, B. au par-main. 2622, *au lieu de ce vers* A. *en contient deux:* Tant que je soie del paleis retornez, A Looys iert mi besoinz contez. 2625, Ar. mes m.; B. mon. 2634, *manque dans* A. 2637, Ar. je li dirai assés. 2638, *manque dans* Ar. 2639, A. feroit. 2650, col. B. cors. 2651, A. Qui ce. 2653, A. Cil chevalier; *le vers suivant manque dans* A. 2661, B. si démenez. 2665-68, *manquent dans* B. 2671, Ar. Mains grans av. 2673, B. n'en. 2677-77, *manquent dans* A. 2679, B. Ne sai qu'en dire. 2684, Ar. .vij. ans. 2689-2858, *Lacune dans* A. 2697, *après ce vers* Ar. *lit:* C'est [verté] sans dotance.

Vs. 2698, est, B. fu. 2706, Ar. bien chier. 2715, B. Et rois Loys. 2717, B. Que tant. 2728, *après ce vers* B. *intercale*: Né qui tenist vostre auferrant corsier. 2735, *dans* B. *ce vers est suivi de*: Se il me velt issi coutrailier. 2742, Ar. en vaurrai esclairier. 2744, *après ce vers on trouve dans* Ar. Molt ot au cuer grant ire.

Vs. 2745, B. Guil. toz seuz soz l'olivier. 2747, B. Et rois Loys. 2750, Ar. derver. 2759, Ar. aigue; B. De cel mengier si but de l'ève cler. 2760, *ce vers manque dans* Ar. 2770, Ar. arrière retornés. 2775, B. coutres. 2776, Ar. dormir aler. 2778, *manque dans* B. 2779, Ar. suere; B. couchier. 2785, *ce vers manque dans* Ar. 2794-2805, *au lieu de ces vers pris dans* Ar., B. *n'en a que deux*: Et vers le roi m'aïe destorber, Que fièrement le ferai comparer. 2806, Ar. se de rien me. 2807, euls, Ar. aus. 2814, Ar. Vers la sale voutie.

Vs. 2816, B. son haub. 2820, Ar. En mi la s. 2822, B. Et ch. et chauz et cheveluz. 2823, B. gentes dames.

2826, B. pouremant. 2828, Ar. N'i ot huissier ki l. d. s. 2830, B. Que essaucier et amer le déust. 2834, *manque dans* B. 2835, B. faut qu'il ne lor soit coruz. 2838, B. .vij.xx. escus. 2840, Ar. s'estormisent. 2843, B. Se Ermenjart puet. Ar. *fait suivre ce vers de celui-ci* : Li sires de Nerbone.

Vs. 2850, B. En E. est, à Saint-Mar de Venis. 2852, B. fust el paleis. 2853, B. rois Loys. 2855, Ar. quens baisiés et conjoïs. 2859, *ici* A. *recommence.* 2860, *manque dans* A. 2863, A. onqües. 2871, B. Neis. 2875, fiers, AB. fel. 2876, A. com or sui entrepris. 2880, A. Tant ai. 2881, A. *intercale:* Or me conselt Dex et Saint Esperiz. 2883, Ar. poing guerpis. 2885, *manque dans* A. 2887, B. fui n. 2890, Ar. la putain la mautris. 2893, A. l'olivier floriz. 2897, B. par. 2898, A. deci qu'an la cervis. 2900, Ar. à Paris. 2902, B, espoetis ; Ar. ne soit tot esbahis. 2904, Ar. Jà fera diablie.

Vs. 2912, A. respandissant. 2914, A. domage. 2916, A. toz issi. 2919, Ar. sont bruiant. 2924, Ar. et Garnier l'Alemant. 2928, Ar. Dedenz Or. va vitaille faillant. 2929, *manque dans* Ar. 2935, A. en feré un dolant. 2936, Ar. putain. 2938, B. estre à Paris maintenant. 2942, B. Quel. 2943, Ar. chev. tant. 2947, Ar. de Vuisant. 2949, B. nus. 2950, Ar. passer avant. 2952, B. Brebant. 2953, Ar. por Geraut. 2967, *manque dans* A. 2969, Ar. cuer trestot lié et joiant. 2970, B. Si aiderai. 2972, B. N'ancontrerai. 2976, Ar. Et de p. en son cuer soupirant. 2878-80, Ar. :

Aymeri vet li cuers encroïssant,
Li quens Guillaumes ne se va demorant,
Dusqe à petit parlera en oiant
A Loei de France.

Vs. 2982, A. tenoit nue. 2984, *manque dans* A. 2986, Ar. Ample viaire. 2990, Ar. ot moult large l'entrée. 2996, Ar. a sa chière enbrasée. 2997, B. teste levée. 3005, Ar. je. 3008, A. vée. 3009, A. Mauvèsement le m'avez hui. 3012, *manque dans* A. 3016, B. par cui. 3018, Ar. lise.

3019, B. ensoignantée. 3022, Ar. vos mangiés la—la. 3025-26, *ne se trouvent que dans* Ar. *et* V. 3029, A. et alumée. 3030-35, *ne se trouvent que dans* Ar. *et* V. 3040, chaut, A. est. 3041, Ar. Pute m. pute lise provée. 3042, Ar. avras. 3049, A. éust moult tost la teste ostée. 3050, A. devée. 3052, Ar. et le poing et l'espée. 3067, B. Avec mon p. 3072, A. vée. 3075, A. A la gr. 3077, A. fustes desvée. 3084, AB. vis maufez. A. *intercale après ce vers:* Par un sol pou ne vos ont encontrée. 3086, Ar. Benoit soit l'ore. 3088, Ar. et montée. 3092, *manque dans* A. 3096, Ar. trespensée. 3100-01, A. Et colorée si bien enluminée. 3103, *manque dans* Ar. 3105, Ar. Sa crine fu de fil d'or esmerée. *Après ce vers* A. *intercale:* Le passet vet s'a la teste enclinée (B. levée). 3112, B. maléure. 3118-19, Ar. Ert cele espée fièrement achatée, Et de nos cors tainte et ensanglentée. 3123, B. pelage, Ar. palagre. 3129, A. Quant Aym. 3135, B. fussiez. 3138, *ici* Ar. *ajoute:* Sachiez, je ne l'aim mie.

Vs. 3142, Ar. Par le tenant l'a. 3149, Ar. Rois Looys. 3151, *après ce vers* A. *intercale*: Li quens Guillaumes demeine grant ruistie. 3153, Ar. paile de Surie. 3156, Ar. de la geste enf. 3165, Ar. ou en charbon bruie. 3172, Ar. gr. druerie. 3173, Ar. ceste fie. 3176, *après ce vers* A. *ajoute:*

Por la pucele qui doucement li prie
Que il se pense que tant est seignorie
Et son franc cuer si li enseigne et prie.

3177, Ar. Il li a dit doucement sans fantie. 3180, oncle, A. voir. 3181, *manque dans* Ar. 3186, Ar. Ne fai. 3187, Ar. est segnorie. 3189, B. son père. 3190, B. lait. 3192—96, *manquent dans* A. 3197, A. a haucie. 3202, Ar. bonement. 3204, Ar. l'a recuellie. 3207, A. .x. 3208, Ar. de Hongrie. 3209, Ar. Garins de Lombardie. 3211, *manque dans* Ar. 3212, A. par l. m. l'a s. 3214, *manque dans* A. 3216, Ar. tost dit et fait grant estoutie. 3218, mie, Ar. pas. 3220, B. Mi frère. 3222, *manque dans* A. 2323, B. soffrirai. 2324, *après ce vers* A. *ajoute:* Trestoute nue,

sanz chemise vestie. 3227, *manque dans* Ar. 3230, *de même.* 3231, Ar. L'acorde est faite et leur ire apaïe. 3234, Ar. efforcie. 3236, Ar. ert. 3239, Ar. se bien ne le maistrie. 3240, Ar. meinent grant druerie. 3241, Ar. Moult par i ot grant feste.

Vs. 3244, ovrée, Ar. dorée. 3245, Ar. aige; *le vers manque dans* A. 3247, A. Aval les tables. 3250, Ar. Et Loeis qui. 3251, Ar. Sist dalés lui. 3252—54, *manquent dans* Ar. 3255, nièce, Ar. mère. 3257—60, *pour ces vers qu'on lit dans* Ar. *et* V., A. porte:

Que Renouarz reçust puis à moillier,
Mès Looys ne le vost (B. volt) otrier,
Li quens Guillaumes la li fist esposer:
Cil (B. Cis) Renouars ocist puis Haucebier.

3262, vij. M. des autres.

Dans tous les manuscrits vient se placer ici le passage suivant que nous avons cru devoir omettre à cause des allusions à une branche que nous ne publions pas:

Huimès commence chançon à enforcier,
Onc tel ne fu dès le tens Olivier (Ar. Marcabier)
[Ar. Com vos arrés se ne faillent denier],
De Renouart qui ocist Loquifier;
Là conquist-il une loque d'acier (*manque* Ar.),
Qu'il ne donast por mil libres d'ormier (1)
Maint (A. mil) Sarrazins en fist puis baaillier
De Loquifer (Ar. B. Loquiferne) abati le clochier,
Que Sarrazin avoient fet drécier,
Si establi un seignori mostier
Por la loi Deu lever et essaucier
Maint paien fist à no loi haricier (2),
Dex l'en rendi un gloriex loier,

(1) A. Qu'il ne donast por un mui de deniers.

(2) *Au lieu de ces deux vers A. porte:*

Quant ot ocis .vij. m. d'averssier,
Si qu'en Egypte n'i lessa que brisier
Por nostre loi mostrer (B. monter) et essaucier.

Avec les anges en fist l'ame aeisier (Ar. herbergier)
[Ar. A no chançon devons or repairier,]
Bien est de l'ame (A. l'ovre) qui la (A. li) fist commencier.

3263, *manque dans* Ar. 3266, *de même.* 3267, Ar. n'estuet-il pas. 3272, Ar. Molt forment les honeure.

Vs. 3273, Ar. Laon. 3275, A. jar. 3279, *manque dans* Ar. 3282, Ar. dist-il au roi Charlon. 3284, A. à Carreon. 3288, A. si faint comme. 3291, A. Ce est. 3292, Ar. Or voi-je bien moi tenés por bricon. 3295, Ar. vaillant un esperon. 3298, A. le menton. 3301, A. Reçoif. 3303-04, *manquent dans* A. 3305, Ar. foiblement. 3306-08, *ces vers sont remplacés dans* A. *par celui-ci:* Bien déust estre France en son bandon. 3310, Ar. Ki li faurra en p. v. 3314, mortel, A. fine; *pour ces deux vers* Ar. *porte:* Mais c'on ne'l teinst à mortel traïson. 3317, A. guiton. 3318, Ar. Blasmer doit. 3324, père, Ar. sire—saint Simon. 3328, A. le menton. 3329, *Après ce vers* Ar. *ajoute:* A ciaus dou fier linage.

Vs. 3332, *manque dans* Ar. 3333, Ar. le sens c. derver; A. si commence à penser. 3336, *manque dans* A. 3339, Ar. derver. 3343-3662, *lacune dans* A. *comblée par* B. 3347, poi, B. sot. 3348, Ar. leus esgarder. 3351, *manque dans* Ar. 3353, B. devéer. 3354, Ar. quite doner. 3355, *manque dans* Ar. 3358, mi, B. ti. 3362, B. Rois Loys. Ar. et assambler. 3372, B. Rois Loys. 3373, Ar. saurai l'ost. 3374, Ar. plus demorer. 3376-79, *pour ces vers on lit dans* B:

Tentes et tref a fait apareillier;
Quant ce fu fait sanz guère demorer,
Lors véissiez ces cuisines fumer.

3381, B. estrives. 3383, Ar. c c. m. 3387, Ar. Par mi la s. 3389, Ar. huis ens en la sale entrer. *Après ce vers* B. *intercale:* Toz ert nuz piez, n'ot chauces né sollers. 3391, B. n'ot si grant. 3396, B. Et si is. 3397, *manque dans* B. 3399, B. A la palete n. et macherer. 3400, Ar. mascurer; B. charboner. 3402, Ar. torchas. 3404,

Que, Ar. Car. 3405, B. que j'ai à saint Omer. 3408, voz gas, Ar. vo ju. 3412, que, Ar. car. 3417, Ar. Par les .ij. bras. 3420, B. Ront li l'estotes, le cuer li fist crever. 3422, *manque dans* Ar. 3434, B. gaber; Ar. K'orendroit vi as esc. m. 3435, Ar. vi un si jeter. 3439, Ar. fis doner. 3440, Ar. le fis à pié aler. 3441, *manque dans* B. 3444, Ar. por ce k'est granz. 3450, Ar. Il-a moult grant force.

Vs. 3453, B. sont desciré. 3454, B. De la cuisine sont teint et enfumé. 3455, *manque dans* Ar. 3456, B. palete. 3457, B. Le vis ot teint trestoz et macheré. 3461, B. de sa bonté. 3463, chose, Ar. tèce. 3466, Ar. n'éust tout ob. 3470, Ar. torchas. 3471-76, *tirés de* Ar. (V.), *se lisent ainsi dans* B:

Mès Aymeris lor a bien dévéé,
Moult l'ont entr'ex escharni et gabé,
Com orgueilleus l'ont malement mené.

3478, *manque dans* Ar. 3480, B. chier acheté. 3483, *après ce vers* B. *ajoute:* .ij. en saisi, jà fussent affronté. 3486, Ar. l'ot le roi a moult douté. 3488, Ar. s'en vet tont enfié. 3489, B. bien fermé. 3490, Ar. A la maisière a son tinel trové. 3491, Ar. Dont mainte seille ot à son col porté. 3496, Ar. Qui vers lui voist né ki l'ait abité, Tant forment ont Renouart redouté. 3497, *manque dans* Ar. 3507, B. par tote vérité. 3513, Ar. rové. 3514, Ar. Ke le fesise batisier et lever. 3517, *après ce vers* B. *ajoute:* .iiij. muis d'ève a meinte foiz porté A un tinel et par lui sol levé. 3518, B. com dui v. 3521, Ar. Moult par est fel et. 3522, B. qu'il nos ait toz tué. 3523-24, *manquent dans* B. 3527, *manque dans* Ar. 3528, Ar. ke doi à Damedé. 3530, *après ce vers on lit dans* B.: Et vos l'aiez que moult me vient à gré. 3540, B. Sainte Marie a R. j. 3543, Ar. ke il a désiré D'un molt grant tinel faire.

Vs. 3546, Ar. Laon. 3547, .c.c.m. 3551, Ar. Desous Laon—grailles. 3558, B. desver. 3559, Ar. x. m. 3565, B. Rois L. mal le osa penser. 3572, *manque dans* B. 3573, Ar. Si li c. doucement à mostrer. 3575, Ar. o vos. 3577, Ar. Trop bien saurai. 3578, Ar. Frire un

poivre. 3580, Ar. char conraer. 3585, Ar. le grant paine end. 3588, Ar. toster. 3589-91, *au lieu de ces vers* B. *porte:* Le pein répondre et le vin engloter. 3594-95, *pour ces deux vers* B. *donne:* Puis que li homs n'aprant à travailler. 3609, Ar. quarrer. 3612, B. à acoler. 3621, B. n'ot el règne son per. 3622-61, *sont tirés de* Ar. *et remplacent les suivants de* B:

On ne'l péust en France recovrer,
N'i ot que lui au tinel eschapler
A ..vij. costières le fist moult bien doler
.ij. grandes toises i peut-on mesurer,
Ne le péussent .ij. vilains remuer;
Un grant·feu fist por les costez uller.

3666, *après ce vers* B. *intercale:* Né au férir les granz cox eschiver. 3668, B. Cent sols. 3669, B. plus séjorner. 3671, B. cil se seignent. *Après ce vers* Ar. *ajoute:* Grant paour ont de lui.

Vs. 3672, B. le tinel. 3673, Ar. [Devers la] vile s'en est aceminez. 3674, Ar. cil le fuient. 3679, Ar. lons et par devant quarrez. 3680, Ar. Et si estoit de fer molt bien bendés. 3682, Ar. redoutés. 3685, *après ce vers* B. *ajoute:* Tote sa vie fu puis issi nomez, Renoarz est au tinel apelez. 3687, *manque dans* Ar. 3695, B. gard. ne me blasmez. *Les deux vers suivants manquent dans* B. 3703, B. sire G. por Dieu que demorez. 3706, B. ponz. 3708, *manque dans* B. 3710, Ar. por Dieu car en alés. 3713, Ar. soit aprestés. 3716, Ar. criz levés. 3717, B. enforrez. 3720, Ar. pignons—enarmés. 3721, *manque dans* Ar 3722, Ar. et conraez. 3725, Ar. enbrasés. 3726, Ar. estaveus—alumés. *Après ce vers* B. *intercale*: De luminaire fu moult grant la plenté. 3731, Ar. son fil. 3734, Ar. osteus. 3735, B. li a. 3738, Ar. Dist li borgois .v.c. merchis et gr. 3739, *manque dans* B. 3745, B. posez. 3749, Ar. fieus. 3754-55, Ar. Les escuiers ont pluseur aresnés. 3757, *manque dans* B. 3758, Ar. pignons. 3766, Ar. Quant Aimeris viels hom et barbés (*sic*). *Le vers suivant manque dans* B. 3769, B. bontez. 3770, *manque dans* B.

3777, Ar. grant noise. 3778, Ar. ses tineus. 3779, B. toz seuz acheminez. 3781, col, Ar. ventre. 3784, B. s'est moult tost apensez. 3786—3965, *Ce passage*, *tiré de* Ar., *remplace ces vers de* B:

Desront ses dras, ses cheveus a tirez,
Arrière torne dolent et abosmez.
Voit le Guillaumes, vers lui est galopez,
Il li demande: „Vassal, où en alez?
Renoars sire, je le savoie assez,
Tost seriez recréant et lassez."
— „Non sui, voir, sire, jamar en doterez:
En la cuisine est mes tinels remez,
S'il i remaint petit vaut tes barnez:
En la bataille seras desbaratez."
Et dit Guillaumes: „Jamar por ce irez,
J'envoieré por oc se vos volez
Un escuier, vez-le-ci aprestez."
Dit Renoars: „Sire, vos non ferez,
Jà por tiex .iiij. ne seroit remuez."
Et dit Guillaumes: „Amis, dont vos hastez;
Ne me movrai tant que vos revindrez."
Dit Renoars: „.v.c. merciz et grez."

3790, Ar. dervez. 3832, moines, Ar. portiers. 3834, Ar. Amis parlez à m. 3840, Ar. ciex. *Après ce vers* Ar. *ajoute*: Vo comant ferai, sire.

Vs. 3879, Ar. J'el vos di tout voir, je m. s. b. a. 3903, *après ce vers* Ar. *ajoute*: Ki ert sires del cloistre.

Vs. 3919, Ar. Et ciex. 3938, au, Ar. à un. 3949, *ce vers*, *de notre composition*, *se lit ainsi dans* Ar.: Dounés-nos de l'aumosne. 3965, Ar. Ainc ne vi si preudoume.

Vs. 3966, *ici* B. *reprend*. 3967, Ar. Laon. 3970, *manque dans* B. 3971, descire, Ar. dépèce. 3982, Ar. saint Thomas. 3983, Ar. à Damas. 3985, Ar. Belinas. 3987, *manque dans* Ar. 3988, Ar. à un quas. 3991, B. tu l'auras. 3992, Ar. Jo irai pruec. 3999, *après ce vers* Ar. *ajoute*: Ki desmembra calife de Baudas. 4001, Ar. hati-

plas. 4005, Ar. le fins et le marcas. 4005, Ar. Remuer ne le peurent (*le ms. ajoute:* mie).

Vs. 4006, Ar. fumier. 4008, B. haster. 4010, B. de l'errer; Ar. penés-vos de haster. 4015, Ar. ij. poins. 4016-17, *manquent dans* B. 4022, Ar. à runeier. 4026, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Ce li est vis ke poi péust peser. 4032, *manque dans* B. 4034, B. Quant vouliez bien poïez d. 4039, Ar. que voise. 4040, vos, Ar. te. 4045, Ar. nos paeles; B. fer bien bander. 4046, *manque dans* B. 4049, Ar. par contraire. 4050, Ar. et dévourer. 4059, *manque dans* B. 4064, Ar. venist taire et quoi ester. 4067, B. pens. tost de l'errer. 4068, Ar. Mais Ren. 4071, Ar. Mon-Laon. 4075-4145, *lacune dans* Ar. 4082, V. behourder. 4089, V. et jouer. 4092-96, *manquent dans* V. 4113, B. Mès puis vint si comme. 4114, l'en n'i, V. c'on ne's. 4119-20, *manquent dans* V.

Vs. 4137, *après ce vers* V. *intercale*: Souvent l'acole et assez le besa. 4146, *ici* Ar. *reprend.* 4149, Ar. li mesfera. 4151, B. les damnera. 4152, B. les mescriera. 4155, l'acena, Ar. se guia. 4157-58, *manquent dans* B. 4159, Ar. avés esté piech'a. 4165. Ar. grailles. 4167, B. par matin remonta. 4170, B. iert arse grant piec'a. 4173, *après ce vers* B. *ajoute:* Par Saint Guillaume l'abaïe estovra. 4174, Ar. s'en entra. 4181, Ar. Rois Loeis. 4188, Ar. baisa. 4201, Ar. desloja. 4202, Ar. combata. 4205, B. l'escrivela. 4207-08, *manquent dans* B. 4209, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Que trestot s'en fuïrent.

Vs. 4223, Ar. Haut as f. 4228, sanglant, Ar. soujus. 4229, Ar. tors—fondée. 4233, Ar. Droit vers l'Archant s'ont leur voie arotée. 4235-37, *pour ces trois vers* Ar. *n'a que celui-ci*: Et la grans tors par terre traînée. 4241, B. bien que sa parole i ert fausée. 4247, B. .v. grelles sonent. 4248, B. a sa v. ferm. 4249, Ar. à la crupe creulée. 4259, Ar. targe roée. 4261, Ar. paile. 4263, Ar. cil graille p. m. gr. alenée.
4265, B. à b. nommée. 4272, *manque dans* B. 4276, Ar. Par vostre. 4284, Ar. Grant doleur demenèrent.

Vs. 4286, Ar. A son. 4290, Ar. atendant. 4276, *après ce vers* B. *intercale:* Il s'arestut à la porte devant, Et Renoars fu lez lui en estant. 4299, B. vet. 4308, B. crient. 4311, Ar. conisant. 4317, Ar. Ysorés de Monbrant. 4319, Ar. virent .vij. c. 4328, Ar. .x. foiz. 4338, Ar. Grant plenté en avoient.

Vs. 4342, Ar. fu abuevrés. 4344, fu, B. est. 4346, Ar. s'est jouenes ses aés. 4352, Ar. Et par derière el devant roondé. 4357, B. qui ou vos l'amenez. 4362, B. lavez. 4365, *manque dans* B. 4367, Ar. Mès or vos prie ke vos le me gardez. 4370, B. atornez. 4373, Ar. Par defors Termes s'est. 4377, Ar. li jors. 4380, *manque dans* B; Ar. Ciex. 4382, *manque dans* B. 4388, Ar. no neveu. 4390-91, *manquent dans* B. 4392, Ar. Or croist Guillaume force.

Vs. 4394, Ar. Et est. 4395, Guillaumes voit desous un pin hautis. 4397, Ar. .vj. mile. 4398, de pris, Ar. treslis. 4401, Ar. .x. mile. 4403, Ar. les a molt bien ch. 4412, *manque dans* B., *ainsi que* 4417. 4420, *manque dans* Ar. 4425, Ar. Sor les paiens d'Espaïgne.

Vs. 4427, Ar. establant. 4428, sor destre en un, Ar. par dalés un. 4429, Ar. Brubant. 4430, *manque dans* B. 4433, *manque dans* Ar. 4439, Ar. Mar i. 4442, Ar. sont bruiant. *Le vers suivant manque dans* B., *ainsi que le* 4445. 4451, vait, Ar. va. 4454, *après ce vers* Ar. *ajoute:* A son tinel k'il aimme.

Vs. 4455, Ar. Quoique. 4456, *manque dans* Ar. 4458, B. son cheval pr. *Après ce vers* Ar. *intercale:* De la montaigne de la Constanciane. 4461, Ar. .v. mile. 4462, Ar. As confanons, et à bons cevaus cras. 4466, Ar. Mar i entrèrent li baron de Baudas. 4467, B. Et Desr. 4469, B. li fiers. 4472, Ar. dou linage Judas. 4475, Ar. Se ce ne fust le t. R., Ki ert en la cuisine.

Vs. 4478, Ar. N'ot que .vij. c. 4479, ont, Arr. ot. 4488, B. le ber. 4492, Ar. me c. il aler. 4495, B, Folatille; Ar. Sor F. 4499, Ar. pal. principel. 4500, Ar. ne li vaut cr. 4502, ses fiz, Ar. sa gent. 4505, soper,

B. disner. 4517, *manque dans* Ar. 4523, Ar. mairin. 4524, Ar. ke porter. 4529-30, *manquent dans* B. *ainsi que* 4533. 4534, Ar. tot le font asoter. 4544, *manque dans* B. 4547, Ar. Il le font tout ivre.

Vs. 4551, B. grant tret. 4555, Ar. le prendent à l. 4559, B. por. 4560, à, B. le. 4563, Ar. fist les pieches. 4565, *manque dans* Ar. 4571, metez el, Ar. laissiez-moi. *Ce ms. ajoute:* Mais que mon tinel aie.

Vs. 4572, Ar. paleis déménés. 4573, Ar. béu à plentés. 4574, Ar. est tornés. 4576, B. et bevrez. 4577, B. et gatez. 4583, B. un arbre. 4584, rouz, Ar. rons. 4585, B. seig. que demorez. 4586, cis, B. mon. 4588, B. preuz et li senez. 4592, Ar. Car n'a. 4596, B. sui ajostez. 4599, B. N'i a François ne soit ris et gabez. 4601, Ar. tenront. 4602, B. et alosez. 4610, *manque dans* Ar. 4611, Ar. Dejoste. 4612, Ar. basié. 4613, Ar. Tost. 4625, Ar. et brulés. 4628, musars, Ar. garçons. 4630, *manque dans* Ar. 4631, Ar. si fusiez. 4637, Ar. Jembus et Persanguez. 4641, *après ce vers* B *ajoute:* Si est mon sire le fort roi Aenrez, Et Walegrape ce cuit c'est li ainznez. 4642, B. J'ai .xv. 4647, *manque dans* Ar. 4648, Ar. trop fus desmesurés. 4651, *après ce vers* B. *ajoute:* Deci qu'as naches est toz destapiez. 4652, B. son f. 5654, Ar. por .iiij. roiautés. 4655-57, *manquent dans* Ar. 4660 *manque dans* B. 4661, B. son mengier. 4662, Ar. Sire Gu., font-il, or entendez. 4663, Ar. Renouars a nostre keu esc. 4665-66, *manquent dans* Ar. 4667, Ar. brulés. 4668, nos, B. els. 4669, *manque dans* Ar. 4680, Ar. Dès or mès vos gardés. 4682, Ar. Mien escientre [bien] chier le c. 4683, Ar. Dame car i alés. 4689, B. que. 4690, Ar. A ars le keu ki tant. 4691, *manque dans* Ar. 4692, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Trestot s'en espavenrent.

Vs. 4694, pance, Ar. barbe. 4695, B. delez. 4696, B. nul vallet. 4709, Ar. por saint Eline. 4711, Ar. poions. 4712-13, *manquent dans* Ar. 4723, Ar. Si ai un. 4724, Ar. Cambrine. 4725, Ar. sérine. 4828, Ar. li destine. 4729, Ar. Car chou estoit ses frères.

Vs. 4731, Ar. Car. 4736, B. crier. 4740, Ar. Dont véissiez. 4745, Ar. fait à prisier. 4747, B. Amis, distele, ne'l. 4754, Ar. tost dévérillier. 4765, Ar. poins est d'acier. 4778, Ar. saurés. 4786, Ar. jou doi pr. 4789, *manque dans* B. 4792, Ar. Jamais. 4794, Ar. Molt par a grant joie.

Vs. 4798, Ar. Car il n'avoit en tot le m. s. p. 4804, Ar. vos convient. 4809, B. l'eu grever. 4810, B. commander. 4812, B. voudrai. 4814, Ar. le va. 4815, grans, B. bons. 4819, Ar. de jor. 4827, B. Ceinte a l'esp. 4828, *ici* B. *ajoute:* Plus d'une toise en puet-on mesurer. 4829, Ar. vet le fuerre fermer. 4830, B. A l'eschauberge; Ar. forsjeter. 4835, *après ce vers* B. *intercale ceux-ci*:

Mès onques puis ne l'en pot remembrer
Jusqu'à cele heure que il dut meschever,
Et que il vit son tinel tronçoner,
En .ij. moitiez et brisier et froer,
En la bataille en Aleschans sor mer.
Jà li Guillaume n'en péusent r'aler
Se Dex ne fust et Renouars le ber;
Mès ses cors seuz fist le champ afiner,
Com voz porrez oïr et escouter
Se en la place vos plest à demorer,
Et je en aie déserte de chanter.
Bien vos puis dire et por voir afirmer,
Prodon ne doit jugleor escouter
S'il ne li veut por Deu del suen doner,
Que il ne set autrement laborer,
De son servise ne se peut-il clamer,
S'en ne li done il le lesse assez.
Au vout de Luque le poez esprover,
Qui li gita de son pié son soller,
Puis le convint chièremant racheter.
Les jugléors devroit-on moult amer,
Joie désirrent et aiment le chanter;
L'en les soloit jadis moult henorer,

Més li mauvès lieschar, li aver,
Cil qui n'ont cure fors d'avoir amasser,
De gages prendre et lor deniers prester,
Et jor et nuit ne finent d'usurer,
Tant meint prodome ont fet deshériter;
C'est lor desduit, n'ont soing d'autre chanter.
Si fete gent font henor décliner.
Dex les maudie! que je ne's puis amer.
Jà ne lairé por eaus mon vieler,
Si lor en poise, si se facent uller.
As bons me tien, les mauvès les aler.
Huimès devons de Renouart chanter,
De la bataille d'Aleschans sor la mer,
Et de Guillaume et d'Aymer le ber,
Et del lignage qui tant fist à douter.
Sus toz les autres vueil del tinel parler,
Et de Guiborc la bele o le vis cler,
Que moult se paine del baron acesmer
Et de son cors garnir et conréer.

4844, mestier, Ar. mantel. **4845**, Ar. Vers la c. commencha à aler. **4846**, Ar. le haste. **4847**, lez lui, Ar. tot droit. **4850**, Ar. Ques diables p. **4852**, cele espée, Ar. cis tinés. **4855**, B. chaut dit Guil. li ber. **4857**, B. moult muanz eschever. **4858**, *manque dans* Ar. **4859**, Ar. l'eve soner. **4861**, *manque dans* Ar. **4867**, dejoste, Ar. dalés. **4875**, Ar. Tant forment le doutèrent.

Vs. **4876**, B. et char. **4880**, *manque dans* B., *et le suivant dans* Ar. **4882**, B. desor. **4884**, Ar. se lece comme ch. **4887**, Ar. s'asist le mes en bas. **4896**, Ar. por tot l'or de Baudas. *Après ce vers* B. *ajoute*: Né nul des autres qui lor donast Baudas. **4897**, B. liève comme soriz fet chaz. **4902**, *manque dans* Ar. **4904**, *après ce vers* Ar. *ajoute*: Et morir à grant honte.

Vs. **4911**, Ar. moillier. **4914**, Ar. tinel tost drécier. **4917**, Ar. et abasier. *Après ce vers* Ar. *ajoute*: Si le manoie com aloe esprevier. **4918**, *ici* Ar. *intercale*: A un piler s'est alés apoier. **4920**, la brace, Ar. li bras. **4921**,

B. poez de prier. **4925**, B. Form. m'en poise ne m'en p. ac. **4926**, Ar. .v.m. **4929**, Ar. grailoier. **4930**, Ar. sanz plus de détrier. **4936**, Ar. baisier. **4937-38**, *manquent dans* Ar. **4943**, B. drecier. **4944**, B. onder et banoier. **4945**, B. luire et reflamb. **4946**, B. Tant escuz, tante targe et tant corant destrier. *Le vers suivant manque dans* B. **4950**, Ar. Mais R. fu moult mal eng. **4955**, Ar. Ren. fr. u'st vos fus de sapier. **4962**, B. me commandez lessier. **4965**, Ar. je doi. **4968**, B. Que mon. **4974**, Ar. Guiborc trova. **4976**, Ar. dit Guis. **4977**, Ar. qui Diex puist pechoier. **4981**, Ar. dit Guis. **4986**, Ar. manoier. **4987-88**, *manquent dans* Ar. **4989**, B. .vij. serj. **4990**, B. xiiij. furent. **4991**, fist Guiborc, Ar. a fait Guis. **4995**, Ar. atargier. **5001**, B. le cop. **5002**, tost, Ar. tout. **5005**, Ar. né cauchier. **5008**, Ar. un larris—rochier. **5009**, Ar. font paveillons f. **5013**, *après ce vers* Ar. *ajoute*: Adont dort à [grant] aise.

Vs. **5014**, Ar. Lez un. **5015**, Ar. un larris. **5021**, meint—meint, Ar. tant—tant. **5022**, Ar. tieulée. **5024**, Ar. grant alenée. **5027**, Ar. feu pance levée. **5029**, Ar. Qu'il s'esveillast. **5030**, Ar. desous. **5031**, B. quant il sent. **5032**, Ar. embrasée. **5035**, Ar. ses tineus. **5039**, Ar. englume. **5040**, Ar. grant randonée. **5043**, Ar. assamblée. **5052**, Ar. redoutée. **5054**, Ar. Bien convenra. **5055**, Ar. cuer pensée. **5056**, B. Voisent à terre. **5065**, Ar. roche cavée. **5066**, Ar. aige. **5069**, *après ce vers* Ar. *ajoute*: En son cuer en ot joie.

Vs. **5070**, *au lieu de ce vers*, *tiré de* Ar., B. *porte:*

Li quens Guillaumes fit les coarz sevrer,
Et les hardiz de l'autre part torner.
Li coart vont à lui congié rover,
Et li mauvès qui n'osent demorer,
Et li failli qui n'ont soing d'els blasmer.
Cil vont ensemble le congié demander.
Li quens lor done, ne lor deigna véer,
Par tel covent com vos m'orrez conter:
Totes lor voies les fist puis apeler:

Couarz failliz, si les doit-on nomer.
A. .x.m. homes les puet-on bien esmer.
En doce France s'en cuidèrent aler,
Mès ainz qu'il puissent la valée passer,
D'autre Martin les convendra parler,
Que il encontrent Renoart au tinel,

5074, Ar. por un mui d'or comblé. **5075**, Ar. armes amirer. **5084**, Ar. S'en no païs p. r. **5085**, Ar. baignier et v. **5091**, *manque dans* B. **5095**, traüs, Ar. passage. **5102**, B. refuser. **5106**, Ar. c'à ses cos puet d. **5124**, Ar. o lui guier. **5127**, Ar. créanter. **5128**, frère, Ar. sire. **5129**, B. Lors commencèrent. **5131**, Ar. Car—doi à Dieu p. **5132**, Ar. Le roi el m. **5133**, le, Ar. ce. **5135**, Ar. doner. **5136-37**, Ar. Tout le plus haut ke j'oi ensi vanter, Ne li prendra tallens de chanter (*sic*). **5141**, Ar. Dehait ait fruis. **5147**, Ar. le commence à conter. **5148**, Ar. Os. **5153**, Ar. d'ansdeus p. **5157**, Ar. et venter. **5158**, et vers, Ar. vermelles. **5159**, Ar. corner. **5160**, Ar. Paiene gent et glatir et usler. **5161**, *après ce vers* Ar. *ajoute*: Molt demainent grant noise; *et* B. *transforme ce vers en ceux-ci*:

Fière bataille que or veut escouter
Face-me pais, si lait la noise ester,
Jà mès nus homs n'orra meillor chanter.

Vs. **5165**, *manque dans* B. **5168**, B. fu *manque*; son père. **5171**, B. as destriers arrabis; *le vers suivant y manque*. **5173**, meine, Ar. guie. **5174**, Ar. furent tout baceler de pris. **5175**, freit, Ar. rons. **5176**, B. sont enroilliez et pris. **5178**, B. Ainz iert chascun de sanc betez vertis. **5181**, Ar. Brubant. **5182**, com dist, B. conte. **5183**, Ar. Ke Sarrazin t. en leur c. p. **5186**, Ar. et massis. **5188**, B. avec Hernaut. **5190**, Ar. Li timoniers les guie.

Vs. **5194**, Ar. .x.m. **5197**, B. Septième esch.; Ar. G. ballié a. **5200**, Ar. A .xij. mile li quens sa gent esma. **5203**, *manque dans* Ar. **5204**, Ar. le rai. **5205**, Ar. henit a. **5208**, *manque dans* Ar. **5210**, *et passim* B. Folatille. **5211**, baron, Ar. seigneur. **5214**, B. Lez. **5215**, Ar. l'avera. **5216**, Ar. Deseur trestous les autres.

Vs. 5218, B. de ses tentes. 5225, Ar. paile. 5227, Ar. Merv. en a. 5228, Ar. quant ne's a avisés. 5229, Ar. Uns mès li vient. 5231-32, *manquent dans* B. 5238, B. Que. 5242, B. l'ost. 5245, Ar. s'a la teste crollés. 5246, Ar. Nus ne puet dire. 5247, B. Cil ne. 5253, Ar. Tant de paiens ne v. h. 5257, Ar. Puis leur fist maint damage.

Vs. 5261, Ar. Putecaingne. 5263, Ar. roi grifaingne. 5264-65, *manquent dans* Ar. 5267, Ar. d'Aquitaigne. 5268, Ar. n'adaigne. 5271, Ar. Ne requerroit. 5272-74, Ar. Iluec ert li rois de Gorcacaigne. 5282, B. m. sa gent demaine. *Après ce vers* Ar. *ajoute:* De l'esploitier se painent.

Vs. 5284, Ar. tot. 5285, ainz qu'il, B. quant il. *Le vers suivant manque dans* Ar. 5288, Ar. A vois hautaine a le fel escrié. 5289, Ar. engané. 5291, *Ce vers manque dans les deux mss., mais voyez vs.* 5387. 5295, Ar. marien. 5296, Ar. moult maistrement. 5303, Ar. dervé. 5304-07, *manquent dans* B. 5307, Ar. derver. 5310, Ar. ki est mon avoé. 5321, Ar. Ciex; B. Cil. 5326, Ar. ot. ij. blans haubers. 5332, A. tinel méisme et froecé. 5333, Ar. Paien s'en esmaièrent.

Vs. 5334, Ar. L'autre. 5336, B. les commande Ector. 5337, Ar. dusqe à l'aige de lie. 5338, Ar. grant derverrie. 5339, Ar. qui les paiens c. 5340, le chief, B. le piz. 5343, Ar. Maudus. 5347-48, *manquent dans* Ar. 5351, *manque dans* B. 5352, Ar. féist molt damagie. 5053, Ar. les couars. 5355, Ar. sisme. 5356, Ar. de paienie. 5359, B. La novème. 5360, Ar. .xiiij. fils ot de gr. bar. 5363, *après ce vers* Ar. *ajoute*: De pute gent averse.

Vs. 5367, Ar. Et .xxx. mile. 5371, *manque dans* Ar. 5377, Ar. fiz de s'antain. 5378, *ici* B. *intercale*:

Des .ij. amis fu bataille adurée,
Et si grant luite, tex ne fu égardée;
Mès Renouars le conquist o l'espée.
Par cil Baudin (*sic*) fu Cordres aquistée.

5384, *manque dans* Ar. 5387, Ar. Tant com il porent le règne abandonée. 5388, Ar. S'en v. 5390, *manque dans* B. 5391, Ar. lance frouée. 5396, Ar. Ke; B. Qui. 5399, Ar. Orenge la doutée. 5401-02, *manquent dans* Ar. 5404, B. Hues. 5409, Ar. fiz Aleus. 5410, B. Cil; Ar. Ciex. 5415, betée, B. listée. 5416, Ar. mieudre. Ar. *ajoute ici:* Né de bouce mais dite.

Vs. 5417, Ar. En la bataille ot. 5419, *manque dans* Ar. 5420, Ar. .xx.m. 5421, Ar. Haute ot de fraisne. 5422, le, Ar. au. 5425, B. sablon perr. 5428, l'espié, Ar. le fust. *Le vers suivant manque dans* Ar. 5435, Ar. Aimeris. *Au lieu des vers* 5437-39 Ar. *porte:* Il li saut de ravine.

Vs. 5442 *manque dans* B. 5454, Ar. guige—paile. 5455, B. li fist jus trébuchier. 5456, B. domagier. 5457, B. Qui. 5458, Ar. desos. 5460, Ar. vet plongier. 5463, Ar. à tout le hanepier. 5464, B. de demainer. 5465, Ar. lui aprochier. 5466, Ar. penst. 5467, Ar. Il est en aventure.

Vs. 5473, B. Isnelement est. 5474, Ar. gentis 5476, B. les oreilles. 5480, Ar. k'il cria. 5482, B. Aymeris l'ost ses pères li gentis. 5489, Ar li fouléis. 5492, Ar. labis. 5498, Ar. Sus Fo. le destrier arabis. 5500, Ar. Aymer. 5507, *manque dans* Ar. 5508, Ar. l'aupatris. 5514, Ar. Ciex. 5515, B. et Douclaudas et Guis. 5516, Ar. .xx.m. 5533, B. liève qui fu granz et faitis. 5534, couars, B. mauvès; Ar. Et li c. ne se sont alentis. *Le vers suivant manque dans* Ar. 5536, Ar. à l'aupatris. 5537, Ar. massis. 5538, Ar. Se Ren. 5539, Ar. Tout morroient à honte.

Vs. 5543, ne, Ar. ne'l. 5545, *manque dans* Ar. 5547, Ar. ne frapaille. 5548, Ar. Ke paien ne s'en fuient.

Vs. 5550, B. corner. 5551, *et passim*, cou ars, B. mauvès. 5559, B. en parlerez. 5560, Ar. Car. 5562, *manque dans* Ar. 5567, B. A quatre cox en a .xx. af. 5568, B. à quatre autres. 5577, mal, Ar. mar. 5581, B. ch. hurtez. 5582-83, *manquent dans* Ar. 5584, *manque dans*

B. 5597, *et passim*, B. Baudins. 5604, Ar. Se'l puis ataindre à mon branc acéré. 5609, Ar. Estours en. 5618, Ar. Rainoars fu legiers et abrievés. 5620, bors, Ar. mas. 5628, alegres, Ar. haitiés. 5646, *au lieu de ce vers* B. *porte*: Iluec serai en la chartre gitez, Jamès ne cuit estre desprisonez. 5650, Ar. Diex penst. 5651, Ar. sire jà serés délivrés. 5652-54, Ar. Por l'amour de Guillaume.

Vs. 5657, alez, Ar. passés. 5659, *manque dans* Ar. 5661, biax, Ar. .ij. 5665-66, *manquent dans* B. 5674, B. Qui let tel mast sont en prison dolant. 5675, leroie, Ar. harroie. 5676, *manque dans* Ar. 5679, se vet, Ar. s'aloit. 5681, B. Moult sont felon de la loi mescréant. 5682, Ar. les aloient bat. 5684, *manque dans* B. 5687, B. Or de l'aler najant. 5692, pui, B. val. 5697, ne'l B. ne. 5698, Ar. Des abatus i. 5701, B. Si aiderez Guillaume le vaillant, Mestier en a tuit en soez créant. 5707, Ar. jà n'arés. 5712, Ar. un fort escu pesant. 5715, Ar. valent un gant. 5722, mont, B. mot. 5727, Ar. N'arons ch. nul jor en no v. 5732, Ar. sor un b. 5741, *et passim*, Onc, Ar. Ainc. 5742, Ar. va ses tinés. 5746-47, *manquent dans* Ar. 5749, B. adominant. 5756, B. cox miex assantant. 5757, Ar. aprendant. 5758, Ar. Or irai à l'escole.

Vs. 5766, *manque dans* B. 5775, B. escervelé. 5776, mont, B. mot. 5777, Ar. Au resachier. 5778, Ar. De .vij.c. colt. 5780, *manque dans* B. 5781, B. einsi fière maufé. 5785, B. Or ferré si com m'avez commandé. 5786, Ar. Balafrés. 5788, *manque dans* B. 5792, Ar. a un Franc mort jeté. *Le vers suivant manque dans* B. 5803, mont, B. mot. 5805, *manque dans* B. 5807, *manque dans* Ar. 5814, B. l'a enbrasé. 5816, Ar. gros bout. 5818, Ar. ne si mal deffraé. 5819, *manque dans* B. 5820, B. nos a mort reversé. 5837, Ar. l'a présenté. 5838, Ar. Et ciex. 5843, Ar. à pié remé. 5846, Ar. .iij. 5855, Ar. Car. 5856, Ar. Lors laissent courre, s'ont paiens escrié, Assés en détrencièrent.

Vs. 5857, Ar. ot fière caploison. 5860, *manque dans*

Ar.. 5861, *après ce vers on lit dans* Ar.: Je vos ai mis tous .vij. fors de prison. 5865, Ar. A cel cop liève. 5868, *manque dans* B. 5870, Ar. fet petit boskillon. 5872, B. Ocis a .v. de la. 5883-84, *manquent dans* B. 5890, Ar. par deseur. 5891, Ar. Paiens ochient sans nule esparnison. 5897, *manque dans* B. 5899, Ar. On les ot de .v. lieues.

Vs. 5900, Ar. luist cler. 5903, *manque dans* B. 5903-07, *ces vers, tirés de* Ar., *ne viennent dans* B. *qu'après* 5908, *et se lisent ainsi*:

Et ces François guenchir et trestorner,
Et cil vers els ne deignent eschiver,
Paiene gent font glatir et uller.

5910, *après ce vers* B. *intercale*: Et ces cerveles de ces testes voler. 5912-14, *manquent dans* B. 5916, Ar. Por tant k'il. 5917; *manque dans* Ar. 5920, Ar. Aiglin. *Le vers suivant manque dans* B. 5923, lut, Ar. leut. 5924, Ar. Li .vj. 5925, Ar. .vj. rois p. fisent mort craventer. 5926, B. en g. 5927, *manque dans* B. 5930, li, B. le. 5933, *après ce vers on lit dans* Ar. Devant s'espée ne puet arme durer. 5935, Ar. Oncles. 5946, Ar. basier. 5947, Ar. Car. 5948, B. toz ces terres raser. *Le vers suivant manque dans* B. 5953, *manque dans* B. 5954, Ar. Car. 5956, Ar. Et. M. tr. 5958, *manque dans* B. 5962, Ar. por son pule s. 5964, B. n'en poïssent torner. 5965, ne'l, B. ne's. *Le vers manque dans* Ar. 5966, *après ce vers on trouve dans* Ar.: Ki en fist grant machacle.

Vs. 5969, B. ses fis. 5973, Ar. aparisant. 5974-75, B. Onques ne vit nus homs si très-grant gent. 5978, Ar. ten. encasement. 5982, lucuns, Ar. noirois 5988, chevauche, B. ot une. 5991, B. Plus tost cort liue ne vole oisel volant. 5996, Ar. pument. 5999, Ar. close estoit fièrement. 6006, *manque dans* Ar. 6009, maine, B. maille. 6014, B. Que—iij. pas devant. 6015, Ar. mors. 6016, Ar. n'aras. 6021, B. Qui le fist fère jà li siens cors n'ament. 6027, Ar. ciex; B. cil deable. 6034-35, B. L'elme li froisse et la cervele espant. 6049, Ar. Ne li

conteke. 6050, Ar. mors au trespasséement. 6052, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Ki n'i muirent à grant honte.

Vs. 6055, Ar. gaverlot. 6056, Ar. portoit. 6057, Ar. grant asout. 6059, B. de bout en trot. 6061, Ar. Car. 6062-65, *manquent dans* B. 6064, Ar. jor en jeta mort. 6065, *après ce vers* Ar. *ajoute:* As grans cos ke il done.

Vs. 6067, Ar. Moult ont paien nos François agrevé. 6069, maufé, Ar. nombré. 6070, François, Ar. no gent. 6075, *manque dans* B. 6082, part, Ar. ist. 6084, cliné, Ar. crollé. 6088, B. N'i cuident mès vertu né p. 6090-91, *manquent dans* B. 6094, Ar. chié fermé. 6096, Ar. ki si l'ot atempré. 6098, Ar. en orré. 6102-6521, *lacune dans* Ar. 6118-19, *vers tirés de* V., *qui ne se trouvent pas dans* B. 6121, *après ce vers* B. *contient les suivants qui ne se trouvent pas dans* V.:

„Encor ai-ge un frère Ténebré,
Esclariax, Jambu et Parsagué
Et Valegrape, ce cuit, est li ainz-né,
Et .vij. avec que je n'ai pas nomé;
Mès par la foi que j'ai Guiborc porté!
Se je's ateint de cel tinel quarré,
Jà n'i aura garde fraternité."

6123, V. Se ge l'encontre en cest champ en non Dé. 6124, V. tin. bendé. 6129, V. Qui l'at. à sa fin est alé.

Vs. 6148, lances, V. darz. 6150, *manque dans* V. 6154, leur, B. li. 6172, meut, V. vient. 6179, *manque dans* B. 6193, jane, V. joene.

Vs. 6205, *Après ce vers* B. *intercale:* Desoz cel arbre gist mort sus un estant, A la fontaine dont li doit sont bruiant. 6207, *après ce vers on lit dans* B.: Je sai de voir tu te vas reponant, Fet toi li cuers puis qu'il vet coardant. 6211, B. vas menaçant. 6215, *manque dans* B. 6221, V. Quar. 6223, *manque dans* V. 6224, V. le tout puissant. 6233, V. Desouz. 6239, V. au sequeurs. 6249, V. menant. 6250, V. tote tremblant. 6254, crient, V. doute.

Vs. 6259, *manque dans* V. 6266, *au lieu de ce vers* V. *porte:*

Un cuir avoit del chief jusqu'au trumel,
D'une beste iert que l'en claime trumel,
Plus dure estoit que de serpent la pel.

6271, V. de Verderel. **6272-75**, *manquent dans* V. **6275**, V. Guil. maint dansel. **6277**, V. O son perchant qui n'iert pas de rosel. **6281**, V. un arbrisel. **6285**, V. De mon baston vos oi fet un merel. **6286**, V. f. Soterel. **6289**, V. dont il ne m'est pas bel.

Les vers **6291-6501** *sont tirés de* V.; *dans* B. *ils sont remplacés par ceux-ci:*

Quant Renoars ot Borrel abatu,
Prent son martel, à sou ceint l'a pendu,
A cel martel monsterroit sa vertu.
Li fiz Borrel ont lor père véu,
Vers Renoart vienent tot irascu,
De lor flaiax ont Renoart féru,
Démené ont et grant noise et grant hu.
Li fiz Borrel firent moult à douter;
f. .xiiij. furent. tuit jene bacheler.
Vers Renoart acorent com singler,
De lor flaiax li vont granz cops doner,
De son chapel font les frètes voler.
Dit Renoars: „Or puis trop demorer."
Le tinel liève que ot fet viroler,
Par mi les testes lor va granz cox doner:
Au premier cop en fist .v. craventer.
Onc Renoars ne fina de chapler,
Si les ot fez toz à lor fin aler.
Les flaiax prent, se's en voloit porter,
L'un en a pris, se'l fist amont voler.
Dit Renoars: „Or puet l'en bien prover,
Ceste arme est fète por les moches oster."
Puis les commence par l'estor à giter,
Que il ne's puet véoir né esgarder.
Quant Renoars ot les flaiax getez,
Prent son tinel, si s'en est retornez.
Voit un conroi de Sarrazin armez,

Qui dont à primes estoit issuz des nez,
Si les conduit Agrapart li barbez:
N'avoit de grant que .iij. piez mesurez,
Mès gros estoit et par espaules lez;
Trop laidement fu li Turs figurez.
Rois Agrapart fu de laide façon,
Lons a les crins desi que au menton,
Les euz a roges ausi comme charbon,
Ongles aguz ausi comme grifon;
Cil qu'il ateint a moult mal compagnon.
A voiz escrie Guillaume en sa roison:
„Encui seras à grant destrucion!"
Agrapart vient poignant toz eslessiez,
De nostre gent a forment méhaigniez.
Renoars fu soz un arbre foilliez,
Moult ot grant chaut, son elme a deslaciez.
Atant ez-vos Agrapart eslessiez,
Il saut avant, si l'a si chapigniez,
Jusqu'à la char n'i a chevox lessiez:
Li sanc vermeil li est aval glaciez.
Quant Renoars se sent si méhaigniez,
Dit: „Agrapart, vos m'avez chapigniez,
De mes cheveus fêtes trop grant marchiez,
Par Saint Denis! mar i sont esrachiez,
Se ne me venge plein sui de malvestiez!"
Renoart fu dolant, ne set que face:
Dit Renoars: „Ci a moult male trace."
Taste à son chié, si a trové la trace.
Son tinel prent, à ses .ij. meins l'embrace,
Cuida férir le paien en la face,
Mès il saut haut comme beste sauvage.
211 a. Au rechaoir la cuisse li esrache.
Dit Renoars: „Paien, fêtes eschace;
De mon tinel avez sentu la mace."
Agrapart saut, parmi les flans l'enbrace,
Par tel aïr les ongles li enlace
Que cent des mailles de l'auberc li deslace;

Au retorner l'a si mors en la face
Que li clers sanc tot contreval li glace.
Et Renoars le seisi par la brace,
Vousist ou non, le giète en la place:
„Va-tu, dit-il, jà Dex bien ne te face!
Sainte Marie! com or me cuist li nache!"
Renoart fu dolent qui se combat,
Que de sa plaie saut li sanc acaliat.
Dit Renoars: „Moult ai or le cor mat
Por solemant la morsure d'un chat."
Cil li revient à guise de liepart,
Par mi les flans enbraça Renoart,
La char li perce ausi que d'un fauxart;
Et Renoars à ses poins le despart.
Li [....] paiens fu moult de pute orine.
Dit Renoars: „Moult as pute racine,
Très-bien resenble de lignage de singe."
Li Sarrazins vint corant de ravine,
Renoars liève le tinel de sapine,
Grant cop li done amont desus l'eschine,
Mort l'abati delez une aube-espine.
Dit Renoars: „Tien ore à bone escrine,
Tu commenças premerains l'aatine."
Atant s'en va, son tinel entraïne.
Quant Renoars ot mort le mescréant,
Lors s'en retorne, son tinel traïnant;
Son elme lace moult bel et avenant.
A l'estandart s'envint (*sic.* sonnent?) li olifant,
François escrient: „Monjoie!" la vaillant,
Et Sarrazin: „Mahom et Tervagant!"
De tel bataille n'iert mès homs qui vos chant.
Atant ez-vos Crutados apoignant,
Un Sarrazin moult ert de bel senblant,
Et chevauchoit un destrier aufriquant;
N'a si grant home desi qu'en Aufriquant
Que avenist à son arçon devant.
Tint une lance moult merveilleuse et grant,

De nostre gent aloit moult damagant,
Tant en ocit com li vient à talant;
Mès Renoars li corut au devant:
„Estez, vassal, dit-il, n'irez avant,
Que me rendez cele mace pesant,
C'est le tréu que je gart de l'Archant."
Dit Crutados: „Ribaut, alez avant.
211. b. Garçon me senbles qui en fours vas jesant:
Fui toi de ci, ne me va ramponant,
Jà te dorrai el visage devant."
Dit Renoars: „Et je miex ne demant,
Mès tant i a que je ferrai avant."
Son tinel liève contremont en hauçant,
Fiert le paien sor son elme luisant,
Jusqu'en la sele le va tot esmiant.
Ocis éust le destrier aufriquant,
Mès le tinel ala escolorjant.
Prist le cheval por ce qu'il le vit grant:
Dit Renoars: „Moult ai le cuer dolant
Que cil gloton me vont ci ramponant.
Garçon me claiment, ribaut à pié trotant,
Or monteré desor cest auferrant,
Je serai chevalier (1) dès or mès en avant."
Renoars tint le destrier à grant joie
A une main par la resne de soie,
Le cheval fronche, duremant se défroe.
Dit Renoars: „Volentiers monteroie,
Mès il me semble que le cuer m'afebloie;
Et mon tinel comment le porteroie?
Mien escient je cuit que je charroie."
Renoart fu en mi la sablonière,
Tint le cheval par la resne doublière,
Del chevalcher n'estoit pas costumière,
De la cuisine connoist miex la fumière.

---

(1) L. Chevalcherai? Voyez 10 vers plus bas.

Quant dut monter ainz n'i quist estrière,
Saut en la sele tot cent devant derrière,
Devers la queue a tornée sa chière;
Des talons l'a hurtée par derrière,
Et li chevaus s'en fuit comme levrière,
Tot contreval par mi une bruière.
Dit Renoars: Ceste jument est fière,
Se je cuidasse qu'il fust de tel manière
Je n'i montasse por tost l'or de Baivière.
Aïde Dex! voir père justisière,
Que je ne chié aval ceste rochière!"
Issi fesoit Renoars sa proière,
Et chevauchoit et fesoit laide chière:
On n'en sot mot, si chaï par derrière.
Si li chaï sa grant perche planière.
Le ber se tint à la queue derrière,
Et le cheval le treit par la poudriére,
Onc ne fina si qu'à une rivière,
Iluec lessa Renoart en l'ortière.
Quant Renoars fu à terre chaüz,
Plus tost qu'il post est en piez resailluz.
Le cheval prist qui moult fu irascuz,
D'un de ses poinz l'a si .ij. cops feruz
211. c. Que li chevaus est à terre chaüz.
Et Renoars est arrière coruz:
„Sainte Marie! dit-il, où est mes fuz?
Se je le pert Guillaumes est vaincuz."
Le jor fu bel, la chalor est levée,
Et la bataille fu grant et adurée:
De totes parz fu moult grant la mellée.
Ez-vos Valgrape le fons d'une valée,
N'ot si fort home jusqu'à la mer betée.
Tote sa gent avoit jà trespassée,
Un croc portoit, dont la pointe ert dorée.
Par les chans a nostre gent malmenée,
Ne puet nus homs vers lui avoir durée.
Cil a la perche Renoart encontrée,

Ne pot porter, ainz l'en a traïnée
Tresqu'à un mont soz l'olive ramée:
Là s'est assis, si l'a moult esgardée.
  Cil Valegrape ot le coraige fier,
Et out le cors parcréu et plenier:
Il n'avoit lance né escu de quartier,
Mès en un cuir velu s'iert fet fichier
D'une serpent; ne prise arme un denier.
Qui li véist noz François desrengier
Bien péust dire: „Vez-là un aversier."
Desoz l'olive s'asist por refroidier.
Renoars garde, s'a véu son levier.
  Vers Valegrape vint Renoars li preuz,
De son tinel avoir est convoiteus:
Il vint corant au paien come leus,
Son fust li tolt, ne fu pas poereus.
Et Valegrape saut en piez ireus,
Il prent son croc, si rooille les eus.
Dit Renoars: „Com es ore hisdeus!
Que me dis ore se es home morteus?
Tu ne sez mie quex gieus fet mes tineus."
Dit Valegrape: „Va t'en, fox ennoieus,
En la cuisine as esté, ce quit, queus;
Moult par es fox quant ci es venuz seus:
S'en ta compaigne en avoit .xxij.
Se's ocirroie ainz que tort li soleus."
Dit Renoars: „Moult es or orgueilleus;
Ains que m'eschapes te ferai toz honteus,
Et de ta teste ferei voler les eus."
  Li dui baron furent moult ahati,
Et de combatre furent bien arrami.
Valegrape a Renoart envoï,
De son hauberc l'a par le pant saisi,
A lui le sache, forment le porfendi:
Lez le costé le croc le consuï,
Grant plaine paume du costé li rompi;
211. d. Le sanc vermeil à la terre en chaï.

Quant Renoars se sent si mal bailli,
Tel duel en a, tot a le sanc marri.
Son tinel lieve, à .ij. meins l'a seisi,
Fiert Valegrape là où le consuï,
Desus le chié, que tot l'a estordi.
Fort fu la pel qui son chié garanti,
Ne l'enpoira vaillissant un espi,
Vousist ou non à terre l'abati.
Et Valegrape moult tost en piez sailli,
A son grant croc si forment le seisi,
Petit s'en faut que tot ne'l porfendi.
Renoart voit son sanc par mi sa plaie,
De son costé jusqu'au talon li raie.
Il en jura la paterne veraie:
Malvès sera s'encor ne s'i essaie.
De son tinel merveilleus cop li paie;
Ne li fist mal un soul bouton de haie,
Dont fu dolant Renoars, moult s'esmaie.
Des .ij. vassaus fu li estor pesans,
Granz cox se donent ès costez et ès flans.
Et d'autre part contreval li Archans
Se recombat Guillaumes li vaillans,
Et Aimeris et toz ses .vj. enfanz.
Tele entente ont envers les souduans,
Ne lor remembre d'ome qui soit vivans:
Contre un des noz i a cent mescréanz,
Si nos ocient et afolent noz Franz.
Et François crient: „Jhesu lor soit aidans!
Et où est ore Renoars li vaillans?
Au grant besoing noz est ore faillans."
Mès ne lor vaut le pris de .ij. besans,
Que Valegrape, li cuvers mescréans,
En tel destroit le tient, li soduans,
Que par la bouche li est volez li sanz.
Desoz l'Archant soz un arbre ramé
Sont li vassal anbedui aresté,
De bien combatre sont bien entalenté.

Renoars a Valegrape avisé,
El chié amont l'a moult bien asené:
Fort fu la pel de vielle antiquité,
Ne l'enpira un denier monnéé.
Grant fu le cop, s'a le Turc estouné.
Vousist ou non, l'a .ij. piez reculé.
Et li paiens en a un cris geté,
La terre en crolle environ de tot lé.
Fièremant a Renoart regardé,
A son croc a Renoart assené,
Si l'a saisi par mi l'eaume jemé,
Que genoillier le fist outre son gré.
211. e. Renoars saut, qui point n'a demoré.
Quant Renoars a le paien véu,
Qui à son croc l'a si fort porfendu,
Tel duel en a, tot a le sanc méu:
Jà le férist desus le cuir vélu,
Mès Valegrape leva le croc agu.
Là est au Turc assez mal avenu:
En .ij. moitiez li a son croc rompu.
Renoars a véu la meschéance,
Dit au paien: "Tu es en la balance;
Mahom renoie et si t'en vien en France."
Dit Valegrape: "Or as-tu dit enfance:
Tant com je tiegne de mon grant croc le mange
Ne redot-je ton tinel une lance.
Pou te vaudra tote ta grant puissance,
Encui morras à moult grande viltance."
Renoars fu en mi le pré herbu,
Tint son tinel, onques mieudres ne fu.
Dit au paien: "Or es-tu confondu
Se tu ne croiz ou digne non Jhesu.
Se ne'l faz tot jà t'aurai confondu."
Dit Valegrape: "Malvès ribaut tondu,
Malvès seignor as ci amentéu,
Que si t'a fet assez despris et nu."
A icest moz l'a saissi par le bu.

Et Renoars, qui l'a apercéu,
Son tinel gete desus le pré herbu,
Et à moult bien au luitier entendu.
Tant ont entr'eus la luite maintenu
Qu'à un fès sont à la terre chaü.
Et Valegrape est en piez resaillu,
Prent le tinel Renoart qu'à véu,
Ne'l pot lever, jà l'en éust féru,
Mien escient jà l'éust abatu.
Fuiant li vet entor l'arbre foillu.
  Renoart fu toz seus enz el prael,
De son tinel n'a joie né revel:
De l'arbre fet encor le Turc chapel,
Si le dérache entor à son fisel.
Le ber réclaime le baron saint Marcel.
Dit Valegrape: „Or entent, ribaudel:
Croiras-tu point ou roi Luciabel,
Voler ferai de ton chié le chapel."
Dit Renoars: „Or as bien ton revel,
Maldehé ait par le mien hasterel
De moie part, sire, cui en est bel."
Lors remembra Renoart del martel
Qué il conquist quant il ocist Borrel,
De son ceint l'oste bien ovré à cisel,
Fiert Valegrape deseur le haterel.
211. f. Desus l'espaule est rompue la pel,
En .ij. moitiez est brisiez le martel;
Mès ne porquant li dona tel bendel
Que à genolz l'abati el prael.
Le grant tinel li chaï el rivel,
Et Renoars le seisi par l'anel,
Si li dona un si grant natepel,
Que de son chié li chaï le chapel.
Issî maintenent longuement le cenbel.
  Dit Renoars: „Or entent Valegrape,
J'ai mon tinel, ne cuit que il m'eschape,
Ainz t'en aurai doné tele soupape,

Miex t'en vendroit tu fusses en Alape.
La merci Deu! or es-tu en la trape.
Or te convient remaintenir le chaple.
Se ne renoies Apolin et Sorape
Je te dorrai tel cop sus cele chape."
Dit le paien: „Moult sembles vain et vape."
A icest mot Renoars le refrape,
Et Valegrape son tinel li esrache:
Encor vaudra remeintenir le chaple.
  Or est li Turs auques asséurez,
Le tinel tient Renoart qu'est quarrez:
Ne le puet pas bien tenir asellez,
De bien bouter est moult entalentez.
A Renoart a dit ses volentez:
„Esta, dit il, ne soiez trespensez,
D'une grant chose me sui aporpensez:
Comment as non? qui est tes parentez?
Qui est tes pères et tes amis charnez?"
Dit Renoars: „A-par-main le saurez:
Renoars sui, et d'Espagne fui nez.
Mès pères est li fors rois Desramez,
Et est mon oncle Tiebauz li biaus armez,
Et sont mi frère Jabuz et Perceguez,
Et Agolaffre, Borriax et Maltriblez,
Et Caïstrus et Carrel et Anrez
Et Malatars et Malars et Malez
Et Mirabel, Mornani et Barvez,
Et Valegrape, ce cuit, est li ainz-nez.
J'ai .xv. frères trestoz rois coronez,
Fors moi tot soul qui en sui le puis-nez.
Ce m'est avis, bien sui enparentez;
Mès je ne's pris .ij. deniers monnéez.
A Monloon fui d'Espaigne amenez,
Rois Loys ert à Saint Jaques alez,
Là m'acheta cent mars d'argent pesez.
En la cuisine ai bien .vij. anz esté,
Où j'ai esté sovent bien conreéz.

Du mengier fère sui moult bien doctrinez.
212. a. Çà m'amena Guillaumes au cort nez;
En cest estor me fusse bien provez,
Mès un petit sui vers toi vergondez:
Mon tinel tiens et je sui desarmez.
Ce m'est avis tu me tiens or les dez.
Mès se m'en fusse hui matin porpensez,
De cest domage fusse bien trestornez,
Que je l'éusse dedenz mes poinz guiez,
Mon bon tinel, que vos ore tenez.
Si m'aïst Dex! moult sui maléurez!
Se orendroit mon tinel me rendez
Vers vos sera richemant rachatez,
Cent mars d'argent en balance pesez."
Li paiens l'ost, si s'est haut escriez:
„Mahomet, sire, tu soies aourez!
Renoars, frère, bien soiez-vos trovez!
Venez çà, frère, par Mahom m'acolez!"
Dit Renoars; „Vassal, ensus estez!
S'ançois ne n'estes baptiziez et levez,
Dont vos sera mon coroz pardonez".
Dit Valegrape: „Renoart, ne foloie,
Que croi Mahom, si entre en bone voie,
Tu seras coroné encui à moult grant joie."
Dit Renoars: „Sarrazin, ne foloie
De ton Mahom, que je ne le creroie:
Por nule riens ma loi ne guerpiroie,
Que Dex dona por aler droite voie."
Dit Valegrape: „Fox est qui te chastoie,
Or te feré que nus ne te feroie;
S'à cest tinel le tuen cors occioie,
Ce m'est avis que mauvestié feroie".
Le tinel jete ensus hors de la voie,
Et Renoars i cort, qui a grant joie;
Prent son tinel, entor lui le tornoie.
Renoart prent la grant perche quarrée,
Il la paumoie, contremont l'a levée,

Fiert Valegrape, tele li a donée
Que li cuirien n'i pot avoir durée:
Tot li descire desi qu'en l'eschinée.
Dit Renoars: „Une en avez portée.
Tu es mon frère, c'est vérité provée,
Que croi en Deu qui fist ciel et rosée,
Et en Marie qui roïne est clamée,
Se tu le fez, t'ame sera salvée".
Le paien l'ot, s'a la teste crollée:
„Je n'i creroie por l'or d'une contrée."
Dit Renoars: „Tu as fole pensée:
Quant tu ne croiz [en] la Virge ennorrée
Je t'ocirrai à ma perche quarrée".
Grant fu l'estor et longuement dura,
212. b. Et Renoars le paien regarda,
Isnelement de Guiborc li membra,
Qui del tinel bouter li commanda:
Desous l'essele le gresle chié bota,
Et par devant le greignor retorna,
Fiert Valegrape, en botant le hurta
Par tel aïr que tot en tressua,
Et le fort cuir li rompi et fauxa.
Souz le costé le tinel l'asena,
Ront li les costes et le cuer li crèva.
Le paien chiet et un grant bret jeta:
Tout li Archant et la terre en crolla.
Et Renoars moult forment l'esgarda,
Or se repent forment que ocis l'a.
Quant paien voient Valegrape est vaincuz,
De ce fu moult Renoars irascuz.
De ses barons s'enfuient tuit li plus.
„Alas! dit-il, com je sui malestruz,
N'ai nul soller, ainz ai les piez toz nuz,
Par mi les plantes en est li sans issuz."
Il se fist mort, à la terre est chaüz,
Un grant bret jete com fust à mort féruz,
Mès toutes voies fu bien li fuz tenuz.

Mil Sarrazin i vienent à escuz:
Que tuit esgardent Renoars qui gist jus.
Paien s'escrient: „Ne s'en fuie mès nus,
Cil est tuez qui noz a confonduz".
  Sarrazin cuident que Renoars soit mors,
Plus de .x.m. i vienent les galos.
Renoart boutent de lances et de cos:
Il sailli sus, aussi bret comme tors.
Paien le voient, si li tornent les dos,
Et Renoars les suit de moult grant tros.
De son tinel brise au paiens les dos,
Puis lor escrie et lor dit à briés mos:
„Fiz à putain, mar m'i avez enclos;
Ne puis avoir un seul jor de repos!"
  Renoart tint à deus poinz sa maçue,
Cil qu'il ataint, à un cop mort le rue.
Ez-vos un Turc une voie batue,
Grisart ot non, d'outre l'isle perdue;
Et fu sa fille Guinebart la boçue:
Jà por mengier la char d'un home crue
A l'orde vielle ne covendra aüe.
Grisart portoit une hache molue:
Fiert Renoart, durement s'esvertue,
L'iaume li tranche et la broigne menue.
Jusqu'à la char est la hache corue,
Li sans chaï desus l'erbe menue.
Dit Renoars, „Or en ai une éue;
212. c. Par tains vos ert moult richemant vendue."
  Granz fu l'estor, merveilleus et mortax,
Et Renoars fu legiers et isnax.
Et dit Grisart: „Qui estes-vos ribax?
Chétis resembles moult bien à tes drapiax,
En la cuisine as rosti les trumiax,
Et as torchiez les poz et les vessiax.
Mès seulemant por ce que tu es biax,
Je te dorré et citez et chastiax,
Et ma seror qui a non Florechax,

C'est cele dame qui porte cele faux:
Rois en seras ainz que cout li solaux,
Si lai tes Dex qui ne valent .ij. ax."
Dit Renoars: „Fix à putain, ribax,
Mar i pasastes, si m'aïst saint Thebaux!"
Il passe avant, ainz ne fu arestax,
Fiert le paien desor l'elme à esmax,
Ne li valut né coife né chapiax,
Que à ses piez n'en gese le cerviax.
Dit Renoars: „Poise bien cest fuisax,
Jà mès n'irez à tresches né à baux."
A ces paroles vient li rois Tiebax,
Et Desramez et .xiiij. amirax,
Et .xxx.m. de paiens desloiax.
Se Dex n'en pense, le père esperitax,
Renoars ert délivrez as vassax.
Granz fu li criz, la noise et la meslée,
Sonent boisines et cors à la menée.
Li quens Guillaumes a la noise escoutée:
„Monjoie!" escrie, sa gent a asenblée.
Se Dex n'en pense, qui fist ciel et rousée,
Cele compaigne sera desbaretée.
Et quant Flohart a oï la créée,
Et la parole oï et escoutée,
Que Renoars à la perche quarrée
A mort son frère, qui gist gueule baée,
Ele saut sus, trestote eschevelée.
.xv. piez ot, tant l'ont François esmée;
D'un cuir de ungle estoit envelopée.
O tot sa fauz est en l'estor entrée.
Guillaumes l'a à Renoart mostrée:
„Dex! dit Guillaumes, sainte Virge hennorée!
Quel beste est-ce que je voi là armée!
S'ele vit longues jà n'i arons durée."
Dit Renoars: „Folie avez pensée.
Je l'ocirrai à ma perche quarrée."
Ez-vos Flohart, corant de randonée.

De sa bouche ist une si grant fumée,
Trestote l'ot en fu enpullentée.
Et Renoars li vient en l'encontrée,
212. d. Si li escrie: „Pute vielle desvée,
Quex vis déable vos ont d'enfer getée?
De quex maufez fustes-vos engendrée?
Puis que vos estes roïne coronée
Déussiez estre en vos chambre pavée
A un malfez qui vos éust amée.
Por de besanz plaine mine comblée
Ne vos voudroie avoir despucelée."
Ot le Flohart, si en fu aïrée.
Elle escrie: „Ribaut, soufle tostée,
Par Mahomet! mar m'avez ramponée!
De ceste fauz te dorrai tel colée,
Jà mès par toi n'iert paele escurée."
El passe avant, s'a la fauz entesée,
Et Renoars l'a forment redoutée.
Contre la fauz a la perche letée (levée?),
Trenche du fer dont ele estoit bendée,
Grant demi pié est en la perche entrée.
Renoars sache et la vielle a ruée,
Et sa fauz est en .ij. moitiez froée.
C'est une chose qu'à Renoart agrée.
Renoart voit la grant fauz pecoïe,
Grant joie en ot, la vielle fu irie:
Dou poing le fiert par dejoste l'oïe,
Que .ij. des denz li peçoie et esmie.
Dit Renoars: „Bone m'avez païe."
Il saut avant, la vielle a enbracie
Et elle lui, ne fu mie esbahie,
Par tel vertu, ne'l mescréez vos mie,
Qu'à Renoart a l'eschine ploïe.
Et Renoars a la vielle guenchie,
Que plus puoit que charroine porrie.
Et Flohart a la ventaille seisie,
As denz li a de l'auberc esrachie,

Ausi tranglot com ce fust formagie.
Dit Renoars: „Dame Sainte Marie!
A vos commant et mon cors et ma vie;
Grant péor ai que ceste ne m'ocie."
  Quant Renoars voit Flohart que desroie,
Moult la redoute, por quoi en mentiroie?
Jhesu réclaime, la paterne veroie,
Saint Lienart qui les prisons desloie:
„Saint Julien, mon tinel vos outroie,
Sus vostre hautel de bon cuer le metroie,
Se de cest champ le pris porter pooie."
Fiert la paiene que le cors li peçoie:
Ele chiet morte et s'estent et patoie.
Dit Renoars: „Jesez-vos toute coie,
Vielle punesse, gardez qu'en ne vos oie."
Son tinel prent, si le besse et pamoie.
212. e. Dit Renoars: „Certes, ne vos dorroie,
Sire tinel, por la cité de Troie:
Mès li bon seint vos aura toute voie."
  Desramez vient, poignant par le tornoi,
Son fil encontre, Renoart, devant soi:
Ne'l conut mie, si vos dirai por quoi,
Que malemant resemble fiz de roi:
Toz est nuz piez, poure estoit son conroi.
Dit Desramez: „Quex hom es-tu, di-moi."
Dit Renoars: „Je le vos conterai.
Mal aié-je, se je por vos le lai.
Renoars sui, engendrez fui d'un roi,
Homs sui Guillaume, si l'aim en bone foi:
Se mal li fez je le ferai à toi.
Cil te deffie qui n'a soing de ta loi,
C'est mon tinel, que je tieng et paumoi."
  Dit Desramez: „Renoart, biax amis,
Tu es mon fiz, par foi le te plévis.
Par tout le mont t'ai-ge cerchié et quis.
Que croi Mahom qui est poestéis,
Tu seras coronez ainz que past le medis.

Se je t'oci je'l ferai à enuis,
Péchiez sera, si com dit li escris."
Dit Renoars: „Jà n'en soiez marris.
Se je t'eschap tu seras malbaillis.
Ne te lerai jusqu'au port de Lutis
Borc né cité, chastel né plesséis,
Que ne t'abate, tant soit fort né garnis."
Desramez l'ot, d'ire est touz nercis.
Il tret le brant, l'escu a avant mis,
Fiert Renoart sor le chapel voltis.
Bon fu li feutre, qui n'est un point malmis.
Dit Renoars: „Fol plet avez empris.
Je vos deffi, par le cors Saint Denis:
Ne sui voz fiz, certes, né vos amis.
Se je devoie en enfer estre mis,
Ne cesseroie tant com tu seras vis."
„Fiz Renoart, dit li rois Desramez,
Quant te norri je fis que fox provez.
Miex me venist tu fusses enflambez."
Dit Renoars: „Vos dites véritez."
Encontremont a le tinel levez,
A haute voiz a Renoars criez:
„Par cel seignor qui en croiz fu penez!
Je vos ferrai se vos ne vos gardez.
Mal aiez-vos se vos ne m'en créez."
Li rois guenchi, qu'il ne fu adesez,
Encontre terre est le tinel hurtez.
Et li rois s'est a Renoart mellez.
Del brant li done .ij. cox desmesurez
212. f. Amont en l'elme qui fu bon et saffrez.
Ne l'enpoira .ij. deniers monnéez,
Mès Renoart fu auques estonez
Que li rois fu et fort et adurez.
Et Renoars fu forment aïrez,
Son père fiert en boutant el costez
Que trois des costes li a el cors froez.
Desramez s'est de la dolor pasmez.

Paien cuidèrent que li rois fust tuez,
Renoart boutent ès flans et ès costez,
Lancent li lances et fausarz enpanez.
Là fu forment Renoars encombrez.
  Sarrazin vont Renoart assaillant,
Lancent li lances et fausarz en lançant.
Mort fust illueques, jà n'en éust garant,
Mès au rescorre vint Guillaumes poignant
Et Aymeris et tuit li .vj. enfant,
Et si neveu et si autre parant,
A l'estandart les en mainent batant.
  Grant fu l'estor et fort et adurez,
Et Renoars est arrière tornez.
Il est assis soz un arbre ramez,
Son tinel prent si l'esgarda assez.
Amont el chief fu toz ensanglantez
Del sanc de ceaus que il avoit tuez.
De son lignage s'est un pou porpensez:
„Alas! dit-il, tant sui maléurez!
Or ai ocis les miens amis charnez,
Et à mon père ai brisié les costez.
Icist péchiez ne n'iert jà pardonez.
Et qu'ai-je dit! ce a fet mon tinez,
Mal soit de l'eure que il fu charpentez."
Son fust geta devant lui enz ès prez:
Li bouz en est en la terre coulez.
„Va, dit il, fust; mar, fus, es-tu copez!
Tu as esté de moi moult enourez,
Or m'en irai et vos ci remaindrez:
Jà mès por moi avant n'ières portez!
Adonques s'est Renoars regardez,
Voit une gent qu'est issue des nez,
Rois Haucebiers les a devant guiez.
Granz fu et forz, .xv. piez mesurez:
En son dos ierent .iij. bons haubers saffrez,
Et à son col .ij. bons escuz bendez,
Et .iij. espées pendent à ses costez.

Tient un espié qui est grant et quarrez,
D'un venin de serpent fu toz envenimez [1].
Por sa grant force estoit moult redoutez.
Et Renoars les vit, s'est retornez,
A son tinel corut toz effréez:
213. a. „Amis, dit-il, nos somes acordez;
Ci vient tel hom qui n'est pas mes privez,
Ne finerai s'aurai à lui jostez.
Or i parra com vos m'i aiderez."
Lors se guenchi, vers lui est retornez.
Il li escrie: „Sarrazin, don venez [2]?
Voulez combatre à moi en mi cez prez,
Jà por bataille mès ne vos remuerez."
Dit Haucebiers: „Tès, fox escervelez.
Jà hom à pié n'iert par moi adesez,
Tes draz ne valent .ij. deniers monnéez,
Bien sembles fox se tu estoies rez."
Dit Renoars: „Or ne me ranponez [3].
A vos que monte se ai dras dépanez?
Le cuer n'est mie en fruain enguolez,
Ainz est el ventre là où Dex l'a plantez.
Rois qui port dras tient homme en viltez,
Que tex est riches qui chiet en pouretez,
Et tex est poures à cui Dex done assez.
Riche mauvès ne vault .ij. anz pelez,
Qui que le prise jà par moi n'iert loez.
Se je sui poures encor aurai assez,
Encor serai riche roi coronez."
Dit Haucebiers: „Va ta voie, desvez!
S'a toi combate g'en seroie desvez.
Mès moustre-moi Guillaume au cort nez.
Por seue amor seras-tu jà tuez."
Dit Renoars: „Se Dex plest, non ferez.

---

(1) L. D'un venin fu de serpent venimez.
(2) Cf. vs. 6371 de notre texte.
(3) Voyez vs. 6382 de notre texte.

Ne ferez pas si com avez pensez;
Il a en moi el que vos ne cuidez;
Que se Dex plest, quant vos m'eschaperez
Jà à Guillaume mès riens ne forferez.
Je vos deffi, des mies vos gardez."
Liève le fust et est avant passez,
Fiert Haucebier que tost l'a estoné,
Que le chié a de son fust tost quassé:
Une des bendes chaï en mi le prez.
Et Renoars s'est forment escriez:
„Sainte Marie! mon tinel me sauvez!"
Haucebiers voit Renoars l'a féru,
De maltalant a tot le sanc perdu,
Point le destrier qui randone menu,
Fiert Renoart de son espié molu,
Lez le costez li mist le fer agu.
Dex le gari, qu'en char ne l'a féru.
Dit Renoart: „Bien m'avez couséu."
Tint son tinel, Haucebier a féru
Amont en l'eaume par moult ruiste vertu;
Ne l'enpira vaillissant un festu.
A Renoart est moult mès avenu,
213. b. L'une des bendes chéi el pré herbu,
Dont réclama le digne roi Jhesu
Que il li tiegne son tinel en vertu.
Rois Haucebiers, duiz est de Grimorée,
Point le cheval, si a traite s'espée,
Fiert Renoart par moult grant aïrée:
De son chapel a la maille fauxée,
Ne fust la broigne de la coiffe ferrée,
Fendu l'éust desi en l'eschinée.
Et Renoars li a tele donée,
La mestre bende del tinel est volée,
N'en i a c'une, icele estoit faée.
Dit Renoars: „Ci a forte jornée.
Se pert ma perche qui einsi est quarrée,
De fort eure ai commencié la mellée."

Renoars a son tinel regardé,
Brisié le voit et fendu et froé,
N'ost si grant duel en trestot son aé.
Son fust reprent et si l'a entesé,
Tant fièrement l'a Renoars levé,
Autresi bruit com fodre contre oré.
Fiert Haucebier sor son elme gemé,
Par tel vertu le cors a tressué
Trusqu'en la sele l'a fendu et quassé.
Son tinel a par mi leu tronçoné.
Icest domage n'aura l'on restoré.
Dit Renoars: „Or vos ai asséné,
Mès, ce m'est vis, n'i ai riens conquesté,
Que mon tinel ai fendu et froé."
Quant le tinel Renoart fu froez
Paien l'acuillent environ et en lez.
De totes parz li ont granz cox donez.
Ne li sovint de l'espée del lez
Que li ot ceinte Guiborc à ses costez.
Del poing, qu'a gros, les a forment frapez.
Cil qu'il féroit est moult tost ostelez.
Plus de .L. en a escervelez,
Mès de paiens fu moult grant la plantez.
Jà fust iluec Renoars tormentez,
Quant li bers s'est à son brant ahurtez:
Tret l'a del fuere, si geta grant clartez.
Fiert Golias qui tenoit Balesguez (1),
Trusqu'au braier li est li branz colez.
A l'autre cop en a .ij. cravantez.
Dit Renoars: „Ceste arme entre soez,
Bien ait la dame qui la me ceint au lez.
Se je cuidasse que coutel fussent tel,
Toz les éusse avec moi aportez."

Vs. 6507-08, *manque dans* B. 6510, *après ce vers* B. *intercale*:

(1) Voyez vs. 6429 de notre texte.

Dit Renoars: „Moult me merveil, par Dé!
Si petite arme qui a tel poesté.
Par moi seront paien desbareté."
Dient paien: „Ci avons trop esté."

6513, *manque dans* B. 6519-20, *pour ces deux vers* B.*porte:*

Fors un tout seul qui en est eschapez,
En cel entra li fors rois Desramez:
Li rois i entre entre lui et Huré.

Le manuscrit de l'Arsenal avait ici une autre tirade, dont le commencement tombe dans la lacune; en voici la fin:

Ocis et mors, fuians et desroutés
En un calant est maintenant entrés,
En sa compaigne Turbans et Triboés,
Et Sinagons et li viex Madorés.
Drècent leur voiles, es-les-vos éslupés.
Nagent et siglent, si les conduist malfés.
Et Renoars s'est en haut escriés:
„R'alés-vous ent, biaus père Desramés,
S'un seul petit fuissiés plus demorés,
Jà mais Guillaumes ne fust par vos grévés.
Lessiés nous as et paveillons et trés,
De tous les homes ke aurés amenés,
Ce m'est avis, petit en remenés.
Quant vos plaira, biaus père, revenés."
A ces paroles est arier retornés:
Moult a au cuer grant joie.
Paien s'en vont, fuiant desbareté,
Li vif deable leur done tel oré,
Que leur cemin *etc.* Voyez vs. 6523.

Vs. 6523, *manque dans* B. 6526-29, *ainsi* Ar.; *dans* B. *ils sons remplacés par ce seul vers:* Par Aleschans vont tuit desbareté. 6533 *et* 6535, *manquent dans* B. 6538, Ar. comme las esgaré. 6540, B. sanc; Ar. dervé. 6543, B. oncle Desramé. 6544, B. si a un pui monté. 6551, *manque dans* B. *ainsi que* 6559. 6562-63, *manquent dans* B. *ensuite* Ar. *ajoute:* A Mahon le commandent.

Vs. 6567-70, *manquent dans* B. 6572, Ar. Car. 6573-

75, *manquent dans* B. 6578, B. mentez danz trichière. 6580, Ar. Por vous ne fuirai mie.

Vs. 6582, mast, B. mail. 6583, B. quatre cops esdrues. 6584, B. Di moi vas. *Le vers suivant manque dans* B., *ainsi que les* 6587-94. 6597, Ar. De François sui. 6599, *manque dans* B., *ainsi que les* 6604-06. 6609, t'ai-je, B. t'aurai. 6612, Ar. vos iex; B. Avez euz. 6622-24, *manquent dans* B. 6630, Ar. Car. 6634, Ar. dervés. 6636, *manque dans* B. *Au lieu des vers* 6640-42, Ar. *porte:*

Sire cousins Baudus, grant tort avés;
Fils m'antain estes, et tuer me volés,
Né cousinages, amours né parentés
. . . ."
— „Oïl, dist Baudus, s'en prison vous rendés;
Et Mahomet et ses vertus créés;
Jà autrement ne serés acordés."
Dist Renoars: „Tu ères vergondés
De tous tes dis que tu as devisés:
Te renc-jo chi les trèves."

Vs. 6644, *manque dans* B. 6646, B. mail acéré. 6648, B. qu'il ne l'a assené. 6651, *manque dans* B. 6653, tel, B. cop. 6655, *manque dans* B. 6558, Ar. moult avés mal erré. 6659, B. mail; Ar. Le mast rehauce que il avoit quarré, Par grant vertu l'a contremont levé. 6661, Ar. afiné. 6662, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Hardis et preus s'ot le cuer aduré. 6664, B. a son mail. 6665, Ar. cobré. 6668, Ar. Baudus esgardé; *ensuite il ajoute:* Cortoisement l'a li bers apelé. 6675-78, *manquent dans* B. *ainsi que les* 6684-85. 6687, B. Et vos f. encor .iiij. contre moi assenblé. 6690, *manque dans* B., *ainsi que* 6694, 6696 *et* 6700. 6703, Ar. desous cel pin r. 6704, *manque dans* B. 6709, monté, B. armé. 6710, Ar. sont arouté. 6713-14, *au lieu de ces vers* Ar. *porte:* Anchois que il ne r'aient.

Vs. 6718-19, *manquent dans* B. 6724, Ar. au roi Chabron. 6728, Ar. grant randon. 6729-30, *manquent dans* B., *ainsi que* 6733. 6734, que, Ar. car. 6736-42, *manquent dans* B. 6745, Ar. le chaon. 6747, *manque dans* B.

6750, Ar. de baron. 6754, Ar. com fust un peliçon. 6755, *manque dans* Ar. 6757, Ar. Si qu'il se met as p. el s. 6758, B. Li cops descent contreval le braon. 6764, Ar. de vo cors. 6766-68, *manquent dans* B. 6772, Ar. pères. 6780, *manque dans* B. 6783, Ar. essuïson. 6784, Ar. de molt bon oignison. *Ensuite il ajoute:* D'un ongement présieus et molt bon, Qui te rendi saintisme flairison. 6789, *manque dans* B. 6792, Ar. Longis. 6793, de voir, Ar. de fi. 6794, Ar. de plançon. *Le vers suivant manque dans* Ar. 6798, gardez, Ar. gaitiés. 6801, B. et saint Symon. 6808, *au lieu de ce vers de* Ar., B. *lit:* Que il ta loi nonçassent par le mont, Et par la terre essauçassent ton non. 6811, *manque dans* B. 6812, Ar. aquière. 6813, Ar. Ke à compaignon l'aie.

Vs. 6815, Ar. Baisa. 6817, B. fiert une moult grant colée. 6819: *manque dans* B. 6828, Ar. Si l'enb. la perce a jus (vis?) jetée. 6829, *après ce vers on lit dans* Ar. N'ot si grant home dusqe en la mer salée: A Rainouart vint à grant alenée. 6830, Ar. li dona tel dentée. 6831, B. Desus. 6833, *manque dans* B. 6836, Ar. A poi l'eskine ne li. 6842, B. honorée. 6847, B. Seignors, dit-il, onques n'i ait m. 6848, Ar. Car. 6854, Ar. La bataille regardent.

Le couplet suivant, vs. 6855-70, *ne se trouve pas dans B: dans* Ar., *d'ou il est tiré, il se termine par ce vers tronqué:* Ce sembleroit hontages.

Vs. 6872, Ar. prodome. 6873, Ar. Hauce le poing, Renoart en féri. 6874, Ar. Joste l'or. ke trestout l'estordi. *Les deux vers suivants ne s'y trouvent pas.* 6880, B. Par mi la cuisse. 6882, Ar. li crie. 6883, *manque dans* Ar. 6887, Ar. Car. 6891, Ar. cort preve si. 6893, B. por un airon rosti.; Ar. Naimeri. *Après ce vers* Ar. *ajoute:* Né por trestoute France.

Vs. 6897, *manque dans* B. 6902, B. grant cop. 6903, Ar. et les os a fr. 6904, B. Li flot—colé. 6905, *manque dans* B. 6913, Ar. hurté. 6916, ainz qu', B. si. 6925, Ar. d'Espagne. *Après ce vers* B. *intercale*:

Cordres la riche et de lonc et de lé:
A moi estoient li paien atorné,
Serviront toi toz jorz à mon aé,
Mar douteras paien né amiré:
Le mieudres sui de tot mon parenté.

6929, Ar. d'or conblé. 6931, *manque dans* B. 6939—43, *manquent dans* B. Ar. *ajoute encore:* Doucement se regardent.

Vs. 6944, B. est vaincue et li ch. a. 6947, Ar. memb. mollés. 6949—54, *manquent dans* B. 6956, *après ce vers* Ar. *ajoute:* Ainc mais par home ne poi estre matés. 6960, Ar. si frère. 6963, *manque dans* B. 6969, Ar. i averez. 6974, que, Ar. jà. 6981, *manque dans* B, *ainsi que le* 6987. 6988, B. quens Guillaumes. 6989-90, *pour ces deux vers* Ar. *porte:* Baudus se l. quant il vit les clartés. 6995, el palès, B. le païs. 7001, Ar. seriez. 7002, retés. 7008, Ar. amontés. 7009, Ar. Par mainte terre cr. 7010, Ar. Li Arrabis B. 7012, Ar. ala Persagués. 7013, Ar. Qui de la mer voirement sot assez. 7014, Ar. quant il sont désancrés. 7018, Ar. Tous li. 7022, Ar. Et Naimeris et li a. b. 7023, Ar. Molt volentiers reposent.

Vs. 7025, se, Ar. les. 7026, Ar. ainc. 7027-28, *manquent dans* B. 7031, rens, B. oz. 7033-38, *manquent dans* B. 7042, let, Ar. laisse. 7043, B. fet errer. 7045-47, *manquent dans* B. 7055, Ar. desoz l'arbre. 7058-60, *manquent dans* B. 7066-68, *ces vers sont remplacés dans* B. *par celui-ci:* Qui en mes fèves se sont fet osteler. 7069, B. vaer. 7071, Ar. moi conréer. 7075, *manque dans* B. 7078, B. Sire, dit il, Jhes. 7079-81, *manquent dans* B. 7085, Ar. Comment por Dieu, dist G. li ber. 7087, Ar. .x.m. 7088, B. Ont. à cest home. 7091, *manque dans* B. 7098, Ar. Mar me d. à mangier n'à disner. 7099, Ar Lais. 7103, *manque dans* B. 7105, Ar. fai mon escu porter. *Après ce vers* Ar. *ajoute:* Que jou toli Tornefier de Biaucler. 7106, Ar. Li quens G. li ala aporter. 7107, *manque dans* Ar. 7109, *pour ce vers* Ar. *porte:*

Ki li véist cele enarme croller,

Entor son cief menuement torner,
Bien le devroit et prisier et loer.
Od le vilain s'en torne.

Vs. 7118, Ar. mien en sont li tréu. 7119-22, *manquent dans* B. 7123, *après ce vers on lit dans* B. les vs. 7119-20. 7128-29, *manquent dans* B; *de même* 7131-33. 7135, *après ce vers* Ar. *intercale:*

Mais li cortiex ert enclos de séu,
Et de grant soif et à grant pel agu
Tous ciaus détint qui ne sont pas issu.

7136, espandu, Ar. descendu. 7141, abatu, Ar. péu. 7142, Ar. èrent tout vo ceval rendu. 7143, B. Et por ses f. voi là séoir tot nu. *Après ce vers* Ar. *ajoute:* Et trestoutes vos armes.

Vs. 7145, *manque dans* Ar. 7149-52, *manquent dans* B. *Après le* 7149 *on lit encore dans* Ar. Paien s'enfuient, s'ont lor colors muées. 7159, *manque dans* Ar. 7160, Ar. Ar. Lors les aquet — favées. 7163, *manque dans* B. 7166, livrées, B. donées. 7167, B. dorées. 7169, *manque dans* B. 7172, Ar. Vers Orenge s'en tornent.

Vs. 7178-79, *pour ces vers* Ar. *lit:* Plus de .L. i véissiés pasmer. 7180, Ar. Ens el p. fu G. m. 7190, soi, Ar. lui. 7192, Ar. Qu'il. 7195, toz .vij., B. ai fet. 7197, *ce vers est pris dans* Ar., *où il est suivi de celui-ci:* Et si fait-il par m'ame. B. *y substitue le passage suivant:*

Or m'en irai à mon père acorder,
Si ferai Turs et Sarrrazins mander,
Venrai Orenge essilier et gaster,
Et Gloriete par terre crevanter.
A Saint-Denis me ferai coroner,
Roi Looys ferai le chié coper
Por la cuisine que il me fist garder."
Lors s'en torna, si aqueut à errer:
Vers Aleschans s'en prist à cheminer.
Tel duel en a qu'il commence à plorer.

Vs. 7198, tornez, Ar. remez. 7200, Ar. menace le marcis au c. n. 7205, Ar. dervés. 7207-08, *manquent dans*

B. *Pour les vers* 7215-30, *tirés de* Ar., *on lit dans* B:

Cui j'ai aidié: or en ai les maugrez:
Se je ne fusse toz fust desbaratez,
Jà de ses homes n'en fust uns eschapez.

7231, B. Mais par Mahom! 7234, B. mand. et rois et amirez. 7235, Ar. cent milliers assanlés. 7241, B. tormentez. 7242, Ar. Et dans Guil. loiés et atrapez. 7243, Ar. Dedens Aiete [en] la cartre jetés. *Après ce vers* B. *ajoute:*

Estroitemant sera enchaenez,
Jà n'iert par moi garantiz né tensez,
Et Aymeris ert as forches levez.

7244, frère, B. fil. 7245, Ar. Et en France ferai mes volentés. 7246, Ar. Car Loeis ert de France jetés. 7247, Ar. Sa terre prise et ses païs gastés. 7248, Ar. Et de sa fille ferai. 7249, *manque dans* Ar. 7250, Ar. Encor serai, je cuit, ses esp. 7251, *manque dans* Ar. *ainsi que les* 7253-54. 7256, Ar. Dame G. ma suer me s. 7257, Guillaume, Ar. de ma part. 7260-61, *manquent dans* B. 7262, Ar. Uns chevaliers li a dit t. a. 7264, frère—retornez, Ar. sire—revenés. 7269, de clarez, Ar. d'isopés. 7270, *manque dans* B. 7276, B. Ce n'ert por ce. 7277, Ar. que vos ai salués. 7278, metroie, Ar. ferroie. 7279, voie, B. fuie. 7280, B. ont tornez. 7283, Ar. dervés. 7284, Ar. ke si est as. 7286, Ar. décopés. 7291, B. de desus les degrez. 7293, Ar. Il saluèrent le marcis au cort nés. 7300, Ar. Molt vos m. et trestos vos barnés. 7302, cent, B. meint. 7306, *manque dans* Ar. 7307, Ar. Si pas. cha outre en ces règnés. 7308, Ar. Prise ert Or. et cis palais g. 7310, *manque dans* Ar. 7313, lor, Ar. li; *le vers manque dans* B. 7315, Ar. soit laidis né ranprosnés. 7317, Ar. Si ferons-nous, beaus sire.

Vs. 7321, *manque dans* B. 7327, livres, B. mars. 7329, *manque dans* B. 7341, que faire, B. mestier. 7342, Ar. tinel reloier. 7344, Ar. toz vaillisant un denier. 7345, *manque dans* Ar. 7346, B. le mande reprochier. 7347, B. me vuelt iritier. 7350, Si, Ar. Ainz. 7352, Et Gl.,

B. De Gl. 7353, Ar. roegnier. 7356-57, *manquent dans* B, *ainsi que le* 7359. 7363, B. Quant il s'oï si forment lédengier. 7367, borde, Ar. loge. 7368, Ar. l'i ot fait estacier. 7369, Ar. L'un postel court R. estracier. 7370, *manque dans* Ar. 7371, Ar. Si tost le hape com. 7373, Ar. contremont. 7376, bouches, Ar. bras. 7379, Ar. bergier. 7380, *manque dans* Ar. 7381, Ar. à esmaier. 7382, *manque dans* Ar. 7386, *après ce vers* B. *intercale:* En fuie torment contreval un terrier, Li plus hardiz vousist estre à Augier. 7389, Ar. s'enf. ne l'osent aproismier. 7391, *manque dans* B. *Après ce vers* Ar. *ajoute:* Mais il n'i estoit mie.

Vs. 7396, Ar. Et de la perce n'ont-il. 7397, dont, Ar. tost. 7400, Ar. l'avons achaté. 7401, *manque dans* Ar. 7403, vos, Ar. ton. 7404, le, B. vos. 7405, *manque dans* B. 7407, Ar. Vers lui venimes trestot abandoné. 7408, à force, Ar. arière. 7409, borde fist le, Ar. loge fist la. 7410, Ar. rosel. 7411, ot tost, B. a toz. 7412-14, *pour ces vers* B. *porte:* Tant par est fier qu'il ne doute home né, Petit s'en faut ne noz a afolé. 7417, Ar. mandé. 7418, B. L'en li am. quant il l'ot commandé. 7420, *manque dans* Ar. 7421-24, *pour ces vers on lit dans* Ar: Guiborc est de maintenant monté (*sic*), Car forment le désire.

Le commencement de la tirade suivante, vs. 7425-62, *est pris dans* Ar.; *voici le passage d'après* B:

Li cuens Guillaumes fist forment à prisier
Por Renoart qu'est alez amener.
Cent chevalier a fet o lui aler.
Dame Guiborc a fet o lui aler,
Sus un mulet a fet son cors porter.
Et lores vit Renoart dévaler
En un vaucel où il le vit passer.
Li quens Guillaumes le prist à apeler,
Et doucemant le prist à aresner:
„Renoart, sire, lessiez m'à vos parler.
A vo plessir le ferai amender

Si hautemant com sauroiz demander."
Dit Renoars: "Lessiez moi, sire, ester.
Je ne dorroie un chien de voz parler.
Ne revendrai, si aurai passé mer,
Et puis ferai mon lignage armer,
Et Sarrazins venir et ajoster.
Bien i aura plus de .c.m. Escler.

Vs. 7463, *au lieu de ce vers on lit dans* Ar.:

Et si ferai tos mes parens mander,
Qui gaiant sont, bien les saurai nomer:
Virgant le noir et Brulfant et Brumer,
Et Rubestheuc et Richart et Rimer,
Brun le vélu et Grandin et Grander,
Le roi Bruhot, Rantolf et Randoifler,
Lor .xxx. frère ki molt font à douter;
Si sai la terre où seulent converser.

7464, les, B. me. 7467, *manque dans* Ar. 7468-73, *au lieu de ces vers*, *tirés de* Ar., B. *donne:*

"A Looys ferai le chié coper
Por la cuisine que il me fist garder,
Et por les hastes que il me fist torner,
Et puis prendrai Aalis au vis cler,
Sa fille bele, à moillier et à per:
Plus hautement ne me puis marier.
Puis te ferai en Egipte mener,
Tot ton lignage vorrai deshériter;
Soz ciel n'a home qui vos péust garder
Fors Damediex qui tot a à sauver:
Fuiez de ci, n'ai soing de vos parler."

7474, Ar. l'osa aproismer. 7475, pria, Ar. rova. 7479, B. Que cest meffet me lessiez amender. 7480, te, B. vos. 7481, *manque dans* B., *et les* 7482-83 dans Ar. 7484, Ar. Ren. cort si le va acoler. 7486, *après ce vers* Ar. *intercale:*

Je suis vo frère, ne le vos quier celer,
Cil Renoars qu'on fist au roi enbler,
Dont vos oïstes si grant duel déméner.

Bien que vueillés ne vos vuel dévéer.

7488-89, *manquent dans* B. 7491-7611, *dans ces vers* Ar. *varie absolument, et pour ce passage on y lit:*

Dont véissiés Renoart acoler,
Dès ore mais le vauront honerer;
Mais Renoars ne s'en pot ainc torner
De la quisine ke il n'i voist caufer,
Ne s'en voloit por nului consirer
A pris la voit ne'l pot entr'oublier.
Hui mais orrés, se'l volés escouter,
Com il se fist batisier et lever,
Et com Guillaumes le fist puis marier,
La soie nièce Aelis espouser;
Ars. 108. Com son enfant vinrent paien enbler,
Et com le fist chevalier adouber,
Et com ala Loquiferne clamer,
Et le douaire sa mère aquiter;
Vers Loquifer le vaurra conquester,
Le plus grant home dont nus oïst parler.
Ne vous voiel ore sa faichon aconter,
Assés l'orrés cha avant au chanter,
Com Rainouars se fist puis corouner
Au mouniage où il vaut converser:
Che fu à Bride où sen fust fist porter:
Qui là iroit bien le porroit trover,
Encore i vont li pélerin garder
Qui en Galisse vont l'apostle aourer.
Et puis l'ala quens Guillaumes rouver
Por sa cité garandir et tenser.
Àdont convint Renoars asener,
Contre son fil à bataille capler,
Que on faisoit Maillefer apeler.
Se or vous plaist le canchon escouter,
Si faites pais, laissiés la noise ester.
Li quens Guillaumes se prist à retorner,
Renoart fait à Orenge mener,
Molt par fu liés quant il i vaut corner.

El grant palais fist Renouart monter.
Molt tost font l'aige as busines corner,
Cil cevalier s'asirent au disner:
Joste Guillaume siet Rainouars li ber.
Le premier mès li fait-on aporter
Por segnorie ke on li veut porter,
108. b. Mais Renouars ne s'i veut acorder,
Ne li pleut mie en si fait lieu ester:
En la cuisine feroit milleur caufer,
Quant lui plairoit bien s'i porroit grater
Joste le fu et rostir et toster,
Et le brouet des caudires humer,
Les cras morsiaus en la lile bouter (*sic*),
Et le fu faire atisier et souffler.
Si faite vie vausist-il demener,
Un autre fois le vaurra restorer,
Mais puis fu sages, ainc k'il déust finer
Ne péust-on en nul paiis trover
Qui miex séust un bon consel douner,
Et ama sainte glise!
Dedens Orenge où palais délitable
Siet li barnages à la plus maistre table,
Bien sont servi de viande mirable.
Renoars siet sor un paile de sable,
Joste lui sist Guillaumes et Orable.
Sa suer li dist [ceste] parole amable:
„Frère, mangiés, por Deu l'esperitable!
Quant je vous voi, molt sui lié et joiable,
De mon lignage n'ai fors vos à ma table,
S'ai maint parent vaillant et onnerable."
Renouars l'ot, tout che tenoit à fable,
Il amast miex le déduit de l'estable,
U la quisine ki samble foisounable.
Ne serra mais desmois s'il puet à table,
Car forment li anoie!
Quant par les tables out mangié li baron
109. Guillaumes mist Rainouart à raison:

„Dites, amis, che que vous demandon:
Vous volés jà batisier ou non,
Et croire en Dieu par bone entention,
Qui en la Virge prist incarnation,
Et sussità de mort Saint Lasaron,
Et por vos ames faire rédention
Fu claustréés et gaitiés à larron,
Et au trèz jor fist résurrection?
S'ensi créés nous vous batiseron."
Dist Renouars: „Et nous bien le créon.
Sire Guillaume, que savés de sermon!
Vous déussiés avoir un pelichon,
Lonc traïnant desci ke au talon,
Et puis le froc, el cief le caperon,
Les grandes botes forrées environ,
Et le cief rès [et] coronné en son,
Et se sisiés tous dis sor un leson,
En cel mostier fesisiés orison,
Et éusiés à mangier à fuison
Blans pois au lart, formage de saison,
A la foié pitance de poison."
Guillaumes l'ot, s'acola le baron.
Dont oïsiés molt grande rision
Des cevaliers qui sont par la maison:
Dist l'uns à l'autre, coiement, à bas ton:
„Avés oï Rainouart le baron,
Com il a dit à Guillaume son bon?"
— „Voire, dist-il, il n'ert jà se sos non,
Jà ne dira se derverie non.
109. b. Si m'aït Dex, bon jogleor avon,
Passer nous fait à aise le saison,
Dame-Diex le garise!"

A une glise de canoines rieulés
Fu Rainouars conduis et amenés,
Environ lui Guillaume et ses barnés.
Isuelement fu li fons aprestés,
C'est une cueve de vert marbre listés,

Grans fu et lée, si fu parfonde assés
Demie lance et .xv. piés de lés:
De l'aige froide fu li fons arasés,
Benéis fu de vesqes et d'abés.
Renoars s'est de ses dras deffublés,
Puis fu d'un paile ricement afublés;
Quant il fu bien et sainiés et sacrés,
Et puis ès fons à grant paine levés,
Il pesoit bien un fais de mui de blés.
Au lever fu Guillaumes au cort nés
Et Aimeris li cenus, li barbés,
Bernars et Bueves et ses frère Aïmers,
Si fu Ernaus et Guibers li membrés,
Li quens Bertrans et Guichars et Guiés,
Et l'arsevesqes qui ot non Guillemers:
Tout chil le tinrent que vos oï avés;
Mais Renouars pesa com deffaés,
N'en seurent mot quant leur est escapés.
Deci as fons est Rainouars alés,
Si but del aige à fuison et assés.
Quant il revint si fu molt tost cobrés
De toutes pars par bras et par costés,
110. Dont s'en est molt Rainouars aïrés.
„Signeur parin, dist Rainouars, ostés,
Vous faites mal ki ensi me menés;
Que doit chou ore ke miex ne me tenés?
Ce m'est avis que vos or me gabés.
Sire arcevesqes je quit ke vos dormés;
Si m'aït Diex, s'or estoie escapés
Jo ne seroie mais desmois atrapés."
Lors fu li bers batisiés et levés,
Et dou saint cresme d'oile régenerés;
Puis le revestent de dras à or parés.
Molt fu bele persoune.
Renouars fu batisiés et levés *etc.*

Vs. 7532—7561, *ces vers, tirés de* V., *ne se trouvent pus*

dans B. 7566, *pour ce vers de* V. *on lit dans* B: Cest palès tint, ce sachez de verté, Et Gloriete fu son palès listé. *Après ce vers* 7566 *on lit encore dans* V.:

Mès un François l'en ot deshérité,
Ma serour prist par son ruiste barné,
Lever la fist et ot Chrestienté.

Vs. 7585—7602, *pour ces vers on trouve dans* V.:

Après ala Renouart demander
S'il le vouloit en fonz régénerer?
— »Oïl, dist-il, piec'a l'ai désiré."
Li quens Guillaumes n'i vout plus demourer,
Tout maintenant fist les fons aprester.
Lors fu le ber baptizié et levé.
Après l'ont fet richemant atourner.
En Renouart ot legier bacheler,
Grant ot le cors et regart de sangler.

Vs. 7614-7624, *ces vers, tirés de Ar., manqent dans* B. 7629, Ar. soldées vos pri que me d. 7631, la mine, B. la clef. 7632-35, *manquent dans* B. 7637, Ar. charg. bien .iiij. nés. 7638-39, *manquent dans* B. 7642, B. bien le devons amer. 7644-46, *pour ces trois vers* B. *porte:* Et dit Guillaumes: Renoart, or oez. 7648, mes, B. noz. 7650, dont, B. or. 7652, *manque dans* B. 7658 Ar. pailes à la terre jetés. 7660, B. Guiborc lez lui, et Bu. li s. 7662, *manque dans* Ar. 7663, B. flor d'esté. 7664, chauciés, Ar. lacié. 7666, B. qui est d'argent bendez. 7668, maille—trielez, B. laz—fermez. *Après ce vers* Ar. *ajoute:* .x. ains i mist au faire Antiquités, Chou fu uns maistres qui des ars parés (*sic*). 7670, Ar. Ne fust trop grans .ij. piés mesurés. *Le vers suivant manque dans* B. 7674, B. Une escharboucle. 7675, *manque dans* B. 7677, B. l'iaumes. 7681-82, *manquent dans* Ar. 7685, Ar. et firtés. 7688-95, *manquent dans* B. 7700, B. L'estrier li tint. 7702, *manque dans* Ar. 7704, Ar. Gros iert de fraisne, le fer trenchant quarrés. 7706-07, *manquent dans* Ar. 7709, Ar. Renoart sire, dist-il, esperounés. 7713, *après ce vers* Ar. *intercale:* Se en quintaine ert mes cos esprovés, Se por un poi joste

c'ert laquestés (*sic*). 7716-17, *manquent dans* B. *Après le vers* 7718 Ar. *ajoute*: Molt par en ont grant feste.

Vs. 7721-22, *manquent dans* B., *ainsi que les* 7725-27. 7730-34, *pour ces vers* B. *n'en a qu'un seul:* Or josterai cui qu'en doie annuier. 7738, 7740-42, *manquent dans* B. 7748, *après ce vers on trouve dans* Ar.: Sous ci[el] n'a home qui s'ost vers lui drécier. 7749, B. alée bessier. 7750, B. armé à celer ne vos quier. 7751, joie, Ar. noise; B. sus el palès plenier. 7752-7806, *sont tirés de* Ar., *qui finit la tirade par ce vers tronqué:* Diex li doinst bone vie. *Au lieu de ces vers* B. *porte:*

Ez-vos Bauduc sus le corant destrier,
Et avec lui de paiens cent (V. .xx.) millier.
Grant joie i ot as cosins acointier,
Moult se merveillent et Flamenc et Puier;
Et Renoars descent soz l'olivier,
Au desarmer ot meint riche princier.
Li fiers Bauduc le prent à aresnier:
„Renoart, sire, je me vueil baptizier."
Dit Renoars: „Ce fet à outroier."
Le fons a fet tantost apareillier,
Et le seigna li evesques Fouchier.
Bauduc a fet tot sa gent baptizier.
Ici lerons de Bauduc le guerrier,
Si parlerons de Renoart le fier.

Vs. 7807, *ici* B. *reprend.* 7813, Ar. en riant. 7814, Baron, Ar. Frère. 7817, *manque dans* B, *ainsi que* 7822. 7825-7834, *sont pris dans* Ar., *qui ajoute après le dernier vers:* Reposer en alèrent. *Au lieu de ces vers on lit dans* B: Et cil responent: „Tout à vostre talant." Ensi le lessent trusqu'à l'aube aparant.

Vs. 7837, firent—lever, Ar. font—atorner. 7838-39, *manquent dans* B. 7841, que Ar. car. 7842-43, *manquent dans* B. 7845, Ar. en l'Archant sor la mer. 7847, *manque dans* B. 7848, B. Bon sont li conte, pensent de bien errer. 7849, haster, B. l'aster. 7850-7894, *sont pris dans* Ar. (*Les vers* 7868-82 *ne se trouvent pas dans* V.) *Après*

le vs. 7882 Ar. *ajoute:* Moult par en a grant joie; *après* 7894: Fors que andeus les testes. *Voici le passage correspondant de* B:

Ne vos fas mie né dire né conter,
.XL. jorz i mistrent à errer,
Ainz que il puissent le roi Loys trover.
A Paris iert venuz por reposer.
Li messagier ne vuelent reposer,
. . . .
Droit à Paris ou palais principel;
Et rois Loys s'iert alez déporter:
Ors des fenestres a pris à regarder,
Et vit les contes, se's corut acoler
De lor .....ales lor prist à demander,
Comment le fet en Aleschans sor mer?
— „Sire, font-ils, se volez escouter,
Nos le dirons volentiers et de gré."
Li conte sont au perron descendu,
Voient le roi, si li rendent salut
De par Guillaume le chevalier menbru,
Et Aymeri lor père au poil chanu;
Conté li ont et bien reconéu
Com il se sont en Aleschans tenu,
De Desramé, le cuvert mescréu.
„Por Renoart, sire, furent vaincu,
Bien l'eusent mort quant destorné lor fu.
La merci Deu! bien noz est avenu,
Que por leur Deu ne furent secouru.
Desconfiz sont li cuvert mescréu."
Et dit li rois: „Bien soiez-vos venuz.
Merci criez au verai roi Jhesu."

Vs. 7895, *ici le texte de* B. *reprend.* 7902, Ar. sans dangier. 7913-14, *pour ces deux vers* Ar. *porte:* Et leur cevaus ont fait aherneskier, Et leur font seles metre.

Vs. 7915, B. et ses barnez. 7917, *manque dans* Ar. 7920, Ar. Li rois amaine sa fille au cors mollé. 7922, *manque dans* Ar., *ainsi que* 7930. 7931, Que, B. Quant.

7935, *manque dans* Ar. 7938, loé, Ar. feutré. 7939, *manque dans* Ar. 7941-42, B. Devant Guillaume au corage aduré Est Aaliz au gent cors hennorez. 7947, B. Tote la nuit ont joie démené. 7948, Puis, B. Et. 7955-56, *pour ces deux vers* B. *lit:* Et iluec sont ambedui espousé. 7961, Ar. assamblé. 7963, B. Et quant il ont joé et vielé. 7970, Moult, Ar. Dont. 7971, Ar. Adont congié demandent.

Vs. 7974, Ar. Torserose. 7979, *après ce vers* Ar. *ajoute:*

Mais aius que isse de l'an la terminée
Aura Tiebauz si Orenge atornée,
Le païs ars et la terre gastée,
N'i aura tour tant soit grans né quarrée,
Que à perire ne soit acraventée;
Car Desramés a jà la mer passée,
De .xx. langages a la gent assemblée,
Decha venra ains qu'erbe soit fenée.
Rois Desramés a sa barbe jurée,
Qu'il ne laira por noif né por gelée,
S'aura Guillaume l'arme dou cors sevrée,
Et Guibors ert à cevaus traïnée,
Après sera en la mer affondrée,
Une grant pierre entor le col noée.
Mais toute en ert sa barbe parjurée,
Car Rainouars li fu à l'encontrée,
Qui de paiens fist si grant lapidée,
Plus en ocist tous seus d'une navée.
Huimais orrés chançon enluminée,
Por jogleor ne fu mieudre chantée,
Com Renoars à la cière membrée
Se combati toute jor ajornée
Vers Loquifer d'outre la mer salée,
Qui portoit bien de fer une carée:
Là fu la force Rainouart [bien] provée
    Et ses grans vaselages.

Vs 7980-8057, *sont tirés du ms. de l'Ars.* 7990, V. o. lui assemblez. 8000, *est tiré de* V., Ar. *porte:* Mains chevaliers s'i pasme.

Vs. 8003, V. jeté lermes et cris. 8012, Ar li caitis. 8020, V. Moult fu Guil. et dolenz et pensis; *le vers manque dans* Ar. 8024, *sic* V; Ar. *porte*: Au miex qu'ele seut onques. 8036, Ar. Ensi le v. Diex le m. r.

Après le vs. 7979 B. *finit cette branche par cette tirade:*

Or est Guillaumes et Renoart alez,
Por les chastiax que il li a livrez,
C'est Tortelouse et Porpaillart sor mer.
Quant des chastiaus i fu bien asseués.
Li quens retorne, Renoars est remés.
De bone gent fu Porpaillart pueplez
Et de richesces garniz et assasez;
Et li tréuz vaut mil mars d'or pesez,
.xx. muis de poivre et cent pailes roez.
Renoars vest el palès qu'est pavez
Et sa moillier de cui il fu amez:
Ele iert pucele, en li iert chastéez,
D'ome ne fu ainz son cors habitez;
Mès cele nuit fu-il despucelez.
Ensenble furent en un lit lez-à-lez,
Il et sa fame firent lor volontez:
Cele nuit fu Maillifer engendrez,
Li plus fors homs qui de mère fust nez,
Mès à sa mère en fu li cuers crèvez.
Trez fu del cors par endeus les costez:
Porce qu'à fer fu de mère gitez
Fu en baptisme Maillefer apelez.
Dolanz en fu Guillaumes au cort nez;
Et Renoars en fu si adolez,
Ne vesqui mie après .vij. ans passez.
Li plusor dient qu'il en fu assotez,
Mès il ot ainz mil Sarrazins tuez.
Huimais commence chançon de grant bontez,
Jà en vos vies plus voire n'en orrez,
Com Renoars ocist le grant maufez,
Roi Loquifer, qui tant ert deffaez,

Et com ocist Isenbart en ses nés,
Et com ses fuiz Maillefer fu enblez,
En Ordemie et norriz et menez,
Puis fu-il rois et amirax clamez,
Trusqu'à Monnuble conquist les héritez.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA.

DANS LE TEXTE DU PREMIER VOLUME.

Pag.	2,	vs.	59,	lisez:	Pères:
»	5	»	164	»	à son
»	6	»	204	»	à sa
»	»	»	211	»	Mès
»	12	»	438	»	Et cil
»	18	»	653	»	levriers.
»	19	»	688	»	matinet
»	25	»	933	»	ton cors!
»	26	»	969	»	enbron,
»	31	»	1166	»	fètes-vos
»	58	»	2163	»	Por Deu! merci,
»	61	»	2288	»	»Bien
»	75	»	66	»	d'enfanz
»	77	»	168	»	ou abé
»	79	»	223	»	donas
»	80	»	291	»	aurai
»	85	»	470	»	Por querre
»	»	»	471	»	Et dit
»	94	»	809	»	soper."
»	105	»	1212	»	jà
»	107	»	1287	»	jà mar
»	108	»	1322	»	mes corrois
»	115	»	71	»	esconsez
»	119	»	245	»	S'i estiez
»	127	»	547	»	ses niés
»	139	»	985	»	armez et
»	143	»	1136	»	deables li
»	144	»	1179	»	ne finent
»	147	»	1296	»	prise."
»	152	»	1495	»	Guielins
»	157	»	1696	»	à Paris
»	162	»	1877	»	Après
»	165	»	96	»	resvigorez

ERRATA.

Pag.	171	vs.	321	l.	principaux:
»	»	»	328	»	D'els
»	176	»	510	»	encombrez!"
»	178	»	566	»	Amirez
»	191	»	1072	»	d'iluec
»	192	»	1104	»	l'ot:
»	195	»	1223	»	encombrez,
»	196	»	1244	»	à son
»	»	»	1245	»	eulz,
»	204	»	1567	»	S'aie
»	»	»	1574	»	et à
»	205	»	1591	»	à cels
»	207	»	1680	»	desdaine."
»	219	»	179	»	Paiens
»	223	»	304	»	perdu."
»	225	»	386	»	ou il
»	230	»	583	»	sofrites
»	231	»	634	»	Guil. escrie: »N'i
»	232	»	669	»	jorz
»	233	»	704	»	resvigorez
»	236	»	808	»	reçoif
»	237	»	832	»	l'enfant
»	»	»	861	»	mon neveu
»	238	»	880	»	n'en ai
»	241	»	989	»	au
»	245	»	1158	»	li rois
»	253	»	1446	»	Sarrazins
»	255	»	1512	»	soies-tu!
»	»	»	1524	»	l'estrier.
»	256	»	1557	»	tressuez,
»	257	»	1613	»	giete,
»	259	»	1677	»	boisière,
»	266	»	1935	»	passer,
»	267	»	1986	»	paiens
»	269	»	2046	»	Guiborc,
»	270	»	2115	»	Mort sont
»	271	»	2144	»	à loi
»	278	»	2405	»	mena;
»	281	»	2505	»	nostre
»	284	»	2630	»	jà mar
»	297	»	3107	»	entr'ex
»	»	»	3137	»	vesprée,
»	300	»	3222	»	chacie.
»	302	»	3298	»	ot le

ERRATA.

Pag. 302	vs. 3326	l.	Guillaume
» 304	» 3408	»	poez voz
» 306	» 3456	»	A la paele
» 325	» 4174	»	s'atrava,
» 327	» 4248	»	Li cuens
» 333	» 4281	»	à décoper.
» 342	» 4829	»	afermer
» 343	» 4872	»	délivrer;
» 345	» 4949	»	seignier.
» 347	» 5040	»	Après
» 348	» 5082	»	dient: »En
» 357	» 5399	»	»Monjoie!" la loée,
» 363	» 5616	»	affondrez.
» 371	» 5957	»	Toz
» 374	» 6062	»	onques
» 387	» 6531	»	un mast quarré;
» 396	» 6884	»	ton brant
» 398	» 6960	»	et ses granz parentez.
» 405	» 7213	»	et nez.
» »	» 7214	»	cort nez:
» 410	» 7411	»	acravanté,
» 419	» 7750	»	Trestot
» 427	» 8057	»	la ferma.

DEUXIÈME VOLUME.

Pag. 2	l. 9,	défence	l. défense
» 10	» 13,	inachivée	» inachevée
» 13	» 22,	nourir	» nourrir
» »	» 32,	envoye	» envoie
» 14	» 14,	envoie	» dépêche
» 17	» 9,13,	envoye	» envoie
» »	» 33,	der	» des
» 18	» 5,	envoye	» envoie
» »	» 16,	fet	» fit
» »	» 32,	envoye	» envoie
» »	» 36,	Elles	» Ils
» 20	» 9,	fuyent	» fuient
» 21	» 5,	d'intéroger	» d'interroger
» 22	» 10,	défence	» défense
» 28	» 15,	s'appuye	» s'appuie
» 29	» 19,	contes	» comtes

Pag.	29	l.	26, ces	l.	ses
»	31	»	3, dont il	»	qu'il
»	37	»	21, s'apperçoit	»	s'aperçoit
»	42	»	20, défence	»	défense
»	44	»	13, quand	»	quant
»	45	»	22, France;	»	France,
»	46	»	18, brulant	»	brûlant
»	47	»	32, Portiers	»	Poitiers
»	55	»	9, rapellent	»	rappellent
»	»	»	12, rapelle	»	rappelle
»	68	»	16, populaire	»	poétique
»	70	»	18, s'appercevoir	»	s'apercevoir
»	74	»	31, viellie	»	vieillie
»	75	»	26, veillie	»	vieillie
»	76	»	9, eut	»	eût
»	78	»	8,12, eut	»	eût
»	»	»	23, abrubte	»	abrupte
»	80	»	8, cest	»	c'est
»	87	»	30, brographes	»	biographes
»	96	»	12, dût	»	dut
»	98	»	27, nécessaire,	»	inévitable,
»	105	»	14, eut	»	eût
»	112	»	19, tenu	»	tenue
»	»	»	20, il	»	elle
»	127	»	16, put	»	pût
»	148	»	2, put	»	pût
»	151	»	18, le	»	la
»	161	»	5, hazard	»	hasard
»	165	»	24, hazardait	»	hasardait
»	173	»	31, enfans	»	enfants
»	187	»	1, eouleurs	»	couleurs
»	»	»	7, évisagées sons	»	envisagées sous
»	188	»	6, hazarder	»	hasarder
»	190	»	3, romanc	»	romane
»	»	»	16, d'assezz	»	d'assez
»	197	»	14, elle	»	il
»	202	»	20, Gautrer	»	Gautier
»	211	»	35, le disp.	»	la disp.
»	219	»	12, 410	»	411
»	»	»	33, mands	»	mand

Guillaume d'Orange
(Chansons de geste)
Guillaume d'Orange